Recherches historiques et physiques sur les maladies epizootiques, avec les moyens d'y remédier. Dans tous les cas / [Jean-Jacques Paulet].

Contributors

Paulet, Jean-Jacques, 1740-1826.

Publication/Creation

Paris : Ruault, 1775.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/zvhrhqtd

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

wellcome collection

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
https://wellcomecollection.org

M XIII 18/p
400047/B

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b30531822_0001

55300

RECHERCHES

HISTORIQUES & PHYSIQUES

SUR

LES MALADIES

EPIZOOTIQUES,

Avec les Moyens d'y remédier, dans tous les cas.

PUBLIÉES PAR ORDRE DU ROI.

Par M. PAULET, Docteur en Médecine des Facultés de Paris & de Montpellier.

Nam neque erat coriis uſus, nec viſcera quiſquam
Aut undis abolere poteſt aut vincere flammâ.
Virgil. Georg. Lib. III.

PREMIERE PARTIE.

A PARIS,
Chez RUAULT, Libraire, rue de la Harpe.

MDCCLXXV.
Avec Approbation, & Privilége du Roi.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

AVANT-PROPOS.

LA Maladie putride & peſtilentielle qui s'eſt répandue ſur le Bétail dans les Provinces méridionales de la France, depuis le mois de Juin 1774, a donné lieu à la publication de cet Ouvrage; le Gouvernement en a ordonné l'impreſſion pour l'uſage de ceux qui s'occupent des Maladies épizootiques, ſoit pour les traiter, ſoit pour en préſerver les animaux, ſoit pour en arrêter les progrès. Ils trouveront dans ce Traité l'expoſition des ſymptômes qui caractériſent les différentes Épizooties, qui ont paru en Europe en différens temps ſur les diverſes eſpeces d'animaux; les obſervations qui ont été faites ſur ces Maladies par les meilleurs Auteurs de chaque ſiécle; les méthodes qu'ils ont indiquées pour les traiter; les préſervatifs qui

ont le mieux réuſſi; enfin tous les faits importans qu'on a pu recueillir, & qui méritent d'être rapprochés pour jetter du jour ſur une matiere intéreſſante, dont l'objet eſt la conſervation du grand & du petit Bétail.

Parmi les différentes Epizooties, on pourra ſuivre & comparer celles qui ont reparu à différentes époques, ſur les Bêtes à cornes, depuis la fameuſe peſte des animaux, ſi bien décrite dans les Géorgiques de Virgile, juſqu'à celles qui ont été obſervées & décrites dans ces derniers temps.

Pour mettre les Lecteurs à portée d'examiner les rapports que la Maladie régnante peut avoir avec celles qui l'ont précédée, on y a joint une deſcription détaillée de cette Maladie, de ſes ſymptômes, de ſon cours & de ſes effets reconnus par la diſſection des cadavres, compoſée ſur les différentes pieces qui ont été publiées dans le courant de l'année derniere, tant par les Artiſtes vétérinaires

que le Gouvernement a fait paſſer dans les Provinces infectées, que par le Collége des Médecins de Bordeaux.

On a cru devoir y joindre auſſi des obſervations importantes qui ont été faites à la Guadeloupe, dans les premiers mois de l'année derniere, par M. Bertin, Correſpondant de l'Académie Royale de Chirurgie, lorſque cette Iſle perdoit ſon Bétail par une contagion, à peu près, ſemblable à celle qui s'eſt manifeſtée, depuis, aux environs de Bayonne, d'où elle a pénétré dans les Provinces limitrophes. Le petit Ouvrage de M. Bertin, imprimé à la Guadeloupe en 1774, eſt d'autant plus intéreſſant, qu'il annonce des accidens ſinguliers dont il eſt très-important de ſe garantir; on y trouve les examens anatomiques de pluſieurs Négres & Négreſſes qui ont péri d'une Maladie, dont la malignité égaloit celle des animaux, pour s'être nourris de leur chair ou pour avoir été employés, ſans précaution, à l'ouverture

de leurs cadavres : on y voit auſſi quelques expériences heureuſes ſur les moyens de remédier à ces accidens.

Mais, quand même on pourroit en tirer de nouvelles lumieres, & concevoir quelque eſpérance de parvenir à des traitemens plus efficaces que ceux qui ont été eſſayés juſqu'ici, tant par des Médecins habiles que par des Artiſtes conſommés dans la pratique de la Médecine vétérinaire, on ne ſauroit apporter trop de précautions, de vigilance & de ſoins pour ſe garantir d'un fléau ſi redoutable, qui ſe propage non-ſeulement par la communication des animaux malades, par leurs étables, par leurs fumiers, par leurs abreuvoirs communs, par les cuirs détachés de leurs cadavres; mais auſſi par les habits des hommes qui les ſoignent ou qui les approchent.

C'eſt en conſéquence, que le Gouvernement a fait établir des cordons de troupes, de tous côtés, pour préſerver les Pro-

vinces où la contagion n'a point encore pénétré : en même temps, le Conſeil, les Parlements, les Intendants, ont rendu des Arrêts & Ordonnances où les précautions néceſſaires ſont indiquées ; mais ces ſages meſures deviendront inutiles, ſi les habitans des cantons infectés ne ſe portent pas d'eux-mêmes à les faire exécuter à la rigueur, pour conſerver le reſte de leur Bétail, & pour arrêter les progrès d'une Maladie peſtilentielle, qui tend à la ruine entiere du Bétail & de l'Agriculture.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

EN offrant au Public ces Recherches ſur les Maladies des Beſtiaux, on a cru que le point de vue le plus avantageux ſous lequel on devoit les conſidérer, étoit, de voir d'abord leur deſcription, enſuite leurs cauſes, enfin les moyens de remédier à leurs effets. Pour cela, on s'eſt déterminé à ſuivre l'ordre ſuivant. On expoſe,

1°. Un tableau général hiſtorique & topographique de toutes les Maladies épizootiques, obſervées, en différens temps, ſur tous les animaux, particuliérement ſur le Bétail;

2°. Les découvertes nouvelles qu'on a faites ſur les lieux de leur origine, ſur les cauſes qui les produiſent, les renouvellent, ou les perpétuent dans différents climats;

3°. Tous les ſecours phyſiques ou politiques, qui ont le mieux réuſſi, dans tous les temps, ſoit à les guérir, ſoit à les préſerver.

Pour mieux remplir ces trois objets, & les rendre plus utiles, ſur-tout les deux premiers, il a paru néceſſaire de les traiter ſéparément;

ſans interrompre la ſuite des deſcriptions ni l'ordre chronologique qu'on a donné au premier, afin qu'on pût voir ſucceſſivement & comme d'un coup-d'œil, la naiſſance, la marche, les progrès, les intervalles de toutes les Maladies épizootiques, obſervées, & les rapports qu'elles peuvent avoir entre elles.

On a diviſé cette premiere partie de l'Ouvrage en trois époques, dont la premiere s'étend depuis les temps les plus reculés, juſqu'à l'Ere chrétienne ; la ſeconde, depuis J. C. juſqu'au XVIII^e. ſiécle ; & la troiſieme, depuis le commencement de ce ſiécle juſqu'à nous.

Après l'expoſition des Maladies, on entre dans le détail des cauſes particulieres & générales qui peuvent leur donner lieu ; en parcourant les trois regnes de la Nature.

Enfin, on réſume le tout, & on donne un précis des ſecours les plus puiſſans qu'on connoiſſe dans tous les cas.

On a évité par-tout, avec ſoin, toute prévention, tout eſprit de ſyſtême ; on n'avance que des faits, des obſervations faites avec diſcernement ; dans la perſuaſion où l'on eſt que les faits jettent infiniment plus de jour à tout ce qui appartient à la Phyſique & à la Médecine, que les ſyſtêmes les mieux conçus, les plus ſpécieux.

En considérant l'étendue & la difficulté de ce travail, on seroit presque tenté de dire avec Pline : *Res ardua, vetustis novitatem dare, novis autoritatem, ... obscuris lucem, fastiditis gratiam, dubiis fidem, omnibus verò naturam & naturæ suæ omnia.*

DÉFINITION
ET DIVISION
DES MALADIES ÉPIZOOTIQUES.

Les Maladies épizootiques ſont pour les animaux ce que les épidémiques ſont pour les hommes. On peut les définir des maladies ſubites, accidentelles, pour l'ordinaire aiguës, qui ſe répandent ſur un grand nombre d'individus à la fois. Ainſi, une maladie ſemblable, qui n'exiſtoit pas d'abord, & qui devient tout à coup générale, ſur une eſpece d'animaux ou ſur pluſieurs, eſt *épidémique*, ſi c'eſt parmi les hommes ; *épizootique*, ſi c'eſt parmi les animaux. Ces termes ſont formés des mots grecs Επὶ ſur, Δῆμος peuple, Ζωον animal.

Il n'eſt pas facile de déterminer au juſte quelles ſont les maladies, qui méritent excluſivement le nom *d'épidémiques* ou *d'épizootiques*, ni de les diſtinguer des autres. La généralité ſeule paroît en faire la différence. La même maladie qui devient générale dans un lieu, peut exiſter ſur un ſimple individu, dans un autre : elle ne change pour cela ni de nature, ni de caractere ; il ne lui manque, pour porter ce nom, qu'une exiſtence ſur pluſieurs.

Il eſt encore plus difficile de marquer les bornes qui ſéparent les maladies, qui ne ſont que *contagieuſes*, de celles qui ſont épidémiques : la plûpart des maladies épidémiques, pour ne pas dire toutes, ſont contagieuſes ; & lorſque les progrès des contagions ſont rapides, elles prennent la forme des maladies épidémiques. Ce qui paroît mettre néanmoins une différence entre elles, c'eſt qu'on entend pour l'ordinaire, par maux *contagieux*, des maladies chroniques dans leſquelles on n'obſerve que rarement de la fiévre, qui ſe répandent lentement & indépendamment d'une cauſe commune, qui agit ſur tous : au lieu qu'une maladie épidémique eſt ordinairement aiguë, affecte pluſieurs individus à peu près dans le même temps & paroît dépendre d'une influence générale. Malgré cela, la rapidité des effets d'une contagion inconnue ou de toute autre cauſe particuliere, peut en impoſer facilement pour ceux d'une cauſe commune & induire en erreur. On en a un exemple mémorable dans l'époque de la premiere irruption des maladies vénériennes en France, qu'on prit d'abord pour un mal épidémique, dans le ſens ordinaire, & pour leſquelles il y eût des Ordonnances de Police & des Arrêts rendus, dans la vue d'arrêter ſes progrès. Mais ces regle-

mens devinrent infructueux, parce qu'ils ne remédioient point à la vraie cauſe, au danger de la communication, qu'on ignoroit. On en a un autre, plus récent, mais auſſi remarquable en Angleterre, au ſujet d'une colique obſervée, ſurtout en 1724, dans la Province du Devonshire, qu'on crut épidémique & dépendant de l'inſalubrité de l'air, tandis qu'elle n'avoit d'autre cauſe que les vaiſſeaux de plomb, dont on fait uſage, dans cette Province, pour préparer le cidre ; comme le Docteur Backer l'a démontré. (*a*)

Cela prouve combien une définition qui comprend la cauſe d'une maladie (preſque toujours incertaine) eſt vicieuſe. Il peut arriver que celle qu'on accuſe, & qui exclut ordinairement toutes les autres, ne ſoit pas la vraie : alors, on eſt obligé de rétrograder, ce qui arrive tous les jours, & de renoncer à la théorie établie ; à toutes les conſéquences émanées d'un pareil principe. Pour éviter une erreur ſemblable, ſujette aux plus grands inconvéniens, on penſe que dans la définition des maux

(*a*) Cette découverte a donné lieu à la publication d'un Ouvrage fort intéreſſant ſur les effets du poiſon du plomb, publié à Londres en 1774, par le Docteur Percival.

épidémiques, on peut ſe diſpenſer de faire mention de la cauſe : c'eſt néanmoins le défaut ordinaire de preſque toutes les définitions qu'on en a données.

On peut diviſer les maladies épidémiques ou générales en deux claſſes, en *épidémiques ſimples* & en *peſtilentielles*.

Les maladies épidémiques ſimples ne différent des peſtilentielles que par dégrés : leurs ſimptomes ſont en tout moins graves, moins dangereux, & ſe terminent le plus ſouvent par des évacuations de matieres ſereuſes, muqueuſes ou ſanguinolentes du côté du nez, de la bouche, des voies de la poitrine ou des inteſtins, ou bien par quelque éruption exanthématique ſimple & d'un bon caractere.

On appelle *peſte* ou *maladie peſtilentielle*, en général, toute fiévre aiguë, ſubite, accompagnée de ſymptômes graves & très-dangereux, très-contagieuſe & qui ſe répand ſur pluſieurs ſujets, en très-peu de temps. Telle eſt à peu près l'idée que nous en a donné Hippocrate, dans ſon Traité, *de Flatibus*, où il diſtingue deux ſortes de fiévres ; l'une qui dépend d'une cauſe commune, qui agit ſur tous, & qu'il appelle *peſte* (Loymos) ; & l'autre d'un mauvais régime, laquelle

quelle n'arrive qu'à ceux qui le ſuivent. Depuis Hippocrate, on a ajouté les effets de la contagion qu'il ne connoiſſoit pas. Malgré tout le reſpect qu'on a pour ce grand homme, on ne peut s'empêcher de dire que ſa définition n'eſt pas exacte, parce qu'elle comprend une cauſe toujours fort incertaine : car une maladie de cette nature peut exiſter & exiſte ſouvent ſans la moindre altération dans l'air, les eaux, ou les choſes dont tout le monde fait uſage ; enfin, ſans cette influence générale ou cauſe commune qui paroît néceſſaire pour la conſtituer ; mais dépend, la plupart du temps, des progrès d'une contagion rapide, qui la tranſmet d'un pays à l'autre, ſans qu'il exiſte pour cela la moindre altération dans les choſes dont tous les animaux font uſage.

Cette remarque a été faite heureuſement en une infinité d'occaſions ſemblables, & a conduit enfin les Gouvernemens d'Europe à un ſyſtême de précautions, au moyen deſquelles on met les hommes & les animaux à l'abri des contagions.

Quelques Auteurs modernes n'ont accordé le caractere peſtilentiel qu'aux maladies qui faiſoient périr beaucoup d'individus en très-peu de temps ; & alors, c'eſt la mortalité ſeule qui en fait la différence : d'autres enfin n'ont donné le

nom de peſte qu'à un ſeul genre de maladie très-aiguë & très-dangereuſe, qui ſe manifeſte principalement par des bubons, des charbons, des taches pourpreuſes. Mais pour être d'accord avec toute l'antiquité, avec Hippocrate, avec tous les bons Auteurs Grecs, Arabes & Latins, nous nous en tiendrons à la définition qu'on vient d'en donner : en y ajoutant que ces ſortes de maladies ont preſque toujours des mouvemens critiques qui ſe terminent en très-peu de jours, ou par la mort ; ou par des ſueurs énormes ; ou par quelque évacuation de matiere extrêmement putride ou ſanguinolente ; ou par la gangrene, manifeſtée ſouvent par un emphyſême général ou partiel dans les beſtiaux ; ou par des éréſypeles malignes & gangreneuſes ; ou par des charbons, des bubons, des puſtules ou taches pourpreuſes ; ou enfin par une éruption exanthématique quelconque, pour l'ordinaire, d'un mauvais caractere : terminaiſons qui peuvent ſervir à établir leurs différentes eſpeces.

Par le mot *Contagion*, qui ſe préſente ſouvent dans cet Ouvrage, on entend ou un levain contagieux, *contagium* des Latins ; ou la maladie elle même capable de ſe communiquer, & c'eſt en ce ſens qu'on le prend ordinairement ; ou bien l'action du contact.

Voilà ce qu'on a cru devoir établir d'abord, pour éviter le reproche qu'on auroit pû nous faire, d'avoir donné trop ou trop peu d'extenſion aux termes dont on eſt obligé de ſe ſervir dans le cours de cet Ouvrage.

Nam multæ & pecudes & ſtirpes ſunt quæ ſine procuratione hominum ſalvæ eſſe non poſſunt.

Cicer. de natura Deor.

RECHERCHES
SUR
LES MALADIES
ÉPIZOOTIQUES.

PREMIERE ÉPOQUE,

Qui s'étend depuis les plus anciens temps connus juſqu'à J. C.

LEs Maladies épizootiques ſont, vraiſemblablement, auſſi anciennes que le Monde. Leur origine ſe perd dans les ſiécles les plus reculés. Moïſe, le plus ancien Auteur qu'on connoiſſe, & qui vivoit environ 1751 ans avant J. C., ſuivant les Marbres, en fait mention dans ſes Ecrits. C'eſt donc au temps, dont Moïſe parle, que nous fixerons le commencement de notre premiere époque, n'ayant pas de connoiſſances antérieures à cet Auteur. An. av. J.C.

An. av. J. C. En ouvrant le Livre de l'Exode, on y voit de quelle maniere Pharaon & ſon peuple furent punis. Parmi les différentes calamités, connues ſous le nom de plaies d'Egypte; on en trouve deux, concernant les animaux; la cinquieme & la ſixieme. Après la menace que Moïſe met dans la bouche de Dieu; *Ecce manus mea erit ſuper agros tuos, & ſuper equos & aſinos, & camelos & boves, & oves peſtis valdè gravis*: (a) il ajoute que cette Maladie eut ſon effet, & que tous les animaux d'Egypte en périrent.

La ſeconde calamité, qui fut la ſixieme plaie d'Egypte, conſiſtoit en des tumeurs ou veſcies, qui dégénéroient en ulceres. *Erunt enim in hominibus & jumentis ulcera & veſicæ turgentes; factaque ſunt ulcera veſicarum turgentium in hominibus & jumentis.* (b)

Il y a apparence que ces ulcéres qui étoient la ſuite de tumeurs inflammatoires, n'étoient autre choſe que des charbons ou des bubons peſtilentiels, ſur-tout de charbons, couverts de cloches ou de veſcies, qui s'abſcédoient, ce qui arrive ſouvent dans ce cas, & conſtituoient une peſte,

(a) Exod. cap. IX. ℣. 3.

(b) Ibid. ℣. 9.

vraiſemblablement moins meurtriere que la premiere, qui fut mortelle pour tous les animaux, & déſignée par ces mots, *peſtis valdè gravis*. Ce qui ſuppoſe un degré de force de plus. Quelques Auteurs interprétant ce dernier paſſage de Moïſe, ont pris cette Maladie pour le feu ſacré, *ignis ſacer* : cette interprétation a lieu, ſur-tout dans le Poëme *d'Alcymus Vitus*. An. av. J. C.

Mox diræ clades, in cœlum pulvere ſparſo
Surgunt & penitùs turgentia vulnera membris,
Et ſacer incubuit percuſſis oſſibus ignis. (*a*)

Nous aurons occaſion de parler plus d'une fois de *l'ignis ſacer* des animaux, & nous tâcherons de déterminer le caractere de cette Maladie formidable. Il nous ſuffit de faire remarquer ici, qu'un des plus anciens Auteurs qu'on connoiſſe, *Dolus Mendeſius*, Egyptien d'origine, cité par Columelle, (*b*) parle du feu ſacré des brébis, & conſeille, du moment qu'on s'en apperçoit, de tuer la Bête, & de l'enterrer à l'entrée de la Bergerie.

Moïſe ne nous apprend plus rien ſur les maux

(*a*) Alcymus Vitus, de tranſitu maris rubri, lib. 8.

(*b*) Columell. de re ruſticâ.

An. av. J. C. épizootiques. Il recommande ſeulement dans le Lévitique, de ſéparer les animaux immondes de ceux qui ſont purs; défend à ſon peuple de toucher aux premiers, en cas de mort ou de maladie, & preſcrit, dans ce cas, la purification de la peau & celle des vêtemens.

Après une autorité auſſi grave, on eſt obligé, pour trouver des traces des maux épizootiques, dans les Auteurs, de puiſer dans des ſources bien différentes, dans les Ecrits des Poëtes, qui ſacrifiant ſouvent la vérité à une idée poëtique, groſſiſſent les objets, les dénaturent, & placent, la plupart du temps, des chimeres à côté des Etres réels.

Telle eſt, à peu près, la maniere dont le Poëte Ovide a décrit, dans ſon ſeptieme Livre des Métamorphoſes, la peſte, qui dépeupla entiérement l'Iſle d'Egine. Mais, à travers la fiction, il eſt aiſé de reconnoître pluſieurs traits de vérité. Ce Poëte dit que dans le temps que Minos faiſoit la guerre aux Athéniens, (l'an 1295 environ, avant J. C.) l'Iſle d'Egine fit une ſi grande perte de ſes hommes & de ſes animaux, qu'Eacus, Roi de cette Iſle, ayant demandé à Jupiter de la peupler de nouveau, ce Dieu permit que toutes les fourmis qu'il avoit vues en ſonge,

1295.

ſur un chêne, fuſſent métamorphoſées en hommes, qu'on appella depuis *Myrmidons*, à cauſe de leur origine. An. av. J. C.

Tous les Auteurs de la Théologie payenne s'accordent à dire que l'Iſle d'Enone ou Egine, aujourd'hui Engia, éprouva une ſi grande mortalité, du temps de Minos, que Jupiter fit une métamorphoſe, en faveur d'Eacus, pour la peupler de nouveau. Il y a apparence qu'après la perte de ſes ſujets, ce Roi obtint des Iſles voiſines beaucoup d'enfans de l'un & l'autre ſexe; ce qui donna lieu à la fable des Myrmidons. Quoi qu'il en ſoit, le Poëte nous dit que cette Maladie s'attacha d'abord aux chiens, aux oiſeaux, aux bœufs, aux bêtes ſauvages, enfin à tout le Bétail & aux habitans de la Campagne, d'où elle parvint, par communication, juſques dans la Ville.

Strage canum primò volucrumque, aviumque,
boumque
Inque feris ſubiti deprehenſa potentia morbi eſt.
Concidere infelix validos miratur arator
Inter opus tauros, medioque recumbere ſulco.

Le Poëte indique enſuite pluſieurs ſymptômes qu'on obſervoit ſur les bêtes à laine, ſur les chevaux, & enfin ſur les hommes.

An. av. J. C.

Lanigeris gregibus balatus dantibus ægros,
Sponte ſuâ lanæque cadunt & corpore tabent.
Acer Equus, quondam magnæ in pulvere famæ
Degenerat palmæ veterumque oblitus honorum,
Ad præſepe gemit morbo moriturus inerti....
Pervenit ad miſeros damno graviore colonos
Peſtis & in magnæ dominatur mœnibus urbis.
Viſcera torrentur primò flammiſque fatiſcunt
Indicium rubor eſt & ductus anhelitus igni.
Aſpera lingua tumet, tepidiſque arentia ventis
Ora patent, auræque graves captantur hiatu...
Non ſtratum, non ulla pati velamina poſſunt
Durâ ſed in terrâ ponunt præcordia, nec fit
Corpus humo gelidum, ſed humus de corpore fervet...
Corpora devolvunt in humum fugiuntque penates.

Les principaux ſymptômes de la Maladie étoient donc, ſuivant le Poëte, une ardeur interne, que rien n'étoit capable d'appaiſer, un feu dévorant ; l'inflammation & la rougeur de la peau, la ſéchereſſe, l'aridité & l'enflure de la langue, la difficulté de reſpirer, la chûte de la laine dans les brebis, &c. Si le tableau n'eſt pas trop chargé, tout dénote une fiévre aiguë, accompagnée d'une inflammation très-vive aux muſcles du larynx, ſur-tout, enfin une vraie ſquinancie maligne & gangreneuſe, dont une éréſypele de même nature étoit le principe ; ce qui

eſt aſſez indiqué par l'ardeur, la ſoif inextinguible, la rougeur de la peau, la chûte de la laine dans les brebis, & la difficulté de modérer ce feu par les plus grands raffraichiſſants. *Nec moderator adeſt*, rien ne pouvoit le calmer, ni la terre ſur laquelle les malades ſe couchoient & ſe rouloient, ni l'eau la plus fraîche des fontaines, ni celle des puits où les hommes & les animaux, dit-il, ſe précipitoient pêle-mêle, mais, où la vie étoit plutôt éteinte que la ſoif. An. av. J. C.

Le Poëte n'a point oublié la prompte diſſolution des corps, celle des victimes, dont les fibres ne pouvoient donner aucun augure certain.

Fibra quoque ægra notas veri, monituſque Deorum
Perdiderat; triſtes penetrant ad viſcera morbi.

Quant à la cauſe d'une ſi grande calamité, Ovide en aſſigne pluſieurs; mais celle qui paroît la plus naturelle, fut la circonſtance des chaleurs étouffantes qu'on obſerva pluſieurs mois de ſuite, dans cette Iſle, qui corrompirent les eaux, diſpoſerent tous les corps à la putréfaction, & donnerent lieu à la naiſſance d'une infinité d'inſectes, de ſerpents, &c. qui infecterent les eaux, les paturages, &c.

Principio cœlum ſpiſsâ caligine terras,

An. av. J. C.

Preſſit & ignavos incluſit nubibus æſtus
Dumque quater plenis explevit cornibus orbem,
Luna quater plenum tenuata retexuit orbem
Lethiferis calidi ſpirarunt æſtibus auſtri. . . .
Conſtat & in fontes vitium veniſſe lacuſque
Milliaque incultos ſerpentum multa per agros
Erraſſe atque ſuis fluvios temeraſſe venenis . . .
Corpora fœda jacent, vitiantur odoribus herbæ:
Mira loquor, non illa canes, avidæque volucres,
Non cani tetigere lupi; dilapſa liqueſcunt
Afflatuque nocent, & agunt contagia latè.

Voilà tout ce qu'on peut tirer d'une deſcription poëtique, ſelon nous. Une conſtitution chaude & humide, dans l'air, long-temps continuée, peut donner lieu en diſpoſant tout à la putréfaction, à une Maladie putride, maligne, gangreneuſe, qui devient générale ſur les hommes & les animaux. (*a*)

En parcourant les Ecrits des autres Poëtes, on trouve encore des traces de Maladies épizoo-

(*a*) On trouve quelques exemples de ſquinancies gangreneuſes & peſtilentielles dans les Auteurs de Médecine, ſur-tout dans les Obſervations rares de Médecine de Viérus, qui en marque une, à peu près ſemblable, à l'année 1564, obſervée en Allemagne: & l'Ecole Vétérinaire de Paris a caractériſé ainſi la maladie des beſtiaux de 1770.

tiques. Homére dans ſon premier Livre de l'Iliade, fait mention d'une ſemblable, qui ſe répandit dans le camp des Grecs, durant le ſiége de Troye, & qui doit être rapportée à environ l'an 1218, avant l'Ere Chrétienne. An. av. J. C. 1218.

Elle attaqua d'abord les chiens, les chevaux, les mulets de l'armée, enſuite les hommes, dont elle fit périr un grand nombre. La peinture que le Poëte donne de ſes effets, qu'il compare aux traits qu'Appollon lançoit ſur le camp des Grecs, eſt une image ſenſible de l'action des rayons du ſoleil, ou plutôt des chaleurs exceſſives qui en furent la cauſe. Quant à ſes effets contagieux, ils ſont clairement indiqués par les précautions qu'il preſcrit, & les moyens dont on ſe ſervit pour s'en préſerver. Ils conſiſtoient à ſe laver, ſe purifier, à jetter à la mer tout ce qu'il y avoit d'impur dans le camp, &c.

Les Médecins de l'antiquité, plus attentifs aux maux qui affligeoient l'eſpece humaine, qu'à ceux des autres animaux, n'ont parlé de ceux-ci que lorſque leurs ravages ont été frappans & remarquables, ou communs avec ceux des hommes. Peut-être auſſi, la Gréce, où les principaux monumens de l'Hiſtoire & de la Médecine ſe ſont conſervés, étoit-elle moins ſujette à raiſon de la

An. av. J. C. salubrité naturelle de son climat, & de la dispersion de ses Isles, aux effets des Maladies contagieuses, que les autres pays. De-là vient qu'Hippocrate, qui avoit recueilli tout ce qu'on avoit écrit sur la Médecine, avant lui, & qui ouvroit souvent des animaux, fait à peine mention de leurs Maladies : & si l'on excepte deux ou trois passages de ses Ecrits, on n'y trouve rien à ce sujet. Dans l'un, il dit que les chevres & les brebis sont très-sujettes à l'épilepsie (*a*), dans un autre que les bœufs le sont aux luxations de la cuisse (*b*) : mais le plus remarquable, concernant les animaux, est celui où il se sert de l'exemple des bœufs, des brebis & des cochons, pour prouver que l'hydropisie chez les hommes dépend souvent des hydatides, qui se forment dans la poitrine. *Hydropem etiam ex phymatis oriri mihi argumento sunt boves, oves & sues : in his enim ferè quadrupedibus pulmonis phymata oriuntur, quæ aquam continent : sectione namque factâ citissimè cognoveris cum aqua effluet.* (*c*) L'observation a appris, depuis Hippocrate, que ces sortes

(*a*) Lib. de Morbo sacro.
(*b*) Lib. de Articulis.
(*c*) De internis Affect. §. v.

d'hydatides s'obſervent fréquemment dans les Ma- An. av. J. C.
ladies des Beſtiaux, ſur-tout après de longues pluies. On leur trouve alors la ſurface des viſceres, ſur-tout celle du foie & des poumons, couverte d'hydatides. C'eſt cette eſpece d'hydropiſie par épanchement qu'on a qualifiée de nos jours du nom impropre de *pourriture*, pour les animaux.

L'Italie offre bien plus d'exemples de Mala- 753?
dies épizootiques, que la Gréce. Plutarque nous apprend dans la vie de Romulus, qu'il y eut à Rome, du temps de ce Roi, ainſi qu'à Laurente, une mortalité générale parmi les hommes & les animaux. Tout ſe reſſentit, dit l'Auteur, de l'influence générale, juſqu'aux productions de la terre. Cette calamité dut ſa naiſſance à une ſéchereſſe qui fit périr les fruits, les grains, les herbages, &c. La Maladie n'étoit pas de longue durée; car, on mouroit preſque auſſi-tôt qu'on étoit frappé. Plutarque ne nous apprend plus rien de particulier à ſon ſujet : mais, l'inſtitution de pluſieurs fêtes par Numa Pompilius, telles que le *Lectiſternium*, les *Robigalia* ou *Rubigalia feſta*, dont l'objet étoit de détourner la rouille des bleds; la fiction du Dieu *Robigus*, pour le même objet ; les travaux des anciens Ro-

An. av. J. C. mains pour rendre leur pays plus ſalubre, plus ſain; les nombreux exemples de Maladies épidémiques & épizootiques, dont il eſt fait mention dans leurs Hiſtoriens, ſur-tout dans Tite-Live, ſont autant de témoignages qui prouvent que l'Italie a été expoſée, de tout temps, à ces ſortes de maux.

Denis d'Halicarnaſſe (*a*) & Tite Live (*b*) parlent dans leurs écrits, d'une maladie de cette nature, qui, après avoir cauſé les plus grands ravages parmi le bétail, ſe mit enſuite parmi les hommes, immédiatement après la guerre des
461. Volſques, l'an de Rome 291. L'Hiſtorien Romain remarque à ce ſujet, que ce qui contribua le plus à répandre la maladie dans Rome, fut le grand nombre d'habitans qui ſe refugioient pêle & mêle avec les beſtiaux dans la Ville. Ces deux Auteurs s'accordent à dire, que jamais on n'avoit vû une ſi grande mortalité ſur les uns & les autres. On trouve beaucoup d'exemples dans l'Hiſtoire Romaine de la même maladie, qui devenoit en même temps épidémique & épizootique. Tite Live fait mention de deux ſemblables, qu'il rapporte aux années

(*a*) Dionyſ. Halic. Antiq. Rom. lib. IX.

(*b*) Tit. Liv. lib. III. cap. VI.

501 & 322 de la fondation de Rome. Il y a apparence que la coutume des anciens Romains de cultiver eux-mêmes leurs champs, & de soigner leurs troupeaux, leur co-habitation avec eux, l'uſage des ſacrifices des victimes, & celui de fouiller dans leurs entrailles, pour tirer les augures, étoient les principales cauſes de communication de ces maladies & de leur paſſage réciproque des uns aux autres. An. av. J. C. 451. 430.

Une des plus mémorables de ce genre, dont parle Tite Live, eſt celle qui ſe fit ſentir l'an de Rome 328. Elle ſurvint à la ſuite d'une ſéchereſſe générale, qui fit périr preſque tout le bétail. Cet Auteur fait remarquer qu'une partie mourut faute d'eau, & l'autre de la gale, qui a été ſouvent meurtriere en Italie. Il ajoute que cette maladie ſe communiqua par le contact aux hommes, d'abord aux habitans de la campagne, enſuite aux eſclaves, enfin à toute la ville (*a*). Cet exemple d'une gale épidémique & épizootique n'eſt pas unique : on a obſervé depuis la même choſe en Italie. Mais il faut remarquer que les Auteurs Latins ont beaucoup généraliſé leur mot *ſcabies*, & qu'ils l'ont appliqué indiſtinctement à 424.

(*a*) Tit. Liv. lib. IV. cap. 30.

An. av. J. C. toutes les éruptions de petites puſtules, qui ſe réduiſoient en écailles.

On trouve dans le même Auteur, à l'an de
397. Rome 355, un autre exemple de maladie devenue épidémique & épizootique en même temps.

On eſt étonné qu'Ariſtote ne ſoit pas entré dans un plus grand détail ſur les maladies épizootiques, dans ſon Hiſtoire des Animaux. Il fait mention, à la vérité, de la gale, de la rage des chiens, & de la goutte; maladie de tout temps endémique & enzootique à la Grece, la ſeule à laquelle les chevaux qui ne ſont pas domptés & qui vivent en troupe à la campagne, ſoient ſujets, ſuivant lui. Il fait encore l'énumération de quelques-unes de leurs maladies, du *tetanos*, de la paſſion iliaque, de la phtiſie pulmonaire des bœufs; mais les grands maux épizootiques ſont oubliés. Le ſeul dont il parle & qui pourroit mériter ce nom, eſt le *Malis*, qu'il n'attribue qu'aux ânes. Ce mot étoit conſacré chez les Grecs, pour déſigner les maladies les plus graves des animaux, & avoit autant de force pour ceux-ci que leur *Loymos* pour les hommes. Le *Malis* des Grecs ſe manifeſtoit principalement par un flux de mucoſité épaiſſe, qui ſortoit des nazeaux. Ils croyoient que ſon ſiége étoit dans la tête. Si

la maladie tombe dans la poitrine, dit Ariſtote, l'animal meurt, ſi elle ſe borne à la tête, il guérit. An. av. J. C.

Avant de quittter cet article, nous remarquerons au ſujet du terme *Malis*, dont on a abuſé dans la ſuite, qu'il ne ſignifioit autre choſe dans ſon origine, qu'un écoulement morveux. Les Latins l'ont rendu par celui de *profluvium atticum*, maladie ou plutôt ſymptôme, preſque toujours funeſte dans toutes les maladies des animaux; mais qui en caracteriſe une plus particulierement parmi les ânes & les chevaux, qu'on appelle *morve*, & qui doit toujours ſon origine à quelque ulcere interne.

Ariſtote exclut les poiſſons de la claſſe des animaux ſujets aux maladies peſtilentielles. *Morbus peſtilens nullus inſidere piſcibus videtur, qualis plerumque hominibus & quadrupedibus, equis, & bubus, & reliquis generis nonnullis accidit tum feris tum urbanis* (a). Mais on aura lieu de ſe convaincre que c'eſt une erreur.

L'Hiſtoire n'offre plus rien de remarquable au ſujet des maladies des bêtes, juſqu'au ſiége de Syracuſe par Marcellus, qui eut lieu l'an 212 212.

(a) Hiſtor. Animal. Ariſt. lib. VIII. cap. 19.

An. av. J. C. avant l'Ere Chrétienne. Tite Live (*a*) rapporte qu'immédiatement après la prise d'Agrigente par ce Général, il s'éleva, dans la Sicile, une maladie pestilentielle, qui fit périr les bestiaux & attaqua indistinctement les hommes & les animaux. C'est au Poëte *Silius Italicus* que nous sommes redevables de la description de cette épidémie générale. Cet Auteur, à l'exemple d'Homere & d'Ovide, débute par dire que les chiens en furent les premiers attaqués, ensuite les oiseaux, &c.

Vim primi sensere canes, mox nubibus atris
Fluxit deficiens pennâ labente volucris,
Inde feri sylvis sterni, mox serpere labes
Tartarea, atque haustis populari castra maniplis.

Après ce début, les symptômes de la maladie sont clairement exposés.

Arebat lingua & gelidus per viscera sudor
Corpore manabat tremulo. Descendere fauces
Abnuerant siccæ viforum alimenta ciborum
Aspera pulmonem tussis quatit, & per anhela
Igneus efflatur sitientem spiritus aura.
Lumina ferre gravem vix sufficientia lucem
Uncâ nare jacent, sanieque immixta cruore
Expuitur; membrisque cutis tegit ossa peresis.
Silius Ital. Lib. XIV,

(*a*) Tit. Liv. lib. XXV. cap. 26.

L'on ne ſçauroit ſe méprendre à cette deſ- An. av. J. C.
cription, quoique poétique, & il eſt clair que l'Auteur parle ici d'une péripneumonie maligne, qui dégéneroit quelquefois en phtiſie pulmonaire qui attaqua également les hommes & les animaux, ſurtout dans les armées Romaines & Carthaginoiſes, qui étoient alors en Sicile. Preſque tous les ſymptômes, qui accompagnent cette affection, y ſont déſignés. On y reconnoît les friſſons qui annoncent une ſuppuration interne, à la ſuite de l'inflammation aux poumons la difficulté de reſpirer, la toux, la ſéchereſſe du goſier, l'haleine brûlante, la nature des crachats d'un très-mauvais caractere, & enfin le maraſme qui conduit à la mort.

Tite Live nous apprend dans quelle circonſtance cette maladie parut; ce fut après des chaleurs exceſſives, qu'on reſſentit en Sicile & qui corrompirent les eaux, qui ſervoient de boiſſon aux hommes & aux animaux.

Dans de ſemblables circonſtances & ſous un pareil climat, on ne doit pas être étonné d'une maladie de cette nature. La préſence d'un air trop chaud, qui dilate tout, ſurtout les veſicules pulmonaires, alkaliſe les humeurs, eſt ſeule capable de produire une hémophtiſie, ſoit par

An. av. J. C. tranſudation, ſoit par la rupture des vaiſſeaux, laquelle peut être ſuivie d'une ſuppuration dans les poumons : à plus forte raiſon, la peripneumonie arrive lorſqu'à cette cauſe ſe joignent d'autres circonſtances, toutes capables de la produire ; telle que le paſſage ſubit d'un air très-chaud à un air froid, les boiſſons froides & copieuſes ; l'âcreté d'une bile trop alkaliſée dans les fortes chaleurs, & qui ſe porte ſur la poitrine ; la ſuppreſſion ſubite de la tranſpiration par quelque cauſe que ce ſoit, enfin un virus, un miaſme quelconque, qui s'inſinue dans les poumons (*a*).

Tite Live rapporte encore un autre exemple d'épizootie qui devint épidémique, l'année d'après, ſous le Conſulat de Petilius, l'an de Rome
178. 574. *Peſtilentia quæ priore anno in boves ingruerat, eo, verterat in hominum morbos.* » Quand

(*a*) On trouve beaucoup d'exemples dans les Auteurs de Médecine, de péripneumonies malignes ſur les hommes. Guy de Chauliac en marque une à l'année 1348 ; Viérus une autre, auſſi formidable, à l'année 1565 ; Fracaſtor, dans ſon Poëme du *Syphilis*, en décrit une autre, obſervée en Italie ; mais cette maladie eſt encore plus commune parmi les animaux, comme on le verra dans le cours de cet Ouvrage.

» on en étoit atteint, dit-il, on paſſoit difficile- An. av. J. C.
» ment le ſeptieme jour : ceux qui étoient aſſez
» heureux pour aller au-delà, étoient pris enſuite
» de fiévres quartes très-rebelles. Tous les Prêtres,
» les Décemvirs, moururent cette année de la ma-
» ladie regnante ». Il y a apparence que le contact des victimes auquel les Prêtres étoient expoſés, fut la ſeule cauſe de cette communication. Quant à ſon caractere ; on trouve quelque choſe de ſemblable dans le troiſieme livre des Epidémies d'Hippocrate, & elle reſſemble encore plus parfaitement à cette fiévre épidémique, obſervée en 1729 dans le Duché de Ferrare, par Lanzoni, qui prenoit tantôt la forme d'une fiévre tierce, tantôt celle d'une fiévre ardente & qui dégéneroit toujours en gale ou en fiévre quarte (*a*).

Si l'on parcourt les écrits de Caton le Cenſeur, de Varron, & du Poëte Lucrece, qui vivoient à peu près dans le même temps, on trouve très-peu de détails ſur les maladies des beſtiaux. Le premier ne parle que de la gale des brebis & recommande de les frotter avec le marc d'huile d'olive, & d'en répandre dans les pâturages pour les en préſerver. Varron renvoye aux Auteurs

(*a*) Lanzoni, Conſt. epid. Ferrari. an. 1729.

An. av. J. C. Grecs, lorſqu'il eſt queſtion des maladies du Bétail, réduit toutes leurs cauſes à quatre principales, à l'excès du travail & à l'oiſiveté, au travail forcé dans les grandes chaleurs ou les grands froids, & à l'imprudence de ceux qui leur donnent à boire ou à manger, immédiatement après leurs travaux. Les maladies épizootiques n'étoient cependant pas rares du temps de Lucrece, puiſqu'il dit :

Conſimili ratione venit bubus quoque ſæpè
Peſtilitas, etiam pecubus balantibus ægror.
Lib. VI.

Ce Poëte eſt le premier des Auteurs Latins qui ait parlé avec quelque clarté du *feu ſacré* des animaux, une de leurs maladies des plus meurtrieres qu'on connoiſſe, c'eſt ainſi qu'il la déſigne dans ſon Poëme :

Exiſtit ſacer ignis, & urit corpore ſerpens,
Quamcumque arripuit partem, repitque per artus....

Et ailleurs :

Simul ulceribus quaſi inuſtis omne rubere
Corpus, ut eſt per membra *ſacer* cùm diditur *ignis*.
Lib. VI.

C'eſt peut-être l'idée la plus juſte qu'on ait

donné de cette maladie, & cette deſcription eſt aſſez conforme à celle qu'on trouve dans Thucidide & ſurtout dans Hippocrate, au troiſieme livre des épidémies (*a*), où dans l'énumération qu'il fait des ſymptômes de la peſte qui ravagea l'Attique, de ſon temps, il eſt queſtion de pluſieurs éréſypeles ambulantes qui la caracteriſoient, *eryſipelata polla* que tous les bons traducteurs Latins ont rendu par *ignis ſacer*. On va tâcher de déterminer la nature & le caractere de ce fléau formidable, dans le compte qu'on va rendre de la maladie épizootique, décrite dans les Georgiques de Virgile : mais, on ne ſçauroit paſſer ſous ſilence les effets de la gale, dont parle le même Auteur, & qui par ſes ravages, par la facilité & la rapidité avec leſquelles elle ſe communique dans les troupeaux, doit faire partie des maux épizootiques. An. av. J. C.

Cette maladie, qui a été de tout temps endémique & enzootique à l'Italie, y exerce quelquefois parmi les beſtiaux les mêmes ravages que la peſte la plus meurtriere, lorſque la fiévre l'accompagne. Les cauſes de la gale des brebis, ſelon Virgile, ſont les pluies froides, qui ont pé-

(*a*) Hipp. ex Foeſio, lib. 3. *epid.* §. II. ſtatus peſtilent.

An. av. J. C. nétré leurs chairs, la gelée blanche, les épines des buiſſons qui les piquent juſqu'au vif, ou bien, une ſueur ſale qu'on laiſſe ſur leur corps après la tonte des laines.

Turpis oves tentat ſcabies, ubi frigidus imber
Altiùs ad vivum perſedit & horrida cano
Bruma gelu; vel cum tonſis illotus adhæſit
Sudor & hirſuti ſecuerunt corpora vepres.

Il conſeille de les baigner dans le courant de quelque riviere, ou bien, après la tonte, de les frotter avec un onguent fait d'un mêlange de marc d'huile d'olive, de litharge, de ſouffre, de racine de ſcille, d'hellebore, de cire graſſe & de bitume. Mais, il n'y a pas de meilleur remede, ſelon lui, que d'emporter le mal avec le fer, en pénétrant juſqu'au vif.

Non tamen ulla magis præſens fortuna laborum eſt,
Quam ſi quis ferro potuit reſcindere ſummum
Ulceris os: alitur vitium, vivitque tegendo,
Dùm, &c.

Que ſi le mal s'irrite, pénetre les viſceres, & donne la fiévre, alors une ſaignée du pied, à la maniere des Biſaltes, eſt le meilleur ſecours. On connoît qu'elles ont la fiévre, ſi, contre leur ordinaire, elles cherchent l'ombre & le frais, ſi au lieu de brouter, elles ne font qu'ef-

fleurer l'herbe, & d'une maniere nonchalante ; ſi elles ſe ſoutiennent à peine, & ſuivent, de loin, le reſte du troupeau ; alors, de peur qu'elles ne l'infectent, on les tue, ſans héſiter, & on les enterre : An. av. J. C.

Quàm procùl aut molli ſuccedere ſæpiùs umbræ
Videris, aut ſummas carpentem ignaviùs herbas
Extremamque ſequi, aut medio procumbere campo
Paſcentem & feræ ſolam decedere nocti,
Continuò culpam ferro compeſce, priùſquam
Dira per incaûtum ſerpant contagia vulgus.

C'eſt immédiatement après que Virgile commence le tableau de cette maladie épizootique qui fit périr tant de beſtiaux, ſur les Alpes Juliennes, ſur les bords du Timave, dans la Baviere, &c.

Hîc quondam morbo cœli miſeranda coorta eſt
Tempeſtas, totoque autumni incanduit æſtu,
Et genus omne neci pecudum dedit, omne ferarum
Corrupitque lacus, infecit pabula tabo.

Celle-ci fut générale, comme on voit, dans les lieux qu'il indique : on conçoit avec quelle facilité ces maladies peuvent le devenir, ſi on fait attention à celle que les bêtes malades ont d'infecter les pâturages de leur haleine, de leur bave, ou de quelque humeur ſemblable ſortie

An. av. J. C. de leur corps. Rien n'échappa au fléau regnant, ſuivant le Poëte, pas même les poiſſons. On ne ſçauroit fixer l'époque de cette mortalité par les termes indéfinis dont ſe ſert Virgile, *Hîc quondàm, & poſt tantò videat* : ce qui ſuppoſe quelques générations avant le regne d'Auguſte ſous lequel il vivoit. On ne ſeroit peut-être pas plus heureux, ſi on vouloit en découvrir la vraie cauſe. Il paroît que celle qu'il fait dépendre des chaleurs étouffantes d'automne eſt la plus naturelle, & que l'infection des eaux, celle des pâturages, ainſi que la communication la rendirent générale.

En parcourant ſes effets ſur les beſtiaux, on voit que Virgile a voulu déſigner les différentes maladies de chaque eſpece, quoique *l'ignis ſacer* en fût la principale : ſoit que le virus qui le conſtitue ſoit en effet capable de prendre différentes formes à raiſon des eſpeces qu'il attaque, ou du ſiége qu'il occupe ; ſoit que cette peinture ait été un bel effet de l'art dans Virgile, qui pour varier les objets d'un tableau & les rendre plus agréables, donne à chaque eſpece la maladie la plus analogue à ſon caractere, à ſon humeur, à ſa maniere d'être & de ſentir ; en marque toutes les nuances, tous les

traits ſur différents ſujets, ſans jamais ſortir de la nature. Quoi qu'il en ſoit, on diſtingue ici les maladies les plus familieres à chaque eſpece, telles que la péripneumonie des bœufs, la fiévre ardente & peſtilentielle accompagnée d'un vertige fougueux dans les chevaux, la rage dans les chiens, la toux & l'angine qui ſuffoque les pourceaux, &c. An. av. J. C.

On voit d'abord les effets de la maladie en général ; & pour en relever la deſcription, le Poëte fait mourir les bêtes d'une maniere extraordinaire.

Nec via mortis erat ſimplex, ſed ubi ignea vis
Omnibus acta ſitis miſeros adduxerat artus
Rursùs abundabat fluidus liquor, omniaque in ſe
Oſſa minutatìm morbo collapſa trahebat.

Tel étoit à peu près l'effet de la maladie, qui après avoir produit une ardeur extrême dans l'intérieur, & abſorbé la plus grande partie des liquides, conſumoit peu à peu toutes les parties; ſuite inévitable d'une violente inflammation interne. Après quelques traits étrangers à la maladie, Virgile parcourt celles qui ſont les plus ordinaires à chaque eſpece.

Hinc canibus blandis rabies venit & quatit ægros
Tuſſis anhela ſues & faucibus angit obeſis.

An. av. J.C. Celle du cheval s'annonce par l'abattement des forces &du courage, un dégoût univerſel : il porte les oreilles baſſes, frappe la terre. Avant de mourir, ſa peau eſt ſéche, dure, il a des ſueurs froides & inégales.

Incertus ibidem
Sudor, & ille quidem moriturus frigidus : aret
Pellis & ad tactum tractanti dura reſiſtit.

Voilà les ſymptômes qu'on obſerve d'abord ſur lui, mais lorſque la maladie fait des progrès, ſes yeux s'enflamment, il ſe plaint, gémit, pouſſe comme des ſoupirs, le hocquet ſurvient, le ſang lui ſort par les naſeaux ; ſa langue eſt ſeche, aride, ainſi que ſa bouche ; il touche au dernier période.

Sin in proceſſu cœpit crudeſcere morbus
Tùm verò ardentes oculi, atque attractus ab alto
Spiritus, interdùm gemitu gravis, imaque longo
Ilia ſingultu tendunt : it naribus ater
Sanguis & obſeſſas fauces premit aſpera lingua.

Le vin fit du bien à quelques-uns, d'autres entrerent en fureur, après en avoir pris, & ſe déchiroient les membres avec leurs dents. Il n'eſt pas étonnant que le cheval, qui eſt un animal vif, fougueux, ſenſible, ſoit affecté plus

vivement que les autres : & qu'il ſoit auſſi plus ſenſible à l'action d'une liqueur ſpiritueuſe telle que le vin. La violence des ſymptômes dans les maladies, eſt toujours proportionnée au dégré de ſenſibilité du ſujet, & du ſiége qu'elles occupent. Ainſi, dans le cheval tout doit être extrême, ſurtout lorſque la tête, l'origine des nerfs, ou le diaphragme, ſiéges ordinaires des plus vives ſenſations, ſe trouvent pris : & ſi le vin parut faire du bien à quelques-uns, comme Virgile le dit, on ne peut l'attribuer qu'à ſa vertu antiſeptique ; mais cette liqueur ne ſçauroit convenir dans une fiévre ardente telle que celle-ci, qui ſe termine ſouvent par une phréneſie mortelle (*a*). An. av. J. C.

L'Auteur décrit enſuite la maladie des bœufs,

(*a*) On doit obſerver à l'occaſion de l'uſage du vin dans les maladies peſtilentielles, fomentées pour l'ordinaire par une inflammation interne, que cette liqueur réuſſit rarement dans ces cas. Tous les Auteurs qui ont fait mention de la maladie pourpreuſe peſtilentielle de Hongrie, *Lues Hungarica*, obſervée en 1566, ont fait remarquer que tous les malades qui étoient adonnés au vin, ou qui en prirent dans leur maladie, en moururent, & qu'aucun de ceux qu'on ſauva, n'en avoit pris. *Voy. Rulandus*, *Jordanus*, *Libavius*, &c

An. av. J. C. qui parut ſous la forme d'une hémophtiſie, ou plutôt d'une péripneumonie maligne.

Ecce autem duro fumans ſub vomere taurus
Concidit & miſtum ſpumis vomit ore cruorem.

L'émophtiſie eſt manifeſte ici : & quoique le Poëte emploie un verbe qui exprime l'action de vomir, il n'eſt pas moins vrai que c'étoit un ſang expectoré, par la raiſon que les animaux qui ruminent, ne vomiſſent pas, & qu'un ſang écumeux vient toujours de la poitrine. *Qui ſpumantem ſanguinem ſputo rejiciunt, iis ex pulmone educitur.* (Hip. aphor. 12. S. v.) Ces animaux ne périſſoient pas ſubitement, mais ils étoient conſumés par une fiévre lente, qui les conduiſoit à la mort.

Ima
Solvuntur latera, atque oculos ſtupor urget inertes
Ad terramque fluit devexo pondere cervix.

Il y a apparence que les poumons dans les bœufs, ſont l'organe le plus délicat ou le plus ſuſceptible d'être affecté : la péripneumonie & la phtyſie pulmonaire, qui en eſt la ſuite, ont été régardées de tout temps, comme leurs maladies les plus familieres & les plus redoutables.

Virgile nous repréſente pluſieurs eſpeces d'animaux

rimaux toutes frappées du fléau regnant : il nomme le loup, le cerf, le daim, la vipere, les oiſeaux, les poiſſons mêmes. Il dit que rien ne réuſſiſſoit ni le changement d'air ou de pâturage ni les remedes les plus vantés. An. av. J. C.

Prætereà nec jam mutari pabula refert
Quæſitæque nocent artes : ceſſere magiſtri
Phyllirides Chiron, Amythaoniuſque Melampus.

Lorſque le Poëte en vient aux bêtes à laine, il fait entendre plus clairement qu'elles furent détruites par *l'ignis ſacer*. La maladie s'annonce chez elles par des cris plaintifs, des bêlements continuels, & elles ne tardent pas à mourir ; on les voit périr à tas : leur foibleſſe naturelle ne peut réſiſter longtems à la violence d'une ſemblable maladie.

Jamque catervatim dat ſtragem, atque aggerat ipſis
In ſtabulis turpi dilapſa cadavera tabo.

Il faut les enterrer avec leur peau. Ni l'eau ; ni le feu, rien n'eſt capable de purifier leur laine. Que ſi quelqu'un a l'imprudence de l'employer à des vêtements, il ne tarde pas à en reſſentir les effets contagieux ; & la partie qui en eſt couverte, après des ſueurs fétides, ſe

An. av. J. C. couvre de puſtules ardentes qui dévorent les chairs & les conſument.

Verùm etiam inviſos ſi quis tentarat amictus,
Ardentes papulæ, atque immundus olentia ſudor
Membra ſequebatur; nec longo deinde moranti
Tempore, contactos artus *ſacer ignis* edebat.

Tel eſt l'effet de cette Maladie, qu'on a appellé le feu ſacré des hommes & des animaux, ſur-tout des brebis, auxquelles elle s'attache le plus ſouvent. Ce qui la conſtitue, comme on a déja dit, eſt une éréſypele ambulante, ardente & maligne, qui dégénére promptement en gangréne : quelquefois elle eſt accompagnée de cloches, comme les charbons peſtilentiels, ou une partie ſur laquelle on vient d'appliquer le feu. Ses effets ſont à peu près les mêmes ; elle produit en même temps, ſur-tout dans les pays chauds, une fiévre ardente & très-aiguë, & elle ne finit jamais par une ſuppuration louable, mais toujours par la gangréne dans la partie qu'elle occupe. De-là vient que toutes les fois qu'elle attaque les hommes ou les animaux, ils ne peuvent racheter leur vie qu'aux dépens de quelque membre ou de quelque partie conſidérable : c'eſt cette éréſypele maligne qui a cauſé ces horribles

mutilations dont parlent les Auteurs, ſur-tout Hippocrate, Thucidide & Lucréce ; qui ont décrit avec beaucoup de ſoin ſes ravages ſur le corps humain : effets bien différents de ceux des autres peſtes, qui ſe manifeſtent par des charbons, des bubons, ou d'autres éruptions, &c. & dans leſquelles on n'a jamais obſervé ces grandes mutilations, ſi ordinaires à celle-ci. C'eſt elle qui a produit ſur les hommes & les animaux ce qu'on a appellé *feu ſacré*, *feu S. Antoine*, *mal des ardents*, *&c.* Il paroît néanmoins que dans les pays ſeptentrionaux, elle a moins de force & eſt moins meurtriere que dans les climats plus chauds ; à moins qu'on ne diſtingue le feu S. Antoine des brebis, qui paroît être une eſpece de charbon, du feu ſacré ; car, dans le premier cas, il n'eſt pas rare de voir, ſur-tout dans le Nord, un troupeau entier de moutons échapper à ſes ravages, mais jamais ſans la perte de quelque partie, comme le remarque M. Haſtfer. Ce feu S. Antoine ſe manifeſte par un bouton douloureux, enflammé, qu'on apperçoit dans les endroits dépourvus de laine, comme dans ceux qui en ſont garnis, & qui dégénére bientôt en gangréne, en détruiſant entiérement la partie qu'il attaque An. av. J. C.

An. av. J. C. Columelle donne une idée assez juste du feu sacré, observé chez les Anciens; lorsqu'il dit: *Est etiam insanabilis ignis sacer, quem pusulam vocant pastores* : » Si on ne l'arrête, ajoute-t-il, à la pre-
» miere Bête, il infecte bientôt tout le troupeau.
» Il n'y a rien qui puisse y remédier, ni le fer, ni
» les médicamens. Le mal s'irrite au moindre
» contact, & il n'y a que le lait de chévre qui
» puisse un peu appaiser son ardeur. Il cite *Dolus*
» *Mendesius*, qui donne un moyen de le recon-
» noître & d'arrêter ses progrès. Ce moyen con-
» siste à visiter souvent le dos des brebis, & si
» on y apperçoit la moindre rougeur, de tuer
» promptement la Bête & de l'enterrer avec sa
» peau.

Cette Maladie différe à beaucoup d'égards de toutes celles qui pourroient avoir quelque rapport avec elle, telles que le claveau, le charbon, le bubon, les dartres ferines & les autres éréſypeles avec lesquelles celle-ci a été confondue : 1°. Par le danger inévitable de la mort ou de la perte de quelque membre, dont elle est suivie; 2°. Par la difficulté de la traiter & de la guérir dans quelque partie qu'elle soit; 3°. Par son caractere gangreneux qui se manifeste en très-peu de temps par une escarre pro-

fonde qui ſuccéde à une rougeur inflammatoire; An. av. J. C.
4°. Par la deſtruction totale & conſtante de la partie à laquelle elle s'attache.

On n'ignore point que Celſe & Pline ont donné beaucoup d'étendue au mot *ignis ſacer*, & qu'ils en ont peut-être abuſé en l'appliquant indiſtinctement (*a*), l'un, à toutes les dartres ferines & ambulantes, accompagnées d'âcreté & d'ardeur, l'autre (*b*) à toutes les éréſypeles ambulantes, ſoit aiguës, ſoit chroniques, & dont on a diſtingué pluſieurs eſpeces, après lui, telles que le *Zoſter*, le *Zona*, l'*ignis perſicus*, le *Roſa ſaltans*, le *Macula lata*, &c. mais le véritable *ignis ſacer* a des caracteres ſi frappans, qu'il n'eſt pas permis de le confondre avec aucune autre Maladie. Heureuſement celle qu'il forme eſt très-rare.

(*a*) Voy. Celſ. de Igne ſacro, lib. v.
(*b*) Voy. Pline, lib. 26.

DEUXIEME EPOQUE,

Qui s'étend depuis l'Ere Chrétienne juſqu'au commencement du dix-huitieme ſiécle.

An de J. C. LEs ſiécles qu'on va parcourir offrent très-peu de reſſources pour l'hiſtoire des Maladies épizootiques. Ce n'eſt pas que ces ſortes de maux aient été rares, ſur-tout dans le moyen âge; mais les Ecrivains manquoient. Ce n'eſt que dans quelques Chroniques, faites au fond des Cloîtres, ou dans la Vie des Saints, qu'on peut trouver des traces des Maladies de ces temps de ténébres & d'ignorance. Nous les offrirons telles qu'on nous les a laiſſées, mais dépouillées du merveilleux qui les rend infidéles ou ſuſpectes. Les premiers temps de l'Ere Chrétienne ſe reſſentent encore un peu de l'influence des beaux ſiécles.

En parcourant les Ecrits des Auteurs du pre-
40. mier, ſur-tout ceux de Columelle; après la deſcription, que nous avons vu, de *l'ignis ſacer* des brebis, on trouve celle d'une Maladie non moins funeſte, qui eſt la phtiſie pulmonaire des bœufs. *Eſt etiam illa gravis pernicies cum pulmo exul-*

ceratur, inde tuſſis & macies & ad ultimum phtiſis invadit. Ce que Columelle ajoute ici pour la guérir, eſt très-remarquable : il dit qu'on prévient la mort de ces animaux, ſi on leur met un ſéton à l'oreille, en la traverſant d'un morceau de racine de coudrier, & ſi on leur donne en même temps à boire, pendant pluſieurs jours, une chopine de ſuc de poireau mêlé avec la même quantité d'huile d'olive & une livre de vin. S'il eſt vrai que ce ſecours puiſſe remédier à la phtiſie pulmonaire des bœufs ; quel bien ne ſeroit-ce pas pour l'humanité, ſi, en le modifiant, on pouvoit obtenir le même avantage pour l'homme. An de J. C.

Cet Auteur parle d'une tumeur qui vient au palais des bœufs, les empêche de reſpirer librement, & leur fait pouſſer comme des ſoupirs, *ſuſpiriosè laborantes.* Il met cette Maladie au rang des plus dangereuſes & des peſtilentielles. Il recommande d'ouvrir cette tumeur avec le fer ; d'y appliquer le ſuc de quelque plante, tel que celui de *l'Ers* pilé avec du ſel ; & de leur mettre un ſeton aux oreilles, ainſi que de les faire changer d'air ; précautions qu'il n'oublie jamais, mais qu'il recommande expreſſément dans celle-ci. *Suſpiriosè laborantibus auriculæ ferro reſcindendæ, mutandæque regiones ;* 40.

An de J. C. *quod in omnibus morbis ac peſtibus fieri debere cenſemus.*

Cet Auteur reconnoît une eſpece de peſte aux chevaux, ou plutôt aux juments, qui après avoir cauſé une maigreur ſubite, les fait mourir en très-peu de temps. Il eſt utile, alors, de leur injecter tous les jours dans les nazeaux de la ſaumure de poiſſon, qui ſelon lui, leur purge la pituite & les guérit.

Il eſt encore fait mention dans les Ecrits du même Auteur, d'une affection qui appartient aux maux épizootiques, c'eſt le *mentigo* ou *oſtigo* des bergers, qui conſiſte en des ulcéres d'un très-mauvais caractere, qu'on apperçoit aux lévres & dans l'intérieur de la bouche des agneaux & des chevreaux. Cette Maladie, qui reſſemble beaucoup à ce qu'on appelle parmi nous *bouquet* ou *noir muſeau*, n'attaque, ſelon lui, les lévres des jeunes animaux, que lorſqu'on leur a laiſſé brouter l'herbe, encore couverte de roſée. Elle eſt mortelle pour ceux qui tettent encore; *labes mortifera lactentibus.* Il conſeille, pour y remédier, de piler enſemble de l'hyſſope & du ſel, à parties égales, & d'en frotter les parties affectées; de les laver enſuite avec du vinaigre, & d'y mettre un onguent fait de poix liquide & de ſaindoux.

On trouve encore dans ſes écrits la deſ- An. de J. C.
cription de pluſieurs Maladies, qui deviennent générales dans les troupeaux ; telle que la peſte des chevres ; celle que les habitans de la 40.
Campagne appelloient de ſon temps *Coriago*, &c. Il indique auſſi la pulmonie des brebis, qu'il faut traiter, ſelon lui, comme celle des porcs : *Ovem pulmonariam ut ſuem curare convenit*, &c.

La peſte des chevres, *caprarum peſtilentia*, eſt une Maladie meurtriere & formidable, qui détruit les troupeaux en très-peu de temps. Ces animaux, pleins de pétulance, ne maigriſſent pas, ne traînent pas en langueur, comme les autres, quand ils en ſont attaqués : ils tombent tout-à-coup, comme s'ils étoient frappés de la foudre, & ne tardent pas à mourir ; du moment qu'on s'en apperçoit ſur une, on les ſaigne toutes, & on leur fait boire les ſucs des racines de roſeau & d'aubepine avec l'eau de pluie. Si cela ne réuſſit pas, on emploie le fer, on tue les malades.

Le *Coriago* conſiſte dans une adhérence ſi forte de la peau ſur les côtes, qu'il n'eſt pas poſſible de l'en détacher. Columelle en attribue la cauſe aux eaux de pluie, à laquelle les

An de J. C. Bêtes ont été expoſées, au ſortir du travail. Il conſeille, pour y remédier, de les laver pluſieurs fois au ſoleil avec du vin.

Cet Auteur entre dans un grand détail ſur tout ce qui concerne l'économie rurale; ſur les moyens de conſerver les troupeaux. Il donne par-tout d'excellens préceptes, ſoit relativement à la poſition des Fermes, ſoit pour le choix des pâturages, des eaux, &c. parmi leſquelles les dormantes doivent être évitées, ſelon lui, comme une peſte. Après avoir indiqué les remédes particuliers à chaque maladie peſtilentielle; il en indique un général, qui convient à toutes, & qu'il ne faut jamais oublier. Il conſiſte à mettre un ſéton à l'oreille, au milieu d'un rond, qu'il figure par la lettre O, & qu'on forme avec un inſtrument pointu, tel qu'une haleine: on pique avec cet inſtrument juſqu'à ce que le ſang vienne, en formant le rond, au milieu duquel on inſére en travers un morceau de racine d'hellebore, *conſiligo* (*a*). Au moyen de cette ouverture, qu'on entretient quelquefois juſqu'à ce que le rond ſoit tombé, on donne iſſue aux mauvais levains des Maladies. C'eſt de cette

(*a*) Helleborus albus flore ſubviridi. C. B. Pin.

opération qu'il parle, lorſqu'il dit *auriculæ reſcindendæ*. C'eſt, ſelon lui, le plus puiſſant ſecours qu'on connoiſſe dans toutes les Maladies peſtilentielles. L'expérience a confirmé, depuis, l'efficacité de ces ſortes de ſétons. An de J. C.

L'Hiſtoire Romaine offre pluſieurs exemples de Maladies épizootiques, qui ont regné depuis l'Ere chrétienne en différens temps, & dont la plupart ſe ſont communiquées aux hommes. Tacite (*a*), Suétone (*b*), Hérodien (*c*), font mention de deux, qui furent dans ce cas ; l'une qu'on obſerva dans le territoire de Rome, à la ſuite d'un ouragan affreux, qui fit beaucoup de dégât dans la Campagne, ſous le regne de *Néron* ; & l'autre ſous l'Empereur *Commode*. 60. 190.

L'Art Vétérinaire, & ſur-tout la partie hippiatrique, étoit encore informe dans le quatrieme ſiécle, lorſqu'*Abſyrthus* ou *Apſyrthus*, ſoldat de Nicomédie, qui ſervoit dans les troupes de 330.

(*a*) Tacit. Ann. lib. xvj. *Omne mortalium genus vis peſtilentiæ depopulabatur, nulla cœli intemperie quæ occurreret oculis.*

(*b*) Sueton. in Nero. Claud. Cæſ.

(*c*) Herod. Hiſt. lib. 1.

An de J. C. l'Empereur Conſtantin, s'acquit une grande réputation pour les maladies des chevaux. Il nous reſte de cet Auteur Grec, deux Livres ſur la Médecine vétérinaire, qui renferment ce que les Auteurs Grecs & Latins avoient dit de mieux ſur cet objet; parmi ces Grecs on doit diſtinguer Hiérocles, Théomneſtus, Pélagonius, Anatolius, Tibere, Eumelus, Archideme, un Hippocrate de nom ou de ſurnom, Œmilius, Hiſpanus, &c. Le Livre d'*Abſyrthus*, (imprimé à Bâle en 1537) a cet avantage qu'il nous fait connoître les maladies qui regnoient alors le plus fréquemment parmi les animaux. On y trouve une courte deſcription du *Malis* ou *Maleos* des Grecs, dont les Auteurs diſtinguoient deux eſpeces, le ſec & l'humide; qui formoient les deux maladies les plus redoutables des chevaux. L'humide toujours accompagné d'un écoulement de morve, l'autre où il n'y en avoit point. On y voit encore la deſcription de l'*elephantiaſis* des chevaux; l'*ignis ſacer* des mêmes animaux; leur *fiévre peſtilentielle*, proprement dite, &c. Il ſeroit difficile & même hors de ſujet de détailler toutes ces maladies; il nous ſuffit de les indiquer, & lorſqu'il ſera queſtion de *Vegetius Renatus*, le pre-

mier Maître de l'Art Vétérinaire, & qui ferma la porte de cette Science jusqu'à notre siécle, nous donnerons un extrait succinct des connoissances qu'il a laissées sur les maux épizootiques. An de J. C.

L'année 376 de l'Ere Chrétienne fut remarquable en Europe par une Maladie épizootique, qui ravagea presque tous les troupeaux de bœufs, dans cette contrée. Le Cardinal Baronius en fait mention dans ses annales, & la rapporte à l'an 376. On ne vit d'autre ressource contre ce fléau, disent les Ecrivains du temps, qu'un fer représentant le signe de la Croix, qu'on appliqua tout rouge sur le front de ces animaux. Par ce moyen seul, dit-on, on vint à bout d'en guérir une partie & d'en préserver l'autre. A ne considérer cette application du feu que comme un effet physique, on ne peut révoquer en doute, qu'une ouverture faite à la peau, au moyen du cautére actuel, ne puisse produire un bien dans une maladie pestilentielle : & cette seule raison, fondée sur de bons principes, est bien capable de justifier le cri général qu'on entendit alors en faveur de ce secours. 376.

Nous avons sur cette maladie un Poëme en forme d'Eglogue, d'un Poëte Chrétien, *Cæcilius Sévére*, qui introduit trois bergers, Ægon,

An de J. C. Bubule, & Tytire, déplorant tour-à-tour leur malheur ; on voit de quel genre étoit la maladie. On va rapporter les principaux traits qui la caractériſent.

On y voit d'abord qu'elle parut du côté de la Hongrie, d'où elle ſe répandit par communication dans l'Eſclavonie, la Flandre, la Picardie, & de-là dans les autres Provinces de France, &c.

Hæc jam dira lues ſerpere dicitur
Pridèm Pannonios, Illyricos quoque
Et Belgas pariter ſtravit & impio
Curſu nos quoque nunc petit.

Il n'y avoit aucun ſigne avant-coureur qui l'annonçât ; elle faiſoit périr les animaux, preſque auſſi-tôt qu'elle les attaquoit.

Tanti nulla metûs prævia ſigna ſunt,
Sed quod corripit id morbus & opprimit,
Nec languere ſinit, nec patitur moras
Sic mors ante luem venit....
Lævus bos ſubitò labitur impetu
Tunc longis quatiens ilia pulſibus
Victum depoſuit caput....
Hic fontis renuens, graminis immemor
Errat ſucciduo bucula poplite,
370. Nec longum refugit ſed graviter ruit
Letis compede claudicans....
Inflantur tumidis corpora ventribus

Albent lividulis lumina nubibus — An de J. C.
Tenſo crura rigent pede....
Mater mugitus iterans ac miſerè gemens
Lapſa eſt & voluit mori ;
Tunc tanquam metuens ne ſitis aridas
Fauces opprimeret, ſic quoque dùm jacet....

Bubul.

Dic age Tytire,
Quis te ſubripuit cladibus hic Deus,
Ut peſtis pecudum quæ populata ſit
Vicinos, tibi nulla ſit ?....

Tytir.

Signum quod perhibent eſſe crucis Dei
Hoc ſignum mediis frontibus additum
Cunctarum pecudum certa ſalus fuit.

(*Cæcilii Severi Carmen.*)

On voit, par cette deſcription, qui paroît fidéle, que cette maladie étoit accompagnée des ſymptômes les plus graves, de ceux qui caractériſent les peſtilentielles les plus fortes. Un dégoût univerſel, l'abattement ſubit, le vertige, des tenſions ſpaſmodiques dans les membres ; un gonflement douloureux dans le bas-ventre ; les nerfs violemment affectés à leur origine, & à leurs diſtributions, une mort prompte ; tout annonce la préſence d'un ferment peſtilentiel, qui irrite les ſolides, infecte, déprave les ſucs,

Ande J. C. porte ſon action ſur le fluide nerveux, & le déſordre dans toute l'économie animale, d'où réſulte enfin la putréfaction générale des humeurs, manifeſtée ici par le gonflement du bas-ventre, qui, dans un cas ſemblable, dépend preſque toujours d'une fermentation putride qui dégage l'air.

Elle prit ſon origine dans la Hongrie. En parcourant cette Hiſtoire & les cauſes particulieres qui agiſſent dans certains climats, on aura lieu de ſe convaincre que celles de Hongrie ſont très-puiſſantes, & que les peſtes les plus redou-
370. tables des bœufs ſont preſque toutes ſorties de cette contrée. Une maladie de cette nature, une fois née, ſe répand bientôt dans tous les pays. Il y a long-temps qu'on a dit de quelle maniere cela arrivoit parmi le Bétail. *Namque inficiunt bibendo fontes, paſcendo herbas, ſtabulo præſepia.* (*Veget. Ren.*)

Ce qu'il y eut de particulier dans cette peſte, c'eſt que les vaches qui donnoient du lait, ne mouroient pas ſi-tôt que leurs veaux : obſervation remarquable faite pluſieurs fois, depuis, ſurtout par *Lanciſi*, dans une maladie ſemblable ; qui prouve, ou que la nature a des reſſources qui nous ſont inconnues pour garantir

les

les nourrices, en général jusqu'à un certain point, dans les maladies, ou que le lait qui devoit se filtrer dans les mammelles reste en partie dans la masse des humeurs & leur sert de correctif contre l'impression du virus qui tend à les dépraver ; ou enfin que le pis de ces animaux continuellement irrité par le veau, fait alors l'office d'un émonctoire avantageux pour les meres, mais très-dangereux pour les nourrissons. Dans cette hypothèse, cela confirme qu'une évacuation quelconque, faite du côté de la peau, est toujours avantageuse dans ces sortes de cas. Quant au moyen qu'on mit en usage pour garantir les bestiaux, on doit l'entendre : *inustiones & setacea plerisque profuerunt.* Aa de J. C.

Il y eut dans le quatrieme siécle, une noble émulation, dans l'empire d'Orient, dont le but étoit la conservation des animaux, & la perfection de l'art vétérinaire. Elle étoit favorisée par l'Empereur Constantin, à qui plusieurs Ecrivains, de ce genre, dédierent leurs écrits. *Vegetius Renatus*, ou Vegece, Comte de Constantinople, connu avantageusement par ses institutions militaires, qui vivoit sous l'Empereur Valentinien, ne jugea pas un ouvrage sur l'art vétérinaire indigne de lui. Il le composa, comme il nous l'ap- 380.

An de J. C. prend lui-même, tant à la ſollicitation de ſes amis, qu'à cauſe des maladies peſtilentielles, qui regnoient fréquemment alors parmi les animaux, & contre leſquelles on cherchoit des ſecours. Il nous reſte de lui ſon Traité de *Mulomedecina*, ſeu *de veterinariâ arte*, qui eſt ce que nous avons reçu de plus complet ſur cet objet, de l'antiquité. Cet Auteur cite ſouvent les Œuvres de Chiron, d'Abſyrthus & de Columelle, dans leſquelles il puiſa ſa doctrine. Son latin eſt clair, ſa marche méthodique, ſes préceptes ſages. On lui reproche d'avoir copié Columelle en pluſieurs endroits. Voici un précis de ſa diviſion des maladies peſtilentielles, qui méritent proprement le nom d'épizootiques.

D'abord il comprend ſous le nom générique d'*Achanum*, *Malis*, *ou Malleus*, qui ſelon lui ſignifie mal grave, toutes les maladies qui portent un caractere d'épidémie, de peſte ou de contagion, & qu'on pourroit appeller avec lui, Maladies *Malleatiques*. Ce mot formé de celui des Grecs *Malis* ou *Maleos*, lui ſervoit donc à déſigner toutes les fiévres contagieuſes & épizootiques, mais, plus particulierement ce que les autres Auteurs appellent la *fiévre*, ou bien la *maladie peſtilentielle* des animaux.

Elle a lieu, ſelon lui, toutes les fois que l'animal eſt triſte, abattu, que le poil change de couleur, ſurtout ſi c'eſt un bœuf, qu'il bat des flancs, a la reſpiration gênée ou précipitée, les oreilles froides, la tête baſſe, les yeux fixes & étonnés, & qu'il ceſſe de manger ou de ruminer, avec un amaigriſſement ſenſible. Il eſt très-difficile, dit-il, de la diſtinguer dans ſes commencements, de la fiévre ſimple; mais c'eſt agir prudemment que ſequeſtrer l'animal, de peur qu'il ne communique ſa maladie à d'autres; & ſi au bout de quelques jours on s'apperçoit que ce n'eſt qu'une fiévre ordinaire, on la traite en conſéquence. An. de J. C.

Le même nom de *Malleus* a été employé par Vegece pour ſept ou huit eſpeces de maladies *malléatiques*, ou peſtes toutes contagieuſes; *l'humide*, la *ſeche*, la *ſouſcutanée*, *l'articulaire*, *l'éléphantiatique*, la *ſurrenale*, la *farcineuſe*, & *la manie*. *Malleus humidus*, *aridus*, *ſubtercutaneus*, *articularis*, *elephantiaſis*, *ſubrenalis*, *farciminoſus* & *mania*.

La premiere, le *Malis* par excellence, *Malleus humidus*, *profluvium atticum*, ſe manifeſte principalement, ſelon lui par un écoulement morveux, ou flux de mucoſité épaiſſe, gluante,

An. de J. C. de mauvaiſe odeur, de couleur pâle, qui ſort des nazeaux. Alors l'animal a la tête priſe, les yeux larmoyants ; la poitrine ſiffle ; il maigrit, ſon poil eſt affreux, il a l'aſpect horrible : quelquefois il coule un peu de ſang mêlé avec cette mucoſité ; d'autres fois, elle prend une couleur de ſafran, & dans ce cas, l'animal ne tarde pas à mourir.

La ſeconde eſpece, ou la ſeche, *aridus morbus, ſuſpirium, le ſoupir* ; il ſe manifeſte par les ſignes ſuivants : l'animal pouſſe comme des ſoupirs avec peine ; il ne coule aucune humeur des nazeaux, il les a ſecs & ouverts ; ſes flancs ſe retirent, l'épine du dos ſe contracte & ſe roidit ; les teſticules, repliés ſur eux-mêmes, ſont à peine apparents ; l'appétit ceſſe ; il a une ſoif inextinguible, les yeux fixes, & regarde obliquement ; il a de la peine à ſe mouvoir, à ſe coucher ; cette maladie eſt regardée comme incurable, ſi dès le commencement, on n'apporte un prompt ſecours.

La troiſieme eſpece, *morbus ſubtercutaneus, ſcabies ſubtercutanea*, conſiſte en des ulceres ou excoriations, répandus en diverſes parties du corps, ſemblables à une gale écorchée. Il en ſuinte une humeur âcre, de couleur verte, qui

cauſe une forte démangeaiſon ; l'animal ſe frotte continuellement contre les arbres, les murs, &c. Elle eſt très-contagieuſe ; quelques Auteurs l'appellent la *gale ſouſcutanée.* An. de J. C.

La quatrieme eſpece eſt la maladie articulaire, *Morbus articularis*, elle s'attache ſurtout aux pieds ; la peau ſe colle ſur les os ; elle eſt dure au toucher ; l'épine du dos ſe roidit ; le poil eſt heriſſé ; le corps ſe contracte, ſe recourbe & s'extenue de maigreur. Elle augmente de jour en jour & eſt très-difficile à combattre.

La cinquieme eſt la *farcineuſe*, *morbus ſeu malleus farciminoſus.* Dans celle-ci, pluſieurs parties du corps, ſurtout les poſtérieures, ſe couvrent de grains ou tubercules, ramaſſés enſemble. Il s'en forme ſurtout au coxis, aux parties de la génération, aux côtes, aux articulations : ces tubercules diſparoiſſent dans certaines parties pour renaître dans d'autres ; l'animal maigrit ſenſiblement, quoiqu'il boive & mange, comme à l'ordinaire. Il paroit d'ailleurs content comme les autres ; les ſaignées ne font aucun bien dans cette eſpece.

La ſixieme eſpece eſt la maladie ſourenale, *morbus ſubrenalis* ; dans celle-ci, l'animal, comme s'il étoit pris des reins, a toute la

An. de J. C. partie poſtérieure affectée au point de ne pouvoir la mouvoir : ce qui eſt toujours un ſymptôme mortel. Il touſſe avec peine, il a l'aſpect horrible, la peau dure, l'épine du dos roide ; il perd le goût pour tout ; il maigrit à vue d'œil ; & ſi on n'apporte un prompt ſecours, l'animal ſuccombe. Le mal commence toujours par les lombes.

La ſeptieme eſpece eſt la maladie éléphantiatique, *morbus elephantiaſis*. La lépre des animaux. Dans celle-ci, la peau eſt rude & dure au au toucher. Il y a une ardeur brûlante par tout le corps, ſurtout ſur le dos. Il ſe forme de larges écailles, ſemblables à des écorces d'arbres. Les nazeaux, les pieds, la tête ſont couverts de grains ou petites puſtules. Des ozenes fréquentes accompagnent cette maladie.

Outre ces ſept eſpeces dont la plûpart ſont chroniques, d'autres aiguës ; il met encore dans la même claſſe la peſte maniaque. Dans celle-ci, la tête eſt priſe principalement & ſemble ſe troubler. Les animaux alors ne voient ni n'entendent plus comme à l'ordinaire : c'eſt une maladie des plus formidables ; ceux qui en ſont atteints, meurent avant de maigrir.

Tel eſt le tableau de la diviſion que nous a

laiſſé Vegece des maladies les plus à craindre, & qui appartiennent en quelque ſorte, à la claſſe des épizootiques, par la facilité qu'elles ont de devenir générales dans les troupeaux. On peut reprocher à cet Auteur de n'avoir pas diſtingué les chroniques des aiguës dans ſa diviſion ; de n'avoir pas parlé de la fiévre dont la nature caracteriſe ſurtout les eſpeces de peſtes. Malgré ces défauts, on y reconnoît la fiévre peſtilentielle des animaux, une gale maligne ; le ſoupir ; la goutte ; le farcin ; la morve ; la lépre des animaux ; une paraplegie, une maladie comateuſe ou le ſubeth des Arabes, &c. An. de J. C.

Parmi les différentes cauſes que cet Auteur aſſigne à ces maladies, telles que les courſes dans les grandes chaleurs, la co-habitation des bœufs avec les cochons, les poules, la chaleur des étables, &c. il en eſt une que pluſieurs Auteurs ont répétée & qui auroit beſoin d'être conſtatée. Vegece dit poſitivement, que ſi un bœuf a mangé malheureuſement de la fiente de porc, il eſt bien-tôt attaqué d'une maladie qui ſe communique aux autres beſtiaux ; qu'il faut le traiter comme un animal peſtiferé, lui interdire toute communication avec les autres ; traiter comme ſuſpects ou menacés de la même maladie tous

An. de J. C. ceux qu'on ſoupçonne l'avoir touché ou approché ; abandonner leur réſervoir, leur pâturage pour un temps, & en cas de mort, les enterrer dans des foſſes profondes.

On eſt encore ſi peu inſtruit des véritables cauſes des maladies peſtilentielles ; leurs ſources ſont ſi incertaines, qu'il n'y a que des expériences répétées, qui puiſſent jetter quelque jour ſur une matiere auſſi obſcure.

Quant aux ſecours & aux précautions à prendre dans toutes ces maladies, qui ſont contagieuſes, cet Auteur recommande les mêmes que ceux de Columelle, les fetons, les cautères actuels ; il inſiſte plus que lui ſur le danger de la co-habitation dans tous ces maux, dans les mêmes écuries : recommande de les faire changer d'air, de pâturage : *ne contagione ſuâ omnibus periculum generet & negligentia Domini, ſicut ſolet à ſtultis fieri, divinæ imputentur offenſæ* (*a*).

Il recommande beaucoup pour le traitement, la racine de l'épine jaune (*), ſoit en breuvage, ſoit

(*a*) Vegetius Renatus, lib. III. cap. 1. §. 1.

(*) Scolymus Chryſanthemos G. B. P. Scolymus Hiſpanicus. Lin. Sp. Plant. Eryngium Luteum Monſp.

en bols, les parfums faits avec le soufre, l'origan, la coriandre, &c. An. de J. C.

Si on parcourt les écrits du moyen âge, on trouve beaucoup d'exemples de mortalité parmi les bestiaux. Il y en a un dans la chronique de Marius, Evêque d'Avranches, rapporté à l'an 570, qui fit périr presque toutes les bêtes à cornes, en France & en Italie. (*Hoc anno animalia bubula in iisdem locis, maximè interierunt*) (*a*). 570.

Parmi le grand nombre de miracles, que Gregoire de Tours attribue aux cendres de Saint-Martin, il y en a un, arrivé l'an 581, qui prouve qu'il y eut cette année, en Touraine, une maladie épizootique sur les bestiaux. Elle fut chassée, dit notre Auteur, au moyen d'une cérémonie qu'on fit sur eux, qui fut de les frotter avec l'huile & l'eau des lampes de l'Eglise Saint-Martin, & de leur en faire avaler avec une corne. Ces huiles peuvent avoir produit un changement heureux dans le corps de ces animaux. L'huile extérieurement détend, lubréfie, adoucit, calme les douleurs, ramollit les tumeurs, les dispose à la suppuration: intérieure- 581.

(*a*) Voy. Marii Epis. Chron. an. 570.

An de J. C. ment, elle adoucit, détend, lâche le ventre, corrige l'âcreté d'un virus qui agace les tuniques des inteſtins, & qui peut ſe rencontrer dans les premieres voyes. D'ailleurs l'uſage de l'huile, le marc ſurtout a été recommandé de tout temps pour les maladies contagieuſes du bétail. Caton (*a*), Virgile, &c. recommandent d'en répandre dans les pâturages : on l'emploie encore aujourd'hui avec beaucoup de ſuccès extérieurement, dans la gale des brebis. Ainſi cette guériſon peut bien avoir eu lieu, ſurtout, ſi c'étoit une gale épidémique, comme il y a lieu de le préſumer, & par le traitement, & par la circonſtance où elle parut, c'eſt-à-dire, à la ſuite d'une ſéchereſſe génerale dans la Touraine (*b*).

581. Suivant cet Auteur, il y eut, à peu près, dans le même temps, une maladie épizootique, parmi les chevaux, dans le pays Bourdelois ; & la mortalité ne ceſſa à *Marciac*, que lorſqu'on eut fait des vœux à Saint Martin, & qu'on eut appliqué ſur le front des chevaux une clef rougie au feu. S'il faut ajouter foi à ſon rapport, tous les malades furent guéris, les ſains préſervés

(*a*) M. Porcius Cato, de re ruſticâ.

(*b*) Greg. Tur. de Mirac. S. Mart. lib. III. cap. 18.

de la contagion. On peut appliquer ici ce que nous avons dit ailleurs de l'effet du fer rouge, appliqué ſur la peau dans la maladie des bœufs. An de J. C.

Gregoire de Tours parle encore d'une autre maladie épizootique qui regna dans les Gaules en 592, & qui n'épargna aucune créature. Tous les troupeaux en étoient frappés ; les bêtes fauves mêmes mouroient dans les bois, les hommes dans les villes & les campagnes. La maladie ne conſiſtoit dans ces derniers qu'en un mal de tête bientôt ſuivi de la mort. Cette maladie fut obſervée, à la ſuite d'une grande ſéchereſſe, dont la Touraine ſurtout (*a*). Quoiqu'il ne ſoit permis de former aucune conjecture juſte ſur la cauſe de cette maladie, dont il y a très-peu d'exemples dans l'hiſtoire, on eſt porté à croire que l'ouverture des cadavres auroit beaucoup éclairé. Il y a un exemple, qu'on rapportera bientôt, qui le prouve. 592.

On a remarqué ſouvent que les grands mouvements ſur le globe terreſtre, ſoit de la part des hommes, ſoit de la part de l'atmoſphere ou du globe même, étoient très-propres à produire des maladies épidémiques & épizoo-

(*a*) Voy. Greg. Tur. Francor. Hiſtor. lib. XI.

An de J. C. tiques. Jamais les hommes ne ſe ſont deplacés impunément : ils ont toujours éprouvé quelque effet du changement des climats ; cela arrive, ſurtout, lorſqu'ils ſont en troupe : les maladies paroiſſent inſéparables des grands attroupemens & des émigrations. Ou l'on apporte dans d'autres pays des principes de maladies, qui y prennent un nouveau degré de force ; ou l'on en rapporte d'autres, toujours plus cuiſants que ceux auxquels on étoit déja accoutumé. Les ſecouſſes de l'atmoſphere, produites par les ouragans, les grandes commotions ſur la ſurface du globe, les débordemens de rivieres, les tremblements de terre, ſont autant de cauſes puiſſantes qui peuvent agir ſur l'économie animale, & produire des maladies. C'eſt dans deux circonſtances ſemblables, après des guerres meurtrieres & un tremblement de terre, arrivé l'an
801. 801, qu'on obſerva ſur les hommes & les animaux des maladies peſtilentielles, qui en firent périr un très-grand nombre, ſurtout, dans les terres de Charlemagne, immédiatement après le couronnement de cet Empereur à Rome. Le bruit ſe répandit alors, que Grimoald, Duc de Benevent, envoyoit des hommes avec des poudres, diſoit-on, enchantées, qu'ils répandoient dans

les pâturages & ſur le bétail. En dépouillant ce récit de tout ce qu'il peut avoir de merveilleux & s'en tenant au ſeul effet phyſique, il y a beaucoup d'exemples qui prouvent qu'on peut ſemer ainſi des maladies peſtilentielles. L'hiſtoire en offre malheureuſement une infinité de ſemblables. On a puni en Allemagne, en France, à Toulouſe ſurtout, des ſcélerats pour ce crime. Ainſi le bruit qui ſe répandit alors, n'étoit peut-être pas deſtitué de vraiſemblance, & Baluze (*a*) dans ſes notes, ne paroît pas éloigné de le croire, puiſqu'il dit que les coupables convinrent du fait dans les tourmens, & furent punis de mort. On devroit ſans doute enſevelir ces faits dans l'oubli, mais la vérité doit être connue, ſoit pour venir au ſecours de tous les êtres vivants, ſoit pour connoître le crime. On peut mettre tout moyen ſemblable, ſoit accidentel, ſoit déterminé, au rang des cauſes propres à repandre ou à perpétuer les maladies peſtilentielles. An. de J. C.

Les Annales de *Fuldes*, celles de *Metz* & d'*Eginard*; une *Chronique Saxone*, qui contient les faits les plus remarqnables arrivés en Europe, ſurtout en Angleterre, depuis le commencement 810.

(*a*) Voy. Annal. de Franc. an. 801.

An. de J. C. de l'Ere Chrétienne juſqu'au milieu du douzieme ſiecle ; les Annales de *Baronius*, celles de France, de *Verdun* ; les Chroniques de *Saint-Denis* ; celles de *Saint-Florent*, de *Saint-Maxence*, de *Michel-Saxo*, les Bollandiſtes, &c. tous ces monuments qui contiennent les faits du moyen âge, ſont remplis d'exemples de maladies épizootiques, obſervées en France, en Allemagne, en Angleterre, &c. Mais ils n'offrent aucun détail, rien d'intéreſſant ou de remarquable, ſi ce n'eſt les circonſtances, dans leſquelles elles ont paru. On ne finiroit pas, ſi on vouloit les recueillir ; il ſuffit de les indiquer à leur époque. Nous n'en prendrons que les traits, capables de jetter quelque lumiere ſur l'hiſtoire de ces maladies.

Dans l'intervalle, compris entre les années 816 & 1316, intervalle de ténebres, d'horreurs & de calamités de toutes eſpeces ; l'hiſtoire fait mention clairement de vingt maladies épizootiques, plus ou moins meurtrieres, toutes mémorables, qui ont exercé leurs ravages en France, en Allemagne, en Italie ou en Angleterre.

Sur ces vingt, il y en a *quatre*, qui ont dû viſiblement leur naiſſance, ſuivant les auteurs, aux intempéries trop humides de l'air, à des pluyes

fréquentes, ou à des débordements d'eau con- An. de J. C.
ſidérables : *une*, qui fut la ſuite d'une ſéchereſſe générale & de chaleurs brûlantes : *une* autre attribuée à une éclipſe de ſoleil ; *une* à un hyver des plus rudes ; *une* autre à une comete, qui parut vingt-un jours ſur l'horiſon, & enfin douze autres, dont on n'a point indiqué de cauſe.

Des *quatre*, qui ont dû naiſſance à un excès d'humidité & à ſes ſuites, la premiere fut obſervée en France l'an 820 (*a*), à la ſuite de 820.
longues pluyes, ſur les hommes & ſur les beſtiaux en même temps ; la ſeconde, qui fut également meurtriere & commune aux hommes & aux animaux, parut du côté de la Lorraine, en 889 (*b*) : la troiſieme ſur les chevaux de l'armée 889.
d'Arnoul en 896 (*c*), à ſon retour d'Italie, au 896.
paſſage des Alpes : & la quatrieme, qui fut générale ſur les hommes & le bétail, en Angleterre, en 1125 (*d*).

Celle, qui fut la ſuite d'une ſéchereſſe & de

(*a*) Voy. Chronic. Saxonic. an. 820.

(*b*) V. Herman, Chronic. 889.

(*c*) V. Annal. Fuld. 896.

(*d*) V. Chronic. Saxonic. ſeu Annal. Angliæ, ann. 1125.

An. de J. C. chaleurs brûlantes dont on n'avoit pas eu d'exemple précédemment, fut générale en Europe, ſurtout, en Allemagne, où elle détruiſit les troupeaux de bœufs, de brebis, de cochons, &c. les chaleurs durerent ſix mois, & la maladie
994. parut en Novembre l'an 994 (*e*).

Celle qui fut attribuée à une cométe, attaqua principalement les troupeaux de bœufs, en
943. France, l'an 943, & les fit preſque tous périr (*f*).

Celle, qu'on attribua à une éclipſe de ſoleil, fut générale en Allemagne ſur les hommes &
989. les animaux, en 989 (*g*).

Celle, qui parut à la ſuite d'un hyver très-
887. rude, ſe fit ſentir en France, l'an 887 & ravagea preſque tous les troupeaux de bœufs & de brebis (*h*).

Des douze reſtantes, & dont les Auteurs n'ont point indiqué de cauſe ; la premiere fut obſervée en France parmi les bœufs & les *Bêtes*

(*e*) V. Chronic. Saxonic. an. 994.

(*f*) V. Chronic. S. Maxentii, an 943.

(*g*) V. Chron. Sax. an. 989.

(*h*) V. Annal. Fuld. 887.

aumailles,

aumailles (ſuivant le langage de la Chronique de Saint-Denis,) l'an 810 (*a*). An. de J. C. 810.

La deuxieme parmi les bœufs, l'an 850 : & peu s'en fallut, dit Mezeray, qu'elle ne dépeuplât la France de ce bétail (*b*). 850.

La troiſieme en 868 ſur tous les animaux, généralement en France (*c*). 868.

La quatrieme en 870 dans le même pays, où elle cauſa un dommage preſque irréparable par la perte des troupeaux de bœufs (*d*). 870.

La cinquieme en 878, parmi les bœufs du côté du Rhin, & dans toute l'Allemagne, où elle fit périr un nombre prodigieux de troupeaux (*e*). 878.

La ſixieme parmi les chevaux de l'armée d'Arnoul en Lorraine l'an 888 (*f*). 888.

La ſeptieme parmi les Beſtiaux en France, en Italie & en Allemagne, l'an 940 (*g*). 940.

La huitieme & la neuvieme en France, où

(*a*) V. Chroniq. de S. Denis, an. 810.
(*b*) V. Annal. de France, par Belleforeſt, an. 850.
(*c*) V. Annal. Verdun. an. 868.
(*d*) V. Annal Fuld. 870.
(*e*) V. *ibid.* 878.
(*f*) V. *ibid.* 888.
(*g*) V. Herman, Chonic. 940.

An. de J. C. elle fit périr tous les bœufs, l'an 941 (*a*) &
941. 942 (*b*).
942.

La dixieme en Angleterre où il y eut une
1041. mortalité affreuſe parmi le Bétail, l'an 1041 (*c*).

La onzieme ſur les mêmes animaux en An-
1103. gleterre l'an 1103 (*d*).

Et enfin la douzieme en Allemagne, ſur-tout
1149. du côté de la Gueldre, où elle ravagea tous les troupeaux en 1149 (*e*).

Sur ces vingt, mentionnées, renfermées dans un eſpace de 506 ans, il y en a cinq ou ſix ſur les bœufs; deux ſur les chevaux, & douze ſur le Bétail, en général, dont quatre ont été communes aux hommes & aux animaux. De ces vingt, huit ont ravagé la France, autant l'Allemagne, quatre l'Angleterre & l'Italie, d'où on peut conclure, 1°. qu'à circonſtances égales, la France & l'Allemagne ſont plus ſujettes aux maux épizootiques, que les autres pays d'Europe, ſur-tout que l'Angleterre & l'Italie, &

(*a*) V. Froſſard, Chronic. an. 941.
(*b*) V. *ibid.* 942.
(*c*) V. Chronic. Saxonic. ſeu Annal. Angliæ, an. 1041.
(*d*) V. *ibid.* an. 1103.
(*e*) V. Bolland. in vitâ S. Gerlaci.

l'Allemagne plus que la France, comme on le verra par la ſuite : 2°. Que les troupeaux de bœufs ſont plus ſouvent ravagés que tout autre bétail, & que leurs maladies ſont toujours plus redoutables. 3°. Que celles qui naiſſent d'une cauſe froide ou humide, ſont bien plus fréquentes dans la partie tempérée & ſeptentrionale d'Europe, que celles qui dépendent de la ſéchereſſe & même de toute autre cauſe. An. de J. C.

On doit obſerver encore que preſque toutes celles des bœufs vinrent du côté de l'Orient, (obſervation que Pline avoit déja faite en Italie, au ſujet de la peſte des hommes (*a*) & qu'elles n'étoient pas de longue durée, parce qu'elles détruiſoient entiérement les troupeaux. D'où naît ce problême à réſoudre : ſavoir s'il eſt plus avantageux pour un Etat de ne point prendre de précautions, du tout, ou de n'en prendre qu'à demi ? D'un côté, on eſt certain de voir bientôt la fin de la maladie en ſacrifiant tous les troupeaux ; d'un autre, on n'eſt jamais certain de la voir finir. Mais il y a un milieu à ſaiſir entre ces deux partis.

On regrette beaucoup la perte des deſcriptions de toutes ces maladies. On ſait bien à peu

(*a*) Voy. Hiſt. Nat. Plin. lib. vij. cap. 50.

An. de J. C. près la nature des maux auxquels l'humidité ou la sécheresse exposent le corps animal; mais on ne connoît encore qu'imparfaitement le genre de maladies que telle ou telle constitution, tel ou tel climat, sont capables de produire. En général, l'humidité relâche les fibres, intercepte la transpiration, cause un refoulement, une surabondance d'humeurs, qui inonde le corps; delà l'inertie des solides, le défaut de consistance dans les fluides surchargés de sérosités, d'où résultent nécessairement des maladies humorales proprement dites, l'œdême, l'anasarque, l'hydropisie, soit par épanchement, soit par infiltration, les diarrhées colliquatives, les dyssenteries, enfin toutes celles qui peuvent dépendre d'un excès d'humidité. On trouve alors les viscères des animaux couverts d'hydatides; c'est ce qu'Hippocrate (*a*) & Willis (*b*) ont observé plusieurs fois, à l'ouverture de leurs corps. Mais ces sortes d'affections, qui paroissent être l'effet d'un trop grand relâchement dans les fibres, d'un épanchement de sucs dans différentes cavités, méritent-elles proprement le nom de mala-

(*a*) Hippocrat. de Affect. internis, §. v.

(*b*) Willis opera, de Hydrope pectoris.

dies peſtilentielles ? Sont elles contagieuſes ? An. de J. C.
Lorſque cela arrive ou que la malignité s'en mêle, n'eſt-on pas obligé d'avoir recours à des cauſes plus puiſſantes, à la préſence de quelque venin, qui porte en très-peu de temps le déſordre dans toute l'économie animale, déprave tous les ſucs, le fluide vital lui-même, agace les nerfs, produit l'érétiſme, les criſpations, des ſtaſes d'humeurs, l'engorgement, l'inflammation, la gangréne & la mort ; enfin des maux capables de ſe communiquer de proche en proche, d'un individu à l'autre, d'une Province à l'autre, &c. Des maladies de cette nature peuvent-elles être l'effet de la ſeule action phyſique de l'humidité, à laquelle on attribue tant de maux ? C'eſt ce dont on nous permettra de douter, juſqu'à ce que nous ayons acquis des connoiſſances nouvelles.

Quoique l'Angleterre contienne les meilleurs pâturages peut-être de l'Europe, le bétail n'y eſt point à l'abri des Maladies épizootiques. André Ducheſne, dans ſon Hiſtoire d'Angleterre, rapporte l'exemple d'une épidémie générale, qui dut ſon origine à une conſtitution trop humide de l'air ; ou plutôt à de longues pluies, qui inonderent les Campagnes, pourrirent les grains, les

An. de J. C. fruits, les herbages, &c. ſous Edouard II, l'an
1316. 1316. Le tout fut ſuivi d'une dyſſenterie cruelle parmi les hommes & les animaux (*a*).

Michel Saxo ou Saxon, dans ſa Chronique des
1441. Céſars, rapporte à l'année 1441 ſous Frédéric III, un événement de cette nature, arrivé en Allemagne ſur tous les Beſtiaux, & dans les mêmes circonſtances, c'eſt-à-dire, après de longues pluies, des débordemens d'eaux, &c. Il attribue la maladie à la corruption des eaux & à celle des fruits, mais il n'entre dans aucun détail.

L'hiſtoire de ces ſiécles eſt remplie d'exemples de ſemblables maladies; on en trouve dans la Vie de S. Goſlin, dans la Chronique de Méchonius, &c. &c. mais, ſans la moindre deſcription.

Le ſeizieme ſiécle, qui ſe reſſentoit de l'influence des beaux Arts qu'on commençoit à cultiver, offre des traces de Maladies épizootiques, mais vues avec ſagacité & décrites avec exactitude. Fracaſtor, Médecin célébre d'Italie, témoin des
1514. ravages d'une, qui n'attaqua que les bœufs en 1514,

(*a*) Voy. Hiſt. général. d'Angl. par André Ducheſne, *in-fol.* p. 728.

nous en a laiſſé l'hiſtoire. Suivant cet Auteur, elle fut d'abord obſervée dans le Frioul, d'où elle parvint par communication dans le territoire de Veniſe, & de-là dans celui de Vérone, ſa patrie. Dès qu'un bœuf en étoit atteint, il ne mangeoit plus, ſans qu'on s'apperçût d'aucune cauſe manifeſte de ce dégoût. En examinant l'intérieur de ſa bouche, on s'appercevoit d'une inégalité rude, formée par de petits boutons qui couvroient le palais & toute la ſurface interne de la bouche. Il falloit le ſéparer promptement des autres, ſans quoi, la contagion ne tardoit pas à gagner tout le troupeau : peu à peu le mal ſe jettoit à l'extérieur, ſur les épaules & les pieds; & lorſque cela arrivoit, ils guériſſoient preſque tous. Ceux en qui cette éruption à l'extérieur n'avoit pas lieu, mouroient pour l'ordinaire (*a*). An. de J. C.

On voit, par cette courte deſcription, que la maladie en queſtion, n'étoit autre choſe qu'une fiévre peſtilentielle exanthématique, qui ſe terminoit par une éruption critique aux parties antérieures du corps, de la même maniere que les fiévres éruptives qu'on obſerve ſur les

(*a*) Voy. Fracaſtor, de Contagione, lib. I. cap. 12.

An. de J. C. hommes, telles que la petite vérole, la rougeole, les fiévres pourpreuſes ; mais elle reſſemble encore plus particuliérement à cette fiévre de Sydenham, (*a*) ou miliaire maligne, décrite par Hamilton (*b*), Allioni (*c*), & ſur-tout par Walthierus (*d*), qui a obſervé que toutes les fois que l'éruption ſe faiſoit du côte du viſage, ou qu'elle occupoit les oreilles, le cou, les bras, c'étoit la meilleure criſe qu'on pût eſpérer, & celle qui ſauve ordinairement les malades. Hippocrate porte le même prognoſtic dans les ſquinancies, lorſque l'humeur morbifique ſe manifeſte au-dehors

1515. Au commencement du ſeizieme ſiécle, on parloit beaucoup en France d'une maladie des brebis, qui reſſemble, à beaucoup dégards, à celle des bœufs, dont on vient de parler, connue ſous le nom de *Tac*, *febris peſtifera*, *vari nigri*, maladie extrêmement contagieuſe, & formidable pour les Bêtes à laine, qu'on diſ-

(*a*) Sydenh. de novæ febris ingreſſu ſchedula monitoria.

(*b*) Hamilton, de febre miliari.

(*c*) Allioni, febris mil. tractatio, n°. 76.

(*d*) Medic. Germani. pag. 151.

tinguoit très-bien de la Clavelée, puiſque Ra- An. de J. C.
belais dit plaiſamment, en raillant ceux qui font de trop grands ſouhaits ; *ne nous avient ſouvent que le Tac & la Clavelée* (*a*). Un des premiers Auteurs, après Geſner (*b*), qui ait parlé du *Tac*, c'eſt Bélon (*c*), ſavant Médecin du ſeizieme ſiécle; cet Auteur à l'occaſion de *l'huile de Tac*, *oleum Tacum*, ainſi nommée parce qu'on l'employoit dans la maladie de ce nom; ajoute que » c'eſt un mal peſtilentiel, qui s'atta-
» che aux brebis & les tue. Les payſans de la
» Gaule Celtique, dit-il, plus ſavans que nous,
» pour les guérir, viennent chez les Apoticaires
» demander du *Tac*, qui eſt une huile empy-
» reumatique tirée du bois de geniévre, qu'on
» appelle dans la partie méridionale de la Fran-
» ce, du *Cade Serbin*, nom emprunté des
» Juifs. * «

(*a*) Voy. Rabel. Prolog. du quatrieme Livre de Pantagruel.

(*b*) Geſner, Hiſtor. animal. lib. I.

(*c*) Belon, de Medicamentis ſervandi cadaveris vim obtinentibus, cap. 1.

* Aujourd'hui cette même huile porte en Languedoc le nom d'*oli de Cade*, ou d'huile de genievre.

An. de J. C. Il paroît que le nom de *Tac* a été donné à la maladie qu'il désigne, à cause de l'extrême facilité qu'elle a à se répandre par l'attouchement, ou le *Tac*; ou bien, suivant l'opinion de Scaliger, à cause des marques ou taches pourpreuses qui paroissent sur la peau dans cette maladie, comme si l'on étoit couvert de taches (*a*). Mais ce qui paroît confirmer la premiere opinion, c'est l'identité de nom qu'on donna à une maladie qui se communiquoit de même parmi les hommes, & qui devint générale en Europe, sur-tout en France, en 1411. On en peut voir la description détaillée dans les Recherches de Pasquier, au Chapitre XXVIII des maladies extraordinaires; mais il est aisé de se convaincre que le *Tac* des hommes & le *Tac* des brebis ne se ressemblent que de nom & point du tout par leurs effets; car, ce qu'on appella le *Tac*, dans le quinzieme siécle, ne consistoit qu'en une toux continuelle, une fiévre, un dégoût, & une hémorrhagie critique, qui terminoit constamment la maladie au bout de quelques jours, mais

(*a*) On peut consulter à ce sujet les Remarques curieuses rapportées dans le Dictionnaire Etymologique de Ménage, au mot *Tac*, ainsi que le Dictionnaire Celtique.

ſans danger, puiſque perſonne n'en mourut : au lieu que le *Tac* des brebis eſt une maladie éruptive, ou le pourpre qui ſe manifeſte par des taches rouges, livides & noires, & ſe joint quelquefois à la clavelée, ou une gale très contagieuſe, comme on le croit aujourd'hui. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'on a abuſé du terme, & le mot *Tac* a ſervi non-ſeulement à exprimer les taches pourpreuſes ; (tel eſt l'uſage qu'en a fait Ambroiſe Paré (*a*) & d'autres,) mais encore la gale, appellée *rogne* ou *Tac*, & la *pourriture* des Beſtiaux, qu'on a appellé auſſi le *Tac*. An. de J. C.

Le premier Auteur de notre connoiſſance qui ait déſigné clairement le *claveau* ou *clavelée*, la *picotte* ou petite vérole des moutons, c'eſt Laurent Joubert, Médecin célébre du ſeizieme ſiéclé. Il la conſidére comme une maladie qui eſt ordinaire au Bétail : *Monſpelienſes peſtem pecoribus familiarem*, *picottam appellant* (*b*). Picotte eſt en effet le nom qu'elle a toujours conſervé & qu'elle porte encore non-ſeulement 1578.

(*a*) Ambroiſe Paré, au Chapitre du pourpre & autres affections cutanées.

(*b*) Laurent Joubert, lib. II. de peſte.

An. de J. C. à Montpellier, mais dans tout le Languedoc. Nous reviendrons à cette maladie.

C'eſt encore au temps de Laurent Joubert, qui vivoit en 1578, qu'il faut rapporter l'époque de deux Maladies épizootiques, dont l'une n'attaqua que les chats, dans Paris, & l'autre les poules.

S'il y a des exemples de communication des maladies des bêtes aux hommes, malgré l'aſſertion contraire de Laurent Joubert; en voici un qui mérite quelque attention.

Thomas Wiérus (*a*) rapporte que ſur la fin de
1552. Mai de l'an 1552, on obſerva dans le territoire de Lucques, en Italie, tout près d'un Village appellé Meſſabia, une peſte ſi dangereuſe parmi le Bétail, que ſitôt qu'une Bête en étoit atteinte, elle mouroit toute gonflée en très-peu de temps. Les payſans de ce canton, effrayés d'un ſemblable accident, s'empreſſerent de tuer promptement toutes celles qui avoient le moindre ſoupçon de la maladie. Ce fut alors, qu'on obſerva, dit Wiérus, que lorſque le ſang de ces animaux jailliſſoit ſur quelque partie du corps à nud, il ſurvenoit de véritables charbons : l'Au-

(*a*) Voy. Th. Wierus, de præſtigiis Dæmonum, lib. II.

teur, un peu ſuperſtitieux & crédule à la vérité, ajoute que les charbons qui n'étoient point ouverts, n'étoient pas dangereux, & qu'au contraire, ceux qui l'étoient, ſans former promptement une eſcarre, ſe répandoient bientôt aux parties voiſines & donnoient quelquefois la mort. Juſqu'ici, il n'y auroit rien de bien ſurprenant dans ce récit; mais lorſqu'il ajoute que la chair de ces animaux, fraîche & bien cuite, ne cauſoit aucun mal, & que le bouillon qui en réſultoit en étoit mortel, il rend ſon rapport un peu ſuſpect. Quoi qu'il en ſoit, il faut ſuſpendre encore ſon jugement ſur tous ces faits. Des obſervations plus récentes ont conſtaté qu'il eſt poſſible que dans certains cas, le ſang d'un bœuf malade cauſe un charbon à celui qui le touche, ſans que la chair cuite produiſe des accidens à ceux qui en font uſage (*a*). Le même Auteur fait encore mention d'une peſte qui ſe mit parmi les bœufs de ſon temps en Allemagne, (il étoit à Francfort ſur le Mein en 1562.) An. de J. C. 1562.

Si le contact du ſang des animaux eſt toujours à craindre dans tous les cas, il y a d'un autre

(*a*) Voy. Mémoires de l'Académie des Sciences, ann. 1766.

An. de J. C. côté beaucoup d'exemples qui prouvent que l'uſage de leurs chairs ou des autres alimens qu'ils fourniſſent à l'homme, eſt également dangereux. C'eſt pour en prévenir les ſuites & les dangers qui en réſultent, que dans une peſte des bœufs
1599. obſervée dans les Etats de Veniſe en 1599, le Sénat de cette Ville rendit un Edit, par lequel il étoit défendu à tout particulier, ſous peine de mort, de vendre ou diſtribuer de la chair de bœuf, du beurre, du lait ou du fromage, d'aucune eſpece, ſous quelque prétexte que ce fut. Il ne fut permis de faire uſage que de chair de mouton, juſqu'à ce que la contagion eût entiérement ceſſé. Ramazzini dit que ce fait étoit conſigné & écrit de la main de Faccio, dans les regiſtres de la Ville de Padoue, à l'article qui concerne les fonctions des bouchers (*a*).

Ce fut à l'occaſion d'une dyſſenterie, qui devint générale parmi le peuple de Veniſe & de Padoue, qu'il s'éleva autrefois une diſpute entre les bouchers & le peuple de ces Villes. La maladie fut attribuée à l'uſage qu'on avoit fait des chairs de quelques bœufs malades, emmenés

(*a*) Voy. Ramazzini, de contagiosâ epidemiâ boum. 1711. p. 459.

de Hongrie (*a*). En parcourant cet Ecrit, on aura lieu de ſe convaincre qu'il n'y a rien de ſi dangereux que la nourriture des chairs d'animaux peſtiférés ou malades, & que ce point eſſentiel mérite toute l'attention des Magiſtrats. An. de J. C.

Le Pere Kircher rapporte qu'en 1617, de grandes pluies ayant fait déborder les rivieres, elles avoient couvert de limon toutes les prairies ; que les herbes, ainſi enduites de vaſe, avoient cauſé aux bœufs, qui s'en étoient nourris, des tumeurs à la gorge, qui s'étoient abcédées, & les avoient ſuffoqués ; il ajoute que cette maladie s'étoit communiquée aux gens de la Campagne qui s'étoient nourris de leurs chairs (*b*). 1617.

Les Villes de Veniſe & de Padoue, qui, de temps immémoral, tiroient leurs bœufs de la Hongrie & de la Dalmatie, pour leur uſage ordinaire, ont été ſi ſouvent expoſées aux dangers qui réſultoient d'un pareil commerce, ſoit pour les hommes, ſoit pour les animaux, qu'elles ont été obligées enfin d'y renoncer entiérement.

(*b*) Voy. Schenkius, in hiſtor. humor. gen. cap. II.

(*c*) Voy. P. Kircheri Scrutinium phyſico-med. peſtis, lib. C. pag. 97.

An de J. C. On peut ajouter aux exemples déja cités du danger de cette communication, celui d'une con-

1630. tagion obſervée aux environs de Veniſe en 1630, & rapportée par Ripamontius, Auteur d'une Chronique ſur Milan, cité par Ramazzini (*a*).

On remarque pour l'ordinaire, que les maladies changent de forme, n'offrent plus les mêmes ſymptômes, en paſſant d'une eſpece à l'autre, quoique le principe en ſoit le même. A la vérité, plus les eſpeces ſe rapprochent, moins cette cette différence eſt ſenſible : mais elle exiſte. On lit dans la Chronique de Godefroy, un exemple de cette transformation. Cet Auteur

1655. rapporte qu'en 1655, des hommes ayant fait uſage de poiſſons qu'on avoit trouvés morts dans des lacs, furent attaqués d'une maladie peſtilentielle, qui en fit périr un très-grand nombre, & que tous les chiens qui s'étoient nourris des chairs des cadavres, qu'on n'avoit pu enterrer, furent attaqués de la rage (*b*).

Si les cauſes des Maladies épizootiques ſont ſouvent ignorées ; ſi l'ouverture des cadavres eſt capable quelquefois d'éclairer, voici un exem-

(*a*) V. Ramazzini, de contagiosâ epidemiâ.

(*b*) V. Gothofred. Chronic. an. 1655.

ple

ple qui ſert à le prouver. Thomas Bartholin, Médecin célébre du dix-ſeptieme ſiécle, rapporte dans ſes Lettres, qu'après un Été fort chaud & très-ſec, obſervé en Dannemark, ſur-tout à Coppenhague en 1661, il ſurvint une eſpece de phrénéſie parmi les Beſtiaux, qui les rendoit comme enragés. Cette maladie fut obſervée principalement ſur les chevaux, les bœufs & les brebis. L'ouverture des cadavres apprit qu'elle n'étoit produite que par un ou pluſieurs vers qu'on leur trouva dans la ſubſtance du cerveau (*a*). La Maladie dont Grégoire de Tours a fait mention, & qui fut obſervée dans une circonſtance ſemblable, peut bien n'avoir eu d'autre cauſe. An de J. C. 1661.

Les années 1663, 64 & 65, furent funeſtes au Bétail dans toute la Franconie. Une Maladie épizootique fit les plus grands ravages parmi les Bêtes à laine de tout âge. Elle n'attaqua que les veaux & les geniſſes au-deſſous de deux ans, ſans toucher aux vaches ni aux bœufs. Elle épargna de même les chevaux, les chevres & les cochons; mais les brebis en furent ſi maltraitées, que les fœtus même qu'elles portoient en furent atteints. M. Fromann, Médecin de 1663. 1664. 1665.

(*a*) Voy. Th. Barthol. epiſt. Med. Centur. III.

An. de J. C. Cobourg, qui nous a tranſmis ce fait, n'entre dans aucun détail ſur les ſymptômes de la maladie ; il ſe contente de nous rappeller ce que l'ouverture de ces animaux offrit à l'inſpection. On remarqua dans tous ceux qui en étoient morts, des vers cucurbitains, logés principalement dans le foie & les conduits de ce viſcere. Ces vers qu'on appelle *douves*, *faſciola ovata* de Linnæus (*a*), & qu'on trouve très-fréquemment dans le canal choledoque des Bêtes à laine, furent regardés comme la ſeule cauſe de cette mortalité. On en trouva dans le foie, les conduits cyſtiques, hépatiques, dans les inteſtins, dans les poumons même, ſur-tout dans ceux des liévres & des cerfs qu'on trouvoit morts dans les bois. On en trouva juſques dans le foie des fœtus que les brebis portoient ; & la plupart de ces viſceres pourris ou conſumés comme s'ils en avoient été rongés (*b*).

L'obſervateur ajoute que ce qui donna lieu à la formation de ces vers, furent les grandes pluyes qu'on obſerva en 1663, ſuivies de cha-

(*a*) Amœnitates acad. Linnæi.

(*b*) V. Ephémérid. de l'Acad. des Curieux de la N. Déc. 1. an. 6. 7. 1615. Obſ. 188.

leurs exceſſives, ainſi que la rouille des plantes, An. de J. C.
ou plutôt les nielles qu'on obſerva cette année, qui favoriſerent la génération de ces vers. Mais M. Fromann a pris ici l'effet pour la cauſe, comme il eſt aiſé de le prouver.

Le peuple d'Allemagne nomme la maladie dans laquelle on trouve ces vers, *Egeln*, parceque ces inſectes reſſemblent en quelque ſorte aux ſangſues, dont le nom All. eſt *Egel*; ou bien parce qu'on croit que le bétail en eſt rongé, lorſqu'il mange de la nummulaire, *nummularia major lutea*, que les Allemands appellent *Egel krant*; opinions abſurdes que M. Fromann réfute avec raiſon; car la nummulaire, bien loin d'être nuiſible au bétail, eſt au contraire un excellent vulnéraire.

Ces vers ont donné lieu dans d'autres pays à des préjugés ſemblables. On les a regardés quelquefois comme le préſage d'une grande calamité. C'eſt ce qu'on voit dans les Œuvres de *Cornelius Gemma*, à l'occaſion d'une maladie épizootique obſervée en Hollande en 1562. On a cru 1562.
longtemps en France que les bêtes à laine n'en avoient que lorſqu'elles avoient mangé de la crapaudine, *Syderitis arvenſis latifolia glabra*, à cauſe

An. de J. C. de la reſſemblance de ſes feuilles avec ce ver (*a*). Mais quel rapport peut avoir la figure de ces feuilles avec la formation d'un ver dans le corps animal, à moins qu'elles ne ſoient chargées des œufs qui lui donnent naiſſance ? Il eſt bien plus probable que les œufs de ces vers, qui habitent les marais ſuivant Linnæus, étant avalés par les brebis, dans le temps le plus propre à leur reproduction, comme dans les ſaiſons pluvieuſes, écloſent dans leur corps, ſe nichent dans les premieres voyes, pénétrent juſques dans le foye, par le canal choledoque, le conduit cyſtique, où on les trouve le plus ſouvent, & qui contiennent vraiſemblablement les ſucs les plus propres à leur nourriture & à leur reproduction. De quelque maniere qu'ils parviennent dans le corps des bêtes à laine, il n'eſt pas moins vrai que rien n'eſt ſi fréquent que ces ſortes d'inſectes chez elles : on en trouve preſque toujours, ſoit qu'elles ſoient malades ou non, ſurtout en automne : & il paroît que Geſner eſt l'auteur d'une partie des erreurs qu'on débite à leur ſujet.

(*a*) Voyez à ce ſujet une Lettre de M. Pecquet, inſérée dans le Journal des Savans, 1668.

On lit dans les Actes de Copenhague la description de la maladie, dans laquelle ces vers se rencontrent le plus fréquemment. Elle devint générale en 1674 à Abrahamstrop & en divers autres endroits de la Zélande. Il n'y eut presque aucun bœuf qui n'en ressentît les atteintes. Ces animaux tomboient dans une langueur universelle. Leur respiration étoit prompte & gênée. Ils avoient une petite toux peu fréquente. Ils ne laissoient pas cependant de manger, d'engendrer & d'engraisser. Dans l'ouverture de leurs corps, on leur trouvoit beaucoup de graisse, les chairs flasques, & les poumons, surtout, tout couverts d'hydatides : ces hydatides n'étoient point formées de pellicules minces, mais de membranes épaisses. La plûpart rendoient une liqueur limpide : quelques-unes une eau jaunâtre. Toute la capacité de la poitrine étoit inondée d'une sérosité sanguinolente. Les fibres du cœur étoient flasques. Tous ces animaux avoient le foye vicié, & rempli d'hydatides de diverses grosseurs, dont la membrane qui les couvroit avoit l'épaisseur, la fermeté & la couleur de la cornée. L'humeur aqueuse qu'elles contenoient étoit salée, dans les uns un peu amere. Dans d'autres, la couleur du foie étoit d'un noir rougeâtre. Lorsqu'il n'y avoit point d'hydatides,

An. de J. C. 1674.

*

An. de J.C. il étoit tout ſquirreux. La véſicule du fiel étoit beaucoup plus groſſe que dans l'état naturel. Les vers cucurbitains ſe trouvoient, ſurtout, dans les ramifications de la veine-porte & dans les conduits biliaires. La ratte, les reins, les organes de la génération étoient comme dans l'état naturel.

On trouvoit dans les champs des liévres morts de cette maladie. Jean-Valentin Willius, Auteur de cette obſervation, en diſſéqua un dont le foye étoit plus noir que dans l'état naturel, & rempli d'hydatides, qui reſſembloient à des grappes de raiſin, & qui tenoient à la membrane du foye, par une maniere de pédicule. Le meſentere en avoit auſſi : l'humeur contenue étoit ſemblable à celle du corps vitré de l'œil, le cœur étoit flaſque (*a*).

1682. On lit dans le Journal des Sçavans, du mois de Novembre 1682, que le gros Bétail fut ravagé cette année en France, par une maladie épizootique qui commença en Été, dans le Lyonnois & le Dauphiné, d'où elle ſe répandit avec fureur dans pluſieurs Provinces de ce Royaume.

Les animaux qui en étoient atteints, mangeoient, travailloient comme à l'ordinaire, juſqu'au moment où on les voyoit tomber morts, tout-à-coup. Il ſe formoit ſur la langue une veſſie

(*a*) V. Acta Hafnienſia, an. 1674, Obſ. 76.

noire ou violette, qui formoit eſcarre, en quatre ou cinq heures de temps ; après la chûte de l'eſcarre, l'animal mouroit. On en ouvrit pluſieurs dont on trouva les inteſtins comme pourris, ou plutôt gangrenés. La langue de la plûpart étoit dans le même état & tomboit quelquefois par pieces. Le meilleur remede qu'on trouva contre ce mal, fut de ratiſſer la partie juſqu'au ſang avec une piece d'argent & de laver la playe avec du vinaigre aſſaiſonné de poivre & de ſel : quelques-uns ajouterent de l'ail & du poireau avec le même ſuccès. Ce mal étoit ſi contagieux qu'un homme mourut pour s'être ſervi d'une cuillier d'argent qu'on avoit employée à cet uſage. Un autre homme fut attaqué du même mal, pour avoir porté dans ſa poche & manié une piéce d'argent dont on avoit ratiſſé la langue d'un bœuf. Il fut traité & guéri avec le même remede qu'on avoit employé pour les animaux (*a*). An. de J. C.

Cette maladie s'étendit avec une rapidité étonnante des frontieres d'Italie, par la Suiſſe & l'Allemagne juſqu'en Pologne. En 1683, 1683.

(*a*) V. Journal des Savans, an. 1682.

An. de J. C. le Docteur Wincler (*a*), premier Médecin du Prince Palatin, dans une lettre adreſſée au Docteur Frederic Slare, dit qu'elle ne ſe déclaroit point au même moment dans des lieux fort éloignés, mais qu'elle avoit une marche reglée, & qu'elle faiſoit environ deux milles d'Allemagne en vingt-quatre heures, ſans épargner une ſeule Paroiſſe ſur ſon chemin & aux environs. En ouvrant les cadavres des animaux qui en étoient morts, on leur trouvoit la langue ſphacelée & corrodée ; dans quelques-uns on trouvoit comme des traces d'une ſquinancie maligne ; dans d'autres la rate pourrie. On obſerva en Allemagne, ainſi qu'en France, que ceux qui ſoignoient les beſtiaux ainſi malades ſans ſe précautionner contre la contagion, en étoient bientôt frappés eux-mêmes & périſſoient ainſi que leurs bêtes, de la même maladie. On employa ſur pluſieurs, le même traitement qu'on avoit ſuivi en France, & toujours avec le même ſuccès. C'eſt cette même maladie, obſervée pluſieurs fois depuis, qu'on appelle *charbon à la langue* ou *chancre volant*, pour laquelle il n'y a qu'un traitement à ſuivre & qui réuſſit toujours.

(*a*) V. Tranſact. Philoſoph. n°. 145. art. 5.

Il s'éleva ſur la fin de ce ſiécle, parmi les Médecins d'Allemagne & d'Italie une noble ardeur dont le but étoit de découvrir la cauſe des conſtitutions épidémiques. Une ſociété de Médecins & de Phyſiciens, à la tête deſquels étoit Scroëkius, ſçavant Médecin, recueillit avec beaucoup de ſoin toutes les obſervations météorologiques, phyſiques & médicinales, qui lui furent envoyées d'Italie & d'Allemagne : ce recueil, ajouté aux Œuvres de Sydenham, contient l'hiſtoire des maladies qui ont regné, principalement en Allemagne, depuis 1690 juſqu'en 1729 : on y trouve quelques traces de maladies épizootiques, quoique celles-ci n'ayent point été l'objet particulier de leurs recherches. An de J. C.

Une des plus intéreſſantes, eſt celle que Ramazzini (*a*), Profeſſeur de Médecine à Padoue, obſerva dans le territoire de cette ville, en 1690, & 1691. On remarqua, ſelon cet Auteur, que les quatre ou cinq années, qui précéderent cette époque, furent accompagnées de fortes chaleurs, ce qui rendit les moiſſons abondantes en Italie, ſuivant l'ancienne remarque de Virgile :

Magnaque cum magno veniet tritura calore.

(*a*) Voy. Conſtitutio epidemica Mutinenſis D. Ramazzini. Ann. 1690, 91, 92, 93 & 94.

An. de J. C. mais que les années 1689 & 1690 furent très-pluvieuſes ; les campagnes inondées, les herbes, les fruits, les légumes tachés de rouille ; ce qui occaſionna diverſes maladies ſur les hommes & les beſtiaux, ſurtout ſur ces derniers. La mortalité s'étendit juſques ſur les vers à ſoye, les abeilles. La maladie du bétail conſiſtoit princi-
1690. palement en une éruption de boutons, qui ſe manifeſtoient au cou, à la tête & aux jambes, après quelques jours d'indiſpoſition. La plupart en reſtoient aveugles; ceux qui échappoient à la violence du mal, mouroient enſuite d'épuiſement. Ces boutons reſſembloient parfaitement à ceux de la petite vérole des enfants, ſoit par la figure, la couleur, la groſſeur, l'humeur qu'ils contenoient ; ſoit par la maniere dont ils ſe terminoient : après la ſuppuration, ils ſe couvroient d'une croute noire. Les porcs mouroient par troupes comme ſuffoqués. Les autres animaux ne furent pas épargnés ; on vit mourir les bœufs à la charrue ; les troupeaux entiers détruits ſubitement, ou attaqués de la maladie regnante. Ramazzini ne balance pas ſur la cauſe ; il l'attribue à la rouille des herbes, principalement. Il prétend que cette rouille devoit être d'une nature acide, ainſi que le virus de la maladie qu'elle

produiſit ; concluſion qu'il tire, par analogie, des expériences qu'il fit avec les acides minéraux ſur la plupart des plantes, ſurtout ſur les feuilles de féves qu'ils teignoient en jaune. Mais cette conſéquence eſt-elle juſte ? Parce qu'un acide minéral teint en jaune la feuille d'une plante, peut-on conclure qu'une maladie, qu'on ſuppoſe en être la ſuite, eſt d'une nature acide ? Le phénomene de la rouille, eſt un effet phyſique très-naturel. Pour la produire, il ſuffit que des gouttes d'eau, répandues ſur des feuilles tendres, réuniſſent les rayons d'un ſoleil ardent à un foyer commun. Alors la goutte d'eau brûle la plante, comme feroit une loupe. Il n'eſt pas étonnant que des feuilles ramollies par un excès d'humidité, aient été rouillées en Italie en 1690. Mais de quelque maniere que la rouille ſe forme, peut-on aſſurer que la maladie regnante en étoit l'effet ? Ramazzini détruit ſon ſentiment, ou du moins l'affoiblit beaucoup, par l'objection très-forte qu'il ſe fait à lui-même, dans l'examen des cauſes qui pouvoient avoir donné lieu à la fiévre pourpreuſe, épidémique qu'on obſerva, dans les mêmes lieux, les années ſuivantes, parmi le peuple ; & dans leſquelles on avoit obſervé, de même, de la rouille ſur les végétaux. An de J. C.

An. de J. C. *Ego non ſatis video*, (dit-il,) *quomodo corrupta alimenta à rubigali peſte pro potiſſimâ causâ culpari debeant. ... quamvis ex Hippocrate* (a) *in œno, ob eſum leguminum crura & genua multis vitiata fuerint; penes nos tamen, tam qui pane optimo, tam qui confuſaneo veſcebantur, eadem peticulari febre cum iiſdem ſymptomatibus premebantur.* S'il exclut cette cauſe pour la fiévre pourpreuſe des hommes, pourquoi l'admettre excluſivement pour la maladie des beſtiaux ? Si elle en fut la cauſe, pourquoi les effets de la rouille, ſi fréquente en Italie, ne ſont-ils pas toujours les mêmes? Ne ſeroit-il pas plus ſage, dans tous ces cas, avant de conclure pour une cauſe affirmativement, (ce qui eſt de la derniere importance, ſurtout dans la bouche d'un homme célebre, tel que Ramazzini, qui peut entrainer tous les ſuffrages) de peſer attentivement toutes les circonſtances, de les comparer ſans prévention, de les expoſer & d'attendre du temps & de l'expérience de nouvelles lumieres.

On n'a inſiſté ſur ce point qu'à cauſe du riſque qu'on court de ſe tromper ſouvent & longtemps avec les grands hommes, & nous croyons

(a) Hippocrat. 4. in 2. Epid.

qu'on doit compter pour beaucoup, dans la formation de la maladie épizootique en queſtion, la corruption des eaux ſtagnantes dont les campagnes furent inondées, car ſuivant l'expreſſion de Ramazzini les habitans naviguoient, où ils devoient labourer ; An de J. C.

Ducebant remos illic ubi nuper ararant.

les matieres putrides & étrangeres qu'elles pouvoient contenir, telles que des inſectes de toutes eſpéces ; leur corruption, le vice de l'air qui en pouvoit reſulter, le danger de leur uſage, la rouille des plantes, toutes ces circonſtances réunies ont pû former un concours de cauſes, dont le réſultat fut une maladie générale ſur les hommes & les animaux. Les hommes étoient attaqués de fiévres tierces très-vermineuſes.

L'année 1691 ne fut pas mois funeſte au bétail, que l'avoit été la précédente ; quoique la conſtitution de l'air n'eût pas été la même : car celle-ci au contraire fut très-ſeche & très-ardente. Les bêtes à laine furent preſque toutes détruites : *haud ſecùs quam anno elapſo magna fuit animalium ſtrages, ac pecudum præcipuè, ita ut ovillus grex totus penè deletus fuerit* (a). La 1690. 1691.

(a) V. Ramazin. ibid. pag. 42.

An. de J. C. rage fut obſervée encore parmi les animaux, ſurtout parmi les chiens. *Unde è continuo æſtu nullum levamen, hanc ob cauſam multa animalia, ac præſertim canes agebantur in rabiem* (*b*). Jamais la gale ne fut ſi commune parmi les hommes : les fiévres intermittentes ne ceſſoient point. Ce qui ſembleroit prouver que la rage & la gale dépendent d'une cauſe ſeche & que les fiévres intermittentes peuvent naître également des circonſtances contraires : ce qui n'eſt point indifférent à obſerver pour le traitement, comme le remarque fort bien Ramazzini. On obſerva que le quinquina, ni la ſaignée ne réuſſiſſoient pas dans les fiévres de 1690, tandis que la même écorce fit des miracles en 1691 ; d'où il conclut en praticien très-éclairé, que ce remede ne convient pas dans toutes les ſaiſons, ni dans toutes les fiévres intermittentes. On ne trouve rien d'ailleurs ſur le traitement de la maladie des beſtiaux.

En 1693, la Heſſe eut le malheur de voir
1693. périr la plus grande partie de ſes troupeaux de bœufs, par une péripneumonie maligne. L'Hyver précédent avoit été très-pluvieux & très-froid,

(*b*) Ibid. pag. 46.

le Printemps auſſi chaud que l'Eté, les bœufs & les vaches mouroient à tas. On en attribua la cauſe à une roſée âcre & corroſive, qui teignoit le linge en couleur jaune, & à la grande quantité d'eau froide dont ſe gorgeoient les bœufs, dans le fort de la chaleur; ce qui eſt tres-probable; puiſqu'il eſt prouvé par mille obſervations que l'alternative du froid & du chaud, dans ces circonſtances, eſt très-capable de produire une inflammation à la poitrine. Il fut conſtant par l'ouverture que les bouchers firent de leurs corps, que leurs poumons étoient ulcerés (*a*). An. de J. C.

L'année 1695 fut encore malheureuſe pour la Heſſe. On obſerva vers l'Equinoxe d'Automne, après un Eté pluvieux & nébuleux, ſuivi de quelques chaleurs ſubites & paſſageres, des tumeurs inflammatoires aux pieds de pluſieurs animaux dont la cure fut abandonnée au ſoin des Médecins vétérinaires (*b*). 1695.

Si quelque conſtitution épidémique, inſérée dans le recueil dont nous avons parlé, mérite qu'on s'y arrête par les obſervations ſingulieres

(*a*) V. Conſtitutio epid. Haſſiaca, an. 1693 & 1694. Michael. Bern. Valentini.

(*b*) Ibid. an. 1695.

An de J. C. qu'elle préſente ; c'eſt celle qui a été donnée par Stegmann, Médecin de Mansfeld. Cet Auteur, après avoir marqué les étonnantes variations de l'air, obſervées dans le ciel de cette ville, l'année 1698, dont aucun mois ne fut d'une température égale, l'Hyver & le Printemps
1698. froids, pluvieux, l'Eté & l'Automne mêlés de froid, de chaud, de vents, de pluyes, de neige, &c. rapporte qu'au mois d'Août, la fureur utérine fut contagieuſe parmi les femmes, & qu'au commencement de l'Hyver les petites véroles y furent ſi communes, que preſque tous les animaux, les poules-d'inde, les oies, &c. en furent attaqués & en périrent ; mais que les brebis & les porcs, auxquels on donna des cendres des tiges de feves ou de froment avec de l'urine humaine, ou bien du rob de ſureau, en rechapperent, pour la plûpart. On conviendra avec nous qu'il y a peu d'exemples dans l'hiſtoire d'une influence auſſi extraordinaire & auſſi maligne (*a*).

(*a*) V. Epidemia Mansfeldiana, D. D. Ambroſ. Stegmanni, an. 1698.

TROISIEME

TROISIEME EPOQUE.

LE dix-huitieme ſiecle eſt le plus remarquable & le plus intéreſſant pour l'hiſtoire des maladies épizootiques, il fournit une ſuite de deſcriptions de ces maux, faites avec ſoin & par les Médecins les plus célébres. On lit dans l'Ouvrage (*a*) de la Société des Médecins de Genêve, que la maladie du Bétail, appellée *chancre volant*, qui avoit été déja obſervée dans le Dauphiné en 1682, y reparut en 1705. An de J. C. 1705.

Mais la plus remarquable & dont les ravages fixerent l'attention des Peuples & des Souverains, fut celle qui parut d'abord en Italie en 1711, d'où elle ſe répandit dans différentes parties d'Europe; elle donna lieu à pluſieurs écrits lumineux. Lanciſi, premier Médecin du Pape Clement XI, Ramazzini, dont on a déja parlé, Valiſnieri, Cogroſſi, Morandi, Nigriſoli, &c. ne crurent pas ce ſujet indigne de leur plume. Lanciſi & Ramazzini en ont laiſſé chacun un 1711.

(*a*) V. Réflexions ſur la Maladie du Bétail, par la Société des Médecins de Genêve, 1715 & 1745. in-12.

An de J. C. Traité particulier (*a*). Il réſulte de leurs écrits qu'elle ſe manifeſtoit par les ſymptômes ſuivans.

Elle s'annonçoit d'abord (ſelon Ramazzini) par un froid ſubit, des friſſons auxquels ſuccédoit une chaleur ardente, générale. Il y avoit anxiété, difficulté de reſpirer, quelquefois un râlement; au commencement un abattement général : il couloit de leur bouche & de leurs naſeaux une mucoſité épaiſſe, d'une odeur forte & déſagréable : leurs déjections, qui étoient fréquentes, très-fétides, étoient mêlées quelquefois de ſang. Ils étoient dégoûtés de tout : la rumination ceſſoit : il ſurvenoit, le cinquieme ou ſixieme jour, une éruption de puſtules, ſemblables à celles de la petite vérole. Ils mouroient pour l'ordinaire le 5^e. ou 7^e. jour ; preſque tous périrent. Ramazzini lui donna le nom de *petite vérole* des bœufs.

Lanciſi nous préſente un tableau peu différent de celui de Ramazzini, mais qui paroît plus exact. Il avance d'abord que c'étoit la vraie peſte des bœufs : il ſe fonde ſur la défini-

(*a*) Lanciſ. Diſſertatio hiſtorica de Bovilla peſte. An. 1711.

Ramazzini, de contagioſâ epidemiâ An. 1711.

tion de la peſte, tirée d'Hyppocrate (*lib. de flatibus*,) & appuyé d'un paſſage de Geſner & d'Aldrovandus, il ſoutient que c'étoit la même Maladie que le *malis* des Grecs. An. av. J. C.

Outre les ſymptômes rapportés par Ramazzini, il fait obſerver que la plupart de ces animaux prenoient la fuite, & étoient comme ſaiſis de terreur, ſitôt qu'ils étoient atteints de la Maladie : d'autres mouroient preſque ſubitement : il y avoit dans preſque tous un larmoiement, des friſſons, des nauſées, des mouvemens convulſifs, une ſoif extrême, le ventre preſque toujours libre, des déjections ſanguinolentes, l'haleine mauvaiſe, des hydatides, des puſtules qui s'abſcédoient dans l'intérieur de la bouche, & qui couvroient la langue & le gozier. Ceux qui alloient au-delà de la premiere ſemaine, ce qui étoit fort rare, en rechappoient, ſur-tout, ſi, après la chûte du poil, leur cuir devenoit plus ferme, ou ſi le mal, ſe portant ſur les cuiſſes, les jambes, les empêchoit d'aller. On leur trouvoit des vers dans les narines, aux racines des cornes, &c. Lanciſi les attribue à des inſectes qui y avoient dépoſé leurs œufs. Les vaches, qui pouvoient donner du lait à leurs

An de J. C. veaux, guériſſoient pour la plupart, mais leurs veaux périſſoient.

On leur trouva dans *l'omaſus* une maſſe de foin, noire, ſemblable à ce que Pline appelle le tuf des geniſſes, *Juvencarum tophus*, & dans le langage de l'Art, *ægagropile*. Lanciſi l'attribue aux poils que ces bêtes enlevent avec leur langue, & qui tombent, mêlés avec la ſalive, dans leur eſtomac. Ramazzini ajoute que cette maſſe dure étoit fortement adhérente aux parois de l'omaſus, d'une odeur inſupportable, & la regarde comme le foyer du mal & de l'infection, comme le premier produit du miaſme contagieux : *illud verò corpus durum & compactum ad inſtar calcis quod in omaſo obſervatur, primum productum eſſe contagioſi miaſmatis pro certo habeo, dùm tacitè ſævitiam ſuam exercens, ſtomachicum fermentum labefactat & corrumpit* (*a*).

Dans quelques-uns, on ne trouva d'autre marque de la Maladie que cette maſſe dure ; mais dans le plus grand nombre, on obſervoit des hydatides à la ſurface des viſceres, tels que le cerveau & les poumons, quelquefois des veſſies qui ne renfermoient autre choſe qu'un air infect,

(*a*) V. Ramazzini, de Contag. epid. An. 1711.

& qui frappoit vivement l'odorat lorſqu'on les ouvroit : on leur trouvoit preſque toujours des ulceres à la racine de la langue, & à ſes bords des veſſies pleines de ſéroſité. Dans l'ouverture d'un bœuf, mort le ſixieme jour, on trouva le foye, les inteſtins, les poumons ſphacelés ; dans un autre, le cœur & le cerveau preſque fluides ; dans pluſieurs, quelques taches livides aux poumons ; mais les ulceres à la bouche, au gozier & à l'éſophage, étoient ce qu'on trouvoit le plus fréquemment. An de J. C.

Lanciſi avoue qu'on ne trouva aucun remede efficace contre une ſi cruelle Maladie. Selon lui, les ſétons & les cauteres actuels furent les ſeuls ſecours qui réuſſirent le mieux. Ramazzini confirme cette obſervation par la ſienne, & prouve, en Médecin habile, que l'eſcarre & les ulceres qu'on procure à la peau, dans ces circonſtances, au moyen d'un fer chaud & d'un ſéton, ſont les moyens les plus capables d'emmener la révolution critique la plus heureuſe : *indiget enim natura aliquo emiſſario.* Il aſſure que tous les bœufs dans leſquels un ſéton ou des puſtules avoient procuré un écoulement de matiere fœtide, épaiſſe & purulente, en rechapperent ſans retour de Maladie : ce qui confirme bien ce paſſage de

An de J. C. l'Oracle de la Médecine : *quidquid ſuppuratur non revertitur ipſa namque maturatio ſimul & judicationis & excretionis rationem habet.* (*Hipp. lib. VI. epid. ſect. III. v. 7. p.* 1175. *Foëſ.*) Aucun bœuf ne guériſſoit, dit Ramazzini, ſans éprouver quelque éruption de puſtules, qui ſuppuroient, ou ſans quelque ulcere à la peau fait par l'art ou par la Nature.

Lanciſi recommande l'uſage intérieur des cordiaux mêlés aux acides. Ramazzini celui du quinquina à la doſe de trois onces infuſées dans douze onces d'eau cordiale : celui du camphre, la décoction des plantes ameres & vulnéraires, telles que le dictam de Crete, la centaurée, la gentiane, la tormentille, &c. Il conſeille de leur laver la bouche avec un mêlange de ſel & de vinaigre ; & lorſque la déglutition eſt empêchée par la préſence de quelques croutes qui bouchent le paſſage, on ſe ſert d'un bâton de ſaule enduit de beurre, qu'on enfonce dans le goſier.

Quant aux remedes externes & préſervatifs, Lanciſi conſeille les ſétons, les cauteres ; Ramazzini, la perforation des oreilles ; Fantaſtus, celle des cornes, par une eſpece de trépan ; & de percer juſqu'à la moëlle. On recommanda l'uſage des fumigations avec le galbanum, les

baies de genievre, les autres plantes aromatiques. Ramazzini conſeille de gratter les murs des étables & d'y paſſer un nouvel enduit. Ce que cet Auteur dit touchant la ſépulture de ces animaux, mérite d'être remarqué. Il eſt d'avis de les enterrer avec leur peau, & d'y jetter deſſus beaucoup de ſemences de chiendent & d'autres plantes ſemblables, qui puiſſent abſorber le *liquamen* des cadavres : il rapporte à ce ſujet un paſſage mémorable de Foreſtus (*a*), qui dit, dans ſes Obſervations, qu'après une peſte qui s'étoit appaiſée en Hollande, il y eut une conſultation parmi les Médecins pour ſavoir s'il falloit couvrir de chaux ou de pierre le cimetiere d'un vieux Temple, qui étoit couvert de cadavres. Le réſultat fut de les couvrir de terre & d'y répandre beaucoup de ſemences de diverſes plantes, ſurtout de chiendent, afin que venant à croître, toutes les ouvertures, tous les vuides fuſſent remplis, le *liquamen* abſorbé, & les mauvaiſes exhalaiſons interceptées ; ce qui fut exécuté. An. av. J.C.

On diſſerta beaucoup en Italie ſur l'origine de la Maladie : mais il fut conſtant & conſigné

(*a*) Lib. 6. Obſ. 25. in ſchol.

An de J. C. dans les actes publics (*a*), que des Marchands de Dalmatie ayant, ſuivant leur coutume, fait paſſer du gros Bétail de Hongrie dans les terres de Veniſe en 1711, abandonnerent un de leurs bœufs dans la campagne; que ce bœuf ayant été trouvé par un Domeſtique du Comte Borromée, fut mis avec d'autres dans une étable, où il mourut quelques jours après, & infecta ſi bien ceux qui y étoient, que tout le troupeau du Comte fut entierement détruit, en très-peu de jours, à l'exception d'un ſeul, auquel on avoit établi un ſéton au cou. Du territoire de Padoue, le mal ſe répandit, en très-peu de temps, dans le Milanez, le Duché de Ferrare, la Campagne de Rome, le Royaume de Naples, &c. où il fit périr preſque tout le gros Bétail. On n'avoit obſervé en Italie aucune altération dans l'air, les eaux ou les pâturages; les ſaiſons avoient été belles & très-bonnes; & on fut convaincu que le premier foyer du mal avoit été le bœuf emmené de Hongrie.

Dès-lors on ne s'occupa plus qu'à découvrir les voies de communication: & ſur la remarque que Borromée avoit faite, que ſans au-

(*a*) V. Ramazzini, ibid.

cune communication visible d'un troupeau voisin à l'autre, le mal avoit passé dans des lieux éloignés, quoiqu'il y en eût d'interposés, qui n'étoient point attaqués; Lancisi, dans une lettre qu'il lui adresse, lui répond que le mal a pu se répandre par des étoffes, des habits, & même par d'autres especes d'animaux, ou par les hommes: il s'appuye des observations semblables faites plusieurs fois, en temps de peste, parmi les hommes. Il rapporte l'exemple d'un Payſan, qui avoit été dans l'étable d'un troupeau infecté, & qui étant entré ensuite dans une autre, avoit subitement communiqué la Maladie à celui qui étoit sain. Il rapporte encore ce que lui avoit écrit le célebre Vallisnieri, que les chiens avoient porté la Maladie d'un endroit à l'autre, & conclut que la contagion peut se répandre ainsi dans des lieux fort éloignés, & d'une maniere insensible. An de J. C.

Quant au principe de la Maladie, il admet un levain âcre, mordant, corrosif, d'une nature arsenicale, capable de produire cette prodigieuse variété d'accidens qui arrivent aux bœufs, suivant les divers organes sur lesquels le venin se dépose.

Pour bien établir la cure, il observe que

An. de J. C. les bœufs les plus maigres & les plus foibles, ſont ceux qui y ſont le moins expoſés, ou qui en guériſſent plus facilement, lorſqu'ils en ſont atteints ; que le venin occupe d'abord le nez, le palais, les glandes de la gueule, de l'éſophage & de la trachée artere, avant de pénétrer plus avant, & que rien n'a mieux réuſſi aux bœufs que les ſétons ou les cauſtiques appliqués aux environs de ces glandes. Sur ces principes, il propoſe de faire enſorte, 1°. que les bœufs ne deviennent trop gras : 2°. que le venin ne pénetre pas dans les premieres voies ou dans le ſang de ces animaux, ſans les avoir préparés par quelque antidote : 3°. que s'il y pénetre, on lui ouvre quelque iſſue par les cauſtiques & les ſétons.

Pour remplir le premier objet, il fait retrancher à ces animaux une partie de leur nourriture : pour le ſecond, il conſeille d'oindre & d'arroſer deux fois le jour les naſeaux, le palais & la langue des bœufs avec un mélange de vinaigre, d'ail, de ſoufre, de ſel, de ſauge, de baies de genievre & d'huile commune ; il allegue l'heureux ſuccès de ce remede dans la Toſcane & l'Etat Eccléſiaſtiqne. Il rejette la ſaignée & la purgation comme des remedes pernicieux. Enfin

il recommande extrêmement les ſétons au col, aux cuiſſes &c. ſoit avant, ſoit durant la maladie pour remplir le troiſieme objet. An de J. C.

M. Cogroſſi, Médecin de Crême, dans une lettre adreſſée à Valliſnieri, admet pour principe de la maladie une infinité de vers inviſibles, qui cauſoient tous les ſymptômes : il s'appuye pour faire valoir ſon opinion, des obſervations de Redi & de Ceſtoni ſur les vers qui produiſent la gale : du ſentiment du Pere Kircher ſur le principe de la peſte ; enfin d'une infinité d'obſervations qui ſemblent fortifier ſon opinion, ou la rendre probable. Valliſnieri tombe d'accord avec lui ſur cette aithiologie ; & ces deux Auteurs ſont conduits par cette théorie à l'uſage des antivermineux dans la maladie. Ils propoſent les ſuffumigations faites avec les matieres ſulfureuſes ou bitumineuſes, propres à étourdir & à écarter, diſent-ils, les petits vers ; les onctions d'huiles antivermineuſes ; la diette, les ſétons & les cauteres comme Lanciſi, les précautions les plus exactes contre les effets de la contagion. Valliſnieri veut que ceux qui ont ſoigné les malades, brûlent leurs habits ou du moins les parfument avec ſoin : & il croit que ces mêmes habits, repris, l'année d'après, ſans précaution, ont été cauſe

An de J. C. du retour de la même maladie dans le territoire de Padoue. Il propoſe pour la combattre, les préparations mercurielles, des décoctions faites avec les anthelmintiques & injectées dans les veines des peſtiférés. Il finit par dire qu'il ne prétend pas établir ce ſyſtême comme infaillible, & encore moins aſſurer que les levains arſenicaux & malins ne puiſſent être la cauſe des maladies peſtilentielles. Ce Médecin célébre, accoutumé à donner pour douteuſes les choſes douteuſes, pour vraies celles qui le ſont, pour probables celles qui ſont probables, ajoute avec modeſtie ces paroles ſi expreſſives & ſi dignes d'un grand homme. » Je mets, dit-» il, cette hypotheſe des vers peſtilentiels au » rang, au moins, des choſes probables; & comme » nous autres Médecins (à parler entre nous) » dans la recherche des cauſes internes des ma-» ladies, jouons à qui devinera le mieux, il » nous faut bien d'autres preuves & d'autres ex-» périences avant que d'établir un ſyſtême pour » évident. Pour moi, je n'entreprendrai jamais » de décider une queſtion ſi difficile, qu'après » avoir travaillé de mes propres mains ſur les » ſujets & vu de mes propres yeux. Peut-être » que c'eſt une de ces choſes que Dieu veut

» nous tenir cachées, & ſur laquelle notre poſ- An de J. C.
» térité travaillera auſſi inutilement que nous (*a*) ».

M. Morandi, Médecin à Final, dans le Duché de Modène, écrit à Valliſnieri que les remedes mercuriels éprouvés ſur cinq bœufs & trois vaches malades, avoient déja produit un bon effet, & ſembloient promettre un ſuccès complet. Mais, Morandi auroit dû attendre l'effet définitif des remedes mercuriels, avant d'écrire ſa lettre ; & la vérité eſt que ces remedes ne répondirent point à l'idée qu'il s'en étoit formée, & que tous périrent, ſuivant Lanzoni (*b*).

Ramazzini ne s'écarta pas beaucoup des principes qu'avoit établis Lanciſi : il inſiſte encore plus que lui ſur le danger de la communication, & entre dans les plus petits détails à ce ſujet. C'eſt lui qui eſt l'auteur de ces paroles mémorables : *Ubi enim de morbo contagioſo agitur, numquam ſatis cavemus, dùm cavemus.* On fut attentif à tout : non-ſeulement au danger de la contagion, mais à celui qui pouvoit réſulter de l'uſage de la chair de ces animaux. Il fut prouvé ſuivant Cogroſſi (*c*), que deux payſans

(*a*) Réponſe de Valliſnieri au Docteur Cogroſſi.

(*b*) V. Acta eruditor. an. 1713 & 1714.

(*c*) V. Journal de Veniſe, tom. X. p. 141.

An de J. C. s'en étant nourris, en eurent une diarrhée violente : Vallisnieri ajoute à ce fait un exemple, rapporté par Mercurialis, d'une maladie pestilentielle des animaux, observée en 1617, qui avoit passé de cette maniere aux hommes, & conclut, que quelque expérience contraire qu'il y ait, le plus sûr est de ne point manger de la chair des bœufs malades.

Les observations de tous ces Auteurs ayant éclairé les Magistrats & les Particuliers sur les moyens qu'il falloit employer pour se tenir en garde contre ce fléau ; plusieurs personnes éprouverent l'effet de leurs sages conseils. Les Princes Phamphile & Borgheſe ayant pris les plus sages mesures pour empêcher la communication de leurs bêtes avec tout ce qui pouvoit être suspect, sauverent leurs troupeaux, au milieu de l'infection.

Tandis que d'un côté la maladie qui avoit pris naissance en Hongrie, s'étendoit dans l'Italie en 1711, Scroëkius l'observoit dans le même temps en Allemagne sur les bœufs. Cet Auteur explique en peu de mots & la maniere dont elle se communiquoit, & celle dont elle af-
1711. fectoit ces animaux. » Sur la fin de l'Eté, dit-» il, cette peste, qui a fait tant de ravages, en

» Allemagne, parmi les bœufs, après s'être éten- An de J. C
» due de la Hongrie vers le Danube, parvint
» par communication, jusqu'au territoire d'Aus-
» bourg & aux pays voisins, où elle fit un ra-
» vage affreux. Il fut constant qu'elle ne s'étoit
» répandue que par contagion. La bave, que
» les bêtes malades répandoient dans les pâtu-
» rages, les infectoit & communiquoit ainsi la
» maladie à ceux qui venoient paître au même
» endroit : & il est vraisemblable que cette ma-
» tiere âcre, passant par la bouche, l'œsophage,
» les estomacs, les boyaux les infectoit, & y
» causoit une irritation, qui se communiquoit
» bientôt aux nerfs, d'où naissoient des mouve-
» ments spasmodiques. La constriction des vais-
» seaux, qui en étoit la suite, donnoit lieu à des
» stases, des inflammations, & le tout se tour-
» noit en pourriture. Dans les uns, la langue
» étoit enflammée, couverte de vesicules rouges;
» les excrétions sanguinolentes, de la même ma-
» niere que dans les dyssenteries malignes. Les
» principaux symptômes de la maladie, au com-
» mencement, étoient la difficulté de respirer &
» une chaleur plus que naturelle. On trouvoit a-
» près leur mort les boyaux voisins du foye, cou-
» verts de bile, & les estomacs enflammés ».

An de J. C. Scroëkius, pour toutes ces raiſons l'appelle *dyſſenterie maligne* (*a*). Ce nom prévalut quelque temps en France & en Allemagne. La dénomination de Lanciſi fut pour l'Italie : celle de Ramazzini fut adoptée ſur-tout par les Médecins de Geneve. Cette diverſité d'opinions ſur la dénomination d'une maladie, prouve combien il eſt difficile de les bien caractériſer.

Les premiers Phyſiciens de l'Europe s'occuperent beaucoup de la recherche des cauſes qui avoient pû donner lieu à la maladie : mais la plûpart de leurs conjectures furent rejettées : & on fut obligé de s'en tenir aux faits. Le ſentiment le plus probable ſur ſon origine, mais qui fut encore combattu par les Médecins de Geneve, fut celui de Gerbezius, Médecin de Laubach, dans la Carniole. Cet Auteur fait remarquer qu'en 1710, on obſerva dans la Hongrie une grande quantité de cigales & de ſauterelles, qui étant mortes ſur la fin de l'Eté, avoient infecté les feuilles & les herbes, leur avoient communiqué une qualité pernicieuſe & deleterre, capable de produire les maladies des beſtiaux : voilà

(*a*) Voy. D. Lucæ Scroëkii, Conſtit. epidemica Auguſt. an. 1711.

pourquoi

pourquoi les Magiſtrats de la Carniole défendirent alors de manger de la viande d'aucun pourceau nourri dans les bois de Hongrie ou de Croatie, de peur qu'ayant avalé avec le gland le corps de ces inſectes, dont les bois étoient encore couverts, ils n'en fuſſent infectés. Am. de J. C.

En 1714 le Piemont, qui s'étoit garanti juſqu'alors de la contagion, commença à en éprouver les atteintes. M. Fanton, alors Profeſſeur en Médecine à Turin, fit monter la perte de ce pays à ſoixante-dix mille bêtes à corne.

C'eſt par le Piemont que la maladie s'introduiſit la même année en France, & attaqua avec la même fureur les beſtiaux du Dauphiné, du Lyonnois, de la Bourgogne, de l'Orléanois & généralement de preſque toutes les Provinces ſeptentrionales de la France : du côté de l'Allemagne elle pénétra dans l'Alſace. Le Brabant, la Hollande s'en reſſentirent également. La Hollande perdit alors plus de deux cent mille bêtes à cornes. Le commerce l'introduiſit en Angleterre, où elle fut auſſi meurtriere qu'en France & en Italie.

Elle fut obſervée en France à peu près avec le même ſoin qu'elle l'avoit été en Italie. Le territoire de Geneve, le Pays de Gex éprouverent

An. de J. C. la même calamité. Ce fut à cette occaſion que les Médecins de cette République publierent en 1715 leurs refléxions à ce ſujet (*a*), & tâcherent d'établir le rapport qu'ils croyoient trouver entre la maladie des beſtiaux & la petite vérole des hommes, ſuivant le ſentiment de Ramazzini, dans la vue de conduire à un traitement méthodique & plus sûr. Mais malheureuſement la malignité de la maladie déconcerta la ſagacité des Médecins, & réſiſta aux remedes qui paroiſſoient les mieux indiqués dans ce cas. On s'en tint à peu près à ceux que Lanciſi & Ramazzini avoient preſcrits. A la fin on ne vit d'autre reſſource, dans quelques parties d'Italie, pour mettre fin à ce fléau, que de tuer toutes les bêtes malades. Ce moyen fut propoſé par Lanciſi, mais ne fut point exécuté.

Les Médecins de Geneve ont prétendu que ſi on avoit pris de plus juſtes meſures du côté du Piémont, la maladie n'auroit pas pénétré en France : mais les ordres qu'on avoit donnés pour empêcher la communication furent négligés ou mal exécutés. Cependant, le Gouvernement s'en

(*a*) V. Réflexions ſur la maladie du Bétail, par la Société des Médecins de Genéve, 1715 ; & Paris 1745, in-12.

occupa très-ſerieuſement : M. Herment, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, & Médecin du Roi, M. Drouin, premier Chirurgien des Gardes du Corps, furent envoyés ſur les lieux infectés, tandis que les Intendants des différentes Provinces employoient des Médecins & Chirurgiens éclairés, de toutes parts, au traitement de la maladie. Il parut alors pluſieurs écrits. Après celui des Médecins de Geneve, on diſtingua en France ceux de M. Herment, de M. Drouin, & de M. Guillo, qui furent inſérés dans le Recueil des Médecins de cette ville. La Faculté de Médecine de Paris porta ſon jugement ſur quelques Mémoires qui parurent alors, & qu'elle déſaprouva publiquement (*a*). An. de J. C.

La maladie préſenta en France les mêmes

(*a*) V. Jugement de la Faculté de Médecine de Paris ſur les Mémoires qui courent touchant la mortalité des Beſtiaux. Paris, 1714, in-4. Il paroît que la Faculté de cette Ville, qui avoit alors M. Hecquet pour Doyen, eut principalement en vue, dans ce jugement, un Ouvrage ſur cette matiere, dreſſé ſous les yeux de M. Helvétius, ſur la prétendue bonté duquel elle vouloit déſabuſer le public.

An de J. C. accidens qu'on avoit obſervés en Italie & en Allemagne : mais, on rencontra la même difficulté qu'ailleurs, c'eſt-à-dire, celle de la bien caractériſer & de la guérir. La diverſité des noms qu'elle reçut, & les mauvais ſuccès dans le traitement, ſont des preuves de ce qu'on avance.

Tant qu'on croira en Médecine que tout ce qu'on a fait eſt bien; que la ſcience des phraſes eſt celle de l'Art : tant qu'on s'imaginera qu'on doit claſſer les maladies à raiſon du ſiége qu'elles occupent ou d'un ſymptôme particulier qu'elles préſentent, ſans faire attention à la nature du principe qui les produit, & à l'enſemble des ſymptômes; on verra toujours ce qui eſt arrivé en 1714, c'eſt que d'une maladie on en fera trois, & même plus, qui paroîtront toutes différentes entre elles. De-là, la confuſion des mots, des idées, des choſes; de-là, la néceſſité un jour d'une ſynonimie pour les maladies, ſemblable à celle du Pinax de Gaſpard Bauhin pour les plantes. Ce que Ramazzini appella *petite-vérole*, fut une *dyſſenterie* pour Scroëkius, une *peſte morveuſe* pour Lanciſi. Il faut bien, dit-on, ſe conformer à l'uſage. Oui : mais, pour s'entendre, on nous permettra de dire que cette maniere

de voir & de caractériſer les Maladies par le ſymptôme le plus apparent, n'eſt pas la meilleure. Quand bien même un virus ſeroit un protée, qu'il prendroit preſque toutes les formes des maladies, il ſeroit encore poſſible de le définir, de le faire connoître, de le diſtinguer des autres; mais lorſqu'il n'en prend que deux ou trois conſtantes, il eſt alors bien plus aiſé de le caractériſer par ces trois. An. av. J. C.

Cette maladie ſe manifeſta par trois accidens remarquables; par un écoulement morveux, par un flux dyſſentérique & par une éruption exanthématique à la peau & à l'entrée des premieres voies. On eſt très-porté à croire, avec M. Vitet, qu'on doit diſtinguer pluſieurs eſpeces de peſtes parmi les animaux, comme parmi les hommes. Celle-ci étoit donc une peſte *dyſſentérique*, *morveuſe*, *exanthématique*. Lorſque la force du venin agiſſoit ſur la membrane pituitaire ou ſur les parties qu'elle recouvre, il y avoit alors un écoulement morveux très-conſidérable, qui formoit ce que Lanciſi appelle le *malis* des Grecs: le mal ſe bornoit quelquefois à ce ſeul ſymptôme, & l'animal mouroit ſans en éprouver d'autres. Lorſque le virus ſe portoit en très-grande abondance dans les premieres voies, il ſurvenoit

An. de J. C. un flux dyſſentérique : enfin, lorſqu'il pouvoit ſe faire jour du côté de la bouche ou par les voies cutanées, il y avoit non-ſeulement un écoulement de bave, mais une quantité de boutons dans l'intérieur de la gueule de l'animal ou à la peau ; ce qui arrivoit ordinairement vers le cinquieme ou ſixieme jour : avant cette époque, l'animal éprouvoit des alternatives de froid & de chaud, des mouvemens convulſifs, des redoublemens de fievre, & les autres ſymptômes dont on a fait mention, tel que l'accablement qui accompagne toujours les fievres peſtilentielles.

Pour traiter cette maladie auſſi heureuſement qu'il étoit poſſible, il falloit donc l'enviſager ſous ſes trois faces principales, & varier le traitement à raiſon de ces trois grands accidens : c'eſt ce que MM. Herment & Drouin paroiſſent avoir fait. Ils la conſidérerent ſous trois points de vue, comme *catharre* ou *fonte*, comme *petite-vérole maligne*, & comme *flux de ſang*.

M. Herment avoit obſervé qu'il diſtilloit d'abord des yeux & des naſeaux une ſéroſité gluante & corroſive, mêlée quelquefois de ſang, & que lorſque cette évacuation ſe ſupprimoit, les bêtes périſſoient tout d'un coup, par la toux, la difficulté de reſpirer, le ſifflement & le râlement.

Il lui parut donc très-important d'entretenir cet écoulement : pour cela, il conſeille de leur mettre un bâillon de genet vert ou de coudrier, pour les faire baver pendant une heure, deux ou trois fois par jour, & de leur laver l'intérieur de la bouche avec un mêlange de vinaigre, de poivre, d'ail & de ſel. Lorſqu'ils peuvent manger, il eſt d'avis de leur donner une once de ſaffran des métaux, & demi-poignée de graines de genievre écraſées, avec autant de verjus, le tout mêlé avec du ſon. S'ils ne le peuvent pas, il faut, dit-il, leur donner ce reméde dans du vin, & deux heures après, leur donner de l'eau blanche avec un peu de miel, pluſieurs fois le jour. Il recommande les poudres ſternutatoires, telles que le tabac, l'hellebore, ou leur décoction mêlée avec le jus de poirée en injection. Il dit que ces remédes agiſſent mieux, ſi on fait précéder les fumigations avec l'encens, le bois de genievre, &c. Cet Auteur recommande auſſi la vapeur du ſoufre, mais on doit le ſupprimer, à cauſe de ſon action ſur les poumons. Il recommande encore la ſaignée au commencement de la maladie, & les purgatifs, lorſque ces animaux ſont dans l'accablement ; les purgatifs compoſés avec le tartre-émétique, le ſyrop de nerprum, An de J. C.

An. de J. C. ou bien avec l'aſarum ou la gratiole. Après les purgatifs, il conſeille un ſudorifique, à donner trois jours de ſuite, fait avec un mêlange d'une once de cryſtal de ſuie de cheminée; de cloportes, de cinabre, ou d'enula campana, & d'ariſtoloche en poudre, de chaque demi-once, dans un demi-ſeptier de vin chaud avec un verre d'eau-de-vie.

Pour remédier à la dyſſenterie, il ordonne d'abord les lavemens avec les plantes émollientes, enſuite la rhubarbe, le diaſcordium, & enfin les aſtringens & les eaux ferrugineuſes.

Pour faciliter l'éruption, il preſcrit le cryſtal de ſuie de cheminée.

Parmi les ſecours préſervatifs, on conſeilla l'uſage des eaux ferrugineuſes.

M. Drouin conſidéra la maladie comme une eſpece de petite-vérole, à l'exemple de Ramazzini. Il fonde tout l'avantage du prognoſtic qu'on peut établir ſur une éruption complette de boutons, & aſſure que tous les animaux qui en avoient guéri, avoient été couverts de gale, ou que le poil leur étoit tombé. D'ailleurs, il preſcrit à peu près les mêmes remédes que M. Herment pour remédier aux divers accidens : mais malheureuſement on ignore quel en fut le ſuccès. Quant aux ſymptômes internes,

cet Auteur, qui fut témoin de l'ouverture de plus de deux cents bœufs ou vaches morts ou malades, obſerva conſtamment que l'eſtomac de ces animaux, qu'on appelle le *livre*, *pſeautier* ou *feuillet*, étoit d'une dureté ſi conſidérable, qu'à peine la hache pouvoit-elle ſe faire jour à travers. Il ne regarde pas cette dureté comme la cauſe de la maladie, mais comme un effet de la violence de la fiévre. En général, l'épiploon, le méſentére, les inteſtins grêles étoient très-enflammés & parſemés de taches livides. La véſicule du fiel, dans les uns, contenoit une bile ſemblable à de la poix fondue, ou au marc de caffé; dans d'autres, comme une eau claire & ſans conſiſtance : le cerveau étoit preſque toujours dans ſon état naturel : les poumons ſouvent enflammés & ulcérés : le foie, la ratte & les reins très-peu altérés ; l'inteſtin rectum très-ſouvent ulcéré : M. Herment l'avoit obſervé garni de puſtules. Il en conclut que c'étoit une maladie très-inflammatoire, & regarde la ſaignée ſur-tout comme le plus grand ſecours qu'on pût adminiſtrer. Ce qu'il y a de plus intéreſſant dans l'Ouvrage de M. Drouin, c'eſt que parmi les préſervatifs preſcrits, il recommande ſur-tout d'herber les bœufs, & de leur mettre des ſetons au

An. de J. C.

An de J. C. cou & au-deſſus de la queue. Il cite pluſieurs endroits en France où ce préſervatif avoit réuſſi.

C'eſt d'après ces Auteurs, que les Médecins de Genêve chercherent à établir le rapport qu'ils crurent exiſter entre cette maladie & la petite-vérole des hommes, dans laquelle on obſerve quelquefois un flux dyſſentérique & une ſalivation, ſur-tout dans le genre confluent. Sur ce principe & par analogie, ils forment un plan de traitement le plus convenable dans cette maladie, & ſe décident pour la méthode antiphlogiſtique. Mais on ignore ſi ce traitement fut adminiſtré, & ſuivi de quelque ſuccès.

M. Guillo, Profeſſeur en Médecine à Beſançon, dans le rapport qu'il fit de la maladie par ordre de M. l'Intendant, n'ajouta rien de nouveau à ce que les autres Auteurs avoient remarqué; il confirma leurs obſervations, ſur-tout la bonté du prognoſtic, fondée ſur l'éruption de petits boutons, qui ſe faiſoit conſtamment dans tous les bœufs qui en rechappoient, & qui étoient tous, pour me ſervir de ſes propres termes, extraordinairement galeux, dans ce cas. Il dit que les petites veſcies qu'on obſervoit ſur la langue & dans l'intérieur de la bouche, étoient rouges avec un cercle bleu tout autour. Il en remarqua

aussi dans les naseaux. Dans le système qu'il pro- An de J. C.
pose sur la cause de cette maladie, il agite cette intéressante question : savoir si la chair de ces animaux est nuisible à ceux qui en mangent, &c ? Il rapporte à ce sujet deux faits, dont l'un prouve que l'usage en est très-dangereux, puisqu'une famille entiere périt en Dauphiné pour s'en être nourrie ; & l'autre semble favoriser l'opinion contraire. Il recommande les purgatifs faits avec l'aloës, le jalap, le diagrede, le foie d'antimoine, &c. & les sudorifiques avec les fleurs de soufre, la suie de cheminée, &c. (*a*)

Pour traiter les boutons qu'on observoit constamment aux environs de l'anus & de la langue, & qu'on désigne gros comme des pois, on conseilla de les ouvrir avec une cuiller ou une piece d'argent, & de les frotter avec du lierre terrestre broyé.

On remarqua en général dans cette maladie, que le sang étoit altéré dans sa couleur, & d'une consistance plus forte que dans l'état naturel. Le coagulum se formoit subitement : il étoit quelquefois si épais, qu'en ouvrant la veine, il ne

(*a*) V. Rapport & système de M. Guillo, dans le Recueil des Médecins de Genêve, 1745.

An de J. C. pouvoit ſortir des vaiſſeaux. M. Herment dit qu'il étoit toujours gangrené.

Cette maladie ſe ſoutint quelque temps en Europe, parmi les Bêtes à cornes. Jean Meyer, premier Médecin de l'Electeur Palatin, écrivant à Scroëkius, lui marque que des payſans ayant tué un bœuf qui en étoit attaqué, & dont le foie & les poumons ſe trouverent viciés, il leur ſurvint des charbons aux bras, une fiévre aiguë, avec vomiſſement & diarrhée putride. Il ajoute que deux chiens ayant mangé de ſa chair, en étoient morts le même jour (*a*). Tous ces exemples devroient bien rendre les hommes un peu plus attentifs aux dangers de la contagion.

On lit dans les *Tranſactions philoſophiques*, N°. 358, & dans les *Inſtructions & Avis donnés aux habitans des Provinces méridionales de la France*, p. 17 (*b*), que la Maladie ayant

(*a*) V. Scroëkii, Conſtit. Auguſt. 1711 & 1712.

(*b*) V. Inſtructions & Avis aux habitans des Provinces méridionales de la France, ſur la maladie putride & peſtilentielle qui détruit le Bêtail; publié par ordre du Roi. Paris, 1775, de l'Imprimerie Royale; in-4°.

Cet Ouvrage de M. de Montigny, Commiſſaire du

passé en Angleterre en 1713, le Gouvernement ne vit d'autre moyen d'en arrêter le cours, & de garantir le grand nombre de bêtes saines qui en étoient menacées, que d'immoler toutes celles qui étoient infectées, en suivant l'avis que Lancisi avoit donné à sa patrie. Batz fut envoyé sur les lieux pour faire exécuter cet ordre ; & le sacrifice fut d'environ six mille, dans les Provinces de Midlesex, d'Essex & de Sury. La contagion y fut éteinte en moins de trois mois : tandis que la Hollande, qui s'obstina à chercher inutilement des remedes contre elle, eut le malheur de ne voir la fin de ses ravages qu'au bout de trois ans. An de J. C.

Les Anglois sont donc, comme on voit, le peuple d'Europe qui a donné le premier l'exemple d'une pareille conduite : & en effet, lorsque l'incurabilité d'une maladie semblable est

---

Conseil, de l'Académie Royale des Sciences, renferme tout ce qu'il y a de plus essentiel à connoître sur les précautions & les mesures qu'on doit prendre pour mettre les animaux à l'abri de la contagion. Il est fait pour servir de guide dans toutes les circonstances semblables. Tout y est marqué au coin de la sagesse, & fondé sur les meilleurs principes de Physique & de Chymie.

An de J. C. bien conſtatée par des expériences multipliées, c'eſt perdre un temps précieux que de chercher d'autre moyen d'en arrêter le cours.

Outre les raiſons politiques qui déciderent le Gouvernement Anglois à prendre ce parti, comme le plus prompt & le plus sûr, il y en avoit d'autres bien capables de l'y déterminer : d'une part, la certitude phyſique où l'on étoit que le levain de la maladie avoit été apporté des pays infectés ; & de l'autre, l'exemple des mauvais ſuccès dans les différentes tentatives miſes en uſage par les autres Peuples d'Europe. L'expérience a appris depuis, que le maſſacre des animaux peſtiférés, dans certains cas, eſt l'unique moyen de faire ceſſer entiérement la contagion.

1712. En 1712, on obſerva, aux environs d'Auſbourg, une autre eſpece de peſte parmi les chevaux, qui ſe communiqua aux bœufs, aux bêtes fauves, aux porcs, oyes, poules-d'inde, &c. Elle ſe manifeſtoit principalement par des tumeurs dures qu'on appercevoit ſur la poitrine & aux aînes ; ces tumeurs faiſoient bientôt des progrès, s'étendoient aux parties voiſines, & faiſoient périr ces animaux

en très-peu de temps. On les attribua à la piquûre des frélons, qui furent très-fréquens cette année, & qui s'étoient nourris dans les chairs putrides des bœufs, morts l'année précédente, & qu'on n'avoit pas enterré aſſez profondément. Ce qui fortifia cette opinion, fut l'obſervation de Jean Muralt, inſérée dans les *Ephémerides des Curieux de la Nature* (*a*), qui prétendit avoir trouvé un aiguillon noir implanté dans une de ces tumeurs, à l'aîne d'un cheval. L'humeur qui y étoit contenue étoit ſi cauſtique, qu'un païſan ayant voulu couper d'un coup de hache le pied d'un cheval mort, qu'on n'avoit pas enterré aſſez profondément; le ſang qui en ſortit, ayant rejailli ſur un de ſes yeux, y cauſa une tumeur inflammatoire qui ſe communiqua en très-peu de temps aux parties voiſines, & fit enfler ſa tête au point de mettre le malade en danger de mort. Parmi les remédes qui furent employés avec le plus de ſuccès, un mêlange de thériaque, d'ail, de bol d'Arménie, de nitre & de vinaigre, fut celui qui réuſſit le mieux ſur ces animaux : les ſcarifications ſur la tumeur & l'extirpation ſur-tout, ſauverent la vie à d'autres. Cette Maladie épi- An de J. C.

(*a*) Déc. 2. An 1.. Obſ. 16.

An de J. C. zootique ne passa pas les environs d'Ausbourg, & dura depuis le printemps jusqu'à la fin de Juillet (*a*).

A peu près dans le même temps & dans les mêmes circonstances, c'est-à-dire durant & après la peste des bœufs, on observoit en France des tumeurs sur les chevaux & sur d'autres animaux qui paroissent être de la même nature que celles dont Scroëkius parle. Ce qui pourroit faire conjecturer que c'étoit le même principe de maladie, qui ayant passé par communication des bœufs aux chevaux, soit par la voie des frélons, soit par toute autre, prenoit une autre forme sur ceux-ci; ce qui arrive souvent dans les passages de certaines maladies d'une espece à l'autre.

Quoi qu'il en soit, M. Herment, dans ses *Remédes pour préserver & guérir les Chevaux & les Bestiaux*, &c. fait mention de tumeurs semblables qu'il décrit exactement. » Dans plusieurs » Provinces, dit-il, on observe que les chevaux » & bestiaux sont frappés d'une espece de bou» ton de farcin, de la grosseur d'une noix, qui » prend aux flancs & augmente insensiblement,

(*a*) V. Constit. August. an. 1712. L. Scroëk.

» en

» en ſe communiquant par des fuſées juſqu'aux An de J. C.
» bourſes, qui groſſiſſent prodigieuſement. Les
» vaiſſeaux voiſins de la tumeur s'engorgent au
» point, qu'ils deviennent comme des cordes.
» Cette tumeur eſt dure, noirâtre, & ne con-
» tient point de pus : & elle reſſemble à ces *an-*
» *thrax* qui arrivent aux hommes dans les mala-
» dies contagieuſes.

» Quand cette tumeur, que les payſans appel-
» lent *charbon*, ſe trouve au poitrail ou aux en-
» virons de la tête, les animaux périſſent ſi
» promptement, qu'à peine peut-on leur appor-
» ter du ſecours.

» Lorſque cette tumeur eſt accompagnée de
» chaleur conſidérable & de battemens de flancs,
» il faut commencer par la ſaignée, & ouvrir
» enſuite la tumeur, en quelque endroit qu'elle
» puiſſe être, en croix de S. André; laver la plaie
» avec l'eau ſalée ou l'eau-de-vie, mettre par-
» deſſus de la térébenthine délayée avec un jaune
» d'œuf, du miel & de l'eau-de-vie, & panſer la
» plaie deux fois le jour avec l'étoupe ou la corde
» effilée.

Il conſeille encore l'uſage de la Perſicaire ou Curage, *hydropiper*, qu'on appelle encore *herbe à charbon*. Pluſieurs perſonnes ſe ſervirent avec

An. av. J.C. beaucoup de ſuccès, ſelon lui, d'une plume remplie de vif-argent ou mercure, cachetée par les deux bouts, introduite au moyen d'une lancette entre cuir & chair au cou, ce qui produit un écoulement de pus très-conſidérable. On ſe ſervit avec ſuccès, à Fontainebleau, de la viorne, dont les payſans donnoient les feuilles & les baies à manger à leurs Beſtiaux, tandis qu'ils en mettoient un morceau au bas du fanon des bœufs entre cuir & chair, & qu'ils entretenoient quelque temps comme un cautere *. M. Herment conſeille encore les ſétons, qui produiſent le même effet.

1712. A peine l'Italie commençoit à réparer la perte de ſes bœufs, qu'une maladie d'un autre genre, mais preſqu'auſſi meurtriere que la premiere, fit périr la plus grande partie de ſes chevaux. Celle-ci fut obſervée principalement dans le territoire de Naples & aux environs de Rome. On remarquoit dans la même Epizootie deux ſortes d'affections bien différentes; l'une étoit très-aiguë, l'autre chronique. Lanciſi eſt l'Auteur de cette Obſervation.

Dès qu'un cheval étoit atteint de la premiere,

* C'eſt ce qu'on appelle appliquer les *orties*, ſur-tout lorſqu'à la place de la viorne, on emploie un morceau d'helleboie.

il éprouvoit un friſſon général ; il ne mangeoit plus ; l'urine étoit totalement ſupprimée, ce qui annonçoit un état de douleur & de conſtriction ſpaſmodique dans les viſcéres du bas-ventre, ſurtout du côté des reins : on le voyoit mourir dans l'eſpace de quarante-huit heures. Dans l'ouverture de leurs corps, on trouvoit les inteſtins, l'eſtomac, l'épiploon enflammés. Heureuſement cette fiévre fut rare & de courte durée : il n'en fut pas de même de l'autre. An. de J. C.

Le cheval qui étoit atteint de celle-ci, commençoit peu à peu à perdre l'appétit : il refuſoit les boiſſons ; il étoit triſte, abattu, les yeux fermés, la tête baiſſée. Le paſſage des alimens n'étoit pas intercepté dès le premier jour, mais les parties voiſines du pharinx & du larinx étoient tellement durcies & tendues, ſans paroître néanmoins douleureuſes, que bientôt il ne pouvoit plus rien avaler : ſi dans cet état on le fatiguoit par des remédes irritans, la fiévre devenoit plus forte ; alors l'anxiété redoubloit, la gorge s'enfloit, la reſpiration étoit difficile ; on entendoit comme un râlement & un ſifflement enſemble. D'autres étoient plus tranquilles & avoient la langue jaune.

Le prognoſtic de la maladie s'établiſſoit ſur les

An. de J. C. ſignes ſuivans : lorſque la peau devenoit rude, que l'urine ſe ſupprimoit, qu'il ſurvenoit des mouvemens convulſifs avec une ſueur froide, l'animal mouroit pour l'ordinaire. Mais lorſqu'il y avoit un écoulement de mucoſité par la bouche & les nazeaux, que les urines devenoient fétides, ou que les jambes s'enfloient, l'animal en réchappoit ordinairement.

Cette maladie fut appellée par les Médecins hippiatriques d'Italie, *la fiévre épidémique* des chevaux. Lanciſi prétend que c'étoit la même que le *malis* des Grecs. Le ſang qu'on leur tiroit étoit coëneux comme dans la pleuréſie. L'ouverture des cadavres découvrit des concrétions polipeuſes dans les cavités du cœur, dans le péricarde; & des tumeurs lymphatiques autour de l'œſophage, de la trachée-artére, &c.

Les ſentimens furent partagés ſur les cauſes de ces deux maladies; les uns les attribuerent à l'altération du foin & des avoines; d'autres à des ſels ignés répandus dans l'air & les pâturages. On remarqua que la bave d'un cheval malade étoit capable de les communiquer à d'autres.

Dans la premiere, la ſaignée faite avant le chaud ou dans le friſſon, étoit mortelle; au contraire, elle produiſoit le plus grand bien dans

la chaleur de la fiévre. On donna avec ſuccès, An. de J.C.
au commencement du paroxiſme ou dans le froid, une demi-once de thériaque, ou quelqu'eau cordiale : dans le cas de foibleſſe, on y ajoutoit le vin blanc. Après les ſaignées qui furent faites aux veines jugulaires, aux latérales ; les diurétiques tempérans achevoient la cure. On leur donnoit pour boiſſon de la tiſane d'orge avec le ſel polycreſte ; ou l'eau blanche avec le ſel ammoniac. Lorſque le cas l'exigeoit, on employoit avec ſuccès le foie d'antimoine : les maſticatoires réuſſirent : les lavemens émolliens de même.

Dans celle qui étoit chronique, les ſaignées réuſſirent auſſi : on les faiſoit à la ganache & aux veines du palais. On employa avec ſuccès les maſticatoires irritans tenus avec un frein dans la bouche. Les véſicatoires ne firent aucun bien. Les frictions ſéches, répétées ſouvent, réuſſirent beaucoup mieux. Les ſétons au cou furent du plus grand ſecours, contre toute attente. Si la maladie ſe portoit aux articulations, ce qui formoit alors ce que Lanciſi (*a*) appelle, avec Vége-

(*a*) V. Lanciſi, appendix, de bovillâ peſte diſſertati o

An. de J. C. ce, *malis artritica*. Cette métaſtaſe annonçoit une guériſon prochaine.

1712. Tandis que Lanciſi faiſoit ſes obſervations en Italie ſur les maladies des chevaux; Jean Adam Genſel en obſervoit d'autres ſur le Bétail, dans la baſſe Hongrie. Cet Auteur fait obſerver que l'hiver de 1712 y fut très-rude & qu'il y eut neuf pieds de neige, dans le mois de Janvier. Cette neige fut fondue, vers le milieu de ce mois, par un vent d'Eſt. En Février & en Mars, il y eut beaucoup de pluies, de brouillards, de grêle, de neige, des orages, & même un tremblement de terre. Le tout fut ſuivi d'un débordement d'eaux, qui fit beaucoup de dégât dans les Campagnes. Les mois de Juin & de Juillet furent très-chauds, ce qui favoriſa la reproduction d'une infinité d'inſectes & de reptiles de toute eſpece, ſur-tout de ſerpens dont la morſure étoit venimeuſe; car, elle étoit ſuivie, ſuivant cet Auteur, d'une enflure à la langue, qui ôtoit aux hommes la liberté de parler. On paſſe ſous ſilence d'autres phénomènes extraordinaires rapportés par l'Auteur, d'ailleurs très-crédule & ſuperſtitieux, pour en venir à des faits plus réels.

Il y eut parmi les hommes beaucoup de fiévres intermittentes, irrégulieres; parmi le Bétail une

Maladie épizootique qui ſe manifeſtoit par des puſtules blanchâtres à la peau, accompagnées de difficulté de reſpirer. Lorſqu'on ouvroit ces puſtules, il s'en exhaloit une odeur des plus fortes. L'haleine de ces animaux étoit infecte : elle étoit même ſenſible à quelques pas de diſtance. Ils mouroient preſque tous en pouſſant de longs gémiſſemens. On leur trouvoit dans l'eſtomac après leur mort, comme des pelottes de la groſſeur d'une noix, recouvertes d'une membrane ſi forte, qu'on avoit de la peine à la couper avec un couteau. * Si les chiens touchoient à leurs chairs, ils devenoient enragés (*a*). A cette deſcription, on reconnoit la clavelée des moutons. An. de J. C.

Cette maladie a été obſervée pluſieurs fois en France, ſur ces animaux, & c'eſt quelquefois une de leurs plus meurtrieres. Les Médecins de Genêve rapportent qu'en 1714, on en obſerva une attaque ſur les moutons à Vernier, Village à une lieue de cette Ville. Ces animaux, au commencement de la maladie, étoient dégoûtés & fort abattus : leurs yeux étoient éteints & larmoyans : au bout de quelques jours, il paroiſſoit 1714.

(*a*) V. Conſtit. epidemica Hungariæ inferior. An. 1712.

* Ces pelottes n'étoient autre choſe que des ægagropiles.

An de J. C. à la peau des puſtules, qui augmentoient huit ou neuf jours, au bout deſquels elles commençoient à ſe deſſécher, & laiſſoient après leur chûte des taches & des cicatrices ſur la peau, ſemblables à celles que laiſſe la petite vérole ſur les hommes. On voyoit les croutes des puſtules bien ſéparées les unes des autres, comme dans les petites véroles ordinaires diſcrettes. Elles paroiſſoient ſur-tout très-diſtinctement au muſeau & ſous le ventre; on les appercevoit au toucher, à travers la toiſon, ſur le reſte du corps. Cette attaque ne fut pas meurtriere. Sur un troupeau compoſé de cent vingt moutons, qu'on cite pour exemple, il n'en mourut que quatre ou cinq, ſans qu'on eût fait aucun reméde. On remarque que les petites foſſes ou cicatrices, qui ſuccédent aux puſtules, leur reſtent toute la vie. La maladie étoit alors connue, du côté de Genêve, ſous le nom de *Claviliere*.

M. Aſtruc, dans une diſſertation (*a*) ſur la peſte, ſur-tout ſur celle de Marſeille, où il prouve que cette maladie ne ſe répandit parmi les hommes que par contagion ou l'effet du contact

(*a*) V. Aſtruc, Diſſert. ſur la contagion de la peſte, chap. VI. Toulouſe, 1724.

des matieres ou corps infectés, cite la maniere dont la clavelée des moutons ſe communique d'un troupeau à l'autre, & de ces mêmes animaux, aux lapins qui en ſont quelquefois attaqués. Il dit que pour que cela arrive, il ſuffit que les lapins viennent brouter l'herbe, la nuit, dans un endroit où le troupeau a pacagé le jour. On voit quelquefois des garennes entieres périr de cette maladie. On n'a d'autre reſſource alors, que de les faire ſortir de leurs trous avec des furets, & de les tuer à coups de fuſil: on paſſe le feu ſur les herbes que les brebis ont brouté, on purifie leurs étables, & on les fait pacager ailleurs. An. de J. C.

M. Aſtruc ajoute aux ſymptômes qu'on vient de décrire, la foibleſſe, l'aſſoupiſſement, quelquefois le vertige; la diarrhée, la dyſſenterie, la petiteſſe du pouls, ſuivis d'une éruption de puſtules ou clous de différentes formes.

Ces obſervations ont été faites ſouvent en Languedoc, où la maladie n'eſt point rare. La ſalubrité naturelle de l'air de cette Province, celle de ſes eaux & de ſes pâturages ne permettent pas de former aucune conjecture ſur ce qui la produit dans cette Province. Mais la maniere dont elle s'y communique, n'eſt point douteuſe.

An. de J. C. Il y a une obſervation conſtante & familiere, faite par tous ceux qui ſoignent les brebis; qui eſt, que lorſqu'un troupeau malade a été dans un pacage, celui qui vient après, gagne la maladie. Cela s'obſerve, ſur-tout dans la partie du Languedoc qu'on appelle les Cévennes. Il y a dans la partie montueuſe de ce canton, des pâturages excellens, qui ſont le point de réunion de tous les troupeaux des environs. Dans cette émigration, les conducteurs des troupeaux ſont très-attentifs à ce qui arrive; & s'ils apprennent qu'un troupeau infecté vient de paſſer, ils s'arrêtent où ils ſe trouvent, & attendent au lendemain pour aller en avant. Ils ſont dans la perſuaſion qu'il faut au moins laiſſer paſſer une nuit, dont la fraîcheur, jointe à la roſée qui lui ſuccéde, détruit les particules peſtilentielles, capables de communiquer la maladie. Que cette opinion ſoit fondée, ou non, elle eſt généralement reçue dans ce pays, & l'expérience a convaincu que la précaution étoit très-ſage.

On ignore encore les reſſources au moyen deſquelles la nature vient à bout de détruire les corps nuiſibles qui ſe répandent dans l'air & la ſurface du globe. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'ils ne reſtent pas long-temps dans cet état à

l'air libre : ou ils ſe combinent avec d'autres principes capables de détruire leur action, ou ils ſe diſſipent. Il paroît que le grand moyen dont la nature ſe ſert pour purifier tout, eſt l'eau, dont elle lave l'atmoſphere & la ſurface de la terre. An. de J.C.

On ne doit pas paſſer ſous ſilence une obſervation curieuſe, faite par le Docteur Scheuzer, ſur les poiſſons du Lac de Conſtance. Cet Auteur rapporte qu'ils eſſuyerent une mortalité générale en 1722 ; ce qui détruit l'opinion d'Ariſtote, qui avoit exclu les poiſſons de la claſſe des animaux ſujets aux mortalités. 1722.

Elle détruit encore l'opinion de ceux qui ont cru que toutes les maladies épidémiques ou générales venoient de l'air. L'Auteur célébre, qu'on vient de citer, dit, dans une lettre à M. Didier, Profeſſeur de Médecine à Montpellier, & inſerée dans le *Traité de la peſte, fait par ordre du Roi*, pag. 540, qu'on trouva dans tous ces poiſſons, la véſicule du fiel extrêmement gonflée, & des puſtules rougeâtres dans tous les viſcéres. Le ſentiment le plus général ſur la cauſe de cette épizootie ſinguliere, fut que des chaleurs ſubites, obſervées au mois de Mars 1722, & ſuivies d'un froid exceſſif en Avril, y

An. de J.C. donnerent lieu. M. Scheuzer ne rapporte ce fait que pour faire voir que le gonflement de la véſicule du fiel eſt un accident ordinaire, tant ſur les hommes que ſur les animaux, dans tous les cas de maladies peſtilentielles.

1729. L'année 1729 fut en général très-pluvieuſe en Europe, ſurtout en Italie, où les pluyes continuerent depuis le mois de Septembre 1728 juſqu'au mois de Mai 1729. Le vin, qu'on gardoit dans les tonneaux, éprouva une nouvelle fermentation, & changa de couleur. On obſerva beaucoup de maladies en Italie. La partie Septentrionale d'Europe ſe reſſentit de cette intempérie. Il y eut un Catharre preſque univerſel en Allemagne; les animaux même s'en reſſentirent, ſurtout les pourceaux. *Frederic Læw* (*a*), qui a laiſſé l'hiſtoire de cette fiévre catharrale, dit qu'on l'obſerva ſur le Bétail en Hongrie & en Autriche. La maladie commencoit par une fiévre très-ſenſible, avec un trouble à la tête; & dans l'intervalle de quatre jours, elle ſe terminoit par une hémorragie du nez, ou par une dyſſenterie, ou par un vomiſſement de matieres ſter-

(*a*) V. Hiſtoria febris catharralis Carol. Freder. Lœw. An. 1729.

corales. Les mêmes ſymptômes ſe manifeſtoient ſur les hommes, & elle reſſembloit à celle du quinzieme ſiecle, qu'on appella en France le *Tac* dont on a parlé. Les excréments des ſangliers offroient des traces d'une ſuppuration interne. On ſoupçonna que l'uſage de la chair des pourceaux avoit pû la communiquer aux hommes (*a*), ainſi que les miaſmes élevés de leurs corps. Outre ce catharre, l'Auteur indique une autre maladie du Bétail, qu'on obſerva dans le Lodeſan, en Weſtphalie, dans l'Evêché de Spire (*b*), la Boheme, la Haute Hongrie, aux environs de Presbourg, dans la Lithuanie, la Marche de Brandebourg, le Duché de Magdebourg & dans pluſieurs parties de la Saxe, dont elle détruiſit la plus grande partie des Beſtiaux (*c*). An. de J. C.

Vraiſemblablement, la maladie du Bétail dont Frederic Lœw a voulu parler, eſt celle qu'on obſerva ſur les bœufs, dans le même temps, à Francfort ſur l'Oder & dans les environs, & qui a été décrite par l'illuſtre Goëlicke. Voici 1730.

(*a*) V. Ibid. p. 253.

(*b*) Ibid. p. 360.

(*c*) Ibid. p. 368.

An. de J. C. 1730. la deſcription que cet Auteur en a laiſſé (*a*).

L'animal qui étoit attaqué commençoit à devenir triſte : il portoit la tête & les oreilles baſſes : il etoit dégouté. Il éprouvoit un friſſon général, mais qui étoit plus ſenſible dans certaines parties du corps que dans d'autres. Il ſurvenoit enſuite une chaleur des plus vives ; les yeux étoient enflammés & à moitié fermés. La bouche & les naſeaux exhaloient une odeur infecte, la langue s'excorioit & la rumination ceſſoit entiérement La déglutition du foin & même du ſon ne pouvoit plus ſe faire ; la reſpiration dans les uns étoit aſſez libre, dans les autres très-fréquente ; les flancs étoient ordinairement reſſerrés. La fiente avoit, les deux premiers jours, beaucoup de conſiſtance, le troiſieme, il ſurvenoit une diarrhée accompagnée de coliques & ſi forte que le malade rejettoit à un ou deux pas des matieres ſemblables à de la lavure de chair : la diarrhée dégeneroit ſouvent en dyſſenterie, & les matieres des déjections étoient ſi fétides, que le bœuf ſain, en la ſentant, mugiſſoit d'horreur, & s'éloignoit avec précipitation de l'endroit où elles

(*a*) V. Andr. Goëlick, Med. de Lue Contagioſa Bovilium. Francof. ad viad. in-4. 1730.

étoient. Le lait tariſſoit dans les vaches : celles qui étoient pleines avortoient : enfin la mort arrivoit le troiſieme ou le quatrieme jour ; quelquefois le ſeptieme. An. de J. C.

Les jeunes bœufs, les taureaux & tous les bœufs gras & oiſifs étoient plutôt affectés de la contagion & en mouroient plus promptement que les maigres, les vieux & accablés de fatigue. Les vaches qui avorterent, en réchapperent pour la plûpart ; ce qui engagea les Maréchaux à donner aux vaches pleines, des remedes pour les faire avorter. La ſalivation fut avantageuſe à quelques-uns : pluſieurs de ceux qui eurent des ulceres à la bouche en guérirent. La diarrhée & ſurtout la dyſſenterie furent généralement mortelles.

Goëlicke dans la vue de découvrir le ſiege de la maladie & les moyens d'y remedier, fit l'ouverture de quatre peſtiferés, de deux vaches & de deux bœufs. Il perça le cœur à un bœuf & à une vache malades : les deux autres étoient morts.

La vache donna par ſa bleſſure un ſang noirâtre. On lui trouva beaucoup de ſeroſité jaunâtre dans la cavité du bas ventre : les viſceres paroiſſoient n'avoir ſouffert aucune altération ; mais la véſicule du fiel étoit trois ou quatre fois

An de J. C, plus grande que dans l'état naturel, & remplie d'une bile verte d'une odeur insupportable. Les intestins greles étoient arrosés de cette bile & un peu enflammés : le *bonnet* renfermoit beaucoup d'aliments desséchés & comme torréfiés. On voyoit sur la langue des pustules remplies d'une humeur ichoreuse & fétide. La vache morte de la maladie épizootique avoit la panse, le bonnet & les intestins noirâtres & comme sphacelés ; la vesicule du fiel distendue par une bile moins corrompue que dans la premiere vache : la fétidité des autres visceres étoit porté à un si haut point, qu'il ne fut pas possible de les examiner. L'ouverture des autres présenta à peu près les mêmes phénomenes.

Goëlicke ne vit d'autre principe de la maladie, qu'un miasme très-subtil & très-contagieux qui infectoit le sang & produisoit tous les symptômes qu'on observa. Dans la recherche des causes des maladies pestilentielles, il ne sçait comment concilier les différents phénomenes qu'elles présentent avec les causes que la plûpart des physiologistes admettent : comment expliquer, par exemple, dit-il, pourquoi une mauvaise rosée qui infecte des pâturages immenses, ne donne la peste qu'à un bœuf qui

la

la communique à tous les autres ? A travers toutes les hypotheſes, il voit un fait poſitif, qui eſt l'exiſtence d'un miaſme ou ferment contagieux, capable de corrompre les humeurs & de faire naître la même maladie ſur d'autres, par communication. An. de J. C.

Empêcher ce virus d'infecter toute la maſſe des humeurs, lui faciliter une iſſue par les voyes ſalivaires, furent les deux indications principales que Goëlicke vit à remplir : la premiere avec les tempérants, les antiſeptiques & les alexipharmaques les plus doux ; la ſeconde avec les ſialogogues. Il fait obſerver que les ſaignées, les purgatifs, les aſtringents étoient plutôt nuiſibles qu'avantageux dans cette maladie. Il recommande en breuvage le petit-lait & la décoction des plantes émollientes. Parmi les antiſeptiques & alexipharmaques, la pimprenelle, l'angélique, la ſcorſonere, le ſcordium, &c. l'eau dans laquelle on aura brûlé du camphre ou ajouté une diſſolution de camphre dans l'eſprit-de-vin ; le quinquina, ſurtout, à la doſe de deux ou trois onces ſur dix ou douze livres d'infuſion de plantes aromatiques, en breuvage & en lavement. Pour exciter la ſalivation, il conſeille un mélange d'ail, de ſel, de ſauge & de ſoufre dans le vinaigre

An. de J.C. pour en frotter, pluſieurs fois le jour, la bouche & la langue des peſtiférés. Il n'oublie pas les ſetons au cou, au fanon, ainſi que les véſicatoires.

Pour préſerver les animaux ſains, il défend toute communication médiate ou immédiate entre ceux-ci & les malades. Il ordonne d'enterrer profondément les morts avec leur peau, & de laiſſer ceux qui ſont guéris, long-temps ſéparés des bœufs ſains ; de parfumer les étables, les convaleſcents & tout ce qu'ils peuvent avoir touché, avec des aromates ; de laver tout avec l'eau & le vinaigre ; les bords des fontaines & les abreuvoirs communs, avec une forte leſſive de cendres aiguiſée de chaux : de verſer tout le lait des vaches malades dans des foſſes, & de brûler tout le foin contenu dans les lieux où ſont logés les beſtiaux peſtiférés. Enfin cet Auteur eſtimable n'oublie rien de ce qui peut contribuer à la guériſon ou à la préſervation des animaux. Tout eſt marqué chez lui au coin des meilleurs principes & de la doctrine la plus épurée. Il ajoute avec cette modeſtie qui n'appartient qu'aux grands hommes, que les bœufs qui guérirent, le durent plutôt aux efforts de la nature qu'aux différentes tentatives de l'Art. Perſonne juſqu'à lui n'avoit preſcrit un plan de traitement ni ſi ſimple ni ſi bien conçu.

La même maladie, qui avoit ravagé les bêtes à cornes en 1682 & en 1710, ſe renouvella en France en 1731 ſur les bœufs & les chevaux. On lit dans les écrits de ce temps (*a*) qu'elle parut d'abord en Auvergne, d'ou elle s'étendit dans le Bourbonnois, ſurtout aux environs de Moulins, & nommément à Ganat où elle parut au mois d'Avril. Elle ſe manifeſtoit, ainſi que celle de 1682, par une veſſie à la langue, occupant tantôt la baſe, tantôt la partie ſupérieure & quelquefois les latérales. Elle étoit d'abord blanche, enſuite rouge, & en très-peu de temps, elle devenoit livide & noire. Elle augmentoit conſiderablement en groſſeur & dégeneroit en ulcere chancreux, qui rongeoit, en croiſant toute l'épaiſſeur de la langue, ce qui conduiſoit l'animal à la mort. Le mal étoit ſi prompt qu'en moins de vingt-quatre heures, on voyoit quelquefois le commencement, les progrès & la fin de la maladie. D'ailleurs aucun ſigne extérieur ne l'annonçoit : il n'y avoit que l'inſpection de la langue qui la fit reconnoître. Ce qu'il y a d'étonnant dans cette maladie, c'eſt que l'animal mange, boit, fait

An. de J. C. 1731.

(*a*) Voy. la Maiſon Ruſtique, par Liger.

An. de J. C. toutes ſes fonctions comme à l'ordinaire, juſqu'à ce que la langue lui tombe par piéces. On remarqua en 1731 que les chevaux ſupportoient plus facilement ce mal que les bêtes à cornes. Elle devint preſque générale en France. On l'appella *maladie de la langue*, *veſſie à la langue*, *mal de langue*, *perce langue*, *charbon*, *chancre volant*, &c. Le célébre M. de Sauvages, Profeſſeur de Médecine à Montpellier, qui l'obſerva en Languedoc la même année, non-ſeulement ſur pluſieurs eſpeces d'animaux, tels que les ânes, les mulets, les chevaux, les bœufs &c, mais encore ſur les hommes, dans la ville de Niſmes, lui donne le nom de *gloſſanthrax* (*a*), ou charbon à la langue. On trouve dans les Epidémies de Baillou, que cet Auteur avoit obſervé en 1571 une maladie à peu près ſemblable ſur les hommes à Paris, qui fit périr beaucoup de monde. D'abord c'étoient des aphtes, qui dégéneroient en ulceres chancreux. *Mulieres iſtas aphtas contempſerunt tamquam leve malum & inauditum, ſed in cancros abiere : teſtamur innumeros ab iſtis cancris ſublatos* (*b*).

(*a*) V. Noſologia methodica, tom. II. p. 360.

(*b*) Gulielmi Ballonii epidem. & ephemerid. lib. II. Conſt. IV. an. 1571.

On attribua la cauſe de cette maladie en 1731, à la ſéchereſſe de cette année, ce qui obligea le Bétail de brouter les feuilles des arbres, qui étoient couvertes de chenilles. Cette maladie eſt très-contagieuſe : elle ſe communique non-ſeulement par le contact immédiat de l'humeur, qui ſort de la playe, mais même par les inſtruments dont on ſe ſert pour la panſer. Il n'y a qu'une maniere de la traiter, & qui réuſſit toujours. On examine ſouvent la bouche des animaux, & ſi l'on apperçoit la moindre apparence du mal, on ratiſſe la partie avec un inſtrument de bois ou d'argent, on ſe ſert de préférence d'une cueiller de ce métal. On y met deſſus un mêlange ou une décoction d'ail, de ſel, de poivre, d'aſſa fœtida dans le vinaigre, & cela réuſſit. On ſuit en cela le ſentiment d'Hippocrate, qui dit : *malignorum remedia ſunt lac, allium, vinum ferveſactum ſal & acetum* (a). Quelquefois les bords de la playe deviennent durs & calleux ; pour lors on doit les toucher légerement avec un linge attaché au bout d'un morceau de fer trempé dans l'acide vitriolique. On procure enſuite la chûte de l'eſcarre, en

An. de J. C.

(a) Hipp. lib. VI. epid. p. 1192. Foëſ. interp.

An. de J. C. lavant ſouvent la playe avec le vin dans lequel on met du miel commun, de l'ail, du ſel, & un peu d'eau-de-vie. Les Médecins de Genêve recommandent de donner à l'animal, pendant le traitement, deux ou trois fois le jour, une tête d'ail pilée, deux gros de fleurs de ſoufre & une once & demie d'aſſa fœtida (*a*).

1734. On trouve dans les Eſſais d'Edimbourg une lettre de M. Ebenezer Gilcriſt, Médecin à Dumfreis, adreſſée à M. J. Stevenſon, dans laquelle il eſt fait mention d'une maladie qui regna ſur les beſtiaux en 1734, qui avoit quelque rapport, ſelon l'Auteur, avec les fiévres dépendantes de l'irritation du genre nerveux, chez les hommes, mais d'un caractere particulier. Elle n'eſt point décrite dans cette lettre : mais ce qu'on y lit d'important à connoître, c'eſt que le meilleur ſecours qu'on trouva pour en garantir les animaux, fut le changement de pâturage, dont l'effet étoit de les purger : méthode ancienne, dont l'efficacité a été confirmée par le temps & l'expérience.

1740 & ſuiv. De toutes les maladies épizootiques qui ont mérité l'attention des Peuples & des Souverains,

(*a*) Voy. Réflexions ſur la Maladie du Bétail, p. 169.

il n'y en a point qui ait fait tant de ſenſation que celle qu'on a vu regner en Europe pendant plus de dix années conſécutives ſur les bêtes à cornes. Ce fut principalement dans les années 1745 & 1746 qu'elle exerça ſes plus grands ravages en France, en Hollande, en Allemagne, en Pologne, en Angleterre, en Dannemark, &c. Pluſieurs Obſervateurs éclairés en ont laiſſé des deſcriptions qui ne laiſſent rien à deſirer. Tandis que M. de Sauvages l'obſervoit dans le Gévaudan, & les premiers Praticiens de Paris dans les Fauxbourgs de cette Capitale, M. Raudot dans la Bourgogne, M. Leclerc en Hollande, d'autres Médecins célébres, les Danois ſurtout, faiſoient leurs obſervations dans le Nord. Mais pour mettre le Lecteur à portée de comparer les deſcriptions tranſmiſes par ces Auteurs & d'apprécier le mérite de leurs écrits; on va expoſer le réſultat de leurs obſervations particulieres. An de J. C.

C'eſt dans le deuxieme volume des Mémoires de la Société Royale des Sciences de Coppenhague (*a*), qu'on trouve le détail curieux & intéreſſant des phénomenes que préſenta la mala-

(*a*) Voy. Acta Hafnienſia, tom. II. an. 1746.

An. de J. C. die en Dannemark, & des épreuves auxquelles elle donna lieu.

Du moment, dit-on, qu'un bœuf en eſt atteint, il porte la tête baſſe, ſes cornes ſont froides ; la langue & le palais blanchiſſent : le mouvement de la reſpiration eſt difficile & précipité ; il perd l'appétit ; la rumination ceſſe ; & ſi une mort prompte ne l'enleve, les ſymptômes deviennent plus graves, la reſpiration plus difficile ; l'abattement plus conſidérable. Il éprouve des tiraillements dans les membres, des mouvements ſpaſmodiques, qui paroiſſent accompagnés de vives douleurs, & empêchent leur libre extenſion. La ſoif eſt quelquefois ardente, & dans ce cas, ſouvent l'animal ne fiente ni n'urine. Pour l'ordinaire il y a un dévoiement dont les matieres ſont teintes de ſang : quelques moments avant de mourir, l'animal tombe comme frappé d'apoplexie, ſans ſentiment, ni mouvement : une mucoſité épaiſſe & gluante coule de ſa bouche & des naſeaux : on apperçoit autour de la langu comme des aphtes : ceux qui peuvent reſiſter à la violence de ces premiers ſymptômes, éprouvent vers la troiſieme ſemaine, une éruption de petits boutons au cou & au dos, qui dégénerent en gale.

L'ouverture des cadavres fit voir des taches gangreneuſes dans les viſceres du bas-ventre, ſurtout à la ratte & à l'*omaſus*. On apperçut toujours des traces d'inflammation, de putridité & de gangrene. Le ſang contenu dans la ratte étoit un peu plus noir que dans l'état naturel : la véſicule du fiel étoit toujours pleine de bile. On y trouva ſouvent des calculs de diverſes groſſeurs : dans quelques-uns, de petits vers rampoient dans le conduit cholédoque ; dans d'autres, on trouva le cerveau fluide, la ſurface des poumons ſemée de taches livides & gangreneuſes. Ce qui parut le plus extraordinaire dans l'ouverture des cadavres, fut la grande quantité de bile, quelquefois noirâtre, qu'on trouvoit conſtamment dans la véſicule du fiel, ainſi que les calculs qu'i y étoient contenus. Dans l'*omaſus* *, on trouvoit An. de J. C.

* On n'eſt pas encore bien d'accord ſur ce que les Auteurs Latins ont entendu par *omaſus*. Les uns veulent que ce ſoit la *panſe* ou premier eſtomac des animaux ruminants ; d'autres, le *feuillet* ou *pſeautier*. Néanmoins il ne devroit plus y avoir de doute ſur ce point, depuis que Théodore Gaza, un des Traducteurs d'Ariſtote, a donné dans ſa verſion Latine le nom de *venter* au premier, celui d'*araneum* ou *reticulum* au deuxieme, celui d'*omaſus* au troiſieme, & enfin celui d'*abomaſus* au quatrieme ;

An. de J. C. preſque toujours une maſſe dure, aride, de couleur rouſſe, ſemblable à un amas de foin, menu, broyé, comme cuit & durci par l'ardeur du mal. Les calculs qu'on trouvoit dans la véſicule du fiel, étoient ronds, pour l'ordinaire de la groſſeur d'un œuf de pigeon, mais moins durs que ceux qu'on trouve chez les hommes; ils étoient formés de pluſieurs couches, ou lames poſées l'une ſur l'autre, qui ſe détachoient plus facilement que celles des pierres bézoardiques. Ces lames n'étoient ſolubles ni dans le vinaigre, ni dans l'eſprit-de-vin, mais elles prenoient feu à la flamme d'une chandelle. Le cœur étoit quelquefois rempli de concrétions polipeuſes.

---

noms qui ont été adoptés par tous les Auteurs. Ainſi par *omaſus*, on doit toujours entendre le troiſieme eſtomac qu'on appelle *livre*, *feuillet* ou *pſeautier*: c'eſt en effet dans celui-là que ſe trouvent ordinairement ces maſſes dures, ſemblables à du tan ou à des mottes-à-brûler, qu'on appelle *gâteau*. On eſt convenu depuis Peyer, qu'on donneroit le nom de *venter* à la *panſe*; celui de *reticulus*, *reticulum*, au bonnet ou rezeau; celui d'*erinaceus*, *liber* ou *omaſus*, au troiſieme eſtomac; & enfin celui de *perfectibile* ou *abomaſus* au quatrieme, qu'on appelle *caillette* ou *franchemule*.

En France, la maladie de 1745 fut examinée avec plus d'attention. D'une part, pluſieurs Médecins diſtingués de la Faculté de Paris, épioient tous ſes mouvemens dans les Fauxbourgs de la Capitale, tandis que M. de Sauvages faiſoit ſes obſervations dans le Vivarais. Rien n'échappa à des yeux ſi clairvoyans. Voici ce qui fut obſervé. An de J. C.

La maladie ſembloit couver quelques jours pour ſe développer enſuite tout-à-coup avec violence. On connoiſſoit qu'elle alloit ſe déclarer, lorſqu'on voyoit paître ces animaux d'une maniere nonchalante ; que la rumination ceſſoit, quoiqu'ils euſſent avalé de l'herbe ; que le lait diminuoit ſenſiblement dans les vaches ; qu'elles étoient triſtes & priſes d'une petite toux. M. Chomel (*a*) aſſure qu'on obſerva quelquefois dans des vaches que les habitans de la Campagne croyoient parfaitement ſaines, & qui fourniſſoient la meſure ordinaire de leur lait, un mouvement de fiévre conſidérable ; en ſorte que le mouvement du cœur augmentoit de vivacité & de vélocité preſque du double, ſans autre

(*a*) V. la Lettre d'un Médecin de Paris à un Médecin de Province, ſur la maladie des Beſtiaux. Paris, 1745.

An. de J. C. indice apparent de maladie : à ces ſymptômes ſe joignoit ſouvent une toux. Tels étoient les ſignes précurſeurs de la maladie obſervée par les Médecins de Paris (*a*).

Lorſqu'elle ſe déclaroit, elle s'annonçoit d'abord par des friſſons irréguliers qu'on obſervoit pluſieurs fois dans le jour, & auxquels ſuccédoit une ardeur fébrile des plus fortes. Le pouls augmentoit du double en vivacité & en velocité. Les paroxiſmes de la fiévre reſſembloient à des accès de fiévres intermittentes, & dans le friſſon il y avoit un tremblement dans tout le corps, ou bien dans les cuiſſes. Alors, les oreilles, les cornes & le ſabot étoient froids. Tandis que l'extérieur étoit froid, l'haleine & les parties intérieures paroiſſoient brûlantes comme dans les fiévres lypiriques. Il y avoit une toux fréquente, difficulté de reſpirer, battement de flancs : la rumination ceſſoit abſolument : le lait ſe ſupprimoit entiérement dans les vaches, quelquefois il diminuoit ſeulement des deux tiers par jour. Les yeux étoient ſouvent larmoyans, rarement ternes, mais toujours fixés vers la terre.

(*a*) V. Regiſtres de la Faculté de Médecine de Paris, année 1745.

Il y avoit un écoulement de morve blanchâtre sans mauvaise odeur. La fiente étoit liquide, muqueuse, teinte de sang : mais ce signe étoit rare dans les premiers jours : sur la fin les déjections devenoient très-fœtides. Dans les vaches les lévres de la vulve étoient tuméfiées, & il en découloit une humeur virulente. On appercevoit à leur pis des taches pourpreuses. Sur la fin de la maladie sur-tout, on observa des tumeurs emphysématiques, qui étant comprimées, faisoient un bruit semblable à celui d'un parchemin sec qu'on froisse entre les doigts. On remarqua quelquefois qu'il survenoit des pustules dans l'intérieur de la bouche & sur la langue. Mais on observa généralement à Paris, en Bourgogne & en Franche-Comté une éruption de petits boutons par toute la peau, qui se convertissoient en écailles. Ces deux derniers symptômes ne furent observés que sur le petit nombre des Bêtes qui en réchapperent : & il n'y eut que quelques bœufs ou vaches maigres qui furent dans ce cas. An. de J. C.

Dans quelques cadavres, on ne trouva d'autre altération sensible dans les viscères que le gonflement extrême de la véscule du fiel. Dans presque tous, la panse se trouvoit remplie de leurs alimens, un peu humectés, avec une odeur désa-

An de J. C. gréable ; les feuillets du *pſeautier* gangrenés & contenant une matiere ſemblable à des mottes-à-brûler, les autres eſtomacs gangrenés, & marqués d'eſpace en eſpace, de quelques taches pourpreuſes. Le foie, la ratte & les poumons étoient quelquefois couverts de puſtules, d'hydatides & de taches pourpreuſes. On trouva quelquefois le cœur ainſi vicié de ces taches, de même que la matrice, & les fœtus ſuffoqués par le ſang : le larynx, le pharynx, la racine de la langue, l'éſophage, la trachée artére avec les mêmes taches : les cavités du nez remplies d'une matiere purulente.

Telles furent les principales obſervations faites à Paris & aux environs (*a*).

Celles de M. de Sauvages furent conformes à celles-ci juſqu'à un certain point. Outre le mouvement du pouls, le battement des flancs, le réfroidiſſement des oreilles & des cornes, les tumeurs emphyſématiques, &c. qui étoient les mêmes, il obſerva que les yeux étoient quelquefois rouges, d'autres fois larmoyans ; que le troiſieme jour la reſpiration étoit ſi gênée, que

(*a*) V. la Lettre citée p. 12, & les Regiſtres de la Faculté. An. 1745.

l'animal ſoupiroit & ſouffloit avec un bruit qu'on pouvoit entendre de vingt pas : les urines, ſuivant lui, étoient preſque toujours comme dans l'état naturel. Preſque tous friſſonnoient de tout le corps, ſur-tout aux flancs & aux cuiſſes, & on voyoit alors leur poil ſe hériſſer ſucceſſivement & très-rapidement de la croupe à la tête & de la tête à la croupe. Souvent les larmes étoient chaſſieuſes & purulentes, & creuſoient un ſillon ſur la peau depuis les yeux juſqu'aux naſeaux. L'eſpece de vertige qui les faiſoit courir dans les champs, obſervé par Lanciſi en 1711, fut obſervé de même par M. de Sauvages en 1745 (*a*). En Été, on appercevoit des vermiſſeaux blancs, longs d'un pouce, de la groſſeur d'un fil ordinaire, entre les paupieres & les yeux; ce qui ne fut point regardé comme un effet de la maladie, mais plutôt celui de la ponte des œufs que des mouches y avoient dépoſé. La même remarque avoit été faite en Italie en 1711. La morve épaiſſe, blanchâtre, quelquefois ſanguinolente & quelquefois purulente, ne partoit, ſuivant l'obſervation de M. de Sauvages, que des glan- An de J. C.

(*a*) V. Mém. ſur la maladie épid. des Bœufs du Vivarais, par M. de Sauvages; in-4°. Montpellier, 1746.

An de J. C. des sébacées du tour de narines : mais outre cette humeur, il en apperçut une autre séreuse, comme les larmes, qui s'y mêloit & qui étoit très-sensible au commencement & à la fin de la maladie. L'épiderme des naseaux & de tout le muzeau, se soulevoit quelquefois avec excoriation, & tomboit par écailles. Cela arrivoit sur-tout à ceux qui en réchappoient. Leur haleine étoit très-puante, leurs déjections liquides, d'un verd foncé, & d'une odeur insupportable ; ce qui n'empêchoit pas les autres bœufs de les chercher de loin & de les renifler. M. de Sauvages observa en outre que la région lombaire & toute l'épine du dos étoient si sensibles, que pour peu qu'on les pressât avec la main, l'animal tomboit sur ses genoux, reculoit en arriere ou fuyoit avec précipitation. Les emphysemes se formoient quelquefois dans la région des flancs, à quelques pouces des vertebres. Lorsqu'on ouvroit ces tumeurs par une incision (comme on le pratique ordinairement), & qu'on froissoit ces parties entre les mains, il en sortoit un air fort élastique avec un bruit semblable à celui d'un parchemin sec. Lorsque ces tumeurs emphysématiques, qui n'apportoient aucun changement dans la couleur de la peau, occupoient les parties génitales, ce qui

qui étoit très-rare, c'étoit toujours d'un préſage funeſte. An. de J. C.

Les ſymptômes les plus dangereux, ſuivant M. de Sauvages, étoient le dégoût invincible, l'écoulement de morve trop copieux, & ſur-tout les déjections ſanguinolentes, ou même le dévoiement ſimple bien établi. Les ſignes qui annonçoient au contraire la guériſon, étoient la prolongation de la maladie juſqu'à la ſeconde ſemaine, le goût pour les alimens & les bouillons conſtamment ſoutenu, quoique diminué, la chûte du poil de la croupe, le redreſſement de la tête, la chûte de l'épiderme du muzeau, les puſtules à la bouche; ou bien un dépôt ſur le fanon ou ſur les jambes; ce qui s'accorde très-bien avec le prognoſtic donné par Lanciſi & Ramazzini dans la maladie de 1711, & avec celui de Fracaſtor dans celle de 1514.

L'ouverture d'un cadavre apprit que la morve purulente du bout des nazeaux ne venoit point des ſinus maxillaires ni des frontaux. Cette obſervation fut faite par M. de Sauvages, ſur un animal mort le huitieme jour.

Les vers qu'on trouva en France & en Danemarck ſous les cornes, dans les ſinus ſourcilieres, parurent n'avoir rien de commun avec

An. av. J. C. la maladie. La maſſe dure qu'on appelle le *gâteau*, fut obſervée également dans le Vivarais. On y trouva conſtamment la panſe remplie d'un tas immenſe de fiente jaune, puante & fort féche, & le bonnet ainſi que le feuillet en contenoient une encore plus féche & plus noirâtre. La tunique interne de ces eſtomacs étoit livide, ſans avoir rien de gangreneux. Celle de l'inteſtin rectum étoit parſemée de quelques taches livides. M. de Sauvages trouva les poumons bourſoufflés & rouges en pluſieurs endroits. On obſerva que dans les animaux morts dans la révolution des trois ou quatre premiers jours, on trouvoit très-peu d'altération dans tous les viſceres.

1745. M. le Clerc (*a*) qui obſervoit la maladie en Hollande, dans le même temps, en donne une deſcription conforme à celle des Médecins Danois & François, mais qui préſente quelques phénomenes particuliers.

Premiers ſymptômes de la maladie.

Suivant cet Auteur, le poil des animaux ſe

(*a*) V. Eſſai ſur les maladies contagieuſes du Bétail, par M. le Clerc, Médecin, &c. Paris, 1766. in-12.

hériſſoit : bientôt après, il ſurvenoit un tremble- An de J. C
ment preſque univerſel : les oreilles & les cornes étoient froides. Il y avoit une rougeur inflammatoire aux yeux, qui occupoit ſurtout la cornée. Dans quelques-uns, cette rougeur paroiſſoit au commencement de la maladie, chez d'autres vers la fin & aux approches de la mort. La plus grande partie avoit un écoulement de larmes : d'autres avoient les yeux ſecs & abattus. Dans pluſieurs, le nez paroiſſoit enflé & il en découloit une morve continuelle : dans d'autres, les narines étoient rétrécies & très-rouges, ſans écoulement d'humeur. M. le Clerc a vu quelquefois le milieu du nez de travers avec de petites convulſions ; & peu de temps avant la mort, il en ſortoit une humeur ſanguinolente, d'une odeur inſupportable. Dans pluſieurs la levre ſupérieure étoit engorgée, tandis que l'inférieure étoit pendante & comme privée de ſentiment : la bouche fourniſſoit une grande quantité d'humeur & de bave. Les gencives étoient quelquefois rouges, enflammées, pleines de varices, & parſemées de petits boutons jaunâtres, d'aphtes, & de petits chancres dont le nombre augmentoit conſidérablement avant la mort ; ce qui étoit ſuivi de l'ébranlement gé-

An de J. C. néral de toutes les dents. Le palais ainſi que la langue ſe couvroient auſſi quelquefois de pareils boutons, & la ſalive alors étoit blanchâtre & moiſie. Les uns pouvoient ſe ſoutenir ſur leurs jambes & ſe coucher. D'autres avoient les jambes ſi roides qu'ils ne ſe couchoient point juſqu'à la mort. Quelques-uns ne pouvoient ſe ſoutenir que ſur les jambes de devant. Celles de derriere étoient ſi ſenſibles que l'animal, ainſi que l'avoit obſervé M. de Sauvages en Languedoc, ne pouvoit ſupporter l'attouchement pour peu qu'on le touchât avec la main, il ſe penchoit en arriere & ſe couchoit. Cette ſenſibilité paroiſſoit extrême. M. Leclerc obſerva le ptemier qu'il ſurvenoit à pluſieurs un bubon, ou une dureté inflammatoire vers le milieu du cou, au fanon & aux aînes. Le battement des arteres étoit très-fort & très-fréquent, en comparaiſon de celui des bêtes ſaines.

Progrès du mal.

Vers la fin du ſecond jour, & ordinairement au troiſieme, la reſpiration devenoit difficile, & ſa difficulté augmentoit rapidement. Tous les muſcles du cou, de la poitrine, du bas ventre étoient dans un mouvement violent &

continuel. L'animal pouſſoit des ſoupirs & gé- An de J. C.
miſſoit. La morve & la bave étoient pleines d'écume ; elles devenoient ſanguinolentes & infectes avant la mort. La plûpart ne dormoient pas du tout. Preſque tous s'affoibliſſoient fort vîte & mouroient ſubitement comme aſſommés d'un coup de maſſue, le quatrieme, le cinquieme ou le ſixieme jour au plus tard. Les urines différoient très-peu de leur état naturel : quelquefois elles étoient plus colorées, d'autresfois plus claires, & quelquefois auſſi d'une odeur très-pénétrante. Dans les uns, les excréments étoient fort durs, depuis le commencement juſqu'à la fin de la maladie ; d'autres les rendoient durs au commencement & liquides vers la fin. Il y en avoit qui les rendoient toujours liquides juſqu'à la mort : en général dans tous, peu de temps avant de mourir, les excréments étoient plus ou moins noirs, jaunes, purulents & fétides, rarement mêlangés d'un ſang diſſous. Boerhaave & M. le Clerc ne remarquerent aucune différence ſenſible entre le lait des vaches malades & celui des ſaines. Le lait des premieres étoit ſeulement moins abondant & donnoit plus de crême que celui des dernieres. D'ailleurs il n'y avoit rien dans le goût, l'odeur,

An. de J. C. la couleur, la coagulation, l'ébullition, &c. qui pût les faire diſtinguer. Les levres de la vulve étoient tuméfiées & rendoient une humeur virulente. Le réſultat de l'ouverture de ſoixante-dix cadavres fut,

1°. Que le ventre étoit tantôt très-gonflé & tendu, tantôt affaiſſé, ſurtout dans les animaux qui avoient eu de fortes évacuations.

2°. Que le tiſſu cellulaire, les endroits gras étoient toujours attaqués d'inflammation, de ſéchereſſe ou de noirceur.

3°. Que leur chair étoit preſque toujours altérée dans ſa couleur après la mort; qu'elle étoit ſouvent noire, d'autre fois brune.

4°. Que les glandes du cou, nommément celle qu'on appelle *forme de bouclier*, étoit ordinairement rouge, livide ou gangrenée, préſentoit les marques d'un vrai bubon peſtilentiel, & celle qu'on appelle *glande de la gorge* étoit ſouvent rouge & enflammée.

5°. Que la ſubſtance du cerveau étoit rarement altérée, mais que ſes vaiſſeaux étoient ſouvent variqueux & ſes membranes enflammées, principalement dans ceux qui avoient eu des inſomnies continuelles.

6°. Que les poumons, ſurtout la trachée-artere n'étoient jamais ſains, étoient plus ou moins rouges, livides, éréſypélateux, gangrenés & couverts de taches noires. An de J. C.

7°. Que le diaphragme, la plevre & le péricarde étoient toujours enflammés ou gangrenés.

8°. Que le cœur portoit auſſi des marques des atteintes de la maladie : que ſes cavités n'étoient jamais vuides, mais contenoient un ſang brûlé ou un ſédiment ſemblable à une lie brune.

9°. Que le meſentere étoit enflammé ; le foie & la rate d'une couleur noirâtre ou ochracée, ou bien ridés & deſſéchés.

10°. Que la bile contenue dans la véſicule du fiel étoit cauſtique & comme brûlée.

11°. Que la panſe ou premier eſtomac étoit ordinairement enflammé, quelquefois gangrené, & rempli d'aliments arides & deſſéchés ; le bonnet quelquefois ſain, quelquefois enflammé ; le *feuillet* couleur de plomb, gangrené & contenant des matieres noires, ſeches & brûlées ; la *caillette* couleur de *minium*, & remplie, au lieu de chyle, d'une matiere jaune, infecte, ſemblable aux excréments, quelquefois de ſang extravaſé, noir & fétide, comme Boerhaave l'avoit obſervé.

An de J. C. 12°. Que les inteſtins étoient toujours vuides & extrêmement diſtendus par la préſence d'une grande quantité d'air, ſouvent parſemés de taches livides; les gros ridés, retirés ou flaſques, remplis d'excréments durs, dans les animaux qui avoient été conſtipés.

13°. Que les reins étoient preſque toujours ſains, rarement enflammés, ainſi que les voyes urinaires.

14°. Que dans les vaches la matrice étoit enflammée, & que les fétus qui y étoient renfermés, avoient non-ſeulement les boyaux endommagés, mais la poitrine & le ventre remplis d'une humeur ſanguinolente, de mauvaiſe odeur.

En Franche-Comté la maladie portoit le nom de *Murie*. (*a*) Chacun la caracteriſoit à ſa maniere: les uns la conſidéroient comme une *fievre maligne*, *peſtilentielle & pourpreuſe*; d'autres comme une *fiévre ardente*, *éruptive* (*b*); enfin quelques-autres comme une ſimple *dyſſenterie* (*c*).

On vit tant de rapports entre cette maladie

(*a*) V. Regiſtres de la Faculté de Paris.

(*b*) V. Diſſertation ſur la maladie épidémique des Beſtiaux, par M. Blondel, Médecin, p. 20.

(*c*) Noſologia methodica Sauvagii, Claſſ. IX. p. 89.

& celle de 1711 & 1714, que tous ceux qui les ont comparées, ſe ſont accordés à dire que c'étoit la même qui s'étoit réproduite de nouveau, ou qui ſans céſſer de ravager l'Europe & l'Aſie, s'y étoit renouvellée avec une nouvelle fureur (*a*). En effet ſi l'on compare attentivement les ſymptômes de l'une & de l'autre, on trouve que le diagnoſtic, le prognoſtic, la marche dans les progrès, les criſes ſont à très-peu de choſe près les mêmes : même caractere peſtilentiel ; mêmes difficultés dans le traitement, comme on va le voir. Mais s'il eſt difficile d'aſſeoir un jugement certain dans cette comparaiſon, il l'eſt encore plus, de décider affirmativement de l'identité de celles de 1745, dont on vient de rendre compte. Quoiqu'il ſoit évident que c'étoit la même ; néanmoins, on doit diſtinguer pluſieurs ſymptômes qui ne ſe ſont pas également montrés dans toutes : ſoit que chaque Auteur ait ſa maniere de voir, & de rendre les objets ; ſoit que la différence des climats & des ſaiſons en mette une réelle dans les ſymptômes. An de J. C.

(*a*) V. Mém. de l'Académie de Berlin, an. 1768, & les Réflexions ſur la maladie épidémique des Beſtiaux, par M. Blondel.

An de J. C. Il eſt certain, par exemple, que l'Épizootie des bœufs obſervée en Danemarck, celle de Franche-Comté, de Bourgogne & de Paris, ont préſenté preſque toutes les mêmes accidens & les mêmes ſuites; tandis que celles de Hollande & du Vivarais paroiſſent avoir eu beaucoup plus de rapport entr'elles. A peine MM. de Sauvages & Leclerc font-ils mention de quelques boutons, obſervés dans l'intérieur de la bouche & au muſeau des bœufs; tandis que tous les autres Auteurs parlent d'une éruption générale de boutons qui rendoient la peau toute galeuſe, & ſur laquelle paroiſſoit fondé tout l'eſpoir de guériſon. Les bubons peſtilentiels aux aînes, aux glandes du cou, dont parle M. le Clerc, ne ſe préſentent point dans les deſcriptions des autres Auteurs, à moins que ce ne ſoient les dépôts naturels ou artificiels dont M. de Sauvages, ſurtout, a fait mention. Ainſi, on peut dire que celle de Hollande ſe rapproche plus de celle du Vivarais que des autres, & que celles-ci avoient auſſi un plus grand nombre de rapports entre-elles. Il ſeroit d'ailleurs ſuperflu d'en chercher la cauſe.

Il y eut deux opinions au ſujet de l'origine de cette maladie : les uns prétendirent, les Mé-

decins Danois (*a*), ſurtout, qu'après avois pris naiſſance dans la Tartarie, où elle fit le double des ravages d'une peſte ordinaire, elle pénétra d'abord dans la Ruſſie, d'où elle s'étendit d'un côté, dans la Pologne, la Livonie, le Duché de Curlande, la Pruſſe, la Poméranie, le Duché de Mekelbourg, l'Alſace, d'où elle paſſa en Hollande & en Angleterre : tandis que du côté de l'Orient, ayant pénétré dans l'Empire des Turcs, elle ſe répandit dans la Bohême, la Hongrie, la Dalmatie, l'Autriche, la Moravie, la Styrie, enfin par le Golfe de Veniſe, en Italie, en Eſpagne, en France, d'où elle parvint en Allemagne, & enfin en Danemarck, où on l'obſervoit en 1745. Mais, l'opinion la plus générale, en Europe, fut (*b*) qu'après avoir pris naiſſance dans la Bohême durant le Siége de Prague, elle ſe répandit d'un côté dans la Hongrie, la Baviere, la Styrie, la Carinthie, le Tyrol, l'Italie, & par les Alpes, en Provence; tandis que d'un autre côté elle pénétra dans l'Alſace, le Luxembourg, la Franche-Comté, la

An de J. C.

(*a*) V. Acta Hafnienſ. tom. II.

(*b*) V. ſur-tout les Regiſtres de la Faculté de Paris, année 1745.

An de J. C. Lorraine, les Pays-Bas, la Flandre, enfin la Picardie, d'où elle parvint à Paris, & de-là dans pluſieurs Provinces de France.

Quoi qu'il en ſoit, on ne l'attribua généralement en Europe, à d'autre cauſe qu'à l'uſage des feuilles pourries des arbres dont les beſtiaux de Bohême avoient été obligés de ſe nourrir durant le ſiége de Prague, manquant de fourrage, qui avoit été enlevé pour les chevaux de l'Armée Françoiſe.

Il y a peu de maladies épizootiques dont les ſymptômes ayent été developpés avec tant de ſoin & de ſagacité. Des Écrivains du premier mérite, tels que MM. de Sauvages, Chomel, Blondel, le Clerc & Raudot exercerent leur plume à ce travail. Malgré la loi que nous nous étions impoſée de ne rien rapporter d'hypothetique, on ne peut s'empêcher de rendre compte de deux théories brillantes auxquelles la maladie donna lieu, & qui ſont capables de jetter beaucoup de lumieres ſur le traitement.

D'un côté, on dit, un virus d'une nature cauſtique, âcre, inflammatoire, reçu dans les premieres voyes, irrite les tuniques, corrompt les ſucs, infecte le chyle : cette liqueur laiteuſe,

portée dans la maſſe du ſang, ne peut y parvenir ſans paſſer par les routes principales que la nature a deſtinées à la lymphe : celle-ci en contracte néceſſairement le vice, de-là l'engorgement des vaiſſeaux qui la contiennent, des glandes conglobées, &c. Si ce virus eſt d'une nature à l'épaiſſir, la durcir, l'engorgement augmente, la lymphe ſe déprave par ſon ſéjour, irrite, enflamme les tuniques : reportée, dans cet état dans la maſſe du ſang, elle le corrompt : de-là la dépravation générale des humeurs, le gonflement des glandes ; ſymptôme qui indique toujours que la maſſe des humeurs a reçu le levain de la contagion. Si le virus ſe borne ou paroît ſe borner aux premieres voyes, il produira différents ſymptômes, dans tout le trajet du canal inteſtinal, des coliques, des tenſions ſpaſmodiques, une criſpation dans les bouches des vaiſſeaux lactés, la diarrhée, la dyſſenterie, &c. c'eſt ce qu'on obſervoit quelquefois au commencement de la maladie, & on a ouvert des cadavres dont tous les viſceres ont été trouvés ſains, à l'exception de l'*omaſus*, ou feuillet, dans lequel paroiſſoit être tout le foyer du mal. Dans quelques cadavres on ne trouva d'autre altération ſenſible dans les parties que le gon- An de J. C.

An de J. C. flement exceſſif de la veſicule du fiel. Mais cela ſuffiſoit ſouvent pour donner la mort ; ce qui prouve la malignité & la ſubtilité du levain contagieux qui étoit capable de devenir funeſte, même avant d'avoir infecté ſenſiblement les humeurs. Tout porte donc à croire que ſon action deletere ſur les nerfs & ſur leur origine, étoit le premier & le plus dangereux effet qu'il produiſoit dans l'économie animale : ce qui eſt toujours le propre des maladies les plus redoutables des hommes & des animaux, & qui décide ſouvent leur nature.

D'un autre côté, en ſuivant la théorie de l'inflammation de Boerrhaave, on admettoit pour cauſe prochaine & immédiate de la maladie, l'arrêt, la ſtagnation du ſang dans les extrêmités capillaires des vaiſſeaux, ſuivie de prompte inflammation & de gangrene rapide. Le ſang, néceſſité de gonfler, dit-on, les extrêmités des arteres ſanguines, les engorge, les oſcillations des vaiſſeaux augmentent, à raiſon de l'obſtacle oppoſé à la circulation, les arteres lymphatiques forcées ſe dilatent, reçoivent la partie rouge du ſang : ce ſang, ainſi engagé dans des vaiſſeaux d'une texture extrêmement délicate, y croupit, les dilate & y cauſe une vraie inflam-

mation. Si on ne rémedie promptement à cet état inflammatoire, les embarras des vaiſſeaux ſe multiplient, gagnent les principaux viſceres, particuliérement ceux dont le tiſſu tendre & délicat céde plus facilement à l'impulſion & au tumulte des liqueurs. Les digeſtions troublées & dérangées ne fourniſſent plus qu'un chyle aigre, viſqueux, dépravé, qui ſe mêlant au ſang, en augmente encore le vice, le déprave de plus en plus. Les humeurs en croupiſſant contractent un mouvement de fermentation putride. Dans cet état d'engorgement univerſel, toutes les fonctions languiſſent, les glandes ne filtrent plus les liqueurs qu'elles avoient coutume de ſéparer de la maſſe des liquides : elles ſe gonflent par la ſtagnation de celui qu'elles contiennent : le foie ne filtre qu'une bile d'une acrimonie exceſſive, dont une partie croupit dans la véſicule du fiel, par l'engorgement inflammatoire du conduit choledoque, tandis que l'autre refoulée dans le ſang, en augmente la chaleur & l'ardeur. Les inteſtins enflammés ſont ſi irrités que leurs vaiſſeaux capillaires ſe déchirent, & laiſſent écouler des matieres enſanglantées, qui forment une vraie dyſſenterie. M. Raudot (*a*), ſurtout, qui fit valoir cette

An de J. C.

(*a*) V. Diſſertation ſur la maladie épid. des Beſtiaux, par M. Raudot, Médecin à Dijon. 1745. in-12.

An de J. C. théorie, fondée sur l'ouverture des cadavres qui offroient tous des traces d'inflammation, de suppuration ou de gangrene, chercha à établir qu'une disposition inflammatoire générale étoit l'état le plus constant dans ces animaux, & que périssant tous d'inflammation dégénérée en gangrene, toute l'efficacité du traitement ne consistoit que dans les moyens d'y remédier. Cet Auteur ne fut pas d'accord avec le célébre M. de Sauvages sur le prognostic qu'on devoit porter sur la diarrhée: M. de Sauvages avoit dit que le dévoiement simple bien établi étoit toujours d'un présage funeste. M. Raudot prétend avoir observé le contraire : mais il avoue que le flux dyssenterique étoit toujours mortel.

Les symptômes de la maladie ayant été expliqués d'une maniere si lumineuse : on ne pouvoit manquer de plans de traitement fondés sur les meilleurs principes. Mais malheureusement, pour combattre avec avantage une maladie dont les effets étoient si rapides, si dangereux & dont le soin étoit confié principalement aux gens de la campagne, peu faits pour saisir ces vérités, on n'eut pas toujours le temps ni le pouvoir de suivre les indications. On est fort heureux lorsque des gens éclairés veulent tracer la marche qu'on doit

doit ſuivre. Mais, on eſt obligé quelquefois de céder aux clameurs de l'empiriſme, & à prendre des meſures qui ne permettent d'entreprendre aucune eſpece de traitement. En France, on n'oublia rien pour conſerver ou préſerver des animaux ſi utiles. La Faculté de Montpellier ayant été conſultée à ce ſujet, ſur le rapport qui fut fait de la maladie par M. de Sauvages, donna l'avis qui ſuit. An. de J. C.

Elle penſa qu'il étoit plus sûr d'attaquer cette maladie par des remedes préſervatifs, avant qu'elle fut déclarée, que par des curatifs, lorſqu'elle auroit déja attaqué les principes de la vie. Pour cet effet, elle conclut avec raiſon qu'il falloit traiter les bœufs ſains, qui avoient habité avec les malades, tout comme s'ils étoient déja infectés. » On commencera donc par ſéparer les » bœufs ſains des malades. On aura ſoin de les » bouchonner, & étriller chaque jour, de ne » pas les tenir dans l'humidité de leurs excré- » ments, comme on faiſoit en Vivarais ; pour » cela on changera leur litiere de temps en temps, » on les parfumera dans leurs étables, en faiſant » brûler du bois de genievre, du laurier, des » herbes odoriférantes, ſurtout en jettant du » vinaigre ſur une pelle rougie au feu. En Été

An. de J. C. » il eſt néceſſaire de blanchir ou au moins de » ratiſſer les lieux infectés.

» Dès qu'on aura reconnu quelque bœuf ma- » lade, ou quelque communication avec ceux » qui le ſont, on ſaignera au col ceux même » qui ſe portent bien, pour en tirer une livre » & demie ou deux livres de ſang. Les ſaignées » qu'on fait à la langue, aux oreilles, à la queue » n'en fourniroient point aſſez.

» Le jour même de la ſaignée, on leur don- » nera une médecine purgative ordinaire faite » avec une des drogues ſuivantes, telles que le » ſenné, les feuilles de gratiole, les racines » d'hieble, d'iris, de bryone, d'azarum, de » turbith gommeux, d'aloës. On peut mettre en » poudre une once & demie de l'une de ces » drogues, & avec deux poignées de farine d'orge » ou de blé, en faire trois ou quatre boules qu'on » met dans la crêche, ou bien on en fera la » décoction dans le jus de pruneaux qu'on leur » fera avaler avec une corne ou un entonnoir ; » réiterant la doſe s'il le faut, juſqu'à ce qu'ils » ayent été bien vuidés.

» Le lendemain, il convient d'employer les » médicaments propres à pouſſer la tranſpiration » & la ſueur. On s'eſt très-bien trouvé aux en-

» virons de *Privas*, de donner une once de An de J. C.
» thériaque avec une noix muſcade ; du geroſle,
» de la canelle, du poivre, de chaque une pincée
» en poudre dans une pinte de vin..... Pendant
» l'uſage de ce remede, il faut tenir les bœufs
» chaudement, les couvrir, les parfumer & leur
» donner à boire chaud & ſouvent.

» D'abord apres le ſudorifique, il faut per-
» cer le bas du fanon avec un couteau ou un
» fer rouge, en deux endroits & y paſſer un
» brin de la racine d'hellebore noir, connu ſous
» le nom d'*herbe de feu* ; au défaut duquel on
» peut employer le garou, l'herbe aux gueux,
» le pied de veau, ou le tithymale, pour at-
» tirer ſur cette partie un dépôt ſalutaire. On
» abandonnera cette tumeur à elle-même ; dans
» dix ou douze jours, elle ſe diſſipera.

» Voilà pour les remedes préſervatifs, durant
» leſquels on fera boire à la bête de l'eau de
» ſon, & on lui laiſſera manger du foin ſec ou de
» la paille, mais la moitié moins qu'à l'ordinaire.

» Quant aux bœufs, déja attaqués de la ma-
» ladie, ils doivent obſerver un regime plus
» exact : bien loin de les faire manger par force ;
» quoiqu'il n'y ait pas grand ſuccès à attendre,
» ſurtout ſi la morve & le cours-de-ventre ſont

An de J. C. » déclarés, il faut après les remedes généraux, » diverſifier la cure, ſelon les accidents les plus » preſſants.

» Il faut les ſaigner au plutôt, ſans attendre » que la gangrene ſoit formée, mais avant la » ſaignée, on leur donnera une once de thé- » riaque dans une livre de vin rouge; il ne faut » pas différer au lendemain pour les purger, s'ils » ne l'ont pas été auparavant; & en ce cas, on » pourra mêler au purgatif quelque cordial, » comme on a coutume de le faire.

» S'ils font des efforts pour fienter, on les » fouillera avec la main, ou bien on leur don- » nera des lavements de décoction de ſon ou de » mauve avec une veſſie ou une ſeringue. On » évitera le pâturage frais à cauſe de la diarrhée. » Il vaut mieux les nourrir de ſoupes de pain » dans le vin; de farine, ſurtout de féves riſſo- » lées. Le cours-de-ventre étant déclaré, il faut » de plus leur donner une once de thériaque » récente ou de diaſcordium, dans une décoc- » tion de baies de génievre, & réitérer ce re- » mede de deux en deux jours. Dans l'entre- » deux, on leur fera prendre deux onces d'écail- » les d'huitres bien pulveriſées, ou une once » de briques bien pilées, dans des bols faits

» avec de la farine ou avec du pain & de la pré- An de J. C.
» sure. On soutiendra la salivation avec un bail-
» lon ; on excitera la morve par quelques pincées
» de tabac ou de poudre d'hellebore blanc. Sil y
» a des vers sur les yeux, on les touchera avec
» de la salive & du sel. Il est bon de faire une
» incision aux tumeurs emphysematiques des flancs
» & des cuisses, & y verser dessus de l'huile un
» peu chaude.

» Pour remédier à la difficulté de respirer,
» on doit leur donner de l'eau de son, dans
» laquelle on a fait infuser une once de soufre
» vif en poudre, une gousse d'ail & une poignée
» de sauge, ajoutant un demi-septier de vinai-
» gre pour trois ou quatre pintes d'eau.

» La plupart de ceux qui en ont réchappé, ont
» eu des dépôts au fanon ou aux jambes.... Ainsi
» il est bon de leur passer un séton au fanon de
» bonne-heure, de scarifier les cuisses à l'en-
» droit qui paroît douloureux & élevé, & de
» ne point presser ces animaux de prendre des
» alimens, excepté la boisson un peu chaude,
» qui, quand ils n'ont pas la diarrhée, peut leur
» faire du bien.

Délibéré à Montpellier, &c. 1745.

An. de J. C. Tels furent les ſecours indiqués par la Faculté de Médecine de Montpellier. Tout concouroit à l'extirpation de ce fléau; & M. le Nain, alors Intendant de la Province de Languedoc, après avoir pris les meſures les plus juſtes pour empêcher ſa propagation, communiqua à la Faculté un reméde qui avoit été éprouvé avec ſuccès dans la maladie régnante. Ce reméde fut approuvé par la Faculté de Montpellier, & publié à la ſuite de ſa conſultation.

Il conſiſte à faire deux ou trois inciſions à la peau, ſur-tout aux endroits où il paroît de l'enflure ou des boutons, qu'on ouvre avec le fer, & dans leſquelles on met une pincée de la ſeconde écorce de *caſſis* ou groſelier noir. Avant de mettre cette écorce, on paſſe le doigt dans les ouvertures faites à la peau, pour en faire ſortir le pus qui s'y trouve. L'on renouvelle ces tentes pendant trois ou quatre jours, ayant ſoin, avant de les ôter, de preſſer la peau tout autour pour en faire ſortir la matiere. On purifie en même temps la demeure de ces animaux avec une once d'aſſa-fœtida, une once de camphre, deux têtes d'ail, le tout bien pilé & mêlé enſemble. On partage cette compoſition en deux parties, dont on jette l'une ſur des charbons ar-

dens dans une baſſinoire avec une poignée de génievre ; & la porte de l'écurie étant bien fermée, l'on porte cette baſſinoire ſous le nez de chaque bête malade. An de J. C.

L'on a éprouvé auſſi avec ſuccès qu'en parfumant les étables avec de la graine de génievre, une pincée de poivre & un verre de vinaigre ſur une tuile bien rouge que l'on met dans un chaudron, les beſtiaux que l'on y met, ont été préſervés de la maladie.

Malgré tous ces ſecours, M. de Sauvages convient lui-même qu'on ne put trouver aucun ſpécifique, aucun reméde aſſuré contre cette maladie ; & que ſur vingt bêtes malades, il en mourut dix-neuf.

Tandis que la Faculté de Montpellier s'occupoit des moyens de remédier aux dangers de ce fléau, pluſieurs Membres diſtingués de celle de Paris s'exerçoient à la même fonction. Un Particulier de la Capitale, qui faiſoit le commerce des Bœufs, ayant acheté à la plaine des Sablons dix-neuf bêtes à cornes, emmenées de Picardie, où regnoit la contagion ; bientôt la mortalité ſe mit parmi ſes Vaches, & il en perdit vingt-ſix en très-peu de temps. La maladie ſe communiqua dans le voiſinage, à la Grand'Pinte, à la

An. de J. C. Ville-l'Evêque & dans quelques Fauxbourgs de Paris. Les Magiſtrats, inſtruits de ce qui ſe paſſoit, demanderent l'avis de la Faculté. M. de l'Epine, alors Doyen de cette illuſtre Compagnie, ayant reçu des avis ſecrets, ſe tranſporta ſur les lieux infectés de contagion, & en rendit compte aux Magiſtrats : mais la maladie ayant fait des progrès, & M. de l'Epine ne pouvant vaquer ſeul à cet emploi, s'aſſocia pluſieurs Confreres. D'abord, on choiſit MM. Bouvart, Cochu, Malouin & Bertin ; enſuite MM. Chomel & Le Moine, enfin MM. Le Monnier, J. Le Thuillier, Ferrein & Procope, qui partoient tous les jours de Paris, & alloient viſiter les bêtes malades. Jamais on ne fit tant d'honneur à ces animaux, & il eût été bien difficile de les mettre en des mains plus habiles.

Dans le peu d'heures que ces Médecins purent donner au ſecours de ces animaux, on fit l'eſſai de pluſieurs méthodes ; on tenta une infinité de ſecours de tout genre ; on fit l'épreuve d'un grand nombre de recettes & de remédes vantés, envoyés de toutes parts ; on donna à propos les fébrifuges, la gentiane, la petite centaurée, le quinquina, le ſel ammoniac, &c. les ſudorifiques, le cryſtal de ſuie de cheminée,

le ſang de bouquetin, &c. On ſaigna les uns jusqu'à les faire tomber de foibleſſe ; d'autres furent enterrés dans le fumier juſqu'à la tête. On ne put s'empêcher de rire de la manœuvre d'un Chirurgien, qui adminiſtra les frictions mercurielles, avec précaution, à une Vache. On propoſa les bains ; mais les Magiſtrats s'y oppoſerent, objectant que l'eau qui auroit ſervi à cet uſage, pouvoit devenir le véhicule de la contagion. On voulut y ſuppléer, en laiſſant une Vache malade au grand air dans la nuit ; mais toutes ces tentatives furent infructueuſes : il fallut renoncer à tous les ſecours propoſés, & ſuivre un plan de traitement, fondé ſur des principes que chacun de ces Praticiens poſſédoit parfaitement, mais dont l'effet étoit ſans ceſſe détourné, ſoit par l'intérêt preſſant des propriétaires, ſoit par des ordres ſupérieurs, ſoit enfin par l'empiriſme aveugle, qui crioit de toutes parts & propoſoit ſes ſecrets (*a*). An. de J. C.

Cependant, deux indications preſſantes ſe préſentoient à remplir : 1°. débarraſſer les eſtomacs de la prodigieuſe quantité d'alimens dont ils étoient farcis, 2°. prévenir l'inflammation ou en

(*a*) V. Regiſtres de la Faculté, an. 1745, ſous le Décanat de M. de l'Epine.

An. de J. C. arrêter les progrès. Pour ſatisfaire à ces indications, il falloit la diete la plus auſtere : M. Chomel dit qu'on ne put jamais l'obtenir des payſans : on ordonna les ſaignées ; elles furent ſans ſuccès, ainſi que les purgatifs, même les plus doux, au commencement de la maladie. Les alexipharmaques, les cordiaux, tels que le vin, la thériaque, la canelle, la muſcade, l'eau-de-vie, la poudre à canon, ne ſervirent qu'à accélérer leur mort en augmentant les progrès de l'inflammation. Que faire ? de quel côté ſe tourner, dit M. Chomel ? Enfin, la maladie conſidérée de plus près & préſentant tous les ſymptômes d'une fiévre maligne, dont tout l'effort paroiſſoit ſe diriger du côté de la peau, on ne vit pas de meilleur parti que de déterminer à l'extérieur des dépôts qui puſſent devenir critiques, & détourner ainſi du centre la plus grande partie de la matiere morbifique. On ordonna le cautére potentiel qu'on appelle les *orties*, ce qui revient à peu près à ce que les payſans appellent *herbir*. On perce la peau au bas du fanon avec un inſtrument tranchant, on introduit le doigt dans le trou, pour détacher la peau de la chair & former une eſpece de loge dans laquelle on introduit un morceau de racine d'hellebore noir. Pour

rendre cette racine plus active, on la roule dans un mêlange de ſuppuratif ou d'onguent baſilicum, ſaupoudré de mouches cantharides : on anime quelquefois encore cette racine avec le ſublimé corroſif. On faiſoit accompagner ce reméde d'une ſeule ſaignée, de la grande diette, d'une boiſſon fréquente avec l'eau blanche : on faiſoit uſage en même temps, deux fois le jour, d'un bâillon entouré d'un *maſticadour*, fait avec le ſel, le poivre-long, l'ail & le miel ; on les parfumoit en même temps avec les plantes aromatiques. An. de J. C.

Plutôt on déterminoit le dépôt, ſoit avec les *orties*, ſoit avec le cautere actuel : plus il étoit gros, plus il ſuppuroit, & plus il y avoit d'eſpoir de guériſon. Si le dépôt ne ſurvenoit pas ; ſi malgré les nouveaux cauſtiques appliqués, il ſe flétriſſoit promptement, nulle eſpérance de ſuccès. Lorſque ces Bêtes devoient guérir, on les voyoit maigrir ſenſiblement, & elles ne guériſſoient jamais ſans cette condition. (Obſervation qu'avoit faite autrefois Hippocrate ſur l'homme dans preſque tous ſes maux.) Leurs yeux n'étoient plus rouges, ne larmoyoient plus ; leur dos ſe couvroit d'écailles, leur pis étoit parſemé de boutons. Aux environs du cou & ſur-tout

An. de J. C. près l'endroit du dépôt, on voyoit une grande quantité de boutons qui tomboient en écailles au bout de quelques jours : elles commençoient à ſe lêcher les nazeaux ; leur peau & leur poil ſe raffermiſſoient ; le lait revenoit ; la fiente étoit plus ferme : & on n'en a pas vu qui aient éprouvé des récidives. Quelques-unes eurent auſſi des puſtules ſur la langue, qu'il falloit ratiſſer juſqu'au vif & baſſiner avec du vinaigre & du ſel.

Ce fut la méthode qui réuſſit le mieux aux Médecins de Paris ; & malgré le peu de temps qu'ils eurent pour viſiter ces animaux, malgré les difficultés preſque inſurmontables de faire obſerver exactement ce qu'on preſcrivoit, on parvint à en ſauver neuf ou dix, ſur le petit nombre de ceux qui furent traités de cette maniere. Tous les autres en moururent.

L'exemple le plus remarquable de l'efficacité des orties, des ſétons au fanon des bœufs, comme ſecours préſervatif, fut celui d'un Village du Bourbonnois appellé *Bezu-la-Forêt*, à deux lieues de Gournay ; les Habitans préſerverent toutes leurs bêtes à cornes des attaques de la contagion qui les ménaçoit de toutes parts, en les herbant de la maniere indiquée plus haut au ſujet des *orties*. Dans le cas de maladie,

on met, en outre, un séton tout auprès pour faciliter l'écoulement de la matiere, qui forme le dépôt. On tient l'animal à la diette, à l'eau blanche, & on frotte ses narines & le derriere de sa tête avec le vinaigre aromatique. On lui met un frein ou plutôt un baillon, pendant deux ou trois heures par jour, autour duquel on entortille un mastigadour, fait avec du sel, du poivre long, de l'ail & du miel. Ces secours conviennent également dans tous les cas. An. de J. C.

L'efficacité de ce dernier secours fut si autentiquement reconnue, que le Parlement de Rouen, daus un Arrêt rendu le 13 Mars 1745, crut rendre un service au public en le publiant à la suite. Il y ajouta que pour prévenir le mal, il faut faire infuser des aulx concassés avec quelques pincées de poivre dans du bon vinaigre pendant vingt-quatre heures, & laver la gueule des animaux après leur avoir ratissé la langue presque jusqu'au sang avec une cueiller d'argent ; & que lorsqu'ils commencent à en être attaqués, après cette opération, il faut leur faire avaler une chopine de vin, dans laquelle on aura mis deux gros de thériaque. On y recommande en outre de laver la playe plusieurs fois, après en avoir ôté la racine, avec du vin chaud,

An. av. J. C. dans lequel on aura fait infuſer des herbes odoriférantes, & de prendre garde que ce qui ſort de la tumeur ne ſoit point renverſé par terre, de crainte que d'autres animaux ne le léchent.

Cette derniere remarque eſt d'autant plus importante, qu'elle tombe ſur un moyen certain de communication de la maladie, & que perſonne ne l'avoit faite.

S'il faut ajouter foi à M. Raudot, qui ſe flatte dans ſon Epître dédicatoire aux Etats de Bourgogne, d'avoir eu quelques ſuccès de ſa méthode, & à l'avis du Libraire, qui croit que c'eſt rendre un ſervice eſſentiel au Public que de publier ſon reméde ; il paroît qu'il ne fut pas malheureux dans le traitement de cette maladie. Sa méthode conſiſte à viſiter ſouvent ces animaux, & du moment qu'on s'apperçoit que quelqu'un ne rumine plus, qu'il eſt dégoûté, il faut lui faire tirer environ deux livres de ſang, (on les ſaigne au cou, comme les chevaux:) ſix heures après, on répéte la ſaignée. Il fait obſerver que ſi l'animal étoit dans le tremblement, qui eſt un véritable friſſon qui précéde la chaleur fébrile, au lieu de le ſaigner, il faudroit lui donner une once de thériaque dans deux verres de vin, & le bien couvrir. Après le tremblement, on peut

faire les deux saignées. Le lendemain des saignées, il conseille de purger les Bêtes malades avec demi-once de senné & autant de jalap en poudre, & de trois gros d'aloës, délayés dans un demi-septier de décoction d'absynthe ou de petite centaurée; & de leur donner le soir demi-once de thériaque délayée dans deux verres de la décoction ci-dessus. Le lendemain on réitere le purgatif, & le soir la même dose de thériaque. An. de J. C.

Après avoir ainsi débarrassé les premieres voies, il recommande l'usage d'une opiate de quinquina, faite de la maniere suivante :

On prend une livre de quinquina en poudre; nitre purifié un quarteron, camphre deux onces. On mêle le tout avec suffisante quantité d'un syrop, fait avec l'absynthe, la petite centaurée & le miel. On donne soir & matin pendant quatre ou cinq jours une once de cette opiate délayée dans deux verres de décoction d'absynthe. On connoît que l'animal est guéri, quand il commence à manger & à ruminer.

Si la dyssenterie survient, on réitére la saignée, on emploie l'opiate de quinquina. On donne en outre deux fois le jour des lavemens faits avec les plantes émollientes & un peu de miel. Il recommande en même temps la diette, les setons

An de J. C. au cou, au commencement de la maladie, & de les laiſſer encore quelque tems. Pour boiſſon ordinaire, une décoction d'avoine, d'orge ou de ſeigle : les plus grandes précautions pour empêcher la communication des Beſtiaux, telles qu'on les trouve dans Lanciſi, Goëlicke, &c. Il inſiſte plus que les autres ſur le danger qui peut réſulter de l'uſage de la chair de ces animaux.

Les ſecours curatifs indiqués par M. Raudot nous paroiſſent avoir un double mérite ; celui d'être très-puiſſans, & celui de n'être pas extraordinairement doſés, défaut ordinaire de la plupart des recettes. On doit ajouter encore que, quelque bons qu'ils ſoient, ils ont beſoin d'être dirigés par une main habile, & placés à propos.

M. le Clerc, d'après les principes qu'il avoit établis & dont on a rendu compte, trace un plan de conduite dont on a, dit-il, éprouvé l'avantage en Hollande. Sa méthode conſiſte, 1°. à diminuer l'action impétueuſe du venin, à en émouſſer les pointes, le *ſtimulus* ; 2°. à prévenir l'inflammation, ſuite preſque inévitable de la premiere action ; 3°. à maintenir dans un juſte équilibre l'action & la réaction des ſolides & des fluides ; 4°. à procurer une évacuation convenable à la nature pour la dépuration du ſang & des humeurs.

Il

Il remplit la premiere indication avec une nourriture faite de farine de ſeigle bouillie dans du petit-lait, ou à ſon défaut avec des pommes & du ſon qu'on fait cuire enſemble juſqu'à conſiſtance de bouillie, ou bien avec des concombres, des citrouilles & un peu d'herbe verte, dont on leur donnera trois ou quatre fois par jour. Il défend expreſſément de donner du foin aux malades, parce qu'il ſe ſeche & ſe brûle, ſuivant lui, dans leurs eſtomacs. Pour boiſſon ordinaire il preſcrit l'uſage du petit-lait ou du lait aigre, & à ſon défaut de l'eau pure ou une eau de ſon, à laquelle on ajoute un grand verre d'excellent vinaigre ſur trois livres de boiſſon. An. de J. C.

Il remplit la deuxieme indication, avec des ſaignées faites au cou, & on peut leur tirer en une ſeule fois cinq, ſix, & même ſept livres de ſang, ſelon l'âge & les forces de l'animal, ou la réiterer le lendemain ſi les ſymptômes ne ſont pas diminués : ſi la violence du mal l'exige, on peut faire une troiſieme ſaignée ; mais il faut obſerver de ne jamais les faire paſſer le troiſieme jour : car, au de-là de ce temps elle eſt plus dangereuſe qu'utile. Si le beſoin eſt urgent, on peut faire ſaigner deux fois en un jour, ce que M. le Clerc dit avoir fait pratiquer avec beaucoup de ſuccès.

An de J. C. Les autres vues de l'Auteur doivent ſe remplir par les évacuans ; parmi les purgatifs, il n'en a pas trouvé de meilleur que l'huile de lin bien fraiche & tiede en boiſſon, à la doſe de demi-livre, & la même huile en lavement à la doſe de deux livres, à laquelle on ajoute une once & demie de ſel ordinaire diſſout dans un verre de bon vinaigre. Cet évacuant convient ſurtout lorſque l'animal eſt conſtipé ou qu'il ne rend que des excréments durcis. M. le Clerc avoue que tous les autres purgatifs ne lui ont point réuſſi, au contraire qu'ils faiſoient plus de mal que de bien. Dans le cas de devoiement, il s'eſt bien trouvé d'une grande quantité de petit-lait avec de la farine ou du ſon.

M. le Clerc recommande ſur-tout l'uſage des ſétons au cou, n'ayant vu périr, dit-il, aucune bête à qui cette opération avoit été faite. Lorſque la chaleur, la fiévre, la difficulté de reſpirer & l'inſomnie ſont conſidérables, il récommande un mêlange de nitre, de crême de tartre & de camphre, le tout en poudre, & par deſſus un peu de vinaigre & du miel, &c. s'il faut croire les Médecins Danois, ils furent plus heureux que nous dans le traitement.

Après avoir fondé toute l'aithiologie de cette

maladie ſur une matiere animée ou vermineuſe, ſemblable à celle qu'avoit admiſe le Pere Kircher pour la peſte des hommes, Cogroſſi & Valiſnieri pour celle des animaux ; ils furent conduits à l'uſage des anthelmintiques les plus puiſſants, tels que les mercuriaux & les antimoniaux. On ſait que la Médecine ne doit ſes remédes les plus puiſſants qu'aux tentatives hardies qu'on a fait des préparations de mercure & d'antimoine ſur le corps humain, après les avoir éprouvées ſur les animaux. Cet exemple de réuſſite, dans les maladies, même aiguës & inflammatoires, ſouvent contre toute attente, ne ſeroit point unique. On trouve dans les obſervations de Baillou, un exemple d'un pareil ſuccès à Paris en 1579, où l'on s'aviſa, dans une épidémie affreuſe de petite vérole, accompagnée de douleurs & de tumeurs qui corrompoient juſqu'aux parties dures du corps, de ſe ſervir de l'emplâtre de *vigo cum mercurio*, & d'employer les onctions mercurielles, pour procurer leur fonte, ce qui réuſſit d'une maniere miraculeuſe (*a*). Si le pronoſtic de cette maladie

An de J. C. 1745.

(*a*) *Itaque itum eſt in eam ſententiam ut emplaſtrum de Vigo cum mercurio applicaretur, aliis litus levis ex*

An. de J. C. eſt ſi mauvais, que ſur vingt bêtes, il en meurt dix-neuf, ſuivant Lanciſi & Sauvages, on doit tenter tous les moyens poſſibles pour les ſauver: & cela eſt bien capable de juſtifier la conduite du Chirurgien de Paris, qui adminiſtra un pareil ſecours.

On employoit en Dannemarck, comme alexitere & préſervatif un mêlange de nitre, de camphre & de cinabre, on mettoit une once de nitre, demi-gros de camphre, autant de cinabre ſur environ douze chopines d'eau chaude, qu'on leur faiſoit prendre tous les ſoirs. Ce reméde eut, dit-on, un ſuccès ineſperé. Si le ventre étoit reſſerré, on y ajoutoit ſix gros de rhubarbe, autant de baies de genievre. Dans leur convaleſcence, on leur donnoit pendant cinq jours de ſuite, un mélange de mercure, d'antimoine & de ſoufre, chacun à la doſe d'un gros, avec un demi-gros de camphre. On leur faiſoit boire en même temps un breuvage fait avec de la cen-

hydrargiro fieret: mirum in modum id remedii profecit. Id quod non negligi debet, ne tam facilis & ad manum parati remedii contemptus calamitatem ægris afferre videatur. (Guliel. Ballonii epid. & ephemerid. an. 1679.)

taurée, les baies de genievre, du pain & de la farine, qu'on faiſoit bouillir enſemble. An de J. C.

Tandis qu'on combattoit intérieurement la maladie par des antiſeptiques, des antivermineux & de puiſſants alexipharmaques, on attiroit le virus au déhors au moyen des ſétons qu'on leur faiſoit au cou, & qu'on laiſſoit ſubſiſter juſqu'à ce qu'ils fuſſent parfaitement rétablis. On leur frottoit, trois fois par jour, la tête entre les cornes, avec un onguent compoſé de mercure, de térebenthine, de camphre, & d'aſſa-fœtida. On parfumoit tous les jours les étables avec du cinabre & des baies de génievre qu'on faiſoit brûler enſemble. On répandoit ſur les pâturages du vinaigre, du ſel & du ſoufre. Ce dernier moyen préſervatif, auquel les autres Auteurs n'ont pas penſé, mérite quelque attention.

Des précautions ſages de la part du Gouvernement, vinrent en outre au ſecours de ces animaux. Un ordre du Roi défendit tout uſage, tout commerce de la peau de ces bêtes ou de leurs chairs, ordonna la ſéparation des ſains & des malades, de les enterrer avec leur peau dans des foſſes profondes, &c. (*a*)

(*a*) V. Scriptor. à Societate Hafnienſi, &c. Hafniæ, pars ſecunda. 1746.

An de J. C. En France, les ſecours politiques ne furent point oubliés ; il y eut un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi en 1746, * qui renfermoit les plus ſages précautions. On tira des cordons de troupes, pour empêcher la communication des bêtes ſaines avec les malades. M. de la Galaiziere, ſurtout, Intendant en Lorraine, fut un de ceux qui apporta le plus de vigilance dans l'exécution de cet Arrêt. Les bêtes ſaines en Lorraine furent préſervées d'une maniere qui

* Cet Arrêt du Conſeil nous a paru ſi bien rédigé, & contient des précautions ſi ſages, qu'on a cru devoir le tranſcrire ici en entier. Il peut ſervir de modele aux autres dans tous les cas ſemblables.

ARREST DU CONSEIL D'ESTAT DU ROY,

Qui indique les précautions à prendre contre la maladie épidémique ſur les Beſtiaux.

Du 19 Juillet 1746.

Extrait des Regiſtres du Conſeil d'Eſtat.

LE ROI étant informé que la maladie épidémique ſur les Bœufs & ſur les Vaches, qui depuis quelque tems s'étoit rallentie, ſe fait ſentir de nouveau dans quelques Provinces du Royaume ; qu'il y a lieu de penſer qu'elle s'y eſt communiquée, ſoit parce que des Propriétaires de Beſtiaux, dans la crainte de voir périr chez eux ceux

ſembloit tenir du miracle. On doit à M. de la Galaiziere la conſervation de la plus grande partie des animaux de cette Province, & les plus grands éloges. An. de J.C.

Outre les précautions indiquées par le Gouvernement, par les Cours Souveraines, &c. pluſieurs Villes, pluſieurs Seigneurs en firent obſerver de particulieres pour ſe garantir. Raon-l'Etape, petite ville de Lorraine, inſtruite que la contagion la menaçoit du côté de l'Alſace,

---

de leurs Beſtiaux dont l'état étoit ſuſpect, ſe ſont déterminés à les donner à des prix médiocres, & les ont fait conduire à cet effet à des Foires & Marchés dans des lieux où la maladie n'avoit point encore pénétré, ſoit parce que ceux qui font le commerce des Beſtiaux voulant, par une avidité condamnable, profiter de l'inquiétude deſdits Propriétaires, ont acheté leurs Beſtiaux à des prix extrêmement bas, & les ont revendus par préférence à ceux qui venoient des cantons non ſuſpects, en les donnant à des prix inférieurs, ce qui dans l'un & l'autre cas a porté la maladie dans les lieux où leſdits Beſtiaux ont été conduits, en ſorte qu'elle pourroit s'étendre ſucceſſivement dans les endroits qui juſqu'à préſent en ont été préſervés, s'il n'y étoit pourvû par des diſpoſitions capables de remédier à un abus ſi préjudiciable au bien public & à l'intérêt de chaque Province en par-

An. de J.C. établit de ſon chef, deux Corps-de-Gardes, l'un ſur la riviere, l'autre ſur la grande route d'Alſace, avec ordre de ne laiſſer paſſer aucun cuir, aucune bête à cornes. Cet ordre fut exécuté à la rigueur, & cette Ville conſerva ſes beſtiaux. Dans le Vivarais, pluſieurs Seigneurs prirent le parti de faire garder leurs Terres par des hommes, qui en empêchoient l'entrée, à main ar-

---

ticulier. Et l'expérience ayant fait connoître que le moyen le plus aſſuré pour empêcher le progrès de cette maladie, eſt d'empêcher toute communication des Beſtiaux qui en ſont attaqués, avec ceux qui ne le ſont pas, comme auſſi que les Beſtiaux d'un lieu où la maladie s'eſt fait ſentir, ne ſoient conduits dans un lieu où elle n'a point pénétré, Sa Majeſté voulant ſur ce expliquer ſes intentions: Oüi le Rapport du ſieur de Machault, Conſeiller ordinaire au Conſeil Royal, Controlleur Général des Finances, LE ROY ESTANT EN SON CONSEIL, a ordonné & ordonne ce qui ſuit.

ARTICLE PREMIER.

Tous Propriétaires de Bêtes à cornes habitans dans les Villes ou Paroiſſes de la Campagne, dont les Beſtiaux ſeront malades ou ſoupçonnés de maladie, ſeront tenus d'en avertir dans le moment le principal Officier de Police de la Ville, ou le Syndic de la Paroiſſe dans laquelle ils habiteront, ſous peine de cent livres d'amende,

mée, aux beſtiaux, aux Maréchaux & à tout ce qui avoit l'air ſuſpect. Ils garantirent ainſi leur Bétail, au milieu des ravages de la contagion. An. de J. C.

On tenta, en outre, diverſes expériences en France pour ſavoir de quelle maniere la maladie ſe communiquoit.

On lit dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de 1745, le détail de celles faites ſur le

---

à l'effet par ledit Officier de Police ou ledit Syndic, de faire marquer en ſa préſence leſdits Beſtiaux malades ou ſoupçonnés, avec un fer chaud d'une marque portant la lettre *M*, & de conſtater que leſdites Bêtes malades ſoupçonnées de maladie, ont été ſéparées des Beſtiaux ſains, & renfermées dans des endroits d'où elles ne puiſſent communiquer avec leſdits Beſtiaux ſains de la même Ville ou Paroiſſe.

II.

Ne pourront leſdits Propriétaires, ſous quelque prétexte que ce ſoit, faire conduire dans les pâturages ni aux abreuvoirs, leſdits Beſtiaux attaqués ou ſoupçonnés de la maladie; & ſeront tenus de les nourrir dans les lieux où ils auront été renfermés, ſous la même peine de cent livres d'amende.

III.

Les Syndics des Paroiſſes dans leſquelles il y aura des Beſtiaux malades ou ſoupçonnés de maladie, ſeront tenus, ſous peine de cinquante livres d'amende, d'en

An. de J. C. cuir de ces animaux, dans le mois de Juillet, par M. le Marquis de Courtivron, dans la vue de s'assurer si les cuirs des bêtes mortes de la contagion étoient toujours capables de communiquer la maladie. Il en résulte que deux bêtes à

avertir dans le jour le Subdélégué du département, & de lui déclarer le nombre de Bestiaux qui seront malades ou soupçonnés, & qu'ils auront fait marquer, les noms des Propriétaires auxquels ils appartiennent, & s'ils en ont été avertis par lesdits Propriétaires ou par d'autres Particuliers de ladite Paroisse. Veut Sa Majesté qu'au dernier cas le tiers des amendes qui seront prononcées contre lesdits Propriétaires, faute de déclaration, appartienne à ceux qui auront donné le premier avis, soit au principal Officier de Police dans les Villes, soit aux Syndics des Paroisses de la Campagne.

IV.

Le Subdélégué, conformément aux ordres & instructions qu'il aura reçus du Sieur Intendant de la Province, & les Officiers de Police dans les Villes, tiendront la main non-seulement pour empêcher que les Bestiaux malades ou soupçonnés n'ayent aucune communication avec les Bestiaux sains de la même Ville ou Paroisse, mais encore pour empêcher que tous les Bestiaux, soit malades, soit soupçonnés, soit sains, du lieu où la maladie se sera manifestée, n'ayent aucune communication avec ceux des Villes ou Paroisses voisines.

cornes, qu'il ſoumit à cette expérience, & qu'il couvrit de ces cuirs, ne furent que très-peu incommodées, & ſans éprouver les ſymptômes ordinaires de la maladie. M. le Marquis de Courtivron en conclut que ces cuirs n'étoient An. av. J. C.

V.

Fait Sa Majeſté très-expreſſes inhibitions & défenſes aux Habitans des Villes ou des Paroiſſes de la Campagne dans leſquelles la maladie ſe ſera manifeſtée, de vendre aucun Bœuf, Vache ou Veau, & à tous Particuliers des autres Paroiſſes ou Etrangers, d'en acheter, ſous peine de cent livres d'amende, tant contre le Vendeur que contre l'Acheteur, par chaque tête de Bétail vendu ou acheté en contravention de la préſente diſpoſition, ſans préjudice néanmoins de ce qui ſera reglé par l'Article VIII. cy-après.

VI.

Fait pareillement Sa Majeſté défenſes à tous Particuliers, ſoit Propriétaires de Bêtes à cornes, ou autres, de conduire aucuns des Beſtiaux ſains ou malades, des Villes ou Paroiſſes de la Campagne où la maladie ſe ſera manifeſtée, dans aucunes Foires ou Marchés, & ce ſous peine de 500 l. d'amende par chacune contravention; de laquelle amende les Propriétaires deſdits Beſtiaux qui pourroient ſe ſervir d'étrangers pour les conduire auſdites Foires & Marchés, ſeront reſponſables en leur propre & privé nom.

An. de J. C. pas capables de la communiquer : mais il ajoute, très-judicieusement, qu'on ne peut pas conclure d'une expérience particuliere pour le général, & qu'elle a besoin d'être répétée : en effet, il en est de cette expérience, comme de celles qui

VII.

Permet Sa Majesté à tous Particuliers qui rencontreront, soit dans les pâturages publics, soit aux abreuvoirs, soit sur les grands chemins, soit aux Foires ou Marchés, des Bêtes à cornes marquées de la lettre *M*, de les conduire devant le plus prochain Juge Royal ou Seigneurial, lequel les fera tuer sur le champ en sa présence.

VIII.

Pourront néanmoins les Propriétaires des Bêtes à cornes qui auront des Bestiaux sains & non soupçonnés de maladie, dans un lieu où quelques-uns des Bestiaux auront été attaqués, vendre lesdits Bestiaux sains & non soupçonnés de maladie, aux Bouchers qui voudront les acheter, mais à la charge qu'ils seront tués dans les vingt-quatre heures de la vente, sans que lesdits Bouchers puissent, sous aucun prétexte, les garder plus longtems; à peine tant contre lesdits Propriétaires que contre lesdits Bouchers, de deux cens livres d'amende pour chacune contravention, pour raison de laquelle amende lesdits Propriétaires & lesdits Bouchers seront solidaires.

ſemblent prouver que l'uſage de la chair des animaux morts de maladies peſtilentielles, n'eſt point dangereux. Il y a quelques exemples qui ſemblent favoriſer cette opinion : il y en a mille contre : & quand bien même la balance ſeroit An. de J. C.

IX.

Seront en outre tenus leſdits Bouchers qui, dans les lieux où il y aura des Beſtiaux malades ou ſoupçonnés, acheteront des Beſtiaux ſains, de prendre un Certificat des Propriétaires deſquels ils feront leſdits achats, lequel ſera viſé de l'Officier de Police de la Ville ou du Syndic de la Paroiſſe dans leſquelles les achats auront été faits, & contiendra le nombre & la déſignation des Beſtiaux qu'ils auront achetés, & qu'ils n'ont eu aucun ſymptôme de maladie ; comme auſſi de repréſenter leſdits Certificats à l'Officier de Police de la Ville, ou au Syndic de la Paroiſſe dans laquelle ils conduiront leſdits Beſtiaux, à l'effet de conſtater que leſdits Beſtiaux ſeront tués dans les vingt-quatre heures du jour de l'achat ; le tout ſous la même peine contre leſdits Bouchers, de deux cens livres d'amende par chaque contravention & par chaque tête de Bétail qui n'auroit pas été tué dans leſdites vingt-quatre heures de l'achat.

X.

Si aucuns deſdits Bouchers, abuſant de la faculté qui leur eſt accordée par les deux Articles précédens, revendoient aucun deſdits Beſtiaux à telle perſonne que ce

An. de J. C. égale, dans un cas ſembable, le parti le plus ſage eſt de ne pas s'y fier. D'ailleurs, on ne connoît pas encore aſſez bien toutes les conditions néceſſaires au développement des levains contagieux, tant de la part de ces mêmes levains que de l'individu qui les reçoit, pour pouvoir

puiſſe être, veut Sa Majeſté qu'ils ſoient condamnés en cinq cens livres d'amende par chaque tête de Bétail, même qu'il ſoit procédé extraordinairement contr'eux, pour, après l'inſtruction faite, être prononcé telle peine afflictive ou infamante qu'il appartiendra.

XI.

Les Bouchers qui pour s'approviſionner des Beſtiaux dont ils auroient beſoin, en acheteroient dans les lieux où la maladie n'aura point encore pénétré, ſeront tenus de prendre un Certificat de l'Officier de Police de la Ville ou du Syndic de la Paroiſſe dans laquelle ils feront leurs achats, lequel Certificat fera mention de l'état de la Paroiſſe ſur le fait de ladite maladie, & du nombre & déſignation des Beſtiaux qu'ils y auront achetés; comme auſſi de repréſenter ledit Certificat à l'Officier de Police de la Ville, ou au Syndic de la Paroiſſe de leur domicile, toutes fois & quantes ils en ſeront requis, pour juſtifier que leſdits Beſtiaux ont été achetés dans les lieux ſains, & peuvent être conſervés ſans danger, ſous peine

ſtatuer quelque choſe de certain à ce ſujet. Mais, il nous paroît que dans ces ſortes d'expériences, ainſi que dans toutes, pour qu'elles ſoient concluantes, la premiere & principale condition requiſe eſt de s'aſſurer d'abord de l'exiſtence & de la préſence du corps qui fait l'objet des An. de J. C.

---

de confiſcation deſdits Beſtiaux, & de deux cens livres d'amende par chaque tête de Bêtes à cornes.

XII.

Veut & entend pareillement Sa Majeſté, que tous les particuliers & habitans des Villes ou des Paroiſſes de la Campagne où la maladie n'aura point pénétré, qui voudront conduire ou envoyer des Beſtiaux aux Foires & Marchés, pour y être vendus, ſoient tenus, ſous peine de confiſcation de leurs Beſtiaux, & de deux cens livres d'amende par chaque tête de Bêtes à cornes, de ſe munir d'un Certificat de l'Officier de Police de ladite Ville, ou du Syndic de ladite Paroiſſe, viſé par le Curé ou par un des Officiers de Juſtice, lequel Certificat fera mention de l'état de ladite Ville ou Paroiſſe ſur le fait de la maladie, & contiendra le nombre & la déſignation deſdits Beſtiaux; & ſera ledit Certificat repréſenté aux Officiers de Police, ſi aucuns y a, ou aux Syndics des Paroiſſes des lieux où ſe tiendront les Foires & Marchés, avant l'expoſition deſdits Beſtiaux en vente.

XIII.

Fait Sa Majeſté très-expreſſes inhibitions & défenſes

An. de J. C. épreuves & du doute. Dans le cas préſent, par exemple, il s'agit de ſavoir ſi le levain contagieux de la maladie peut paſſer, par le moyen des cuirs, d'un individu à l'autre : il peut arriver que ce levain n'exiſte pas ſur les cuirs qu'on

---

auxdits Officiers de Police & Syndic des lieux & Communautés où leſdits Foires & Marchés ſe tiendront, de permettre l'expoſition d'aucuns deſdits Beſtiaux, ſans préalablement s'être aſſurés par la repréſentation deſdits Certificats, du lieu d'où ils viennent, & que la maladie n'y a point pénétré ; à peine contre les Syndics des Paroiſſes, de cent livres d'amende, & contre leſdits Officiers de Police, de deſtitution de leurs offices.

XIV.

Si aucuns des Officiers de Police des Villes, & des Syndics des Paroiſſes de la Campagne, dans les cas où il leur eſt enjoint par le préſent Arreſt, de donner des Certificats, en donnoient de contraires à la vérité, veut Sa Majeſté qu'ils ſoient condamnés en mille livres d'amende, même pourſuivis extraordinairement, pour, après l'inſtruction faite, être prononcé contr'eux telle peine afflictive ou infamante qu'il appartiendra.

XV.

Veut Sa Majeſté que dans tous les cas où les amendes prononcées par le préſent Arreſt, ſeront encourues, les délinquans ſoient contraignables par corps au payement

employe,

employe, que tout le virus d'une maladie ſe concentre dans l'intérieur du corps, n'attaque que quelques viſceres eſſentiels à la vie, ſans ſe porter à la peau ou à la ſurface du corps, comme l'ouverture d'une infinité de cadavres, où l'on ne trouve aucune trace de la maladie à la peau, ſemble le prouver, & comme l'uſage quelquefois innocent de leurs chairs ſemble le confirmer encore. Alors, il ne ſeroit pas éton- An. de J. C.

---

deſdites amendes, & qu'ils tiennent priſon juſqu'au parfait payement d'icelles.

XVI.

Leſdites amendes ſeront remiſes au Greffier de Police pour les Villes, & au Greffier des Subdélégations dans chaque Département pour les Paroiſſes de la campagne, pour être diſtribuées, ſçavoir, un tiers en conformité & dans le cas porté par l'Article III. du préſent Arrêt, & le ſurplus ainſi qu'il ſera ordonné par Sa Majeſté, ſur l'avis du ſieur Lieutenant-Général de Police de la Ville de Paris, & des ſieurs Intendans dans les Provinces. Enjoint Sa Majeſté au ſieur Lieutenant-Général de Police à Paris, & aux ſieurs Intendans & Commiſſaires départis dans les Provinces, de tenir la main à l'exécution du préſent Arrêt, qui ſera lû, publié & affiché par-tout où beſoin ſera, à ce que perſonne n'en ignore, & exécuté nonobſtant oppoſition ou autres empêchemens quelcon-

An. de J. C. nant que le cuir de ces animaux ne communiquât pas la maladie : d'un autre côté, en supposant que ce levain ait existé cette fois sur leur cuir, qui peut répondre que les deux animaux, soumis à l'expérience, avoient alors les humeurs dans une disposition favorable, pour le contracter, & le développer ? Qui sait s'il ne faut pas un degré de chaleur propre à cet effet, soit de la part de l'air ambiant, soit de celle du sujet ; si la liberté de ce

---

ques, pour lesquels ne sera différé, & dont si aucuns interviennent, Sa Majesté se réserve & à son Conseil la connoissance, icelle interdisant à toutes ses Cours & autres Juges. Fait au Conseil d'Etat du Roy, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le dix-neuviéme jour de Juillet mil sept cens quarante-six. *Signé*, PHELYPEAUX.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre, Dauphin de Viennois, Comte de Valentinois & Diois, Provence, Forcalquier & Terres adjacentes : A nos amez & féaux Conseillers en nos Conseils, le sieur Lieutenant-Général de Police à Paris, & les sieurs Intendans & Commissaires départis pour l'exécution de nos ordres dans les Provinces & Généralités de notre Royaume, Salut. Nous vous mandons & enjoignons par ces présentes signées de nous, de tenir, chacun en droit soi, la main à l'exécution de l'Arrêt cy-attaché sous le contre-scel de notre Chancellerie, cejourd'hui rendu en

levain, ſa diſſolution, une matrice & des humeurs propres à le faire éclore, enfin mille autres conditions, qui nous ſont inconnues, & qui ſont peut-être néceſſaires pour qu'un venin s'inſinue dans le corps animal, & y produiſe ſon action ? Combien n'a-t-on pas vu d'inoculations ſans effet ? Combien y a-t-il d'obſervations qui An de J. C.

notre Conſeil d'Etat, nous y étant, pour les cauſes y contenues : Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de ſignifier ledit Arrêt à tous qu'il appartiendra, à ce que perſonne n'en ignore ; & de faire pour ſon entiere exécution, tous actes & exploits requis & néceſſaires, ſans autre permiſſion, nonobſtant clameur de haro, chartre normande & Lettres à ce contraires. Voulons que ledit Arrêt ſoit lû, publié & affiché par tout où beſoin ſera, & qu'aux copies d'icelui & des préſentes, collationnées par l'un de nos amez & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme aux Originaux : car tel eſt notre plaiſir. Donné à Verſailles le dix-neuviéme jour de Juillet, l'an de grace mil ſept cent quarante-ſix, & de notre regne le trente-uniéme. *Signé* LOUIS, *Et plus bas*, Par le Roy, Dauphin, Comte de Provence. *Signé*, PHELYPEAUX. Et ſcellé.

Collationné aux Originaux par Nous, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roy, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances.

An. de J. C. prouvent que le tranſport des cuirs infectés d'un pays à l'autre, a ruiné des Provinces entieres ? Quand il n'y en auroit qu'une, ne ſuffit-elle pas pour tenir toujours en garde contre un pareil tranſport ? On ſait bien que le commerce de ces peaux n'eſt pas toujours ſuivi d'accidents fâcheux, ainſi que l'uſage de la chair de ces animaux, par les raiſons qu'on vient de dire : mais les exemples & les ſuites funeſtes de ſemblables imprudences n'en ſont pas moins réels. On vit, cette même année, dans une ville d'Auvergne, à Clermont Ferran, un homme dont l'avidité fut punie d'une maniere bien frappante. Malgré les défenſes expreſſes, l'eſpoir du gain le porta à aller à quelques lieues de la ville déterrer dans la nuit un bœuf peſtiferé pour en avoir la peau : il l'écorcha en effet ; (c'étoit en Été,) mais ſoit effet de la fatigue, ſoit celui des chaleurs joint à l'action du virus, il entre dans Clermont avec un bras gangrené & exhalant une odeur infecte. Le peuple effrayé de cet accident & craignant que cet homme n'apportât la peſte dans la ville, porta ſes plaintes aux Magiſtrats, qui le firent viſiter & mettre à l'Hôpital : la gangrene ayant fait des progrès, on fut obligé de lui couper le bras, mais il mourut des ſuites de l'opération ;

c'étoit une gangrene ſeche (*a*). Combien de fois n'a-t-on pas vu de miſérables commettre la même imprudence, mais n'en être pas également punis ? Il en eſt de même de l'uſage des chairs. On s'en nourrit quelquefois impunément ; & quelquefois on voit les plus grands accidents reſulter de cet uſage : ce qui ſemble prouver la localité du venin peſtilentiel, qui réſide tantôt dans le ſang ſeulement, tantôt dans les fibres muſculaires, tantôt ſur le cuir, tantôt dans le tuyau inteſtinal, &c. Quoi qu'il en ſoit : dans le temps que la maladie attaquoit les bœufs du Vivarais, un Boucher d'Anduze, Ville du Bas-Languedoc, ayant acheté à bas prix un bœuf malade, eut l'imprudence d'en diſtribuer la viande aux Soldats du Régiment de Royal-Baviere, qui y étoit alors. Tous ceux qui en mangerent en furent malades : la diarrhée, la dyſſenterie, accompagnées de fiévre & d'étourdiſſements, furent les principaux ſymptômes qu'ils éprouverent. Ce Régiment furieux avec raiſon contre le Boucher, An. de J. C.

(*a*) On tient ce fait d'un homme de l'Art, diſtingué par ſon mérite & ſa place, de M. le Brun, Chirurgien en chef de l'Hôpital général de Paris, qui faiſoit alors les mêmes fonctions dans celui de Clermont.

An de J. C. eſſaya de s'emparer de lui pour le faire punir, & il l'auroit été de la maniere la plus rigoureuſe, s'il n'eut évité par la fuite la juſte fureur du Soldat. Ce qu'il y a de bien intéreſſant dans les obſervations de M. le Marquis de Courtivron, c'eſt qu'à Aizeray, Village où toutes les bêtes à cornes mouroient, en 1745, le Jardinier du Château, qui avoit toujours gardé ſon Bétail, dans ſon enclos, ſans communiquer avec les autres, fut le ſeul qui le conſerva entiérement ſain. On remarqua encore que les Villages de Tarſul, de Courtivron, de Moloy, &c. dont la ſituation les éloigne de la communication des grandes routes, n'avoient encore rien perdu le 9 Juillet 1745, tandis que tout ce qui ſe trouvoit du côté de Dijon & de Chatillon étoit infecté. Ce qui prouve le danger qui réſulte de la proximité des lieux trop fréquentés, & la néceſſité des barrieres dans ce cas.

M. le Marquis de Courtivron fit de nouvelles expériences & obſervations en 1747 & 1748, ſur la maniere dont la maladie ſe communiquoit parmi les beſtiaux. On rendra compte de ſes différentes tentatives, pour tranſmettre la maladie d'un individu à l'autre, à l'article des *expériences faites ſur les animaux.* Il

réſulte de ſes dernieres obſervations que la maladie ravageoit encore la Bourgogne en 1747 & 1748 : il y rapporte de quelle maniere elle parvint à *Iſſurtille*, Ville du Duché de Bourgogne. Il eſt d'autant plus important de connoître cette voie de communication que c'eſt vraiſemblablement une des plus ordinaires & des plus puiſſantes, quoique ce ne ſoit pas la ſeule. M. de Courtivron y rapporte un fait juridiquement & authentiquement conſtaté, qui prouve la contagion directe & immédiate d'animal à animal, mais qui échappe très-ſouvent à l'attention des Magiſtrats. On trouve, en outre, dans ſes Mémoires quelques détails intéreſſants ſur les ſymptômes que préſenta la maladie à Iſſurtille, qui ſont très-capables de jetter du jour non-ſeulement ſur le diagnoſtic, le prognoſtic, mais ſur le traitement. An de J. C.

Cet illuſtre Académicien fait remarquer que cette Ville, diſtante de plus de douze lieues des endroits où regnoit alors la contagion, la reçut de la maniere ſuivante.

Le 13 Décembre 1747, un particulier Marchand de Bétail, alla acheter à *Chatillon-ſur-Seine*, diſtant d'Iſſurtille de douze lieues, des bœufs, qui, contre les ordonnances, avoient été

An. de J. C. conduits à une Foire. Ce particulier les emmena d'abord à un Village, nommé *Veurotte*, où il les remit par commiſſion. L'acquereur s'apperçut dès le même jour que les beſtiaux achetés n'étoient pas ſains. Il obligea le Marchand de les reprendre, & ce dernier conduiſit preſque immédiatement ſes bœufs dans l'eſpace de quatre lieues à *Iſſurtille*, où il arriva le 17 : il fit le prix de ſon Bétail avec des Bouchers de cette ville, dont l'un mit dans une écurie, où il gardoit une vache, un bœuf qu'il avoit acheté : il ne le tua que le lendemain tard, & laiſſa aller ſa vache avec les autres beſtiaux de la ville, au pâturage. Cette vache du Boucher fut la premiere attaquée : le maître s'en étant apperçu, la tua & la vendit le 21. C'eſt à cette occaſion qu'on intenta un procès à ce Boucher, à la ſuite duquel il fut obligé de payer l'amende fixée par les Ordonnances, pour avoir acheté ſans certificat & vendu ſans viſite, le Bétail qui donna lieu à la contagion. Les bœufs qui avoient apporté la maladie à Iſſurtille, la communiquerent auſſi à *Veurotte*, où ils avoient d'abord été vendus : mais il n'y périt que très-peu de bœufs, parce que le particulier qui força le Marchand à les reprendre tout de ſuite, uſa de précautions pour empêcher quelques vaches, qui

avoient communiqué avec ceux-ci, de communiquer soit avec le reste de son propre Bétail, soit avec celui de ses voisins. C'est ainsi que la maladie fut apportée à Issurtille. Les endroits voisins se tinrent en garde & préservèrent leurs troupeaux. M. de Courtivron est persuadé que la communication directe d'animal à animal, est la seule voie dangereuse de contagion, & que dans presque tous les cas semblables, il se fait un transport furtif de Bétail, qui met souvent l'observateur en défaut : ce qui n'est point arrivé à *Issurtille*, où tout le Bétail resta, & dont les environs furent préservés. Il y a à ce sujet une observation précieuse & qui mérite la plus grande attention ; c'est qu'il y avoit plus de dix jours que les bœufs malades qui communiquerent la maladie, n'avoient été dans les endroits suspects : ce qui prouve qu'un animal sain en apparence est capable de communiquer un mal dont il couve le germe depuis quelques jours : & cela s'accorde avec les observations faites en Italie sur le bœuf malade qu'on avoit emmené de Hongrie en 1711, & avec celle des Médecins de Paris, au sujet des bœufs emmenés de Picardie & vendus à la Plaine des Sablons. Cela sert encore à confirmer le danger des An. de J. C.

An. de J.C. Foires & des attroupements, dans ces circonſtances, & nous rappelle l'exemple mémorable de communication, rapporté par Lanciſi ; qui dit qu'en 1713, au milieu de l'Eté, on apprit que des Marchands de Beſtiaux d'Italie, ayant conduit une grande quantité de bœufs à la Foire de Fruſino, ville dépendante du Domaine Eccléſiaſtique : pour prévenir tout danger, on défendit ſur le champ, la tenue de cette Foire. Les Marchands dans l'impoſſibilité où ils ſe virent de faire les ventes qu'ils avoient projettées, conduiſirent par des chemins détournés leurs beſtiaux juſqu'à Rome. Là, ils les donnerent à très-bas prix, & ces animaux ayant été vendus de nouveau dans toute la Province aux Habitans des petites villes & villages, toute la Campagne de Rome fut bientôt infectée. Depuis le mois d'Octobre 1713 juſqu'au mois d'Avril 1714, temps où la maladie ceſſa, le Domaine Eccléſiaſtique fit une perte d'environ trente mille bêtes à cornes. On ne ſçauroit donc être trop attentif aux dangers qui peuvent réſulter du commerce de toutes les bêtes qui ont l'air tant ſoit peu malades : & le plus grand des ſervices à rendre, ſeroit de bien développer les ſignes précurſeurs, certains & univoques, qui annoncent la maladie dans tous

ces cas. Juſqu'ici, ceux que les Médecins de Paris ont donnés, paroiſſent les moins équivoques ; & ce point, dans ces conjonctures, eſt peut-être de tous, le plus eſſentiel à connoître. An de J. C.

On ne ſçauroit paſſer ſous ſilence le détail des ſymptômes de la maladie, obſervée en Décembre à Iſſurtille, donnés par M. le Marquis de Courtivron. Il offre des circonſtances précieuſes à conſerver.

Les beſtiaux attaqués, dit-il, ont commencé à pleurer & a avoir les yeux chaſſieux : les nazeaux étoient toujours humectés par une mucoſité qui avoit peu de conſiſtance : ils tenoient la tête baſſe, la reſpiration étoit ordinairement preſſée : l'animal refuſoit de manger & cela preſque auſſitôt que les larmes commençoient à couler, le dévoiement a toujours accompagné la maladie : il leur prenoit dès le commencement & ne finiſſoit que par la mort ou la ſanté ; preſque toutes les matieres que les animaux rejettoient, étoient verdâtres ou jaunes, mêlées & d'une extrême puanteur. Les battemens du pouls alloient juſqu'à ſoixante pulſations par minute. La plûpart avoient une toux conſidérable ; dans quelques-uns la conjonctive étoit ordinairement enflammée ; on obſervoit dans pluſieurs un tremblement preſque

An de J. C. continuel. Beaucoup ont eu une incontinence d'urine, quand le devoiement n'a pas été violent : & l'on a remarqué que quand le devoiement augmentoit, le flux d'urine diminuoit. Cependant la veſſie ne parut jamais dans un état d'inflammation.

Dans l'ouverture des cadavres on trouvoit en général le cerveau & les poumons comme dans l'état naturel, les gros inteſtins ſphacelés ou marqués de points gangreneux, les chairs livides, le foie point altéré ; la veſicule du fiel très-diſtendue & remplie d'une bile aqueuſe. On trouvoit peu de ſang dans les vaiſſeaux des extrêmités & de toute l'habitude du corps. Le ſang étoit fort aqueux, peu coloré, avoit peu de conſiſtance.

Il réſulte des obſervations de M. le Marquis de Courtivron, que le quatrieme jour de la communication, les animaux éprouverent les premiers ſymptômes de la maladie. On voit par les colonnes qu'il a ajoûtées pour marquer les dégrés de mortalité parmi ces animaux, que l'épizootie d'Iſſurtille fut environ neuf jours à arriver à ſa plus grande force, & que tous les jeunes beſtiaux ont péri plutôt & en plus grand nombre que les beſtiaux âgés. Toutes les vaches pleines

qui furent attaquées, avorterent. Sur cent quatre-vingt-treize animaux, dont cent ſoixante-ſeize ſont morts, & ſept ont guéri, deux ſeulement ont eu quelques foibles marques d'éruption; tandis qu'en 1745, l'éruption d'une infinité de puſtules & de dépôts, ſoit aux yeux, ſoit aux oreilles, avoit toujours annoncé la guériſon de l'animal. Sur les ſept qui ont guéri, une vache ſe pela en pluſieurs endroits; les ſix autres eurent un dévoiement qui dura onze jours, & les ſauva, ſans aucune éruption. M. de Courtivron obſerve que quelques-unes de ces bêtes avoient déja éprouvé la même maladie en 1745. An. de J. C.

Le petit nombre des Beſtiaux qui ont échappé à la maladie, a éprouvé les mêmes ſymptômes que les autres : leurs yeux ſe ſont remplis de larmes qui étoient abondantes, ainſi que la mucoſité des naſeaux : ils avoient la tête lourde, un dévoiement conſidérable, & refuſoient les alimens : on a remarqué que ſur la fin du ſixieme jour, le dévoiement redoubloit, & il ſembloit que la nature s'ouvroit une route à la guériſon, par une diarrhée critique, qui continuoit avec force juſqu'au dix ou onzieme jour. L'animal très-affoibli dès le ſeptieme ou le huitieme jour, commençoit à reprendre ſes forces, & à déſirer

An. de J. C. un peu de nourriture, ſur-tout la boiſſon : la tête qu'il avoit tenue juſques-là immobile, commençoit à reprendre quelque mouvement; quoique couché, il la tournoit & remuoit, ſur-tout lorſqu'on approchoit de la nourriture : la mucoſité des naſeaux commençoit à devenir plus tenue & moins abondante, ainſi que les larmes, à meſure que le dévoiement devenoit plus conſidérable. La cure devenoit complette vers le quinzieme ou ſeizieme jour, où il ne leur reſtoit qu'une extrême maigreur & la foibleſſe.

Sur cent quatre-vingt-douze bêtes qui étoient à Iſſurtille, il n'y en eut que neuf qui ne furent point attaquées, dont trois avoient été ſéparées des autres, de très-bonne-heure. Les ſix autres étoient de vieilles vaches très-maigres.

De tous les remédes tentés, (car on eſſaya juſqu'aux fumigations mercurielles) il n'y eut que le vin & les fruits aigres qui aient paru les ſoulager. Les pâtes de ſon & d'avoine paroiſſoient encore de leur goût : les ſetons, les orties, les cauteres actuels produiſirent peu d'effet.

Il y a une choſe importante à remarquer au ſujet de l'application du feu ; c'eſt qu'en appliquant le fer rouge à côté des premieres vertebres du cou, il faut prendre garde de ne pas

couper les muſcles qui ſervent à mouvoir la tête. An. de J. C.
On eſtropie quelquefois l'animal.

M. le Marquis de Courtivron a prétendu (*a*) que l'armée du Roi, qui au mois de Juin 1743 revint de Baviere en Alſace, fit paſſer le Rhin à cette maladie : des Beſtiaux du Tyrol conduits en Baviere, y avoient apporté, dit-il, cette eſpece de peſte, dont pluſieurs bœufs, ſoit de l'armée, ſoit des Bouchers particuliers, furent attaqués. L'Alſace d'abord, enſuite la Lorraine, la Champagne, le Comté & le Duché de Bourgogne virent bientôt circuler la maladie dans le Royaume, en même temps qu'elle ſe reproduiſoit dans leur ſein. Le rapport de M. le Marquis de Courtivron peut être exact ; mais il eſt conſtant que la maladie éruptive, obſervée en 1745 dans pluſieurs Provinces de France, étoit déja dans le pays des Voſges & autres endroits de la Lorraine en 1742, temps où elle fut obſervée & exactement décrite par M. Bagard, Médecin de Nancy (*b*).

(*a*) V. Mémoires de l'Académie des Sciences, an. 1748, p. 323.

(*b*) V. Dictionnaire Vétérinaire de M. Buc'hoz, à l'art. *Epizootie*, p. 275 & ſuiv.

An. de J. C.

Pour completer l'hiſtoire de la maladie de 1745, on a cru devoir rapporter les obſervations qui ont été faites en Angleterre.

Les Docteurs Mortimer & Layard (*a*), deux obſervateurs éclairés de ce pays, rapportent de quelle maniere la contagion y pénétra. M. Theobald obſerva, diſent-ils, que le premier levain en fut apporté d'Hollande en 1745, par la voye de deux veaux blancs, qu'un Fermier de Poplard, près de Londres, envoya d'Hollande pour peupler ſa race : de-là, la maladie paſſa dans le Berkshire par deux vaches, emmenées d'Eſſex ; & la contagion étoit ſi violente, qu'on remarqua que les habits des perſonnes, qui ſoignoient les vaches malades, avoient une odeur déſagréable.

D'autres aſſurent que les vues intéreſſées d'un Tanneur Anglois qui acheta, à bon compte, une partie des peaux des bêtes malades en Zelande, où il étoit défendu de les vendre & ordonné de les enterrer, tranſporta par cette voye la contagion en Angleterre. C'eſt ainſi, ajoute Layard,

(*a*) V. Eſſai ſur la nature, les cauſes & la guériſon d'une Maladie contagieuſe regnant en Angleterre ſur les Bêtes à cornes, publié en Anglois par Pierre Layard. Londres, 1757, in-8°. 3^e^. édition.

que le gain illicite d'un ſeul homme eſt quel- An de J. C.
quefois capable de ruiner tous les Fermiers d'un Pays. La maladie ſe ſoutint pluſieurs années en Angleterre, & elle y étoit encore en 1757. Layard agite d'abord cette intéreſſante & difficile queſtion, ſçavoir ſi le climat d'Angleterre contient des cauſes aſſez puiſſantes pour produire une maladie de ce genre. Il l'examine avec attention, cite un exemple d'épizootie obſervée au commencement du dernier regne, mais à laquelle on mit fin par de ſages réglements, & finit par dire: » Quoique pluſieurs cauſes puiſſent concourir à » échauffer le ſang des animaux, à le rendre pu- » tride, à occaſionner des fiévres de nature ma- » ligne, telles que le changement des ſaiſons, » les variations de l'air, les marches trop fortes » des beſtiaux, les mauvaiſes nourritures, les » pâturages marécageux, les eaux ſtagnantes & » corrompues par les inſectes vivants ou morts, » les parties des animaux & des végétaux, dans » l'état de putréfaction : cependant toutes ces » choſes combinées, quoique capables de pro- » duire beaucoup de mal, par la fermentation; » qu'elles excitent dans le ſang, n'ont jamais en- » gendré une peſte auſſi univerſelle & auſſi ter- » rible.

An de J. C. „ Les mêmes pays, ajoute-t-il, d'où nous „ viennent la peſte & la petite vérole, ſemblent „ avoir donné naiſſance à cette contagion ».

L'Auteur examine enſuite, en habile Praticien, tous les phénomenes que préſenta la maladie : & cette partie de l'ouvrage nous a paru ſi intéreſſante, ſi capable d'éclaircir le diagnoſtic, le prognoſtic & le traitement de la maladie, qu'on s'eſt cru obligé d'en rendre compte.

Layard, faiſant revivre le ſentiment de Ramazzini & des Médecins de Genêve, conſidere la maladie comme une fiévre maligne, éruptive, ou plutôt comme une vraie petite vérole qui a une marche auſſi réguliere & ſes différents états comme elle. Il la diviſe en trois périodes, le premier qui s'étend depuis le moment de l'invaſion juſqu'au quatrieme jour; le deuxieme, depuis le quatrieme jour juſqu'au ſeptieme, & quelquefois le neuvieme; & le troiſieme, depuis le ſept ou le neuf juſqu'à la fin.

Dans le premier, on obſerve conſtamment la perte d'appétit, un écoulement par le nez, qui cauſe une gêne dans la déglutition, un mouvement involontaire de la tête, comme ſi les oreilles démangeoient; les oreilles pendantes, la ſurdité, les yeux ternes, une agitation & un mal être per-

pétuel. Tous ces ſignes, excepté le dernier, augmentent juſqu'au quatrieme jour. An de J. C.

Dans le deuxieme, il y a abbattement de forces, perte totale d'appétit ; les yeux ſont chaſſieux ; les nazeaux morveux ; il y a une forte toux ; des friſſons ; quelquefois une douleur quelque part, & un abſcès qui veut percer. Les cornes, la tête, l'haleine ſont dans une chaleur ardente, tandis que le ventre & les membres ſont froids. * La fiévre eſt continue les trois premiers jours : elle augmente vers le ſoir, le pouls eſt toujours vif, ſerré & inégal. La diarrhée eſt conſtante, & les matieres ſont vertes & fétides ; l'haleine mauvaiſe, l'odeur de la peau deſagréable : le ſang qu'on leur tire eſt d'un beau rouge, chaud, & écumeux : l'urine haute en couleur : le palais & les levres ulcerés : on ſent des tumeurs ſous le pannicule charnu, & il ſe fait toujours quelque éruption, ſur les membres, ſurtout aux parties antérieures du corps. Les vaches perdent tout à fait leur lait le quatrieme jour : elles gé-

* Cette Obſervation fut faite en 1745 à Paris. Voilà pourquoi M. Chomel dit qu'il ſurvenoit aux vaches une fievre *lypirique* : & c'eſt peut-être la dénomination qui convient le mieux à celle-ci.

An. de J. C. miſſent beaucoup & ſont toujours couchées : ces ſymptômes augmentent juſqu'au ſeptieme jour de la maladie, auquel la criſe ſurvient preſque toujours, quoiqu'elle ſe prolonge quelquefois juſqu'au neuvieme.

L'Auteur poſe en fait que dans toutes les maladies peſtilentielles-épizootiques, le ſort de l'animal ſe décide, en général, le ſeptieme jour, quoiqu'il ſoit prolongé quelquefois juſqu'au neuvieme. Mais, ſi en conſéquence d'un mauvais traitement, il éprouve d'autres accidents, on ne doit pas les attribuer, ſelon lui, à la cauſe immédiate de la maladie, mais à une mauvaiſe conſtitution de l'animal ou à un manque de ſoins. Il parcourt enſuite en détail les ſignes auxquels on connoit les bonnes ou mauvaiſes conſtitutions des bêtes à cornes, & qui peuvent apporter quelque différence dans la marche de la maladie.

Le prognoſtic qu'il en donne, paroît avoir été fait avec ſoin & d'après ſa propre expérience.

Les taureaux & les bœufs, dit-il, ne ſont pas en géneral ſi violemment attaqués que les vaches & les veaux : le danger eſt plus grand pour celles-ci, lorſqu'elles ſont pleines & d'un tempérament foible.

Quand même une vache pleine avorteroit dans

le temps critique de la maladie, ſi elle prend de la nourriture, elle en réchappera. Il y en a qui ont les ſignes d'un avortement prochain, ſans jetter leur veau encore de quelques jours & même de quelques ſemaines & qui ne laiſſent pas que de ſe rétablir. On a remarqué que les veaux reçoivent l'infection de la vache & que ceux-ci la leur communiquoient de même. An. de J. C.

Si pendant le cours de la maladie, ſurtout le ſeptieme jour de l'invaſion, on obſerve des éruptions ſur toute la peau, ou des tumeurs du volume d'un œuf de pigeon, ſur différentes parties du corps, mais principalement depuis la tête juſqu'à la queue, de chaque côté de l'épine, qui s'abſcédant, jettent une matiere putride & fétide; ſi on apperçoit de grands abſcès formés, ou dans les cornes, ou ſur d'autres parties du corps; la fiente plus dure & plus ferme, l'urine épaiſſe, moins colorée; ſi la bête a eu un friſſon, ſuivi d'une grande chaleur, après laquelle la fiévre a ceſſé; ſi le cœur bat régulierement & ſans intermiſſion; ſi le nez eſt malade & galeux; ſi les yeux ſont vifs & brillants; ſi la bête dreſſe les oreilles, quand on entre dans ſon étable, & mange volontiers un peu de foin, ou des pois; tous ces ſymptômes vous aſſureront qu'elle eſt

An de J. C. hors de danger, quand même ce ſeroit une vache pleine, ou qui eût jetté ſon veau.

Si au contraire, le ſeptieme jour de l'invaſion, les exanthêmes, les tumeurs, au lieu de s'abſcéder, deviennent ſquirrheuſes, ou dures, & ſans ſuppuration; ſi le cours de ventre continue obſtinément; ſi l'haleine eſt chaude, tandis que tout le corps, les membres & les cornes ſont glacés; ſi les gémiſſements, la difficulté de reſpirer augmentent; ſi l'humeur qui ſortoit du nez ceſſe de couler; ſi les yeux deviennent ſecs, ternes, enfoncés dans les orbites; ſi l'urine eſt haute en couleur, le pouls intermittent, l'odeur cadavéreuſe; ſi tous ces ſymptômes, ou pluſieurs d'entre eux paroiſſent, on peut dire avec aſſurance que l'animal ne tardera pas à mourir. On apperçoit, quelques heures avant ſa mort, des emphyſêmes en différentes parties du corps.

L'Auteur paſſe enſuite à la cure de la maladie. Il fait, après Botal & Sydenham, une remarque très-juſte au ſujet du temps où il convient de placer la ſaignée: il fait obſerver que quelque indication urgente qu'il y ait dans les maladies inflammatoires éruptives, en général, il faut diſtinguer le moment où on peut la pratiquer. Il ne la regarde pas ſeulement comme inu-

tile, lorſque l'éruption eſt faite, mais même comme très-nuiſible, ſurtout quand la fiévre & les autres ſymptômes ſe calment. Il ne la juge néceſſaire qu'au commencement & lorſque la fiévre & l'inflammation ſont très-conſidérables. An de J. C.

Il blâme l'uſage des emplâtres véſicatoires faits avec les cantharides, pour deux raiſons; 1°. parce que ces ſortes d'emplâtres tiennent mal ſur le poil de ces animaux; & en ſecond lieu, parce que l'acrimonie des ſels des cantharides ne ſert qu'à augmenter la fiévre.

Comme il eſt impoſſible que les animaux ruminants puiſſent vomir, il proſcrit du traitement les vomitifs, ainſi que les purgatifs draſtiques, à cauſe de la grande irritation qu'ils ſont capables de cauſer ſur les tuniques des eſtomacs & des inteſtins : il conſeille les délayants & le nitre, celui-ci dans le premier état de la maladie ſeulement, à cauſe du danger de la réſorption de la matiere putride des abſcès, ce qui fait périr ſouvent l'animal ou le conduit au maraſme. Il ne conſeille pas non plus le camphre, quoiqu'un excellent remede dans les maladies aiguës, ſurtout lorſqu'il eſt diſſous dans les acides; mais il préfere des remedes moins coûteux & plus faciles à trouver.

An de J. C. L'Auteur prétend qu'on a reconnu que le vitriol blanc, les préparations de mercure ou d'antimoine étoient également préjudiciables dans cette maladie. Il en dit autant de la chaux d'écailles d'huitres, des huiles & des baumes qu'on donne intérieurement : tous ces remedes ſont ou trop irritans, ou trop ſeptiques, ou trop relâchants.

Du moment qu'on s'apperçoit qu'une bête eſt attaquée, il recommande de la mettre dans une étable ſéparée, ſpacieuſe, avec une bonne litiere, qu'on renouvelle ſoir & matin. On laiſſe la porte ouverte une demi-heure tous les jours. Il conſeille de pratiquer au haut de l'étable une ouverture d'environ un pied carré du côté du Midi, & une autre pareille au bas du côté du Nord-oueſt, pour faciliter le renouvellement de l'air. Il faut arranger ces bêtes de façon qu'elles ne ſoient pas trop expoſées à l'air ni au froid. On les couvre d'une couverture de laine légere ou d'une groſſe toile. On ſuſpend dans l'étable de groſſes bottes de plantes aromatiques. Si la bête eſt forte, on la ſaignera au cou, & on lui tirera deux pots de ſang ; ſi c'eſt un veau d'un an, un pot. On ne ſaigne qu'avec réſerve les veaux foibles, les vaches maigres, minces, & même, point du tout.

Il conſeille de les laver, de les frotter, de les bouchonner pendant uu quart-d'heure, ſoir & matin. Ces frictions ſeches avec un bouchon de paille, ſelon lui, ou un morceau de flanelle, procurent le plus grand ſoulagement à ces animaux, en facilitant la tranſpiration. Il arrive quelquefois qu'ils ſe trouvent guéris dans les trois premiers jours, ſans qu'il y ait éruption. Il recommande de graiſſer le pis de la vache avec de l'huile un peu chaude. An. de J. C.

Immédiatement après la ſaignée, il conſeille de mettre un ſéton au fanon de l'animal. Pour cela, on prend un bout de corde de chanvre, long d'environ un pied, & de la groſſeur du pouce; on perce le fanon, & on y paſſe la corde, de maniere que les deux bouts ſoient éloignés de trois ou quatre pouces de l'ouverture. On graiſſe le ſéton avec du ſaindoux, & on n'y touche pas de vingt-quatre heures. Pour garantir la playe du froid, on y met une emplâtre de goudron & de ſaindoux fondu & étendu ſur de la toile. Le lendemain, pour panſer le ſéton, on graiſſe la corde qu'on a retiré, avec un digeſtif fait avec la térébenthine & le jaune-d'œuf mêlés enſemble, en forme d'onguent. La partie enfle pour l'ordinaire le ſecond jour de l'application

An de J. C. du ſéton, & laiſſe échapper un peu de matiere. Si l'écoulement eſt trop conſidérable & la partie fort enflée, on y met un cataplaſme de mie de pain & de lait avec un peu de ſaindoux ; & on poſe le ſéton deux fois le jour, juſqu'à ce que l'enflure ait diſparu. On l'entretient encore un mois après l'entiere guériſon ; non-ſeulement pour donner iſſue à la matiere putride, mais pour prévenir les accidents inévitables qui réſultent de la plénitude des vaiſſeaux généralement obſervée après les maladies & provenant de la digeſtion prompte, de l'abondante ſécrétion du chyle ; ce qui augmente beaucoup la quantité du ſang.

Si après la ſaignée, la bête eſt échauffée, qu'elle fiente dur, qu'elle ait la reſpiration gênée, la tête baſſe, le poil hériſſé ou roide, ou ce qu'on appelle la peau dure, alors il faut lui donner un breuvage rafraichiſſant ou du petit-lait, fait avec le vinaigre diſtillé, ou bien une décoction de ſon, dans laquelle on fait fondre deux onces d'électuaire lénitif & demi-once de ſel de glauber, en cas qu'on veuille la purger un peu. Une heure ou deux après, on lui fait prendre quelques pintes d'eau de gruau.

On ne donne à la bête malade aucune nourriture ſeche ou ſolide, juſqu'à ce qu'elle ru-

mine : on lui donne fréquemment du petit lait vinaigré. On peut lui donner auſſi une infuſion de foin, qui ſe fait en verſant de l'eau bouillante deſſus, & on lui donne alternativement de l'une & de l'autre boiſſon. Mais on a remarqué que le petit-lait acidulé avec le vinaigre leur plaiſoit beaucoup plus & leur faiſoit auſſi plus de bien. Cet Auteur blâme beaucoup l'uſage des acides minéraux. An de J. C

On aſſure que les bêtes à cornes aiment ſi prodigieuſement le ſel & le vinaigre qu'elles mangent avec avidité une ſalade toute aſſaiſonnée. Layard affirme que lorſqu'on leur donne le petit-lait acidulé, elles n'en laiſſent pas une goute dans le ſceau.

On leur nétoye avec ſoin, deux ou trois fois le jour, les levres, la bouche & les nazeaux avec une éponge ou une broſſe trempée dans une décoction de figues, de raiſins d'Eſpagne, & de graine de moutarde, à laquelle on ajoute deux onces de miel roſat & demi-once de ſel ammoniac, juſqu'à ce que les ulceres des narines & des environs deviennent en croutes : alors, il ſuffit de les laver avec une décoction de ſauge édulcorée avec le miel roſat & acidulée avec le vinaigre. Lorſque les ulceres ſaignent, on ajoûte à cette décoction un peu d'alun de roche.

An de J. C. Si le quatrieme jour la bête eſt peſante, triſte, qu'elle friſſonne, qu'aucun bouton ou nœud ne paroiſſe, qu'elle ait beſoin d'un cordial, d'un alexipharmaque, alors on pourra lui donner le breuvage ſuivant. On prend racine de ſerpentaire de Virginie, de contrayerva, de fleurs de camomille, de chaque demi-once; thériaque de Veniſe ſix gros: on mêle le tout dans trois pintes de petit-lait vinaigré. Le ſoir une perſonne paſſe la nuit auprès de la bête & lui donne ſouvent de ce petit-lait. Montgomery rapporte ſix obſervations de bêtes guéries par la thériaque de Veniſe, & dit clairement qu'on tua la ſeptieme, en lui donnant un morceau de goudron avec l'huile eſſentielle de térebenthine, ce qui arrêta l'effet de la thériaque: il eſt vrai qu'on ne pouvoit pas choiſir un remede plus dangereux.

Layard conſeille encore un pot, à la fois, de décoction de corne de cerf, pluſieurs fois dans le jour: mais lorſqu'on craint la gangrene, qui s'annonce par une bouche noire & refroidie, des friſſons, des excréments noirs & fétides, l'inſenſibilité, par l'humeur qui ſort de la bouche, des nazeaux & des yeux, il faut avoir recours ſur le champ, au quinquina. Layard eſt en cela d'accord avec les Docteurs Wal, Cameron,

Fothergill, qui le recommandent de même, à la doſe d'une once en poudre très-fine dans une décoction d'une autre once de myrrhe, fait avec trois pots d'eau & un pot & demi de vinaigre: on répete ce remede de quatre en quatre heures. Layard ajoûte deux gros d'alun de roche, l'écorce de chêne & le petit-lait vinaigré, l'eau d'avoine ou celle de foin, l'infuſion des fleurs de camomille pour boiſſons ordinaires. An de J. C.

Lorſqu'il ſe forme un dépôt dans les cornes, ce qui arrive fréquemment; on doit le préſumer aux ſignes ſuivants: après le quatrieme jour de la maladie, lorſque les violents ſymptômes ont ceſſé, la bête eſt toujours couchée plus d'un côté que d'un autre; quelquefois l'humeur qui coule des yeux & des nazeaux eſt plus abondante; la chaleur dans les cornes eſt conſidérable, tandis que le reſte du corps eſt dans une chaleur tempérée: ſi cela exiſte, il y a lieu de croire qu'il s'y forme un abcès: alors, il faut les percer deux ou trois pouces au-deſſous de la pointe, ſans bleſſer la moëlle; on perce en même temps du côté oppoſé, environ demi-pouce plus bas, & on couvre ces ouvertures avec un morceau de peau pour les défendre de l'impreſſion de l'air: on fait attention s'il n'en ſort pas quelque matiere: en ce cas,

An de J. C. on entretient cet écoulement & la ſuppuration. Si les ouvertures ne ſont pas ſuffiſantes pour donner jour à la matiere, on en fait d'autres avec les mêmes précautions : on perce même à la racine des cornes, ſi l'on s'apperçoit que l'abcès y a ſon ſiége. Il y a des exemples qu'une partie des cornes a été cariée & que la bête a guéri : ce qui ne ſeroit point arrivé, ſi la matiere n'eut pû ſe faire jour. Les abcès dans les narines peuvent être vuidés & détruits par les ſternutatoires. Les feuilles d'*aſarum* ſechées & miſes en poudre ont été employées, dans ce cas, avec le plus grand ſuccès à Norvick.

Quant au traitement des emphysêmes, qui ne ſont autre choſe que des enflures ou tumeurs remplies d'un air putride & d'un pus clair, l'Auteur conſeille d'y faire une inciſion pour donner iſſue à la matiere & de remplir ces ouvertures d'étoupes chargées d'un digeſtif ſimple, animé avec la myrrhe en poudre, ſur quoi on met un cataplaſme d'avoine & de marc de bierre, arroſé avec l'eſprit-de-vin, quon applique très-chaudement & qu'on renouvelle deux ou trois fois le jour. On doit continuer ce panſement juſqu'à ce que l'ulcere ſoit mondifié & enſuite il doit être traité comme un ulcere ſimple.

Lorſqu'il y a dévoiement, il ne faut pas ſe preſſer de l'arrêter, à moins qu'il n'affoibliſſe trop le malade. Pour y remedier, on fait une décoction de rhubarbe, de ſenné, chacun à la doſe de demi-once, d'une once de regliſſe & d'anis écraſé dans deux pots de petite bierre qu'on réduit à trois pintes, qu'on leur fait prendre; on leur fait boire, en même temps, l'eau de gruau, & le ſoir, on leur donne une once de diaſcordium, dans trois bouteilles de petite bierre chaude. An de J. C.

Mais ſi après la criſe, la bête eſt reſſerrée, ſi la peau eſt ſeche, rude, adhérente à la chair, on peut lui procurer des ſelles avec un mêlange de ſon, d'une poignée de féves écraſées & d'une once de ſel d'épſom. Layard recommande ici la plus grande attention à obſerver que la criſe ſoit paſſée, parce que le moindre purgatif ou les relâchans, donnés dans la vigueur de la maladie & conſéquemment dans les efforts de la coction & de l'expulſion de la matiere morbifique, ameneroient immanquablement ou la diarrhée ou d'autres accidents, qui deviendroient funeſtes ou très-difficiles à guérir.

On ne doit pas purger violemment les vaches à lait qui ſe rétabliſſent, ſurtout ſi le propriétaire veut en avoir bien-tôt du lait. Il conſeille le pur-

An. de J. C. gatif avec le ſenné & la rhubarbe, indiqué ci-deſſus, de deux jours l'un, la ſoupe au lait, du bon foin, ou une heure de pâturage, ſi c'eſt en Été.

Soit que la maladie des Bœufs, en France, eût paſſé, par communication, de ces animaux à d'autres, de différente eſpece ; ſoit qu'une autre cauſe particuliere eût agi : il eſt conſtant qu'une maladie accompagnée de dyſſenterie & de tous les ſymptômes qui caractériſent une fiévre putride, peſtilentielle, exanthématique, telle qu'elle avoit paru ſur les Bêtes à cornes, fut obſervée en Languedoc, dans le même temps, par M. de Sauvages (*a*), ſur les chevres & les brebis. La criſe la plus heureuſe pour ces animaux, étoit une éruption de petits boutons, qui ſe convertiſſoient en croûtes, aux naſeaux & aux autres parties de la tête. On leur trouvoit après la mort, ainſi que dans les Bœufs, les poumons emphyſémateux & les autres traces ordinaires de la maladie. Il y a apparence que ces animaux furent traités de la même maniere que les bœufs, en modifiant les doſes des remédes, relativement à l'âge & à la foibleſſe naturelle de l'animal, & aux autres

(*a*) V. Noſologia method. tom. V. p. 88.

circonſtances

circonſtances. En général, la moitié de la doſe d'un médicament qu'on donne à un bœuf, eſt celle qui convient à une brebis, ſi le reméde n'eſt pas violent ; car, dans ce cas, le tiers & même le quart eſt ſuffiſant : du reſte, les indications & la maniere de les remplir, ſont les mêmes, quant à l'intérieur : extérieurement, la différence de leur peau en met une dans la façon de leur adminiſtrer certains ſecours. M. Haſtfer, dans ſon *Inſtruction ſur la maniere de perfectionner les bêtes à laine*, *p.* 154. recommande beaucoup une poudre préſervative pour ces animaux, dans tous les cas de maladies peſtilentielles ou épizootiques, qui conſiſte à prendre deux onces d'antimoine crud, autant de nitre, quatre onces de ſoufre & des baies de laurier, qu'on pile enſemble & qu'on mêle à dix livres de ſel commun : on met ce mêlange dans des auges, afin que les brebis puiſſent en lêcher à leur volonté. An. de J. C.

Bucard-Mauchard (*a*) obſervoit à peu près dans le même temps, aux environs de Tubingen, dans le Cercle de Suabe, une maladie ſur les 1745.

(*a*) B. Mauchard Med. de lue vaccarum Tubingenſi. Tubingæ, 1745, in-4°.

An. de J.C. vaches, qui avoit le même danger, la même faculté de ſe communiquer, & la plupart des ſymptômes de celle de nos Provinces ; elle en différoit néanmoins, en ce qu'elle étoit accompagnée quelquefois de péripneumonie ; ce qui n'avoit point été encore obſervé ſur les autres : ſoit que la différence de la conſtitution dans l'air, celle du climat, de la ſaiſon ou du traitement, eût apporté quelque changement dans les ſymptômes de la maladie, & eût déterminé la péripneumonie ou la dyſſenterie qui l'accompagnoient toujours ; ſoit qu'en effet elle ne fût pas la même. Il eſt conſtant que celle-ci s'annonçoit par un froid général, ſuivi d'une chaleur fébrile. Le froid revenoit par intervalles. Si l'animal étoit dégoûté, il ne ruminoit plus : auſſi-tôt que la rumination ceſſoit, la dyſſenterie ou la péripneumonie paroiſſoit, & quelquefois l'une & l'autre en même temps. Le cours de la maladie étoit ſi rapide, qu'elle ſe terminoit ordinairement par la mort, avant le ſeptieme jour.

Dans l'ouverture des cadavres, on trouva la panſe remplie de fourrage, le troiſieme eſtomac enflammé & ſouvent gangrené, la véſicule du fiel diſtendue : la bile qu'elle contenoit, faiſoit effervеſcence avec les acides ; ce qui détermine

l'Auteur à conclure que le principe de la maladie étoit d'une nature alkaline ; & d'après cela, il se décide pour l'usage des acides, qui furent suivis, suivant lui, du plus heureux succès. An. de J. C.

Sa méthode extérieure consiste à faire des lotions à la bouche, au gosier & aux naseaux, avec du vinaigre, où l'on ajoute du nitre & un peu de moutarde broyée ; à employer les masticatoires, la racine de pyrethre, la pimprenelle, l'assa-fœtida, la moutarde, le nitre & les baies de génievre, mêlés ensemble & enfermés dans un nouet ; à leur faire respirer la vapeur d'une décoction pectorale. Il remarque que la vapeur du vinaigre les faisoit beaucoup tousser. La saignée fut avantageuse, même jusqu'au quatrieme jour de la maladie. Le séton au bas du fanon produisit de très-bons effets à quelques vaches. Les vésicatoires sur le cou, le dos, la face interne des cuisses & sous la queue, réussirent. Ce qui détermina à s'en servir, furent les succès heureux qu'en rétira un célébre Maréchal de Schorndorf, dans les douleurs rhumatismales, & lorsqu'il s'agissoit de détourner une humeur de la masse du sang. Les frictions séches ne soulagerent point les malades ; ils ne les supportoient même qu'avec peine.

Les remedes internes qu'il conseille, sont les

An de J. C. acides aſſociés aux ſubſtances aromatiques, l'eau blanche, le petit-lait, la crême de tartre & le nitre. On leur donnoit des crêmes d'orge, d'avoine, de riz, ou de l'avoine cuite dans l'eau aiguiſée d'un peu de ſel marin ; & pour boiſſon l'eau blanche ou le petit-lait. Lorſque l'appétit revenoit, on leur préſentoit des plantes fraîches ou du trefle : on leur faiſoit reſpirer un air pur.

Les aſtringens, la thériaque, les opiates porterent préjudice aux malades.

Dès que la criſe paroiſſoit ſe déterminer du côté de la peau, on enveloppoit le malade d'une couverture de laine depuis les cornes juſqu'à la queue.

Lorſque la langue & le palais étoient excoriés, on employoit les huileux & les mucilagineux. On tempéroit l'ardeur intérieure avec les médicamens acidules & nitreux. Pour remédier à la diarrhée & à la dyſſenterie, après le calme de la fievre, on employoit les toniques, jamais les aſtringens. On calmoit les coliques par les huileux & les mucilagineux. Pour l'excoriation de l'anus, on employoit l'huile de lin. Enfin, on réparoit les forces avec la farine de feves, imbibée de vin.

Pour défendre les bêtes ſaines de la contagion,

l'Auteur indique les précautions les plus ſages, An. de J. C.
& dont quelques-unes paroiſſent avoir échappé aux autres Auteurs.

Dans cette vue, il conſeille de les éloigner de celles qui ſont infectées, de ſorte qu'elles ne puiſſent avoir aucune eſpece de communication entr'elles; de tenir leurs écuries propres; de ne leur laiſſer manger que du foin pur; (car il eſt eſſentiel de rejetter le foin infecté, & même de le brûler,) d'empêcher les approches de toute ſorte d'animaux, qui peuvent avoir touché les vaches malades, principalement les chevres, les brebis, les chiens, les chats; &c. d'obliger les Maréchaux & les Bouviers, avant que d'entrer dans les étables, & après, de changer d'habit, de ſe parfumer, & de ſe laver les mains & le viſage avec du vinaigre; de porter un vêtement de toile cirée, de fumer ſouvent du tabac, & de ne plus conduire les Beſtiaux aux pâturages & aux abreuvoirs communs; de ne laiſſer paſſer d'un Bourg à l'autre aucune vache, ſans un Certificat bien authentique de ſanté; d'envoyer, s'il eſt poſſible, tous les peſtiférés hors de la Ville, dans un endroit exactement fermé, & ſoigneuſement gardé, à l'abri de toute communication, & de ne les maſſacrer qu'après avoir tenté inu-

An de J. C. tilement les autres ſecours : d'enterrer les cadavres avec leur peau aſſez profondément pour que les chiens ou les loups ne puiſſent les déterrer ; d'étriller tous les jours les animaux ſains, & de leur laver la bouche, le nez & le goſier avec la thériaque ou l'extrait de genievre diſſous dans le vinaigre, avec un peu de poivre, avant de les envoyer au pâturage ; de ne leur donner que de l'eau courante & pure : de les tenir à l'ombre pendant les ardeurs du ſoleil : de leur donner moins de nourriture, & tous les jours un peu de poudre anticontagieuſe du Collége de ſanté de Stuttgard, qui eſt faite avec les racines de gentiane & de carline, le bol blanc, de chacun quatre livres, ſix livres de nitre, deux de ſoufre & quatre de ſemences de lin, le tout réduit en poudre ſubtile & mêlé enſemble.

La ſaignée, ſuivant Mauchard, ne réuſſit point à préſerver les vaches ſaines de la contagion.

1746. Le célébre Ens (*a*) a donné la deſcription d'une Maladie épizootique, obſervée à Halberſtad, dans la baſſe Saxe, qui préſentoit beaucoup de phénomènes des précédentes, mais avec cette

(*a*) Abraham Ens Med. Diſquiſitio anatomico-pathologica de morbo boum. Halberſtad, 1746, in-4°.

différence qu'elle étoit plus aiguë, & accompagnée d'une inflammation plus forte, plus marquée. La diſſertation qu'il en a donnée eſt d'autant plus intéreſſante, qu'elle offre des connoiſſances nouvelles ſur les cauſes capables de produire ces ſortes de maux; & un traitement fondé ſur les plus ſaines loix de la pratique. An. de J.C.

La maladie ſe manifeſtoit d'abord par une fiévre aiguë, marquée par un pouls dur, une chaleur ardente, une ſoif exceſſive : l'haleine étoit fétide; les urines enflammées & en petite quantité; le ſang coëneux; les naſeaux morveux; tout le corps agité; la marche chancelante; les membres vacillants. L'animal portoit la tête baſſe, mugiſſoit ſouvent. La ſécrétion du lait étoit ſupprimée dans les vaches. On voyoit mourir ces animaux tranquillement, le troiſieme, le quatrieme, le cinquieme ou le ſixieme jour de la maladie; quelques-uns au bout de deux ou trois ſemaines. Un petit nombre éprouva la dyſſenterie.

Ens paroît avoir établi le prognoſtic de la maladie principalement ſur la nature des excrétions inteſtinales. Si l'évacuation des excrémens, qui diminuoit toujours au commencement, ſe rétabliſſoit enſuite tout-à-fait, tous les ſymptômes ceſſoient en très-peu de temps. Mais la dyſ-

An. de J. C. ſenterie fut toujours mortelle, lorſqu'elle parut. On remarqua que tous les bœufs qui furent attaqués étoient gras, bien portants, vigoureux; & que les maigres & foibles n'en furent point du tout atteints, quoique les uns & les autres vécuſſent dans les mêmes pâturages.

L'ouverture de douze bœufs, qui en étoient morts, prouva que c'étoit une maladie inflammatoire, dans laquelle les premieres voies étoient principalement attaquées. On leur trouva à tous l'épiploon enflammé, le premier & le ſecond eſtomac remplis d'alimens un peu humectés; le troiſieme eſtomac ou *feuillet* plus enflammé & plus diſtendu que les deux premiers; ſes feuillets noirs & ſphacelés, entre leſquels étoient des matieres dures & deſſéchées; le quatrieme eſtomac vuide, contracté & enflammé; les inteſtins dans le même état. Le rectum, dans quelques cadavres, contenoit un mucus teint de ſang. En général, tous les viſceres qui touchent aux inteſtins participoient à leur inflammation, particuliérement la véſicule du fiel. Les viſceres de la poitrine n'étoient point altérés. Dans le cerveau, il y avoit quelques vaiſſeaux engorgés: les yeux étoient enflammés: les tégumens, la langue & le goſier ne préſenterent ni boutons, ni

tumeurs, ni puſtules, ni vers : mais la queue étoit corrompue, car auſſi-tôt qu'on avoit enlevé la peau qui la recouvroit, elle ſe diviſoit en pluſieurs portions. An. de J. C.

Dans la recherche des cauſes de cette maladie, on fait remarquer que les pâturages avoient été arroſés, durant le mois d'Août, d'une grande quantité d'eaux de pluie tombées des montagnes voiſines, & chargées d'un limon qui avoit corrompu les plantes : d'ailleurs, ces pâturages contenoient beaucoup de plantes vénéneuſes, comme le colchique, l'ivraie, la ciguë, la pomme épineuſe, la juſquiame, la viorne, diverſes eſpeces de renoncules, l'herbe aux gueux, &c. Dans le mois de Septembre, il ſurvint tout-à-coup une forte gelée, accompagnée d'une roſée qui produiſit une rouille générale ſur les plantes. Les beſtiaux qui avoient paſſé toute la nuit dans leurs étables, alloient tout échauffés & preſqu'en ſueur, manger ces plantes vénéneuſes, qui vraiſemblablement furent le principe de l'épidémie qui conſiſtoit en une fievre inflammatoire très-aiguë.

C'eſt avec raiſon que ce Praticien célebre s'éleve contre l'uſage dangereux, & malheureuſement trop commun, des remédes échauffans ;

An de J. C. contre tous ces elixirs, ces baumes, ces poudres, ces opiates qu'on diſtribue tous les jours dans les Campagnes, pour garantir ou guérir les beſtiaux de la peſte; qui ont tous pour baſe des ſubſtances chaudes, aromatiques : tandis que dans le plus grand nombre d'épidémies, il faudroit s'attacher plutôt aux mucilagineux, aux rafraîchiſſans, aux acides, qu'aux remédes échauffans, capables de produire les plus grands maux, & d'aggraver celui qui exiſte.

Ens veut qu'on commence le traitement, d'abord par une ſaignée, juſqu'à faire tomber l'animal de foibleſſe : enſuite il interdit tout aliment pendant quelques jours; recommande les boiſſons abondantes de petit-lait, d'hydromel acéteux, l'eau nitrée, le ſuc de poirée, l'eau tenant en diſſolution la crême de tartre, les émulſions faites avec les amandes ou les ſemences froides : les anti-ſeptiques, anti-gangreneux, tels que le vinaigre, le vinaigre de rhue, celui de ſouci, quelques gouttes d'acide vitriolique, &c. les fomentations & cataplaſmes émollients, les ſetons, le cautere actuel aux cuiſſes, à la croupe pour faire dérivation des humeurs; les lavemens mucilagineux; & un ou deux purgatifs avec le ſenné, la crême de tartre, & la décoction de

racines de guimauve : les lotions de tout le corps avec de l'eau chaude un peu acidule, avec la précaution de ne pas la laiſſer réfroidir : le renouvellement & la purification de l'air des écuries ; les parfums avec l'encens, le nitre & le ſel marin, ou le vinaigre. Am. de J. C.

Dans la convaleſcence, il conſeille de leur donner pour nourriture du chiendent frais, ou du très-bon foin ; du lait écrêmé avec un peu de pain, de farine ou de ſon, & pour boiſſon de l'eau pure.

Les ſecours préſervatifs ſont la ſaignée, les purgatifs doux, une eau pure, le ſoin de les tenir chaudement. Les Magiſtrats, ſelon lui, ne doivent jamais permettre de vendre le lait ou la chair des animaux peſtiférés. Il recommande d'ailleurs les autres précautions que Goëlicke & Mauchard avoient indiquées.

En 1746, la clavelée ravagea les troupeaux de moutons des environs de Beauvais. Elle s'y renouvella dans les années 1754, 1761 & 1762. M. Borel, Lieutenant-Général & Directeur du Bureau d'Agriculture de cette ville, en a donné une deſcription très-étendue, qu'on trouve inſérée dans les ſavantes Notes, ajoutées au Mémoire de M. Barberet, ſur les Maladies épidémiques 1746.

An. av. J. C. des beſtiaux, couronné en 1765, par la Société Royale d'Agriculture de Paris. En voici le détail.

La maladie s'annonce par le dégoût & la triſteſſe de l'animal : ces deux ſignes s'obſervent quelquefois trois jours avant l'éruption des boutons ; d'autres fois, vingt-quatre heures auparavant. Le dégoût eſt plus ou moins grand, à raiſon de la violence de la maladie ; les uns mangent encore un peu, les autres point du tout : mais ils ſont tous très-altérés. Voilà le début.

Lorſque l'éruption eſt faite, la rumination ceſſe, les yeux ſont enflés, larmoyans, obſcurs, abattus, comme abſorbés, la tête penchée vers la terre, les parties poſtérieures rapprochées des antérieures, ſans paroître ſouffrir ; ils ſont plus ou moins oppreſſés en proportion du mal. Il y a des boutons de pluſieurs formes & de pluſieurs couleurs ; on en voit de parfaitement ronds, les uns ſont diſcrets, les autres cohérens ; les uns ſont ellyptiques, d'autres ont la forme de haricots plats & oblongs ; d'abord ils ſont tous rouges : ceux d'une bonne eſpece blanchiſſent, ſe crevent & ſéchent : les autres deviennent violets, s'amortiſſent ſans ſuppurer, & noirciſſent. Si la mort prévient leur maturité & qu'on les

ouvre, on ne trouve ſouvent qu'une matiere ſolide & blanche comme de la panne de porc. L'éruption ſe fait principalement à la tête, ſur les yeux, autour des lévres, ſous les aiſſelles, les cuiſſes, au ventre, à l'anus, ſous la queue, enfin aux parties les plus dénuées de laine. Ils n'ont quelquefois qu'un bouton de la grandeur d'un écu de ſix livres : M. Borel a vu deux moutons dans ce cas : l'un n'eut qu'un bouton à l'oreille, qui maltraita ſi fort cette partie, qu'elle en reſta de travers : l'autre l'eut au pied, ce qui lui fit tomber l'ongle & le rendit boîteux. Leurs déjections ſont ſouvent comme dans l'état de ſanté, mais leurs crottes ſont plus noires. Il coule ſouvent des naſeaux une morve épaiſſe, tenace, de couleur de pus, le plus ſouvent blanche, rarement jaune ; leurs oreilles ſont quelquefois très-froides : ſouvent les deux paupieres ſont collées enſemble, & l'animal ne voit plus. On en voit qui perdent un œil, d'autres qui reſtent aveugles après leur guériſon : il ne reſte quelquefois plus rien dans l'orbite. An. de J. C.

Le danger de la maladie ſe meſure toujours par le dégoût plus ou moins décidé & par le dégré d'oppreſſion. Les plaintes continuelles & le battement de flancs annoncent preſque toujours une

An de J. C. mort prochaine. La chûte de la laine aux endroits ou il y a eu éruption, eſt un très-bon ſigne. Lorſque le virus variolique ſe porte à la tête, l'animal eſt plus en danger de mourir, s'il en revient, la maladie eſt ordinairement plus longue. Pluſieurs dans ce cas ne guériſſent qu'au bout de deux mois, d'autres au bout de ſix ſemaines, d'un mois, de quinze jours, il en meurt auſſi à toutes ces époques.

La deſcription qu'a donné l'Auteur de la *Médecine des bêtes à laine*, de la clavelée, eſt aſſez conforme à celle de M. Borel. Il ajoute ſeulement que l'éruption eſt accélérée on retardée ſuivant la température de l'air, la force & l'âge des bêtes, les circonſtances ou divers accidents qui peuvent ſurvenir ; mais qu'elle eſt ordinairement complette, le quatrieme ou cinquieme jour ; que l'inflammation ſuit à peu près les mêmes regles ; que les boutons reſtent durs, rouges pendant quatre ou cinq jours, après leſquels ils s'éteignent, blanchiſſent & deviennent mous ; la ſuppuration s'établit, la peau ſe deſſeche & forme une croûte noire qui tombe dans la ſuite. Cela arrive ſurtout lorſque la clavelée eſt bénigne. M. Barberet dit que l'intérieur de la bouche eſt garni de puſtules, de petits ulceres, qui empêcheroient néceſſairement les moutons de manger, quand

même ils ne ſeroient pas dégoutés. MM. Borel & Barberet ont obſervé dans les épidémies qui ont regné aux environs de Beauvais, que dans le même troupeau de moutons attaqués, les uns n'avoient qu'une petite vérole volante, tandis que les autres étoient couverts de boutons ; que les premiers étoient guéris en dix, douze, quinze jours; les autres en ſix ſemaines & même deux mois. An. de J. C.

L'Auteur de la Médecine des bêtes à laine a developpé le prognoſtic de la maladie d'une maniere, qui ne paroît rien laiſſer à déſirer. Outre les ſignes indiqués ci-deſſus, cet habile obſervateur fait remarquer que lorſque l'éruption ne ſe fait qu'imparfaitement, que les boutons ſont petits, blanchâtres, peu nombreux, ou que l'inflammation eſt ſi conſidérable que les boutons noirciſſent & ſe deſſéchent, ſans ſuppurer, c'eſt preſque toujours d'un préſage funeſte : le cas le plus périlleux eſt lorſqu'il ſe trouve une maladie jointe au claveau, telle que la *pourriture*, que cet Auteur a vû pluſieurs fois compliquée avec celle-ci, & toujours d'une maniere funeſte pour ces animaux. On connoit que cette complication exiſte, lorſqu'après l'éruption, une morve plus ou moins épaiſſe coule par les nazeaux avec abon-

An de J. C. dance. La tête eſt alors attaquée, les paupieres ſont ſi gonflées que les yeux ſont fermés. Il ſurvient un râle humide, très-fort : la difficulté de reſpirer augmente ainſi que le battement de flancs: l'haleine eſt d'une puanteur inſupportable : enfin, un dégoût univerſel conduit en quatre ou cinq jours à la mort. Tous ces ſymptômes préſagent la perte certaine de l'animal, ſurtout l'abondance de la morve, qui dénote, ſelon lui, la complication du claveau avec l'autre maladie.

M. Barberet, ainſi que cet Auteur, a obſervé qu'il s'établiſſoit ſouvent dans les yeux une ſuppuration très-prompte & très-abondante, qui pour l'ordinaire ſauvoit la vie à l'animal aux dépens de ſa vue.

L'appétit ſoutenu & la ſuppuration bien établie annoncent toujours la guériſon de l'animal, quelque malade qu'il ſoit, pourvu que la morve ne paroiſſe pas.

On a remarqué que les dépôts ou abſcès extérieurs étoient très-avantageux dans cette maladie, ainſi que tout ce qui tend, en général, à établir une prompte ſuppuration, ou qui peut procurer une ample évacuation de cette matiere. C'eſt peut-être la raiſon pour laquelle les boutons en larges plaques ſont de meilleur augure que

les

les autres. La couleur livide des boutons, ainſi que leur déliteſcence, ſont deux accidens, également funeſtes dans la maladie. An. de J.C.

La bénignité ou la malignité du claveau dépend toujours de l'éruption complette ou imparfaite des boutons & de ſa durée. On a obſervé que rien n'étoit plus propre à la favoriſer qu'une température d'air, toujours égale : l'Auteur cite pluſieurs exemples de mort arrivés à la ſuite d'un paſſage ſubit d'un air tempéré à un air froid, ſurtout en Hiver, ſaiſon dans laquelle regnoit l'épidémie dont il parle.

On a remarqué que lorſque le claveau attaquoit une brebis pleine, il procuroit preſque toujours l'avortement, & que cet accident étoit ordinairement funeſte : mais on a obſervé, en même temps, que les agneaux qui tettoient leur mere, dans cet état, étoient rarement ſujets à la maladie, ou qu'ils n'en étoient attaqués que très-légérement.

L'ouverture d'une brebis, morte de cette maladie, depuis environ dix-huit heures, & qui avoit déja des ſignes de putréfaction, offrit ce qui ſuit.

Avant de l'ouvrir, on remarqua pluſieurs boutons ſur le ventre, en dedans des cuiſſes, des

An. de J.C. épaules, autour du cou & de la gorge, qui ſe montroient ſous la forme de tumeurs blanches, rondes, plates, de deux, de trois, & de quatre lignes de diametre, qui n'intéreſſoient que le tégument & ſuivoient le mouvement qu'on leur donnoit. La tête n'étoit point attaquée, on remarqua ſeulement qu'un des yeux étoit plus terne que l'autre, & que la cornée tranſparente étoit ſi épaiſſe, qu'on n'appercevoit plus rien à travers : on ne vit que deux boutons ſur la langue & deux deſſous ; la peau s'en détachoit, en ces endroits, auſſi facilement que celle d'une langue bouillie. Les nazeaux étoient encore impregnés d'un reſte d'humeur ſanieuſe, couleur de caffé.

Le bas-ventre ouvert, l'épiploon parut d'une couleur terne, blafarde & rougeâtre : la graiſſe en étoit caſſante, ſans avoir la conſiſtance de celle des moutons ſains : le foye étoit de couleur de verd obſcur : cette couleur pénétroit d'une ligne environ en pluſieurs endroits de ſa ſubſtance, & l'eſpece d'écorce qui en réſultoit étoit caſſante comme du foye un peu cuit. La véſicule du fiel paroiſſoit flaſque & avoir contenu plus de bile que dans l'état naturel, & une bile plus liquide. La membrane interne, pliſſée & lâche du premier eſtomac étoit de couleur verte

& parſemée d'une prodigieuſe quantité de puſtules blanches, lenticulaires & de même nature que celles de la peau, mais de moindre diametre. Les reins étoient attaqués comme le foye, verts & ſecs intérieurement. Les poumons étoient flaſques, d'un rouge obſcur & livide : on y remarquoit quelques petites tumeurs, ſemblables à celles de l'extérieur, mais rondes & plus épaiſſes. Le cœur paroiſſoit plus gros qu'à l'ordinaire ; le ventricule droit contenoit un ſang très-noir : un caillot de ſang, tiré de la veine-cave inférieure, étoit noir à la partie ſupérieure de ce vaiſſeau, tandis que la partie la plus éloignée du cœur contenoit un ſang jaune & ſemblable à la coëne, qui couvre le ſang des pleurétiques. Les autres viſceres du bas-ventre & de la poitrine étoient ſains : on n'ouvrit point la tête. An de J. C.

Voilà ce que l'obſervation la plus ſcrupuleuſe a appris au ſujet des ſymptômes extérieurs & intérieurs, obſervés dans cette maladie. L'Auteur aſſure avoir vu, dans un grand nombre de brebis, mortes dans le cas de complication de la *pourriture* & du claveau, les poumons conſtamment enflammés, couverts d'hydatides, d'un pourpre noir, fouetté de taches livides : en paſſant le doigt ſur leur ſuperficie, on reconnoiſſoit diſtinctement

An de J. C. de petits tubercules ou boutons : le foye étoit parſemé d'hydatides monſtrueuſes, la veine-porte remplie de douves.

Rien de ſi peu connu que les cauſes de la clavelée des moutons ; on avoit d'abord cru que ceux qui étoient nourris dans des pâturages humides, y étoient plus ſujets que ceux qui l'avoient été dans les ſecs ; mais M. Borel fait obſerver qu'on s'eſt apperçu depuis, que les uns & les autres en étoient également affectés, l'Hiver comme l'Été ; que dans l'épidémie de Beauvais la maladie ſe manifeſta en pluſieurs endroits, ſans fréquentation des moutons malades ; & que dans d'autres, elle parut être l'effet de la fréquentation, ou du moins de l'approximation de deux troupeaux, dont l'un étoit infecté. L'Auteur de la Médecine des bêtes à laine la regarde comme une dépuration du ſang ; M. Barbaret la conſidere comme un effet des variations de l'air, & des mauvaiſes exhalaiſons ; M. Haſtfer comme une ſurabondance d'humeurs qui ſe portent à la peau, &c. Sans nous arrêter à l'examen de toutes ces hypotheſes, qui ſe détruiſent toutes, l'une par l'autre, nous dirons ſeulement qu'il n'y a de poſitif & de certain que la contagion & la préſence d'un virus ou

ferment quelconque dans le corps animal, de nature inflammatoire, & capable de produire dans l'économie animale un dérangement de fonctions notable, ſuivi de la mort ou d'une éruption de tumeurs phlegmoneuſes de différentes formes, dont la ſuppuration eſt l'événement le plus heureux qu'on puiſſe attendre. An de J. C.

Quoique la contagion la répande, il y a néanmoins des exemples qui prouvent qu'elle ne ſe communique pas toujours malgré la co-habitation. On a vû des beliers forts & vigoureux reſter au milieu des brebis infectées, en couvrir pluſieurs, ſans en reſſentir les atteintes (*a*). L'Auteur de cette obſervation dit néanmoins qu'elle ſe communique évidemment par les pâtures, par l'habitation, par les vents mêmes; il fait obſerver qu'un agneau, qui naît avant l'établiſſement de la ſuppuration, lorſque ſa mere en eſt attaquée, n'en eſt point infecté; & que dans toutes les brebis, mortes du claveau, on n'a trouvé aucun fœtus qui en portât des marques, ſoit extérieures, ſoit intérieures. Il donne de ce phénomene une explication fort ingénieuſe & qu'il faut lire dans l'ouvrage même.

(*a*) V. la Médecine des Bêtes à laine.

An de J. C, Mille exemples prouvent les effets de la contagion de cette maladie ; quand elle ne ſeroit pas toujours démontrée, il faut la ſuppoſer, ſi on veut conſerver ſes troupeaux. Mais on n'a pas beſoin de ſuppoſition, lorſqu'on a été témoin de ſes ravages. La contagion eſt ſi manifeſte, on réuſſit ſi ſouvent à en préſerver les troupeaux voiſins, qu'il n'eſt pas rare de voir ſur les montagnes du Gévaudan, où elle regne quelquefois, parmi les troupeaux qu'on y amene des environs, à cauſe de la bonté de leurs pâturages ; il n'eſt pas rare, dis-je, d'y voir un ſeul troupeau ravagé par cette maladie, tandis que les autres en ſont préſervés autour de lui. Ce préſervatif n'eſt dû qu'à une loi de convention, priſe entre tous les maîtres des troupeaux, qui eſt, que lorſqu'il y en a un d'attaqué, on lui marque des limites, au-delà deſquelles il ne peut paſſer : cela s'obſerve rigoureuſement & réuſſit : auſſi remarque-t-on que les troupeaux ne s'infectent de la clavelée qu'à leur retour de ces montagnes, & lorſqu'ils ſont obligés de paſſer ſur la route qu'a tenue quelque troupeau malade : encore l'attribue-t-on toujours au défaut d'attention des bergers, qui n'attendent pas la fraîcheur de la nuit, pour paſſer après ; ce qui devient ſouvent une raiſon aſſez forte pour les faire renvoyer.

Preſque tout le traitement de la maladie, dans le Languedoc, conſiſte à renverſer la bête malade ſur le dos, lorſque les puſtules ou plutôt les clous ſont en ſuppuration, à les ouvrir avec un inſtrument tranchant, à nétoyer la playe, & à y couler du ſuif de chandelle. Il y a ſouvent au milieu du clou un bourbillon qu'on prend pour un ver, on l'y laiſſe. La nature en procure la fonte ou la chûte. Cette ſeule opération ſuffit: preſque tous les malades en réchappent. Ce phénomene n'eſt pas difficile à expliquer, ſi l'on conſidere que la maladie y eſt ſouvent diſcrete, & que cette opération, bien loin de s'oppoſer à l'intention de la nature, ne fait que l'aider à ſe débarraſſer du virus. An. de J. C.

La petite vérole des animaux, offrant comme dans l'homme deux principales indications à remplir, aider l'éruption & la conduire à une ſuppuration louable; l'Auteur de la Médecine des bêtes à laine ſe décide pour les remédes échauffants comme les plus propres à remplir la premiere. Il préfere le ſoufre en poudre fine à tout autre reméde: il conſeille d'en donner une demi-once ou une cuillerée à chaque animal, une fois par jour, mêlé avec de l'avoine & du ſon. Bien-loin de ralentir l'inflammation, (qu'il conſidére

An. av. J.C. ſans doute comme l'inſtrument de la ſuppuration) il conſeille de la ſoutenir à un certain dégré pour procurer la fonte de l'humeur morbifique, & de continuer l'uſage du reméde, juſqu'à ce que la ſuppuration ſoit bien établie.

Cette méthode n'eſt peut-être pas la meilleure: mais ce qui peut ſervir à la juſtifier, c'eſt la conduite de Freind, qui rapporte que dans la petite vérole des hommes, une priſe de fleurs de ſoufre ſauva un enfant, à Londres, contre toute attente, & quoiqu'il parût très-mal indiqué, à cauſe de la violence de l'inflammation.

Une autre principale indication qui ſe préſente à remplir, eſt l'expulſion du virus par tous les couloirs naturels, ſur-tout par celui des urines; tant parce que l'évacuation qui ſe fait par cette voie eſt une des plus abondantes, qu'à cauſe de ſa connexion avec celle de la peau. On ſait, dit-il, que la tranſpiration diminuée ou ſupprimée, augmente plus ou moins ſenſiblement la ſécrétion de l'urine: le ſalpêtre & à ſon défaut le ſel marin lui a paru le diurétique le plus efficace. Il réunit d'ailleurs la propriété de modérer, ſans inconvéniens, l'inflammation; car, ſi elle monte à un dégré trop conſidérable, loin de produire la ſuppuration, elle y nuit & emmene

la gangrene. On diſſout donc pour cet effet une once ou une poignée de ſalpêtre ou de ſel marin, dans chaque ſeau d'eau, pour boiſſon ordinaire & unique. La vigueur & la ſanté parfaite des troupeaux qui habitent les marais ſalés ; le goût naturel que les bêtes à laine ont pour le ſel marin ; tout prévient en faveur de ce diurétique, & l'expérience confirme ſes bons effets, dans ce cas. An. de J. C.

Le ſoufre & le ſel marin ſont donc regardés, par cet Auteur, comme deux remédes généraux, qui tendent au même but, quoiqu'ils paroiſſent contraires. Le ſoufre entretient l'inflammation ; l'eau nitrée ou ſalée la reſtraint, mais en même temps chaſſe, par la voie des urines, une partie de l'hétérogene, qui auroit exigé, pour être pouſſé en boutons, un dégré peut-être trop conſidérable d'inflammation : néceſſité dangereuſe & capable de cauſer les plus grands ravages dans l'intérieur.

La voie principale que prend la nature pour ſe délivrer du venin de la maladie, étant la ſuppuration ; tout ce qui contribuera à l'augmenter la ſoulagera : rien n'eſt plus propre à produire cet effet que les ſétons. L'endroit le plus convenable pour les faire, ſelon cet Auteur, eſt la

An. de J. C. partie ſupérieure du *ſternum*. On leve la peau, en la prenant entre deux doigts, le plus qu'il eſt poſſible : alors, on la perce, ſoit avec un fer rouge, ſoit avec un inſtrument pointu. On paſſe un cordon dans les deux ouvertures, dont on lie les extrémités pendantes, & on l'enduit dans toute ſa longueur d'onguent ſuppuratif ou de baſilicum : chaque jour on a ſoin de le tirer ou de le faire gliſſer entre cuir & chair, pour renouveller l'onguent & le nétoyer du pus qui s'y amaſſe. On peut ſe ſervir à la place du cordon, d'une lame de plomb, ou d'un morceau d'hellebore ou pied de griffon. Mais le ſéton, tel qu'il eſt décrit ci-deſſus, eſt le plus efficace & le plus facile à entretenir. Les emplâtres véſicatoires ne produiſent preſque aucun effet, ni aucun bien auprès des ſétons. Pendant tout le cours de la maladie, on leur donne du foin à diſcrétion, de la provende, avec laquelle on mêle du ſoufre, une fois le jour.

Le plus commun des accidens eſt une éruption ſupprimée. Lorſque les boutons ſont petits, blanchâtres, pointus, variqueux, peu nombreux ; que la tête s'appéſantit, que l'animal perd l'appétit, le danger eſt très-éminent : on ne peut alors trop hâter la ſuppuration par les ſétons, les

orties, les véſicatoires, &c. en même temps on emploie les remédes qui pouſſent à la peau, tel que l'aſſa-fœtida, dont on fait prendre juſqu'à demi-once par jour. On le diſſout dans le vinaigre, & on le mêle avec parties égales de baies de laurier en poudre, pour en faire une pâte dont on donne la groſſeur d'une noix, une ou deux fois par jour, juſqu'à ce que l'éruption ſe manifeſte totalement, & que l'animal ait repris l'appétit. An. de J. C.

Si l'inflammation eſt trop forte, les boutons ſerrés & très-nombreux, la peau très-ſenſible & douloureuſe, alors on le ſaigne à la jugulaire avec une flamme, ainſi qu'on le pratique ſur les chevaux, & on tire environ deux onces de ſang: les boutons alors diminuent en nombre, s'étendent & deviennent plus larges, plus ſuſceptibles de ſuppuration. Si une ſaignée ne ſuffit pas, on la réitére. On peut encore leur faire prendre deux gros de ſalpêtre incorporés dans du miel, pour un bol.

Lorſque la ſuppuration s'établit, l'animal eſt, pour l'ordinaire, hors de danger. On l'entretient néanmoins par l'uſage des remédes généraux, le ſoufre & l'eau ſalée, juſqu'à la formation des croûtes; pour-lors on retranche le ſoufre,

An. de J. C. mais on contiuue l'uſage de l'eau ſalée, pendant une quinzaine de jours, pour purifier totalement le ſang.

Le claveau eſt preſque toujours mortel, lorſqu'il ſe manifeſte par des boutons d'un pourpre foncé ou violet, lorſque les tégumens du bas-ventre ſont de la même couleur, & parſemés de vaiſſeaux noirâtres. Ces indices annoncent une gangrene interne, la diſſolution des humeurs. Dans ce cas, les remédes les plus convenables, lorſqu'on en veut eſſayer, ſont l'alun, la gomme arabique, l'eſprit de vitriol. On met en poudre deux gros d'alun, autant de gomme arabique; on incorpore ces poudres avec le miel, pour un bol que l'on réitére tous les jours. Pour boiſſon, on donne de l'eau aiguiſée avec l'eſprit de vitriol *ad gratam aciditatem.* On peut ſubſtituer le vinaigre à l'eſprit de vitriol : on emploie les ſétons, &c.

Lorſque les brebis pleines en ſont attaquées, elles jettent leur agneau, pour l'ordinaire. L'avortement eſt toujours très-périlleux dans ce cas. Les boutons ſont alors petits & peu nombreux. L'indication la plus preſſante eſt d'en procurer la ſortie, par des remédes qui raniment les forces, des cordiaux, l'aſſa-fœtida, tel qu'on l'a preſcrit ci-deſſus.

Telle eſt la méthode ſimple & ingénieuſe que l'Auteur de la Médecine des bêtes à laine preſcrit pour traiter cette maladie. An. de J. C.

Celles que M. Barberet indique, ainſi que les moyens dont il remplit les indications, ſont à peu près les mêmes que ceux dont on vient de faire mention. Lorſque les boutons ſont violets ou de couleur pourpre, il preſcrit l'uſage du quinquina à la doſe d'un gros, avec demi-gros de ſel prunelle & huit grains de camphre; le tout incorporé avec du miel, qu'on leur donne deux ou trois fois par jour. Il aſſure qu'on a ſauvé quelques moutons déſeſpérés, dans l'Epidémie de Beauvais, en ſuivant cette méthode. Dans le cas où il faut pouſſer à la peau, il conſeille de ſe ſervir d'un gros de poudre de vipére, dans une décoction de racine de contrayerva; d'appliquer les véſicatoires à la nuque, & de les y laiſſer long-temps, parce qu'ils mordent avec peine ſur la peau des moutons: il preſcrit encore la décoction des bois ſudorifiques. Il veut qu'on entretienne l'écoulement de la morve, en lavant le nez avec une décoction de tabac & en ſoufflant dans les narines de la poudre d'hellebore & de bétoine. Car, quoique l'abondance de la morve ſoit de mauvais augure, ſon écoulement

An. de J. C. ne laiſſe pas que d'être avantageux, ainſi que le ptyaliſme dans les hommes.

La méthode de M. Haſtfer ſe réduit à l'uſage de pluſieurs poudres deſſicatives, telles que celle des harengs, &c. En général, ſes remédes paroiſſent mal indiqués & ſa méthode impraticable pour tous les climats. Lorſqu'il s'agit de favoriſer l'éruption, il conſeille de leur donner un grain de civette, diſſous dans un jaune d'œuf, qu'on leur fait prendre dans une cuillerée d'eau-de-vie, en les tenant chaudement.

Le célébre Auteur des Notes ajoutées au Mémoire de M. Barberet, après avoir fait ſentir l'inconvénient des deux méthodes, de l'antiphlogiſtique, & de celle des cordiaux, ou ſudorifiques, qui ont diviſé & qui diviſent encore les Médecins, fait voir les dangers de l'une & de l'autre, lorſqu'elles ne ſont pas dirigées par les lumieres des Gens de l'Art; indique ce milieu ſi difficile à ſaiſir entre l'alternative cruelle, ou de précipiter l'éruption & augmenter la malignité de la maladie, par des remédes incendiaires; ou d'éteindre toute la force néceſſaire à l'expulſion du virus, en le concentrant par des remédes froids, antiphlogiſtiques : enfin il rend compte de pluſieurs expériences, ſuivies du plus grand

ſuccès, faites à trois lieues de Lyon, dans un Village appellé *les Echerres*, ſur des brebis attaqueés de cette maladie. An. de J. C.

La moitié d'un troupeau étoit attaquée du claveau; on ſépara auſſi-tôt la moitié ſaine de la moitié infectée; mais quoique toute communication fût interdite, il y eut encore quelques brebis que le venin n'épargna pas, & qu'on fut obligé de réunir aux autres. On chercha à parer à la contagion par des parfums convenables, propres à purifier les bergeries; on nettoya les lieux de toutes les ordures qui pouvoient y perpétuer l'infection, & communiquer la maladie à d'autres.

On commença par appliquer des véſicatoires dans la partie latérale interne des cuiſſes des malades du claveau diſcret, comme du confluent. Au lieu des véſicatoires, on mit en uſage le ſéton pour quelques-unes : la ſuppuration fut bientôt établie par l'un & l'autre de ces moyens, & produiſit des effets ſenſiblement avantageux. On n'abandonna pas le claveau diſcret entiérement à la nature; on l'aida, quand on la vit en défaut, par des décoctions de baies de génievre, par des infuſions de ſaffran à la doſe d'un quart d'once (ou deux gros) dans une livre d'eau, &

An. de J. C. on donna ces remédes avec la corne. Dans le claveau confluent, la perfidie du venin inſpira plus de défiance. Les vertus connues du quinquina, ſoit pour réſiſter à la putridité, ou à la gangréne, ſoit pour favoriſer la ſuppuration & la rendre louable, déterminerent à y avoir recours. On prit demi-once de racine de *dompte-venin*, que l'on fit bouillir dans une livre d'eau commune. On mit dans la colature un gros de quinquina en poudre : on fit bouillir de nouveau, & on donnoit tous les jours, ſoir & matin, le marc avec la corne : on eut même la précaution d'ajouter, dans chaque breuvage, dix grains de ſel d'abſynthe, pour donner plus d'activité au quinquina.

On tenta ſur d'autres moutons infectés du claveau confluent, l'épreuve du camphre. On en délayoit trente grains dans un jaune-d'œuf, on mêloit le tout dans la valeur d'une corne des décoctions ci-deſſus, & on donnoit ce reméde matin & ſoir. Enfin, dans les animaux les plus malades, on adminiſtra ces deux ſubſtances réunies, à quelques heures de diſtance l'une de l'autre ; de façon que dans la matinée, on donnoit un breuvage de quinquina & un breuvage de camphre, & autant l'après-midi.

Pour

Pour remédier aux atteintes des yeux, on employa un collyre fait avec une décoction astringente de deux poignées de feuilles de coing, de deux gros d'écorce de grenade & d'un gros de grains de sumac sur une livre d'eau : sur huit onces de cette décoction, on mettoit huit grains de saffran en poudre, & deux grains de camphre, dont on fomentoit les yeux de l'animal. An de J. C.

La suite de ce traitement, auquel on joignit à propos des lavemens émolliens, & que l'on termina par des purgatifs, fut si heureuse, que sur vingt-deux moutons ou brebis attaqués, il ne périt qu'un seul malade (*a*).

Avant de quitter cette maladie, nous rapporterons un fait fort singulier, auquel le hazard donna lieu. En 1756, les brebis de la Saxe essuyerent une attaque de clavelée : un troupeau ainsi affecté fut abandonné dans un jardin, dont l'entrée étoit fermée. Toutes ces brebis malades y mangerent du *poivre long de Guinée* *, &

(*a*) V. la Note 23 du Mémoire de M. Barberet, pag. 155 & suivantes.

* L'Auteur veut sans doute parler du *capsicum indicum*, poivre d'Inde ou de Guinée, qu'on cultive dans les jardins.

An. de J. C. en reçurent à l'inſtant du ſoulagement. Elles furent toutes guéries par ce ſeul reméde.

1755. On obſerve quelquefois parmi les animaux des catharres épizootiques, comme parmi les hommes. Plenciz, Médecin de Vienne, rapporte l'exemple d'un ſuffoquant, avec inflammation aux poumons, qui fit périr une quantité prodigieuſe de chevaux en Autriche, en l'année 1755 (*a*).

1756. Les animaux, ainſi que l'homme, ne paſſent jamais d'un climat à l'autre, ſans reſſentir l'influence du nouveau. Il faut payer, comme on dit, un tribut. L'arrangement organique ne change pas, mais il faut que les ſolides, les liquides éprouvent une révolution, qui les mette, pour ainſi dire, au ton du climat. Ce changement eſt plus ou moins ſenſible dans l'économie animale, relativement aux circonſtances où le ſujet ſe trouve. En général, plus la différence dans le degré de chaleur, dans la nature des alimens eſt grande, plus les affections, qui en ſont les ſui-

(*a*) M. A. Plenciz Opera medico-Phyſica. lib. de contagio ad finem vergentes.

tes, ſont ſenſibles. Pour l'ordinaire, lorſque les animaux paſſent ſubitement d'un climat froid à un beaucoup plus chaud, ils éprouvent des maladies inflammatoires. M. Barberet, dans le Mémoire déja cité, en offre un exemple, dont il fut le témoin oculaire, en 1756 dans l'Iſle de Minorque, où on avoit emmené des bœufs d'Auvergne dans les fortes chaleurs de Juillet & d'Août. Obligés de boire d'une eau tiede & ſaumâtre, ces bœufs tomboient dans une eſpece de langueur, maigriſſoient à vue d'œil; avoient l'haleine brûlante; ils finiſſoient par piſſer le ſang. Dans l'ouverture de leurs corps, on trouvoit à preſque tous les viſceres du bas-ventre, des traces d'une inflammation, terminée par la gangréne. Preſque tous les Bouviers qui eurent ſoin de ces animaux, furent malades; mais ceux qui eurent l'imprudence de ſe nourrir de leur chair, furent attaqués d'une fiévre maligne accompagnée de gangréne, qui ſe manifeſtoit dès le ſecond jour au coude & aux talons (*a*). An. de J. C.

Une Maladie épizootique, d'un nouveau genre, ſe manifeſta ſur la fin de l'Été & au commence- 1757.

(*a*) V. Mémoire de M. Barberet, p. 27.

An de J. C. ment de l'Automme de 1757, dans la Brie, Généralité de Paris, dans plus de ſoixante Paroiſſes. M. Audouin de Chaignebrun, Médecin & ancien Chirurgien des Hôpitaux & Armées du Roi, fut chargé d'en faire le rapport.

Suivant la relation qu'en a fait cet excellent Auteur (*a*), elle attaqua également les chevaux, les bêtes à cornes, les ânes, les cochons, les chiens, les poules; & même les poiſſons de certains étangs s'en reſſentirent : mais, on aſſure que ces quatre derniers n'en furent attaqués que parce qu'ils avoient mangé des chairs des premiers. Quelques cerfs de la forêt de Crecy moururent de la même maladie. Pluſieurs troupeaux de moutons périrent cette année dans divers cantons de la Brie. L'Auteur prétend que les hommes mêmes n'en furent pas exempts, vraiſemblablement, pour s'être auſſi nourris de leurs chairs.

La maladie commença aux environs de la forêt de Crecy. Dans certains endroits ſur les ânes,

(*a*) V. Relation d'une maladie épidémique & contagieuſe qui a régné, l'été & l'automne 1757, ſur des animaux de différente eſpece, dans quelques Villes & plus de ſoixante Paroiſſes de la Brie; par M. H. Audouin de Chaignebrun, &c. Paris, 1762, chez Laurent Prault.

dans d'autres ſur les chevaux, & dans quelques autres ſur les bêtes à cornes, en même temps. M. de Chaignebrun obſerva à Villeneuve-le-Comte, que les taureaux en furent communément plus affectés que les vaches, & que dans les étables ou écuries où l'on n'eut pas le ſoin de ſéparer les malades des ſains, ceux-ci tomberent malades, après les autres. Depuis le 15 Juin 1757 juſqu'au 31 Juillet ſuivant, il y eut quatre cent quatre-vingt-dix animaux frappés de l'épidémie, & il en étoit mort deux cent quatre-vingt-dix, ſçavoir, cent ſoixante-douze chevaux, quatre-vingt vaches, & trente-huit bêtes aſines. An. de J. C.

Une peſanteur de tête; des yeux quelquefois un peu battus, chaſſieux, humides & ternes; la douleur & la difficulté à marcher ou à travailler: l'arrêt ſubit, en marchant; une maniere particuliere de tourner la tête, la foibleſſe des jambes, la laſſitude, la diminution du lait dans les vaches, la difficulté de reſpirer, le défaut ou la lenteur de la rumination &c. étoient les ſignes avant-coureurs de la maladie.

Lorſqu'elle étoit déclarée, les malades étoient triſtes: ils avoient les yeux extrêmement battus, ternes, chaſſieux & humides; les oreilles plus ou moins baſſes, la tête très-peſante ainſi que le

An. de J. C corps, qui étoit plus ou moins chancelant. Ils fléchiſſoient des jambes ; piétinoient, paroiſſoient inquiets & ſouffrans. La reſpiration étoit gênée : ils battoient des flancs, ſe couchoient ou vouloient ſe coucher. Le battement du cœur étoit très-ſenſible. Il y en avoit qui avoient la fiévre, & comme des tranchées, qui râloient, ſe plaignoient, qui ne mangoient plus. A quelques-uns, il paroiſſoit des boutons ſur le corps, en maniere d'ébullition. Mais le ſymptôme le plus remarquable, celui qui caracteriſoit particuliérement cette maladie, étoit de groſſes tumeurs ou enflures plus ou moins étendues, qui paroiſſoient au nombre de deux, trois, quatre, cinq & ſix, & même davantage, ſur différentes parties du corps. Ces tumeurs ſe touchoient quelquefois ou communiquoient les unes aux autres par une eſpece de corde. Elles ſe manifeſtoient ordinairement à la ganache, au cou, au poitrail, aux parties inférieures de la poitrine & du basventre, aux parties génitales, ſoit aux bourſes, ſoit au pis, ſoit au dedans des cuiſſes. Il en paroiſſoit aux yeux, aux mâchoires, aux lèvres, aux épaules, aux hanches, aux côtés de la poitrine & du basventre. Elles étoient plus ou moins indolentes & quelquefois ſi peu ſenſibles, qu'en les touchant, les animaux ne donnoient aucun ſigne de ſenſibi-

lité. L'impreſſion des doigts y reſtoit quelquefois. An. de J. C.
Lorſqu'on les ouvroit, il en ſortoit une humeur ſéreuſe, plus ou moins abondante, de couleur rouſsâtre, jaune & ſanguinolente. Le tiſſu cellulaire ſous la peau étoit plus ou moins fongueux & farci de glaires baveuſes de couleur jaune, ſemblable à du vieux lard rance. Il étoit quelquefois d'un rouge pâle & ſemblable aux chairs baveuſes de certains ulceres. On remarquoit auſſi quelquefois des hydatides ou de petites veſſies. L'humeur ſéreuſe & glaireuſe, qui formoit ces tumeurs, affectoit eſſentiellement le tiſſu cellulaire, ou le corps graiſſeux, & enſuite les parties glanduleuſes. M. de Chaignebrun ne vit que le poumon & le foye d'attaqués, par le ſang ſeul.

Ces tumeurs affectant particuliérement le tiſſu cellulaire, il eſt aiſé de rendre raiſon pourquoi les animaux gras en étoient plus vivement & plus communément affectés que les maigres; pourquoi elles paroiſſoient le plus ſouvent à la ganache, au-deſſous du cou, du poitrail, du bas-ventre, aux bourſes & aux pis. On conçoit bien que ce n'eſt pas par pente ou chûte d'humeur aux parties déclives & inférieures, comme le penſent les Maréchaux & le vulgaire, mais à cauſe du tiſſu cellulaire plus graiſſeux, plus fléxible, moins ſerré

An. de J. C. & réſiſtant moins dans ces parties qu'ailleurs. C'eſt à raiſon de la nature & de la ſtructure de ce tiſſu lâche & foible, que l'Auteur explique la formation ſubite de ces tumeurs, ainſi que leurs métaſtaſes ou changemens d'une partie à l'autre, & les fuſées que la même humeur faiſoit dans la poitrine & le bas-ventre. M. de Chaignebrun a vu ſouvent, après des inciſions & extirpations pratiquées ſur ces tumeurs, les chairs, de rouſſes qu'elles étoient, devenir, quelques jours après, jaunes, enſuite blafardes, livides, bleuâtres, ou noires; & il s'y formoit de véritables eſcarres, ſans application d'aucun cauſtique. Il compare ces tumeurs aux engorgemens ſanguino-lymphatiques, ou aux inflammations œdémateuſes, putrides & gangreneuſes, auſſi dangereuſes que les véritables charbons; ou bien aux gangrenes noires & blanches. On doit les regarder comme des bubons, ſi elles attaquent les glandes; & même, comme des charbons, ſi on veut, lorſqu'elles ſe manifeſtent ailleurs. On peut auſſi les diſtinguer, en *anthrax ou charbons primitifs*, lorſqu'il ne s'y trouve qu'une diſpoſition putride; & en *conſécutifs*, s'il y a gangrene. L'Auteur eſt d'autant plus porté à faire cette derniere diſtinction, que pluſieurs de ces tumeurs

primitives * ont guéri ſans ſcarification, & ſans ſuppuration ; & qu'il en a vu d'autres affecter des hommes avec autant de malignité & de rapidité que font les charbons, quoiqu'il n'y eût rien les premiers jours, qui approchât de la qualité des anthrax, mais bien par la ſuite, ce qui fut principalement obſervé dans le Gâtinois, l'Été de 1758. An. de J. C.

Le ſang que l'on tiroit aux animaux attaqués de l'épizootie, & même à quelques-uns de ceux à qui on faiſoit des ſaignées de précaution, étoit plus ou moins mouſſeux, ſec, viſqueux, collé au vaſe qui ſervoit à le recevoir. Sa couleur varioit beaucoup. Dans les uns, il étoit d'un rouge foncé

* La diſtinction de ces tumeurs en deux états, le primitif & le ſecondaire, paroît fort indifférente pour caractériſer ce genre de tumeurs, qui peuvent devenir gangreneuſes à la ſuite d'un mauvais traitement, ou par leur propre nature. Mais ce qui n'étoit point indifférent à diſtinguer & à faire obſerver, c'étoit de ſçavoir ſi les tumeurs des hommes étoient de la même nature que celles des animaux. M. de Chaignebrun a dit depuis, dans des Mémoires adreſſés à l'Académie Royale des Sciences, en 1765, que c'étoient de véritables charbons, ſurvenus ſur-tout aux bras de ceux qui écorchoient ces animaux.

An de J. C. ou noir ; dans les autres, il étoit bleuâtre, verdâtre, jaunâtre, blanchâtre, marbré ou nuancé de rouge & de blanc, ou de jaune & de verd. Ces différentes couleurs ſe trouvoient quelquefois combinées enſemble. Il étoit ſouvent très-coëneux : à la partie qui ſe trouvoit au fond du vaſe, il étoit plus ou moins noir. La ſéroſité qui s'y remarquoit étoit ou blanchâtre ou jaunâtre, ou verdâtre, preſque toujours plus ou moins viſqueuſe. Le ſang étoit quelquefois ſemblable à de la lavure de chair. On en tiroit dont les trois quarts du *coagulum* étoient coëneux, le reſte ou le deſſous étoit noir comme de l'encre, avoit un peu de ſéroſité rougeâtre, ſans qu'on le remuât. La différence de ce ſang plus ou moins raréfié, inflammatoire, épais, viſqueux, diſſous, appauvri ou gangrené, dépendoit des différens dégrés de force de la maladie, de l'état des humeurs, & de la maniere dont ces animaux étoient plus ou moins affectés.

Dans un cheval entier qui en étoit mort, on trouva, au tiſſu cellulaire du péricarde attenant la baſe du cœur, un engorgement ou une infiltration de glaires & un épanchement de ſang entre cette poche membraneuſe & le cœur, duquel il ſortit dans l'ouverture, un ſang noir & diſſous ; les

poumons légérement engorgés, preſque dans l'état naturel; une extravaſation d'un ſang noir, coagulé, entre le péritoine & les muſcles du bas-ventre, ſemblable à celui qu'on avoit vu au fond du vaſe qui avoit ſervi à recevoir le ſang de ce cheval; de plus, un épanchement dans le bas-ventre d'une eſpece de ſang diſſous, pareil à cette ſéroſité, couleur de lavure de chair, qu'on avoit remarqué dans ſon ſang. Le foye, la rate, les inteſtins & l'eſtomac étoient dans leur état naturel, à cela près, que ces deux derniers viſceres étoient remplis d'air, qui en ſortit en quantité, de même que du bas-ventre, en ouvrant la péritoine. Des deux playes ou inciſions qu'on avoit faites, avant la mort de l'animal, au-deſſous du nombril, où il avoit paru deux tumeurs, l'une étoit noire & gangrenée. Le tiſſu cellulaire des environs de celle-ci étoit engorgé, gonflé, rempli d'humeur glaireuſe, de couleur rouſsâtre ou jaunâtre, dans certains endroits, & dans d'autres, ſemblable aux glaires rougeâtres de la dyſſenterie. Il ſortoit de ce tiſſu, à meſure qu'on le coupoit, une ſéroſité rouſſe. A la partie ſupérieure des cuiſſes ainſi que du *ſcrotum*, les bourſes & le fourreau de cet animal étoient extrêmement tuméfiés. On ouvrit & on fit des

An de J. C.

An de J. C. incisions à toute l'étendue de ces parties : le tissu cellulaire y étoit plus ou moins boursoufflé, selon l'endroit où il y avoit plus ou moins d'humeur glaireuse. Cette humeur étoit, dans la plus grande étendue de ce tissu tumefié, roussâtre ou jaune. Dans certains endroits, elle étoit d'un jaune nuancé de rouge : enfin elle étoit semblable à celle qu'on avoit remarqué, dans les tumeurs qui se manifestoient au dehors du corps des autres animaux, attenant à l'épine. Il en découloit beaucoup de sérosités, à mesure qu'on y faisoit des incisions. La tunique vaginale du testicule gauche étoit farcie de glaires d'un jaune orangé clair ; le droit étoit aussi rempli de la même humeur, mais d'un rouge pâle, semblable à celui des chairs baveuses de certains ulceres. Les autres glaires blanchâtres, rousseâtres, jaunâtres & baveuses pouvoient être comparées à celles des chairs d'autres ulceres, ou aux gangrenes blanches.

Ce cheval avoit été attaqué par enflure au-dessous du nombril, aux bourses & au fourreau, aux parties supérieures & internes des cuisses. Pendant sa maladie, il avoit l'air triste, les yeux ternes, la tête pesante & il ne mangeoit presque point, piétinoit, souffloit, battoit des flancs, paroissoit avoir des tranchées. Tous ces accidens avoient

augmenté à meſure que la maladie avoit fait des progrès. Alors, il avoit ceſſé de manger, s'étoit couché & n'avoit pu ſe relever. Les parties génitales étoient devenues froides : il étoit mort en ſe plaignant, vingt-quatre heures après qu'on s'étoit apperçu qu'il étoit malade. Il n'avoit été ſaigné qu'une fois : ſon ſang étoit coëneux à ſa ſuperficie, noir deſſous, & la ſéroſité étoit comme une lavure de chairs. An. de J. C.

L'Auteur donne le réſultat de l'ouverture de quelques-autres cadavres, de celui d'une jument, ſur-tout, qui étoit très-vigoureuſe, & qui fut attaquée d'une enflure ſubite & conſidérable, ſituée au deſſous & à côté du poitrail, depuis environ huit pouces au-deſſous de la ganache juſqu'à dix pouces au-deſſous & à côté du poitrail. Le tout étoit extraordinairement enflé. Cette bête ne mangea point, depuis trois heures du matin qu'on s'apperçut de ſa maladie, juſqu'à neuf heures du ſoir qu'elle mourut. Elle étoit triſte, lourde, chancelante dans ſa marche, ſouffrante, ayant les yeux battus dans certains temps & la tête peſante. Elle piétinoit ſans ceſſe, ſouffloit, battoit des flancs, ſe couchoit, marquoit avoir des tranchées, couroit dans l'écurie, ſe tourmentoit à méſure que l'enflure augmentoit : ſix heures

An. de J.C. avant de mourir, les oreilles, les nazeaux, les lèvres ou babines, les parties génitales devinrent froides ; & peu de temps avant ſa mort, le râle devint ſi conſidérable, qu'on l'entendoit de cent pas. Alors, elle ſe tourmenta davantage, courant dans l'écurie, ouvrant les nazeaux, grinçant des dents, ſe coignant le cou, où étoit le plus fort de ſon mal, ſur une porte coupée. Malgré les plus forts mouvemens, ces animaux ſembloient demander du ſecours par leur triſteſſe, leurs plaintes, leur docilité à ſe laiſſer ſoigner & panſer. La plûpart montroient leur mal par un mouvement de la tête qu'ils portoient à l'endroit où ils ſouffroient. Cette jument avoit été ſaignée deux fois : le premier ſang, ſorti avec efferveſcence, étoit coëneux, le ſecond pâle & peu conſidérable. Cette bête avoit été herbée. On ne lui avoit fait qu'une petite inciſion cruciale à la tumeur ; d'où il ſortit une quantité d'eau rouſsâtre & ſanguinolente, ainſi qu'à d'autres endroits où l'on avoit donné des coups de flamme. Six heures avant ſa mort, on lui avoit fait prendre un breuvage compoſé d'une once de thériaque & d'une bouteille de vin de Bourgogne. Après ſa mort, on trouva tout le tiſſu cellulaire du poitrail rempli de glaires, d'un jaune orangé & nuancé de rayons rouges.

Il en découla beaucoup de ſéroſités rouſſes & ſanguinolentes. En ouvrant la poitrine, il en ſortit un air impétueux d'une odeur fétide. Cette capacité contenoit la valeur d'un ſceau d'humeurs ſemblables à de la lavure de chair, tirant un peu ſur le jaune. Un des lobes du poumon gauche, qui avoit à ſa ſuperficie des filamens blanchâtres, étoit noirâtre & ſphacelé, ou pourri dans toute ſa ſubſtance. La portion du médiaſtin la plus voiſine du poitrail & de la partie inférieure de la poitrine étoit farcie de glaires plus jaunes que celles du tiſſu cellulaire du cou & du déhors du poitrail. Elles s'étendoient juſqu'à la plevre, où elles étoient accumulées & attachées comme les ſubſtances fongueuſes & blanches qu'on trouve quelquefois aux cadavres des perſonnes mortes de certaines fiévres malignes. Le tiſſu cellulaire attenant la baſe du cœur étoit auſſi rempli des mêmes glaires. Le cœur contenoit un ſang couleur d'encre. Il y avoit épanchement d'humeur rouſsâtre dans le bas-ventre. L'épiploon & le méſentere étoient glaireux & pourris ; l'eſtomac & les inteſtins extrêmement tendus par la préſence d'une grande quantité d'air. Ann de J. C.

Dans un autre cheval, mort de la même maladie, on trouva à peu près les mêmes accidens ;

An. de J. C. mais le grand lobe du foie de celui-ci, ayant été coupé, répandit une très-grande quantité de ſang noir ; ce qui n'avoit point été remarqué ſur les autres. M. de Chaignebrun remarqua dans l'ouverture de ſon corps, les effets d'une abondance & d'une extrême raréfaction du ſang, qui avoit diſpoſé toutes les parties à une putréfaction générale. Cet animal n'avoit été malade que vingt-quatre heures.

Il réſulte de l'ouverture de tous ces animaux, que dans ceux qui avoient été attaqués au poitrail, & qui en mouroient, le plus grand délabrement des parties étoit dans la poitrine : qu'à ceux qui avoient été affectés à l'extérieur du bas-ventre, ſoit aux parties génitales, ſoit aux ſupérieures & internes des cuiſſes, l'intérieur du bas-ventre étoit plus altéré que la poitrine : & qu'à ceux en qui il n'avoit paru aucune tumeur, on trouvoit des engorgemens, des épanchemens d'humeurs dans différentes cavités.

M. de Chaignebrun, dont peu d'Obſervateurs ont égalé le mérite, fait voir en quoi cette maladie différoit de celle qu'on avoit obſervé précédemment en Europe. La majeure partie, dit-il, des animaux attaqués de celle-ci, ne ceſſe de boire & de manger, que lorſqu'ils ſont très-mal

ou

ou à l'approche de la mort. Il ne leur découle ordinairement rien ni par la gueule, ni par les naſeaux ; ces parties ſont comme dans l'état naturel. Ils urinent & fientent comme en ſanté. On n'a point apperçu de vers, point de dévoiement. On ne leur apperçoit de la fievre, que lorſqu'ils ſont bien mal ou à l'approche de la mort. On en a vu cependant qui ont eu les urines échauffées & qui ont piſſé le ſang. Les Maréchaux nomment quelquefois ces tumeurs *avant-cœur* ou *anti-cœur* ; mais elles ne doivent y être comparées, qu'autant qu'elles ſont plus ou moins proches du cœur. Elles ne méritent pas non plus le nom de *charbons blancs* qu'on leur donne. An de J. C.

L'Auteur, après avoir fait connoître parfaitement la maladie, examine quelles ſont les cauſes qui peuvent lui avoir donné lieu. L'hiver de 1756 fut rude & long ; le printemps de 1757 très-pluvieux ; les chaleurs de l'été, temps où la maladie ſe déclara, ſubites & exceſſives ; les eaux des mares échauffées, bourbeuſes, corrompues. Le mal ſe déclara dans les Paroiſſes les plus voiſines de la forêt de Crécy : cette forêt eſt très-marécageuſe : il y eut beaucoup d'inſectes. Les chevaux de ſelle furent moins expoſés à ſes attaques. Le foin & l'avoine de 1756 furent

An. de J. C. mauvais. Voilà les faits. La maladie ſe déclara ſur les Beſtiaux qui paiſſoient dans la forêt de Crécy, toute remplie d'étangs, de mares, d'eaux bourbeuſes, échauffées & corrompues. C'eſt donc dans cette forêt, qu'on peut regarder comme la ſource primitive de la maladie, qu'il faut en chercher l'origine : ſoit qu'on doive l'attribuer aux ſucs corrompus des plantes, aux eaux, aux inſectes ; ſoit à toute autre cauſe, ou à leur concours : nous n'avons pas encore aſſez d'obſervations pour rien décider de poſitif à ce ſujet. Il ſeroit facile, avec le ſecours d'une hypothèſe, d'expliquer tous les ſymptômes de la maladie, de les faire quadrer juſte avec un principe qui admettroit un virus malfaiſant, répandu d'abord dans l'air, les eaux ou les pâturages, & qui, entré dans le corps animal, dont il dépraveroit les ſucs, occaſionneroit tous les phénomènes en queſtion ; mais ce ſeroit toujours répéter ce que tout le monde a dit, & n'avancer jamais. En attendant de nouvelles lumieres, bornons-nous aux faits. Il nous ſuffit de ſavoir que cette maladie, qu'on n'obſervoit point alors, prit naiſſance, tout-à-coup, dans les circonſtances ſuſdites.

M. de Chaignebrun examine la nature de la

maladie, & d'après ſes obſervations, il la ca- An de J. C.
ractériſe de fiévre *épidémique*, *contagieuſe*, *inflammatoire*, *putride* & *gangreneuſe*, en conſéquence de l'appauvriſſement, de l'épaiſſiſſement, de la ſtagnation, de la raréfaction exceſſive du ſang, ou des autres humeurs, qui produiſirent, au premier dégré de la maladie, des engorgemens ſanguinolymphatiques & des inflammations; aux deuxieme & troiſieme dégrés, des ruptures de vaiſſeaux, des infiltrations, des extravaſations, des épanchemens, des diſſolutions putrides, & des gangrenes dans différentes parties, ſoit internes, ſoit externes. On peut, ſelon l'Auteur, à raiſon des différentes complications & des dégrés de la maladie, la diviſer en trois claſſes.

Dans la premiere, les animaux ſont ſeulement affectés à l'extérieur par des tumeurs ou enflures.

Dans la deuxieme, ce ſont les parties internes ſeulement qui ſont attaquées, ſans tumeurs au-dehors.

Et dans la troiſieme, les parties internes & externes ſont également affectées.

C'eſt au moyen de cette diſtinction en trois eſpeces, que l'Auteur établit ſolidement le prognoſtic de la maladie.

An. de J. C. Dans la premiere, c'eſt-à-dire celle où il n'y a que des tumeurs au-dehors, les bêtes mangent & boivent ordinairement comme dans l'état de ſanté : elles ne ſont pas ſi triſtes, n'ont pas les yeux ſi malades, ni la tête ſi peſante que celles qui ſont dans le cas de la deuxieme ou troiſieme eſpece. Elles ne ſont ni oppreſſées, ni eſſoufflées, ne battent point des flancs ni du cœur, ne paroiſſent pas ſi tourmentées, ne ſont point efflanquées : elles ſe couchent, & piétinent rarement. Il s'en trouve peu qui aient de la fiévre ; & lorſqu'elles paſſent le quatrieme ou cinquieme jour, il en meurt très-peu de celles-ci. L'Auteur prétend même qu'il y a une poſſibilité phyſique de les guérir toutes. Cette eſpece ne devient mortelle, que quand les engorgemens ou les tumeurs deviennent internes, ou qu'il ſe fait des fuſées dans la poitrine ou le bas-ventre, ou lorſque ces animaux ont été négligés ou mal panſés. Ces tumeurs ſont néanmoins plus ou moins dangereuſes ſuivant les progrès qu'elles font & les parties qu'elles attaquent. Celles de la ganache, des environs de la trachée-artere, du poitrail & des parties génitales, le ſont plus qu'ailleurs ; mais, ſur-tout, celles qui ſe rencontrent vis-à-vis du poitrail, attenant à la trachée-artere. Lorſqu'elles

ſont ſituées au poitrail ou aux bourſes, l'humeur, qui les produit, peut aiſément, au moyen du tiſſu cellulaire, fuſer dans la poitrine & le bas-ventre, ainſi que l'Auteur l'a pluſieurs fois obſervé. Cette premiere eſpece étoit la plus commune. An de J. C.

Les malades de la deuxieme & troiſieme claſſe mangent rarement ou preſque point, ſont plus triſtes, ont la tête plus peſante, les yeux plus abattus, ſont plus chancellans dans leur marche, plus efflanqués, piétinent davantage, ſe couchent ou veulent ſe coucher, paroiſſent tourmentés de tranchées, battent des flancs & du cœur, ont de la peine à reſpirer, ſont eſſoufflés : ils râlent & ont de la fiévre plus ou moins, ſelon qu'ils ſont plus ou moins malades. Avant la mort, les oreilles, les naſeaux, les parties génitales deviennent froides. Ils périſſent en douze, dix-huit, vingt-quatre, trente-ſix, quarante-huit heures, ou en trois ou quatre jours. Cette ſeconde & troiſieme eſpece eſt ſi terrible pour ces animaux, qu'il en eſt mort quelques-uns dans l'inſtant qu'on s'eſt apperçu qu'ils étoient malades.

M. de Chaignebrun propoſe deux ſortes de ſecours, les curatifs & les préſervatifs.

De la diſtinction des trois claſſes de malades,

An de J. C. dérive néceſſairement celle du traitement. Auſſi l'Auteur le varie ſuivant les circonſtances & les différens états.

Pour celui de la maladie de la premiere eſpece, c'eſt-à-dire, qui ſe manifeſte par des tumeurs, qui ne ſont pas accompagnées de violens accidens, l'Auteur expoſe les mauvais ſuccès de l'extirpation, de l'inciſion, de la ſuppuration, de l'application des eſcarrotiques, de l'arſenic, du verd-de-gris & de différens onguens, appliqués indiſtinctement, & employés par les Maréchaux de divers endroits, dont la plûpart agiſſent ſans connoiſſance de cauſe, ſans méthode & ſans exactitude. Il conclut que ce qui leur a le mieux réuſſi a été le traitement, pratiqué à Voulangis près de Crecy, par la voye de la réſolution. D'après l'inſuffiſance des moyens, employés ſans principes, il donne le plan du traitement qui ſuit.

Il eſt d'avis d'abord de ſaigner les bêtes attaquées, plus ou moins, relativement à leur force, à la plénitude des vaiſſeaux, au temps de la maladie, au degré d'intenſité des ſymptômes, & à l'étendue des tumeurs plus ou moins inflammatoires & douloureuſes. On peut les ſaigner, ſuivant les cas, juſqu'à quatre fois dans l'eſpace de douze, vingt-quatre, trente-ſix ou de quarante-

huit heures, ce qui a été pratiqué plusieurs fois avec succès. On fera prendre des lavemens lénitifs, tels que ceux qu'on indiquera : après quoi, on évacuera de deux ou trois jours l'un ; & lorsqu'il n'y aura plus lieu de purger, soit parce qu'on aura suffisamment évacué, soit parce que les tumeurs seront ouvertes ou en suppuration, on appliquera un séton aux endroits convenables ; au bas des fesses, par exemple, aux animaux attaqués aux parties internes & supérieures des cuisses ; proche les aines, & même au-dessous du poitrail, pour attirer les humeurs de la ganache & du cou, ou du bas-ventre. Pour nourriture, l'eau blanche, ou du son bien mouillé, les premier, second & troisieme jours ; ensuite de l'avoine deux fois par jour mouillée, avec du son, & un peu de foin, point d'herbes. Il conseille, après les trois ou quatre premiers jours de la maladie & dans l'intervalle des purgations, l'usage des antiputrides : & on essaiera de résoudre les tumeurs médiocres qui n'ont point le caractere des anthrax, avec un cataplasme, composé d'une décoction de lierre terrestre, de bouillon blanc, de melilot, de camomille, de millepertuis, de fleurs de sureau, & d'une farine quelconque ; auquel on ajoute du miel, du styrax, du suif de mouton, & par-dessus, An de J. C.

An de J. C. la pulpe des mêmes herbes. L'Auteur trop complaisant pour la pratique des Maréchaux, dit qu'on peut remplir la même vue avec les *quatre onguents* * ; avec un mélange d'eau-de-vie & de savon ; les cataplasmes avec la crême de lait, le blanc d'Espagne & le vinaigre à parties égales ; ou bien avec une farine quelconque, le miel & le blanc d'Espagne ; ou enfin, avec ce que les Maréchaux appellent la *charge*. **

Si l'on s'apperçoit que la bête devient plus mal, & que la tumeur fasse un progrès rapide, on doit s'empresser de la fendre en croix ou en long, à la partie surtout la plus déclive, à l'endroit où il y a le plus de pente, pour faciliter l'écoulement de la matiere. Dans le cas ou l'application des caustiques est nécessaire pour établir une

* Ces quatre onguents sont ceux d'althea, de populeum, de basilicum, & d'huile de laurier, mêlés ensemble.

** Cette *charge* est un mêlange monstrueux fait avec le bouillon-blanc, le lierre-terrestre, la graine de lin, l'huile d'olive, le saindoux, les quatre onguents, les poix noire & blanche, la térébenthine & le bol d'Arménie, le tout mêlé & uni ensemble, sans eau, dans un pot de terre neuf.

bonne ſupuration, comme quand il y a des chairs baveuſes ou pourries, il conſeille d'y mettre médiocrement du ſublimé corroſif, dont l'application immodérée fit périr, ſelon lui, une grande quantité d'animaux. Il proſcrit l'uſage de l'arſenic, dans ce cas, comme un reméde très-dangereux. L'application du feu ou des huiles bouillantes eut toujours de mauvaiſes ſuites. Il conſeille d'extirper les *charbons* * qui ſe trouvent aux grandes & aux petites tumeurs : enſuite, l'on fera des ſcarifications à la circonférence de la plaie, ſi elle eſt petite, ou des inciſions à ſa partie inférieure juſqu'au tiſſu cellulaire, ſi elle eſt grande. On évitera les grandes inciſions & les grands délabremens, comme ont fait quelques Maréchaux, ſous prétexte de tirer des chairs baveuſes, qui ne ſont ſouvent qu'une infiltration de lymphe glaireuſe, qu'on peut réſoudre & qu'il ſeroit, dans beaucoup de cas, impoſſible d'extirper. Outre que les grandes plaies ſont ſujettes à tomber en gangrene, ſurtout An de J. C.

* L'Auteur, pour ſe conformer au langage des Maréchaux, appelle *charbons* ou tumeurs charbonneuſes, toutes celles qui, n'occupant pas les glandes, ont dans leur centre un durillon ou bouton dur, ſur lequel le poil de l'animal eſt friſé ou rebrouſſé, & comme grillé.

An de J. C. l'Été, elles ſont longtemps à guérir & coutent quelquefois la valeur de l'animal. Mais ſi la mortification ſurvient, il faut les faire auſſi grandes que le cas l'exige : on panſe la plaie deux fois le jour avec le baſilicum, l'oignon de lys cuit ſous la cendre & la thériaque à parties égales ; ou avec un digeſtif compoſé de térebenthine, de jaune-d'œuf, & de miel délayés avec l'eau-de-vie, à laquelle ou ajoûte, en cas de gangrene, de l'egyptiac, ou de ſtyrax ou bien de l'aloës & de la myrrhe, le tout étendu ſur de l'étoupe ou de la corde effilée. Si on craint la dépenſe, on peut ſe ſervir du poireau blanc ou de la perſicaire. On lave la plaie avec le ſel commun, celui de ſaturne, les vitriols blanc & vert, fondus dans du vinaigre, ou bien avec du ſel commun ajoûté à l'eau-de-vie, quand on n'a pas de camphre. Mais l'Auteur préfere à toutes la voie de la réſolution, qui eſt celle qui a le mieux réuſſi. Lorſqu'on ne peut l'obtenir, il conſeille l'uſage intérieur des antiputrides pour rendre la ſuppuration plus louable. Parmi les antiſeptiques, il n'en connoit pas de meilleur que le ſel commun à la doſe d'une once qu'on leur donne avec une poignée de farine dont on fait une pâte avec un peu d'eau. Il agit puiſſamment par les urines. On peut donner,

dans la même vue, *l'aſſa fœtida* & le ſel ammo- An de J. C.
niac, une décoction de chardon bénit, de ſcabieuſe & de véronique; mais il préfere à tout la décoction de camomille, de la ſcorſonere, de la ſcabieuſe & de la reine des prés, qu'on leur donne pour boiſſon ordinaire. Lorſque la réſolution commence à ſe faire, il recommande de purger ces animaux avec une once de ſaffran des métaux, demi-once d'aſſa fœtida, trois gros d'aloës & autant de jalap, le tout en poudre & bouilli légérement dans une chopine de vin. On réitére la purgation de deux ou trois jours l'un, juſqu'à ce que la réſolution ſoit preſque faite & qu'il n'y ait plus d'indication pour évacuer : alors, on applique un ſéton, & l'on continue toujours l'uſage des anti-putrides. La voie de la réſolution, lorſqu'on peut l'obtenir, outre qu'elle eſt la meilleure, a un double avantage, celui d'être la moins diſpendieuſe, & la moins longue. La ſuppuration, dans ce cas, eſt toujours longue, difficile à obtenir, de mauvaiſe qualité, ſujette aux fuſées de pus, à la carie des os, & à d'autres mauvaiſes ſuites. L'Auteur ſe décide pour cette méthode par analogie, en comparant les inconvéniens qui arrivent aux hommes dans le cas de fiévres malignes, lorſqu'il y a des parotides à

An de J. C. traiter, & pour leſquelles le parti de la réſolution eſt toujours préférable aux autres.

Le traitement des deux derniers cas, comme les plus urgens, exige les plus prompts ſecours. La ſaignée, ſuivant M. de Chaignebrun, eſt le plus puiſſant qu'on connoiſſe. Il faut la faire dès l'inſtant même de l'attaque. Différée de quelques heures, elle devient ſouvent inutile. Il la regarde comme un ſecours ſi efficace, qu'il ne craint pas de dire qu'il n'y a que ce moyen de ſauver ces animaux; & que ſi elle n'eut pas, au commencement de cette Epizootie, tout le ſuccès déſiré, c'eſt qu'elle fut faite trop tard, ou pas aſſez réitérée. Il conſeille de la faire au cou, ſi la poitrine ou le bas-ventre ſont affectés: mais, ſi c'eſt la tête ou le cou qui ſoient pris, on la fera aux cuiſſes. On peut la répéter juſqu'à cinq, ſix, ſept & même huit fois, ſi le cas le requiert, dans l'eſpace de vingt-quatre, trente-ſix ou quarante-huit heures. Quand les grands accidens ſont calmés, on ne la fait alors que de ſix en ſix heures. C'eſt le ſeul moyen de réprimer la violence des effets de cette maladie, & l'Auteur n'a vu aucun ſuccès des autres. Il cite l'exemple de pluſieurs chevaux guéris de cette maniere. Dans l'intervalle des ſaignées,

il conſeille les lavemens faits avec la décoction des plantes émollientes, à laquelle on ajoute un peu de vin & un quarteron de miel ou de lénitif. Enſuite on leur en donne avec l'eau de riviere ſimple. Il veut qu'on les purge après, mais de façon à ne pas irriter ni effaroucher les humeurs, avec deux onces de ſenné & une livre de tamarins, bouillis dans ſeize onces de jus de pruneaux, qu'on aiguiſe avec quelques grains de tartre ſtybié. An de J. C.

Après avoir réitéré le purgatif indiqué, de deux ou trois jours l'un, ſuivant les indications, juſqu'à ce que l'animal ſoit ſoulagé, on lui donne quelque antiſeptique des moins ſtimulans qu'il y ait, & on lui applique un ſéton pour s'aſſurer de ſa guériſon, de la même maniere qu'à ceux qu'on veut préſerver de la maladie. Mais, pour cette opération, il faut prendre garde aux lieux où on l'applique, & que la violence & la fougue du mal le permettent : car, quelquefois cette opération irrite & augmente la fiévre, dans cette maladie. Quant à la nourriture, il ne preſcrit pour les trois ou quatre premiers jours de la maladie, que du ſon bien mouillé, du petit-lait, une eau blanche, faite avec une forte décoction d'orge & de chiendent, dans laquelle

An de J. C. on délaye du ſon de froment ; on paſſe & on ajoute à la colature deux ou trois gros de cryſtal minéral, ou un gros de nitre, ſur chaque pinte de boiſſon.

L'Auteur ajoute une note au ſujet des purgatifs, qui annonce un Maître dans l'art de guérir, mais que peu de Praticiens malheureuſement ſavent apprécier. On ne ſauroit trop inculquer d'auſſi bons principes dans l'eſprit des jeunes-gens.

» Dans cette Epizootie, dit-il, comme dans » d'autres maladies gangreneuſes, qui affectent » les hommes, le grand point eſt de ſavoir faire » choix des purgatifs, & DE LES PLACER A PRO- » POS. Si ces médicamens, dont pluſieurs Mé- » decins rejettent l'uſage dans ces ſortes de ma- » ladies, pour donner la préférence aux cor- » diaux, aux ſudorifiques, n'ont pas le ſuccès » déſiré, c'eſt qu'on ſe ſert de purgatifs draſti- » ques ou réſineux, leſquels irritent, échauffent » & déterminent les ſpaſmes, les ſtaſes, les en- » gorgemens, les métaſtaſes, la gangrene & la » mort. J'ajouterai que le nœud-gordien dans le » traitement des fiévres humorales, putrides, » inflammatoires, malignes & gangreneuſes, con- » ſiſte A SAIGNER ET A ÉVACUER A PROPOS par » le haut, le bas & par les urines, l'humeur

» ſeptique ou autre. Toute autre voie, comme An de J. C.
» celle des ſueurs & l'éruption ſont incertaines
» & ſouvent périlleuſes, lorſqu'on cherche à les
» provoquer. J'ajouterai encore que la plupart
» de certains remédes, auxquels la GUÉRISON
» DES MALADIES EST ATTRIBUÉE, N'Y ONT
» SOUVENT POINT DE PART. » L'Auteur parle d'après une expérience de vingt-cinq ans, & des ſuccès conſtans & notoires dans le traitement des Maladies épidémiques & épizootiques. Il n'exclut de la claſſe des maladies guériſſables, que certaines peſtes eſſentiellement gangreneuſes, & accompagnées d'engorgemens de cette nature dans les viſceres, dès l'inſtant de leur attaque, & auxquelles il eſt impoſſible de remédier. Tout ce qu'on peut faire dans ce cas, c'eſt d'être bien attentif aux ſymptômes primitifs, aux avant-coureurs de la maladie, afin de la prévenir, ou d'empêcher qu'elle ne faſſe des progrès mortels.

Quant aux ſecours préſervatifs, M. de Chaignebrun conſeille : 1°. de tenir dehors, nuit & jour, les Beſtiaux, excepté dans la plus forte ardeur du ſoleil, (parce qu'ils ſeroient tourmentés par les mouches,) & dans le temps des brouillards & des pluies froides; ou bien de donner de l'air à leurs étables : 2°. de les faire baigner

An. de J. C. deux fois le jour, ou du moins l'après-midi : 3°. de les mettre à l'eau blanche, ou au petit-lait : 4°. de les saigner deux fois, & d'ajouter, pendant quelques jours, à leur avoine ou leur son, ou demi-once d'antimoine crud en poudre, ou l'eau dans laquelle on l'a fait bouillir ; ou bien demi-once de foie ou de soufre doré d'antimoine. Au bout de sept ou huit jours de préparation, il conseille de les purger avec *l'assa-fœtida* & le saffran des métaux, (de chaque une once) ; le salpêtre & fleurs de soufre, (de chaque trois gros) dans du son ou de l'avoine. Il indique cinq ou six autres purgatifs, dans la même vue, dont la base est l'aloës, ou le jalap, ou l'*assa-fœtida* bouillis dans le vin, ou le senné, ou la gratiole, &c. mais ce qui lui plaît le plus, c'est cinq ou six grains de tartre stybié, dans une décoction de pruneaux, qu'on réitére deux ou trois fois, de trois jours l'un, jusqu'à ce qu'on ait bien évacué. Après la derniere purgation, il conseille d'appliquer un séton, ou d'herber ces animaux au bout de la nape ou fanon des bœufs, & au bas du poitrail aux chevaux, avec la racine d'hellebore, ou la viorne ; de les bien étriller & bouchonner chaudement avec un bouchon de paille trempé dans l'eau, ou une décoction de

plantes

plantes aromatiques ; de nettoyer leurs auges & rateliers, de les échauder avec de l'eau bouillante, ainſi que tous les bois & toutes les matieres ſur leſquelles ces animaux auroient bavé, & d'y paſſer enſuite un lait de chaux, ainſi que ſur les murs ; de lever cinq ou ſix pouces du ſol de l'étable, qu'on remplacera avec de la terre neuve & qu'on battra bien enſuite ; de parfumer les demeures avec le ſoufre, & les plantes aromatiques avec le vinaigre ; d'éviter de conduire les animaux qu'on veut préſerver, aux abreuvoirs communs ; de ne point mener les malades ni les convaleſcens dans les endroits où l'Epizootie n'eſt point encore manifeſtée : de faire du feu aux environs de leurs demeures ; de les tenir bien propres & bien airées ; de ſéparer avec attention les malades des ſains ; d'empêcher les Maréchaux de porter ſur eux coton ou laine, ou d'aller ſoigner des malades dans d'autres endroits que celui où ils ſont, & d'approcher des ſains : de défendre non-ſeulement la communication de ceux-ci avec les malades, mais même avec ceux qui auroient habité avec eux ; de prendre garde ſur-tout aux animaux qui voyagent, & qui peuvent porter la maladie dans tous les endroits où ils vont. Il eſt d'avis même de ne laiſſer voyager An. de J. C.

An. av. J.C. aucun des Beſtiaux du lieu infecté ; de tenir tous les chiens à l'attache & de tuer les vagabonds ; d'enterrer les fumiers des Bêtes malades, ainſi que les compreſſes qui ont ſervi à les panſer ; de conduire les malades déſeſpérés aux lieux où on veut les enfouir, ſans attendre leur mort, & de les enterrer à dix pieds de profondeur. Enfin, cet Auteur ineſtimable n'oublie rien de tout ce qui peut conduire à la perfection du traitement ou de la préſervation des animaux : tout ce qu'il avance eſt écrit avec tant de clarté, de préciſion, qu'il n'y a preſque pas une ligne d'inutile : ſa marche, ſa méthode, ſes principes ſont ſi bien établis, que la meilleure analyſe qu'on auroit pu faire de cet Ouvrage, c'eût été de le tranſcrire en entier, ſi les bornes de celui-ci l'euſſent permis. Il y a un *Poſt-ſcriptum* à la fin de cet Ecrit, où l'Auteur, d'après l'inſpection des cadavres, des tumeurs, & de leur changement ſubit d'une partie à l'autre, comme de la ganache au poitrail, au nombril, aux parties génitales, aux cuiſſes, aux jambes, & de ces parties à l'intérieur du bas-ventre ou de la poitrine ; d'après l'examen des cordes qu'elles forment dans le tiſſu cellulaire entre toutes ces parties, & de la même humeur qu'elles répandent en les ouvrant,

dit qu'on peut expliquer d'une maniere ſimple & naturelle toutes les métaſtaſes qui ſe font au moyen du tiſſu cellulaire, & rendre raiſon pourquoi elles ſe font plutôt aux environs des glandes, des articulations, des yeux, de l'anus, au meſentere, à l'épiploon, au médiaſtin & généralement dans tous les endroits où le tiſſu cellulaire eſt plus lâche & plus graiſſeux qu'ailleurs. L'ouverture de ces cadavres lui a perſuadé auſſi que ce qu'on ſoupçonne quelquefois être un épanchement dans la poitrine, ou le bas-ventre, n'eſt autre choſe qu'une infiltration dans la ſubſtance cellulaire du médiaſtin, de l'épiploon & du meſentere; & que ce qui eſt ſouvent préſumé inflammation ſourde ou engorgement ſanguino-lymphatique, n'eſt auſſi quelquefois qu'infiltration. Il penſe encore qu'on peut expliquer de la même maniere & par la voie de ce même tiſſu, les progrès de certains venins qui s'inſinuent dans le corps, tels que celui de la vipere, du virus vénérien, des anthrax, &c. Il finit ſes remarques par un exemple d'infiltration de matiere purulente dans le tiſſu cellulaire, qui coûta la vie à un garçon, ſur lequel on avoit fait l'opération de la taille, à l'Hôpital de la Charité à Paris. Il rendoit par la plaie une eſpece de pus : on croyoit An de J. C.

An. de J. C. qu'il ſortoit de la veſſie : il mourut. Par l'ouverture qu'on fit de ſon corps, on ne remarqua rien dans la veſſie, ni dans le bas-ventre ; mais on trouva de cette matiere dans la poitrine, & les poumons excoriés : dans les jambes, qui étoient devenues œdémateuſes, & où l'on fit des inciſions, on trouva le tiſſu cellulaire macéré & plein de la même humeur. Toutes ces obſervations conduiſent l'Auteur à faire ſentir l'avantage des véſicatoires & des cauteres, dans une infinité de cas ſemblables.

1758. La même Maladie, dont on vient de rendre compte, fut obſervée, l'année ſuivante, ſur les Beſtiaux de Finlande. M. Hartmann, qui en a donné l'hiſtoire dans les Mémoires de l'Académie de Stockholm, rapporte pluſieurs circonſtances particulieres, relativement aux effets de la contagion, qui rendent ſon récit très-intéreſſant : & quoiqu'il n'ait pas le mérite de celui de l'Obſervateur François, il renferme des faits qu'il eſt très-eſſentiel de connoître. Voici de quelle maniere la maladie attaqua ces animaux.

La rumination ceſſoit entiérement : leurs yeux étoient fixes & tournés, les oreilles chaudes & pendantes : il ſortoit du ſang des naſeaux ; la bouche rendoit une écume ſanglante ou purulente.

On n'obſervoit à l'extérieur aucune éruption, aucune tumeur : cet état étoit bientôt ſuivi de la mort. On leur trouvoit les viſceres couverts de taches noirâtres ou d'un brun jaune, & pluſieurs parties gangrenées. An. de J. C.

Lorſque le mal duroit trois ou quatre jours, ces ſymptômes étoient en tout moins violens; les yeux étoient larmoyans, la reſpiration gênée: l'animal étoit fort abattu, il ſe couchoit, il ſoufloit avec force : l'haleine étoit infecte. Il ſurvenoit une enflure œdémateuſe, grande à peu près comme la paume de la main. Cette tumeur n'avoit point de ſiége fixe : tantôt elle paroiſſoit au ventre, tantôt aux pieds ; on l'obſervoit quelquefois au cou, à la tête & vers le garot. Lorſqu'on l'ouvroit, il en ſortoit une eau purulente; &, ſi l'animal ne périſſoit pas, la peau étoit détruite en cet endroit. Dans la Tavaſtie, où les chevaux ſur-tout périrent, & ſur leſquels cette tumeur étoit plus groſſe, plus élevée, on dit qu'il y avoit de l'air contenu. Quelques animaux eurent une diarrhée claire & ſanglante, qui fut regardée d'abord comme une évacuation ſalutaire. L'odeur fétide des cadavres étoit exceſſive.

L'événement heureux ou malheureux dépendoit principalement du ſiége de la tumeur.

An de J. C. Il y avoit beaucoup moins de danger lorſqu'elle étoit aux pieds. Elle étoit le plus ſouvent funeſte, lorſqu'elle occupoit le ventre, le cou, la tête ou le garot. Cette tumeur étoit conſtamment œdémateuſe, & paroiſſoit quelquefois avant les autres ſymptômes.

L'Auteur nous apprend dans quelles circonſtances cette maladie parut en Finlande : ce fut durant les fortes chaleurs de deux Etés conſécutifs, pendant leſquels l'air étoit calme, étouffant, ſans pluie, ſans vent ; ce qui augmenta l'âcreté des humeurs, & les diſpoſa à la putridité. La maladie fut plus violente dans les lieux où les eaux croupiſſoient, où les herbes étoient mêlées de limon, d'inſectes morts & putréfiés, où il n'y avoit aucun ombrage. Elle ſe communiqua rapidement dans les lieux où le bétail mort ne fut point enterré, ou enterré à peu de profondeur. Les lieux ombragés, qui avoient des eaux pures & de bons pâturages, en furent à l'abri. Tous les beſtiaux, en général, en furent attaqués ; mais les moutons, les chevres, les porcs & les veaux le furent moins. Le gros bétail, ſur-tout, les animaux gras, ſédentaires, en furent les plus maltraités.

Les indications principales qu'il parut eſſentiel

à l'Auteur de remplir, furent d'arrêter les progrès de la putréfaction, & de chaſſer par les ſueurs l'humeur morbifique, ſans employer les remédes chauds. An de J. C.

On donnoit deux ou trois fois par jour aux malades la valeur d'un dez, plein d'une poudre, compoſée d'une livre de nitre, d'un quarteron de muguet, d'un quarteron de camomille, d'une once & demie de camphre, & de cinq onces de ſel ammoniac. On leur faiſoit boire par-deſſus une leſſive dans laquelle on avoit fait bouillir des fourmis avec leurs œufs, en y joignant ou du nitre, ou du ſel, ou de la ſaumure, lorſqu'on ne pouvoit ſe ſervir d'une décoction de fleurs de camomille ou de groſeiller noir. L'Auteur dit que ce reméde eut toujours un plein effet, lorſqu'il fut adminiſtré à temps. Un mêlange de cinq parties de ſalpêtre ſur une de ſel volatil de corne de cerf, produiſit des effets ſalutaires encore plus marqués. Enfin, on fit uſage, outre la premiere poudre, de l'huile de Ruſſie, mêlée avec la moitié d'huile de corne de cerf, qu'on donnoit le ſoir à chaque animal à la doſe de cinquante ou ſoixante gouttes. Tous ceux qu'on traita de cette maniere furent guéris; & l'Auteur attribue cet heureux effet au ſel de corne de cerf

An. de J. C. contenue dans l'huile. Il regarde ce ſel ou l'alkali volatil comme un contrepoiſon certain dans les fiévres putrides, & en même temps comme un excellent ſudorifique, très-propre à combattre la putridité & à détruire l'action du ferment peſtilentiel. Il le regarde encore comme un excellent correctif des vapeurs putrides, & plus propre à purifier l'air & les demeures que l'*aſſa-fœtida*, l'ail, l'angélique & les autres corps odorans, qu'il croit incapables de détruire les venins peſtilentiels.

On tenta avec ſuccès des ſcarifications ſur les tumeurs & les plaies, juſqu'au ſang, en y appliquant deſſus des feuilles de groſeiller noir écraſées, ou du fromage frais, ſans ſel & mêlé avec de la ſuie ou de l'argile bleue. Mais Hartman conſeille d'y mêler, à la place, de la racine de patience en poudre.

La ſaignée fut dangereuſe dans cette maladie.

Quant aux ſecours préſervatifs, l'Auteur conſeille l'uſage des eaux pures & courantes; de faire pâturer les animaux dans des lieux ſains, ombragés, ſur les montagnes; l'eau acide qui ſurnage le goudron, la poudre & la leſſive dont on a parlé plus haut, à laquelle on ajoute le *lycopodium clavatum*. Il blâme l'uſage qu'on fait des

huiles de lin ou d'olive comme préſervatives, & qu'il croit plus nuiſibles qu'utiles : il en dit autant des purgatifs, & des préparations d'antimoine. Il rapporte à ce ſujet l'exemple d'un cheval gras qu'on vouloit préſerver, & auquel on donna, dans cette vue, une once de foie d'antimoine. Au bout de deux jours, l'animal mourut, mais ſans éprouver les ſymptômes de la maladie. An. de J. C.

Quant aux précautions, l'Auteur recommande de brûler les corps plutôt que de les enterrer. Il y trouve pluſieurs avantages. D'abord, on n'auroit rien à craindre des exhalaiſons des cadavres ; en ſecond lieu, l'air ſe rempliroit de ſels volatils ſalubres ; & en troiſieme lieu, en ſuppoſant que les poudres qui réſultent de la calcination des corps des animaux ſoient bonnes, on en feroit une ample proviſion. Mais il dit que la ſuie produit le même effet que ces poudres, à raiſon des parties ammoniacales qu'elle contient.

La maladie paſſa de la Finlande en Ruſſie. Hartman rapporte de quelle maniere elle ſe communiquoit parmi les animaux, & comment elle paſſa de ceux-ci aux hommes. Comme il eſt de l'intérêt de tous, de connoître tout ce qui peut nous nuire, tous les moyens de communication, & les effets d'un virus peſtilentiel, on va expoſer les pa-

An. de J. C. roles de l'Auteur ſans y rien changer, cette circonſtance eſt remarquable.

» Un ours qui déterra un animal qui en étoit » mort, en mourut lui-même. Un Payſan de » la Paroiſſe d'Eumaki trouva cet ours & l'é- » corcha. Il fut à peine rentré chez lui qu'il » tomba malade & mourut. Les Magiſtrats de » Wibourg informés de cet accident envoyerent » un ordre de brûler la peau infectée. Le Curé » l'avoit reçue pour le prix de l'enterrement. Sa » cupidité, dit Hartmann, lui perſuada que cette » peau n'avoit point fait périr le Payſan qu'il ve- » noit d'enterrer. Il ne la brûla point : il perſuada » même à un autre Payſan de l'apprêter. Celui- » ci & deux autres qui l'aidoient tomberent ma- » lades & moururent. Il vint auſſi-tôt de Wibourg » un nouvel ordre de brûler cette peau, de brûler » la maiſon où elle avoit été préparée, de brûler » même le Presbytere, s'il étoit néceſſaire. La » peau avoit été déja vendue trois ou quatre fois. » Cependant le Curé la retrouva, & regrettant » toujours de la perdre, eſt-il poſſible, dit-il, » que cette peau ait donné la mort ! en même » temps il la frotte, il la ſent. Peu de temps » après il tombe malade & meurt (*a*) ».

(*a*) V. Collect. acad. Mém. de l'Acad. de Stockholm, p. 322.

L'avidité de quelques hommes s'efforceroit en vain de jetter des doutes sur ces faits ; ils ne sont malheureusement pas assez connus. Il est prouvé, qu'il y a des contagions qui se bornent à des especes d'animaux, qu'on s'est nourri souvent impunément de leurs chairs, de leur lait, qu'on a employé leurs peaux sans accident, &c ; mais on ne sçauroit nier qu'il y en a d'autres qui se communiquent à des especes différentes. Il est vrai que les symptômes qui en résultent sont rarement les mêmes ; mais cette diversité dans les formes des accidents relatives à la nature particuliere de l'animal, à son organisation, à sa maniere d'être &c, ne sçauroit affoiblir la vérité des exemples de semblables communications. Hartmann entre dans le détail des accidens survenus aux hommes qui s'exposerent imprudemment aux dangers de la contagion. An de J. C.

La maladie communiquée des animaux aux hommes se manifestoit sur ces derniers par une fiévre qui redoubloit tous les soirs, & qui étoit précédée d'un froid violent. Peu après le premier accès, il survenoit une démangeaison universelle, qui se terminoit par une rougeur & un *abcès* *

* Cet *abcès*, dont parle l'Auteur, n'est autre chose

An. de J. C. brûlant où il s'élevoit des puſtules comme des noix, leſquelles noirciſſoient dans vingt-quatre heures & donnoient la mort. Il y eut des perſonnes qui ne voulurent pas croire que cette maladie ſe communiquoit aux hommes & qui furent les victimes de leur opiniâtreté. Un jeune homme ſain & vigoureux ſe coucha, dit Hartmann, par bravade un ſoir dans la peau d'un animal mort de la maladie, & qu'il avoit écorché. Le lendemain matin on l'y trouva mort. Une femme voulant faire donner un remede à un animal malade, ſur le refus que fit une jeune fille d'obéir, elle le donna elle-même, & mit enſuite la main qu'elle venoit de retirer de la bouche du malade dans le ſein de cette fille, la fiévre ſaiſit celle-ci : une tumeur & des puſtules parurent au ſein, & elle mourut.

Les remedes qu'on tenta avec quelques ſuccès ſur les hommes, furent l'élixir de *Bielke* ou *Teſtament d'Hierne*, comme ſudorifique & léger purgatif. On faiſoit des ſcarifications ſur les tumeurs juſqu'au ſang, & on y appliquoit les feuilles de groſeiller noir écraſées, du fromage frais ſans ſel,

qu'une eſpece d'anthrax ou charbon. Mais on a conſervé le mot, pour ne rien changer au récit.

&c. On verra encore quelques exemples de semblables accidens, ſurvenus aux hommes à l'occaſion de la même maladie, & la meilleure maniere d'y remédier. An. de J. C.

Quoique les maladies des Rennes ne nous intéreſſent pas d'une maniere directe, dans nos climats, elles ne méritent pas moins l'attention des Phyſiciens, ſoit par les différens rapports qu'elles peuvent avoir avec celles des autres eſpeces, ſoit par la maniere dont elles ſe communiquent au milieu des neiges & des frimats, ſoit par la nature des ſecours qu'on emploie pour y remédier. 1759.

On a obſervé en Laponie, que ces animaux étoient ſujets à une maladie épizootique, qu'on trouve décrite dans les Mémoires de l'Académie de Stockolm, par M. Ghiſler, & dont les phénomenes, dans les effets contagieux, ſont les mêmes que ceux qui accompagnent les autres maladies de ce genre parmi le bétail.

Cet Auteur diſtingue deux périodes dans la maladie en queſtion. Dans le premier, l'animal porte la tête baſſe, ſon muſle eſt ſec, ſon bois froid. Il tremble ſur ſes jambes. Ses yeux ſont remplis d'une eau qui s'écoule. On voit ſortir des nazeaux une morve épaiſſe & de leur bouche une ſalive qui a la même conſiſtance. L'intérieur

An. de J. C. de ſa bouche eſt parſemé de taches livides ou d'un bleu noirâtre. Il eſt conſtipé.

Le ſecond période s'annonce par une morve épaiſſe, purulente & ſanguinolente. L'humeur qui ſort des yeux eſt également purulente. L'intérieur de la bouche devient tout noir & parſemé de taches & de puſtules qui ne donnent qu'une humeur ſanieuſe. La reſpiration eſt lente & difficile. L'animal ceſſe de manger & de ruminer : il vacille ſur ſes jambes. Le lait dans les femelles eſt d'un bleu aqueux & caillé. Les prunelles verdiſſent. Il ſe traîne d'un pas chancelant, ſans manger ni boire : il ſouffle avec force & meurt dans quelques ſemaines. Après ſa mort, on trouve tous les viſceres corrompus.

Dès qu'on apperçoit les premiers ſymptômes de la maladie, on ſaigne l'animal au cou, & on tire trois ou quatre pintes de ſang plus ou moins, relativement à ſes forces. On lui donne enſuite environ deux onces & demie de ſel d'Angleterre pour le purger ; après quoi, on lui fait prendre ſoir & matin un mêlange de deux gros de ſalpêtre crud, & d'autant de camphre, le tout en poudre. Il eſt rare qu'on ait beſoin de plus de trois ou quatre doſes de ce remede, qui a toujours réuſſi, même ſans purger. On lave la bouche,

les gencives & le palais de l'animal avec une dé- An de J. C.
coction d'oseille, de baies acides & de *lichen* des Rennes, dans laquelle on fait dissoudre une demi-poignée de salpêtre crud sur chaque pinte. Dans le second période, on donne aussi la poudre précédente dans une chopine de décoction de deux poignées de cormier & de genevrier, avec une grande poignée de salpêtre. Il est utile de saigner dans ce période. Comme la vacillation sur les jambes est un symptôme mortel, on tue alors l'animal. On employe aussi la patience & les fruits acides. Le savon, ajouté à la décoction précédente a eu du succès. On a observé que deux gros de thériaque avoient produit un bon effet dans le premier période.

Il suffit de mettre à un Renne sain le harnois d'un malade, de le soigner, ou d'en traire un femelle, de la même main dont on vient de traire un malade, pour lui communiquer la maladie. Les Rennes qui mettent le nez sur l'urine ou la fiente des malades en sont promptement attaqués. Il est donc très-important, dit cet Auteur, de mettre à part les animaux sains, & d'allumer autour deux, de petits feux de branches de sapin & de genevrier, & de n'en pas laisser approcher les personnes qui soignent les malades. Il faut enterrer

An. de J. C. les rennes morts ſans les écorcher, faire la foſſe profonde & loin des endroits par où paſſe le troupeau ſain. Il eſt utile de leur oindre ſoir & matin les narines avec un mêlange de beurre, de caſtoreum, ou d'aſſa fœtida, ou bien d'ail. La ſaumure & l'eau nitrée ſont encore employées à cet uſage.

1760. En 1760 une maladie épizootique, connue dans quelques cantons de Suiſſe ſous le nom de *Louvet* ou *Lovat*, y fit périr quantité de bœufs & de chevaux. C'eſt à M. Regnier qu'on eſt redevable de l'excellente deſcription qu'on a de cette maladie. C'eſt ainſi qu'il s'exprime :

Dès qu'un bœuf en étoit atteint, il perdoit ſes forces, trembloit & ſe couchoit : il ne ſe relevoit que pour chercher à ſe rafraichir : il portoit la tête baſſe & les oreilles pendantes, il étoit triſte : ſes yeux étoient rouges, larmoyans ; il y avoit ſechereſſe & chaleur à la peau : la reſpiration étoit fréquente & difficile, ſuivie d'un battement de flancs, lorſque le mal avoit fait beaucoup de progrès. Il y avoit une toux fréquente, le pouls étoit accéléré, fort, l'haleine fétide, la langue & le palais arides, & enfin noirâtres ; la ſoif conſidérable. L'animal perdoit l'appétit & ceſſoit de

de ruminer ; il urinoit peu & rarement, & rendoit des urines rougeâtres, les excrémens étoient durs, noirâtres ; dans les commencemens quelquefois liquides & ſanguinolens. Le lait ſe tariſſoit dans les vaches. Dans pluſieurs de ces animaux il ſe formoit des tumeurs inflammatoires tantôt vers la poitrine, tantôt aux mamelles & aux parties de la génération : dans d'autres, il paroiſſoit dans toute l'habitude du corps des furoncles avec des boutons ſemblables à ceux de la gale. Il étoit rare de voir tous ces ſymptômes ſur le même ſujet ; mais plus ils étoient nombreux ; plus l'animal étoit en danger. An. de J.C.

Ordinairement la maladie ſe décidoit le quatrieme jour pour la vie ou pour la mort, qui ſurvenoit à ce terme, lorſque les ſymptômes étoient violens. Si l'animal paſſoit le quatrieme jour & que le ſeptieme fut heureux, ſa guériſon étoit comme aſſurée quoique la convaleſcence n'arrivât ſouvent que le quinzieme.

L'abondance des urines troubles dépoſant un ſédiment blanchâtre, les excrémens plus abondans que dans l'état naturel, humectés & dépourvus de beaucoup d'odeur, la peau moite & lâche, les boutons pleins d'un pus blanchâtre, l'altération ceſſée, le retour de l'appétit, les jambes enflées,

An de J. C. la rumination revenue & la dépilation étoient les ſignes avant-coureurs d'une parfaite guériſon : au contraire, la tuméfaction du ventre, les mugiſſemens, les défaillances, la débilité, les tremblemens, les convulſions, la rétention d'urine, la diarrhée & la diſſenterie n'annonçoient rien que de fâcheux.

L'ouverture des cadavres offrit des tumeurs noires, pleines d'une ſéroſité jaunâtre, qui faiſoit efferveſcence avec les acides, les chairs étoient livides & près de la putréfaction, les poumons deſſechés & remplis de tubercules ou de petits abſcès, particulierement les poumons des bêtes mortes le quatrieme jour ; les eſtomacs & les inteſtins parſemés de taches rouges & enduits d'une mucoſité fort tenace.

Les principales indications que la maladie préſenta à remplir ſe reduiſirent à rémedier aux progrès de l'inflammation & de la putridité : à combattre ces deux états lorſqu'ils étoient bien décidés, & à empêcher la gangrene dans les tumeurs inflammatoires.

Pour remplir la premiere, on eut recours à l'eau pure, au petit-lait, au ſuc de laitues, à la petite joubarbe, aux décoctions d'orge, de ſon, de ſemences de courges, de concombres, données

en breuvage & en lavement : on y ajoutoit du nitre, ſi le mal étoit urgent. Le vinaigre mêlé avec ſuffiſante quantité de miel & étendu dans une décoction de feuilles de mauve & de pariétaire lui parut préférable à tous les autres remedes, ſoit en breuvage, ſoit en lavement. On diminuoit la quantité du vinaigre, & on ajoutoit au petit-lait deux onces de quinquina, ou quatre onces d'écorce de freſne en poudre, lorſque la diarrhée étoit conſidérable & que la dyſſenterie commençoit à paroître. L'Auteur prétend avoir obſervé que les acides & le camphre unis au quinquina ou aux autres écorces de même vertu, le rendirent plus efficace & que le quinquina en poudre, délayé dans les boiſſons, agit beaucoup mieux que la ſimple décoction. An. de J. C.

Le ſéton placé au poitrail ou au bas-ventre produiſit de très-bons effets, ainſi que les parfums de vinaigre. Les ſudorifiques, les purgatifs, les diuretiques & la ſaignée furent nuiſibles.

La maniere la plus avantageuſe de traiter les tumeurs inflammatoires, fut de les ouvrir avec un raſoir, de faire des ſcarifications à l'entour, enſuite d'appliquer ſur toute leur étendue un cataplaſme fait avec les feuilles d'abſynthe, de rhue, de menthe, de ſel ammoniac & de vin, qu'on re-

An. de J. C. nouvelloit dès qu'il commençoit à sécher : enfin, ou pansoit l'ulcère avec l'onguent ægyptiac qu'on recouvroit du même cataplasme.

1761. Une maladie épizootique, accompagnée de beaucoup d'accidens du *Louvet* qu'on peut caractériser de fiévre *inflammatoire ardente & maligne*, & semblable à celle qui fut observée par Ens sur les bêtes à cornes, les chevaux & les brebis, se trouve décrite dans les ouvrages de Plenciz (*a*) Médecin de Vienne en Autriche, où elle fut observée en 1761.

L'animal qui en est attaqué, dit-il, perd d'abord l'appétit : il a quelquefois une soif inextinguible : ses yeux sont ternes, abbatus ; la langue & tout l'intérieur de sa bouche comme ulcerés : il en sort continuellement ainsi que des nazeaux une morve qui a une mauvaise odeur. Il ne rumine plus : les vaches perdent leur lait. La plûpart sont attaquées de diarrhée & les matieres de leurs déjections sont quelquefois teintes de sang. D'autres ont une constipation suivie d'un gonflement tympanique au bas-ventre. La langue de-

(*a*) V. Plenciz de lue bovina ad finem vergente, 1761, epidemicè grassante.

vient noire & ſeche, la reſpiration difficile ; la gangrene s'empare de l'arriere-bouche & l'animal meurt, ſa mort eſt précédée d'une attaque d'apoplexie. An. av. J.C.

L'Auteur ajoute que dans les cadavres de ceux qui en étoient morts, on trouva conſtamment des vomiques, des abſcès, dans quelques viſceres ou de la poitrine, ou du bas-ventre, ou dans le cerveau ; qui s'étoient faits par metaſtaſe.

Plenciz ne reconnoît d'autre principe à cette maladie, qu'une ſemence vermineuſe, que ces animaux avalent en broutant l'herbe ou en buvant, laquelle pullule, ſe développe dans le corps animal & produit tous les ravages qu'on obſerve. Pour fortifier cette opinion, il rapporte une foule d'exemples, qui viennent à l'appui de cette hypotheſe, déja avancée par les Médecins Italiens, Danois, ſur des maladies ſemblables. Enfin, il en appelle à l'expérience, & au témoignage du mycroſcope, qui lui a fait voir, dans tous les abſcès ouverts, cette matiere animée & vermiculaire dont il parle. Ce ſentiment ſur la nature de la maladie, le conduit à la recherche des anthelmentiques les plus puiſſans, tel que le mercure. Il ſe ſert de préférence du mercure doux aſſocié avec le camphre, à l'exemple de Screiber, qui

An. de J. C. avoit donné le même mêlange dans la peſte des hommes. Il atteſte ſa propre expérience, & ne balance pas à mettre ce reméde au-deſſus de toutes les autres préparations. *Ego multiplici experientiâ didici quod mercurius dulcis cum camphora mixtus & exhibitus, omnibus aliis ejuſdem præparationibus præferendus ſit.* Il conſeille donc l'uſage du mercure doux, ainſi corrigé par le camphre, non-ſeulement comme préſervatif, (à la doſe de deux ſcrupules de mercure doux, ſur un ſcrupule de camphre) mais comme curatif, à peu près à la même doſe, une fois par jour. Lorſqu'il l'employe comme préſervatif, il lui joint un peu de myrrhe, d'aſſa fœtida, ou de fleurs de ſoufre, qu'il fait prendre pendant huit jours, en faiſant boire beaucoup par-deſſus. Il dit qu'on pourroit tenter l'uſage du ſublimé corroſif, avec l'eſprit de froment, mais avec précaution. Il recommande l'uſage des cauteres actuels, des ſétons, des frictions ſéches avec la main pour faciliter la tranſpiration; celui des plantes améres & vulnéraires; mais il inſiſte principalement ſur les dangers de la communication de la maladie qui peut avoir lieu par l'uſage de tout ce qui peut avoir ſervi aux malades. *Sana animalia*, dit-il,

caveant à paſcuis, aquâ, fano, ſtramine, item ab omni ſupellectili, quo lue affecta animalia utebantur. Cet Auteur fait une remarque, au ſujet de la contagion, toujours importante à connoître, qui eſt, qu'il arrive tous les jours que les hommes qui ſoignent les bêtes malades & les chiens qui demeurent avec elles, tranſmettent la contagion ailleurs, &c. Il ajoute que ce point doit mériter toute l'attention de ceux qui veillent à la conſervation des beſtiaux & à la ſanté publique. *Quotidianâ conſtat experientiâ tam ab hominibus quam à canibus cum bobus lue affectis commorantibus, facilè ad boves & aſinos idem contagium tranſportari & iiſdem communicari poſſe, inde fit ut ab illis qui ſanitati publicæ invigilare debent, hoc in caſu certæ capiantur cautelæ.* An de J. C

Les années 1761 & 1762 furent funeſtes pour les troupeaux en Europe. M. Plenciz parle encore d'une contagion, qui regnoit en Angleterre, parmi les chevaux. Il y eut une attaque de clavelée parmi les moutons, aux environs de Beauvais & dans pluſieurs autres Provinces de France. L'hydropiſie putride de ces mêmes animaux les faiſoit périr dans le Boulonnois. La maladie de la langue ou *chancre-volant* détruiſoit les bœufs de la Baſſe-Normandie. D'autres maladies qu'on. 1762.

An de J. C. n'avoit point encore obſervées, parurent dans diverſes parties d'Europe. Celle de la langue parut en Normandie dans la même circonſtance que celle de 1731, c'eſt-à-dire après un Hiver froid & ſec, & un Été encore plus ſec. Elle y fit périr plus de quatre cent bœufs, quoiqu'on connût le remede : mais le mal étoit ſi prompt, que les animaux étoient morts avant qu'on ſe fût apperçu qu'ils étoient malades. On dit qu'en Lorraine, les bêtes à laine éprouverent la même maladie. Le ſiége ordinaire chez elles eſt ſous la langue, ce qui en rend le prognoſtic moins fâcheux, à cauſe de la facilité qu'on a de la traiter ; mais il y a apparence que ce n'étoit pas la même, mais plutôt celle dont on va parler.

1762. Cette maladie, ſi familiere aux brebis du nord, obſervée dans la Franconie par M. Fromann en 1663, 1664 & 1665, ſur les bêtes à laine de tout âge, & ſur les veaux & geniſſes au-deſſous de deux ans ; décrite en 1674 par J. Valentin Willius qui l'obſerva, dans l'Iſle de Selande, ſur les bœufs, les lievres &c. fut également obſervée en 1761 & 1762, dans le Boulonnois, ſur les moutons. On doit ſe rappeller que M. Fromann attribuoit la formation des vers plats,

qu'on appelle *douves*, & qu'il regardoit comme la cauſe de cette maladie, aux grandes pluyes de 1663, ſuivies de chaleurs exceſſives, ainſi qu'aux nielles qu'on obſerva dans ces mêmes années ſur les plantes. Willius nous a laiſſé ignorer dans quelles circonſtances elle parut, il en conſidera les effets en anatomiſte, plutôt qu'en obſervateur, qui en recherche les cauſes, ainſi que les moyens d'y remédier. M. Demars (*a*), Médecin penſionnaire de la ville de Boulogne, s'eſt principalement occupé de ces deux derniers objets. An. de J. C.

Il réſulte des informations qu'on prit alors ſur tous les lieux infectés, & des réponſes des Curés des environs de Boulogne, 1°. que la maladie commença vers la fin d'Octobre 1761, continua tout l'Hiver, & dura juſqu'au milieu du Printemps de 1762 : 2°. que ſes ravages furent plus meurtriers aux mois de Janvier & Février que dans les mois précédens, & que la maladie ſe rallentit peu à peu en Mars & Avril : 3°. que dans les cantons bas, humides & maréca-

(*a*) V. Mémoire ſur la mortalité des Moutons, dans le Boulonnois, dans les années 1761 & 1762, par M. Demars, Médecin. Paris, chez la Veuve d'Houry, 1767, in-12 & in-8°.

An. de J. C. geux, tels que les terreins de *Bainctum*, *Carly*, *Iſques*, & en général, dans tous ceux qui avoient été inondés au mois de Mai 1761, les pertes furent les plus conſidérables ; tandis que dans les lieux élevés, ſecs & ſablonneux, ſur-tout le long des Dunes de *Camiers*, *Danes*, *Ambleteuſe*, les troupeaux avoient été généralement à l'abri de la maladie : 4°. que les agneaux furent plus ſujets, en général, à ſes attaques que les meres : 5°. que de tous ceux qui furent manifeſtement attaqués, il n'en réchappa aucun : 6°. que les autres Beſtiaux, tels que les chevaux, vaches, porcs, &c. ne furent point attaqués de la maladie, mais que les avortemens furent très-fréquens parmi ces derniers, & que pluſieurs avoient été attaqués de *feux opiniâtres* : 7°. qu'on ne remarqua rien d'extraordinaire dans les maladies des hommes : 8°. que les moutons périſſoient tous par *hydropiſie* & *pourriture*, & que la maladie ſe manifeſtoit par les ſymptômes ſuivans.

Elle s'annonçoit d'abord par des poches pleines d'eau, qui ſe formoient ſous la mâchoire inférieure. Ces animaux continuoient juſqu'à la fin, de boire & de manger, même avec aſſez d'avidité. Ils lêchoient les parois des bergeries &

mangeoient la terre. Le bas-ventre ſe rempliſſoit d'eau : on en trouvoit ſouvent à la tête entre cuir & chair. Leur embonpoint diminuoit peu à peu. On trouvoit, après leur mort, les principaux viſceres du bas-ventre corrompus ; le foie ſur-tout étoit le plus maltraité. On y obſervoit une grande quantité de ces vers plats, connus ſous le nom de *Dogues* dans le Boulonnois. Les chairs de ces animaux étoient pâles & n'avoient point leur ſaveur ordinaire : & en général toutes celles des moutons, tant ſains que malades, qu'on avoit mangé pendant l'automne & l'hiver, étoient fort inſipides. On eſſaya peu de remédes ; aucun ne réuſſit. An. de J. C.

Tels ſont les faits rapportés unanimement dans les Lettres & Mémoires envoyés par MM. les Curés, & qui ont ſervi de baſe aux réflexions de M. Demars ſur les cauſes de cette maladie.

Cet Auteur fait obſerver que les pluies commencerent dès le mois d'Août 1760 ; que les vents du ſud-oueſt dominerent juſqu'au mois de Mars, & furent peu interrompus par ceux du nord. A peine gêla-t-il pendant tout l'hiver ; aux mois de Mars & Avril 1761 les vents du nord reprirent le deſſus : mais ceux du ſud, qui ſuccéderent en Mai, amenerent des orages, avec

An. de J. C des pluies ſi abondantes, que tous les vallons furent inondés, & la crue des eaux fut plus conſidérable qu'elle n'avoit été de mémoire d'homme. Preſque tout l'été fut pluvieux. Dans les mois d'Août & de Septembre, il y eut des jours très-chauds; les vents du nord ſoufflerent rarement. Les orages & les tonnerres furent plus fréquents que dans les années précédentes. L'Automne & l'Hiver furent dérechef pluvieux avec des vents méridionaux. M. Demars eſt perſuadé que ſi le froid & la ſéchereſſe des mois de Mars & d'Avril n'euſſent modéré les cauſes de putridité, cette année ne pouvoit manquer de devenir funeſte par des épidémies malignes. Les animaux & les végétaux éprouverent les effets de cette influence : on remarqua que les jeunes animaux ſur-tout, ainſi que l'avoit obſervé M. Fromann en 1663, s'en reſſentirent plus que les autres. Les veaux & les agneaux furent généralement plus rares, plus foibles & plus petits que dans les années communes. Les ovipares, tels que les perdrix, s'en reſſentirent auſſi : le gibier fut peu commun; les épis avorterent, & la moiſſon fut médiocre. Il n'y eut preſque point de fruits à pepin. Cependant les maladies des hommes ne devinrent épidémiques qu'au mois

d'Août & pendant la plus grande partie de l'Automne : les Campagnes & ſur-tout les lieux bas & marécageux en furent principalement affligés. C'étoient des fiévres ardentes ou doubles-tierces continues : mais elles furent généralement bénignes. Un très-petit nombre dégénéra en phtiſie ou en hydropiſie. An de J C.

Maintenant, ajoute M. Demars, ſi l'on demande quelle eſt l'eſpece parmi les animaux qui a dû ſouffrir le plus des vices de la conſtitution, il répond que c'eſt l'eſpece qui par ſa nature, ſon tempérament, ſon régime & le lieu de ſon habitation, ſeconde davantage l'action des intempéries de la conſtitution ; & c'eſt de la réunion de ces cauſes particulieres que réſulte la cauſe complette des maladies. Cet Auteur, après avoir conſidéré la foibleſſe naturelle du tempérament de la brebis, qui ne lui permet pas de ſoutenir des voyages de long cours, la fatigue, l'excès du froid & du chaud ; après avoir rapporté les effets du froid & de la ſéchereſſe, qui leur ſont également contraires & qui en firent périr un grand nombre en 1740, aux environs de Plymouth, au rapport d'Huxham ; la meilleure maniere de les gouverner *, qui ne fut point ſui-

* Cette maniere conſiſte à les faire paître ſur des cô-

An. de J. C. vie dans le Boulonnois, (pays, à l'exception des Dunes, naturellement humide & privé de plantes odoriférantes ;) enfin, après avoir parcouru les cauſes particulieres qui avoient pu contribuer à la maladie, telle que l'uſage qui fut pratiqué alors, de mener paître de bonne-heure & de ramener tard les brebis en Automne, comme en Eté, la plupart du temps, toutes mouillées, & remplies d'une nourriture trop chargée d'humidité ; après avoir expoſé les cauſes générales, telles que la modicité des fourrages, leur mauvaiſe qualité, de cette année, celle de tous les grains, la plupart dévorés par les limaçons, ou gâtés par la nielle qu'on obſerva en Juillet & Août, à la ſuite

teaux, & non dans les lieux bas & humides : à les nourrir, pendant l'hiver, de ſon, de navets, de foin, de paille, de luzerne, de ſainfoin, de feuilles d'orme, de frêne, &c. à les promener tous les beaux jours une fois en Hiver, pour leur faire prendre l'air : à ne les faire ſortir au Printemps & en Automne, qu'après que le ſoleil a diſſipé la gelée & l'humidité, & à ne les laiſſer que quatre ou cinq heures, après quoi on les fait boire une fois : à les mener aux champs, deux fois le jour en Eté, en attendant que la roſée ſoit tombée ; & à les ramener à l'ombre ou dans la bergerie pendant les fortes chaleurs : à les faire boire alors deux fois dans la journée, & à les faire rentrer à la fin du jour.

d'un brouillard de pluſieurs jours, qui laiſſa ſur les pailles une pouſſiere qui eſt un poiſon pour les beſtiaux ; il conclut que toutes ces circonſtances réunies furent inconteſtablement les cauſes de la mortalité des moutons ; & que c'eſt de la réunion, du degré, de la modification de ces cauſes que dépendit l'inégalité des progrès de cette maladie, dans différens cantons. An. de J. C.

Quelque mérite, quelque degré de probabilité que puiſſe avoir la concluſion de M. Demars, quelque ſatisfaiſante qu'elle paroiſſe aux yeux de ceux qui ſe contentent des vraiſemblances ; il reſte toujours des faits fort difficiles à expliquer. Pourquoi, en 1674, cette maladie n'attaqua-t-elle que les bêtes à cornes & les liévres ? Pourquoi en 1663 & 1761, elle n'attaqua que les brebis & plutôt les jeunes animaux que les vieux ? Pourquoi plutôt une eſpece qu'une autre dans différens temps, mais dans les mêmes circonſtances ? Ce ſont encore autant de problêmes à réſoudre pour les Phyſiciens, & qui reſteront vraiſemblablement inſolubles, juſqu'à ce qu'on ait réuni plus de faits & d'obſervations. On a fait cette réflexion ici, où les cauſes paroiſſent les mieux prouvées & les plus claires, afin de faire connoître com-

An de J. C. bien il eſt dangereux de précipiter ſes concluſions, & de vouloir tout expliquer, quand il s'agit des cauſes des maladies & des conſéquences dangereuſes où elles entraînent quelquefois, lorſqu'elles ſont fauſſes. Pour les admettre en Phyſique, & les rendre de quelque utilité, il faudroit qu'elles fuſſent toujours démontrées ; ſans quoi, on ſe trouve continuellement dans un labyrinthe d'incertitudes, de doutes & de contradictions. On ne ſauroit douter, par exemple, que cette maladie, rare dans les climats chauds, ne doive ſa naiſſance à un excès d'humidité, qui corrompt les eaux, les grains, les fruits ou l'herbe des pâturages, ou l'une ou l'autre de ces productions. Mais outre cette cauſe, n'eſt-il pas néceſſaire d'avoir recours à quelque autre principe, au moyen duquel on puiſſe répondre aux queſtions propoſées & expliquer le phénomène de l'unité de l'eſpece attaquée ? Combien de fois n'a-t-on pas été obligé de revenir ſur ſes pas & de renoncer à ce qui paroiſſoit le plus inconteſtable ? Avant les expériences de M. Parmentier, de cet homme ineſtimable, qui pour démontrer une vérité utile au genre humain & l'abus qu'on en fait tous les jours, raſſemble des animaux de différente eſpece qu'il nourrit, a le courage de ſe nourrir lui-même

même d'un ſeigle ergoté, auquel on a tant de fois, & toujours fauſſement, attribué tant de maux. Mais ce prétendu coupable vient d'être juſtifié pleinement. Ce n'eſt qu'à des hommes, tels que Rhedi, Storck, Parmentier, &c. qui ont l'intrépidité de braver les erreurs les plus accréditées, en s'expoſant eux-mêmes au danger, qu'on ſera redevable un jour de quelques découvertes utiles, de quelques vérités précieuſes, & obligé de brûler une infinité de Livres. Pour épargner, s'il ſe peut, un pareil ſort à celui-ci, n'admettons que des choſes démontrées. An. de J. C.

Pour avoir une conviction parfaite que la maladie dont on parle, doit être uniquement attribuée à l'humidité, il faudroit s'aſſurer, avant, s'il n'y auroit pas quelque plante, quelque inſecte particulier, quelque qualité, quelque altération malfaiſante dans les eaux, les herbes, les grains, &c. qui ſurvient dans cette circonſtance, dont les Beſtiaux, en général, ou, peut-être, une eſpece en particulier fait uſage de préférence, & qui produit ſur elle la maladie dont on parle.

M. Demars, après avoir conclu, comme on vient de voir, cherche à expliquer, d'après les Anciens, comment, après un hiver tiéde & humide, & un printemps froid & ſec, les lienteries,

An de J. C. les hydropiſies ne manquent pas de ſurvenir aux hommes, & la raiſon en eſt, ſelon eux, que les corps, après avoir contracté, dans un hiver doux & pluvieux, une humidité exceſſive, ſont reſſerrés tout-à-coup par le froid & la ſéchereſſe du printemps; mais les chaleurs de l'été qui ſuccédent immédiatement après, avec les vents humides du ſud, ne produiſant pas un deſſéchement ſuffiſant, il s'enſuit néceſſairement des lienteries & des dyſſenteries, à la ſuite des maladies d'été. Cette explication de l'eſprit des Anciens peut être bonne & appliquable, peut-être, à quelques cas, en Europe, mais elle ne ſauroit convenir à tous, & ſur-tout dans ceux où les cauſes de ces maladies ſont toutes différentes, ni à tous les climats, où elles régnent, indépendamment des mêmes viciſſitudes. Le meilleur conſeil qu'on puiſſe donner aux gens raiſonnables, c'eſt de ne pas faire des prophéties, dans ce genre, d'après les Anciens, parce qu'elles ſont ſouvent démenties par l'expérience. L'Auteur explique enſuite pourquoi les agneaux en ont été attaqués plutôt que leurs meres. D'abord à cauſe de leur foibleſſe, & parce que les meres étoient dans la circonſtance, qui les expoſe à l'avortement. Pourquoi l'hydropiſie, effet immanquable, dit-il, du vice

des alimens, combiné avec celui des saisons, est née. Pourquoi les chairs des moutons étoient pâles, & le foie corrompu. Il attribue la pâleur des chairs à la dissolution du sang; la corruption du foie à sa chaleur combinée avec une humidité surabondante; l'appétit, qui se soutenoit dans la maladie, à la *suction* des fibres de l'estomac; l'embonpoint à l'excès d'humidité; & il dit à ce sujet que *le mouton n'engraisse jamais deux fois* : cependant, dans les maladies causées par le froid ou des sécheresses excessives, telles que celles qui furent observées en Angleterre, en 1740, ces animaux parvenoient à une extrême maigreur : le foie s'enfloit & durcissoit beaucoup, & la vésicule du fiel acquéroit un volume très-considérable. An. de J. C.

L'Auteur donne, après, des conseils pour préserver les animaux de la *pourriture*. Quant à l'exposition des bergeries & au choix des pâturages, il préfére les côteaux, les lieux élevés, couverts de bruyeres. Il défend de les faire paître dans la rosée, sur-tout des lieux bas & humides; quoiqu'on doive mener, dit-il, aux pacages les plus frais & les plus humides, les vieilles bêtes, avant le lever du soleil, lorsqu'on veut les engraisser. C'est à la rosée, principalement, qu'est dû cet

An de J. C. effet, ſur-tout, ſi on leur donne du ſel pour les exciter à boire : mais au bout de deux ou trois mois de ſoins ſemblables, qui ſuffiſent pour les engraiſſer, il faut s'en défaire ; ſans quoi, elles riſquent de périr de *la pourriture*. M. Demars recommande beaucoup l'uſage du ſel pour garantir les bêtes à laine de cette maladie, mais à des doſes modérées, parce qu'il les excite à boire. Il préfére le ſel gris au ſel blanc, parce que la partie terreuſe, avec laquelle il eſt combiné, a une aſtriction favorable aux indications qu'on ſe propoſe ici : d'ailleurs, elle fixe davantage l'action du ſel & corrige ſa vertu ſtimulante. Quant à la nourriture, il conſeille de leur donner des plantes odoriférantes ; les différentes eſpeces de pailles qui ſont d'uſage, *toutes ſortes de feuilles d'arbres* *, même celles des ſapins, en y mêlant un peu de foin. Cet Auteur, d'après

* Ce conſeil de M. Demars eſt trop vague ; il y a certaines feuilles qu'on ne ſauroit donner impunément aux moutons ; celles de l'if, du laurier-roſe, de la coriaire, &c. leur ſeroient très-nuiſibles. Il n'en eſt pas de même des feuilles de chêne, de bouleau, de ſaule, ainſi que ſon écorce qui eſt aſtringente & rafraichiſſante, de celles de chevrefeuille, qu'il recommande & qui peuvent être utiles.

les Anglois, recommande l'uſage des baies de génievre, les feuilles du ſorbier, celles du prunier ſauvage, celles de l'orme, du frêne. En général, toutes celles d'un goût auſtere & d'un tiſſu ferme & ſolide, lui paroiſſent propres à corriger l'intempérie qui domine dans cette maladie, en deſſéchant la trop grande humidité & réprimant les progrès de la pourriture*. M. Demars conſeille encore le changement de pâturages. Il finit par annoncer la mortalité des beſtiaux, & avertit les habitans de la Campagne de ſe tenir en garde contre cette maladie, toutes les fois que l'hiver ſera doux & pluvieux, ſuivi de quelques ſemaines de froid & de ſéchereſſe au printemps, & tout-à-coup de pluies, de vents méridionaux, & ſur-tout d'orages fréquens, avec tonnerres, chaleurs étouffantes, inondations, &c. Il termine ſon Ecrit, en propoſant, d'après M. Haſtfer, un reméde An. de J. C.

* Avant de prendre un parti là-deſſus, nous conſeillons à tous ceux qui ſont intéreſſés à conſerver leurs troupeaux, d'attendre la publication d'un Ouvrage, actuellement ſous preſſe, ſur cette matiere, fait par M. d'Aubenton, de l'Académie Royale des Sciences, qui ne laiſſera rien à déſirer, tant ſur la maniere de gouverner les brebis, que ſur le choix qu'on doit faire des plantes, propres à leur nourriture.

An. de J. C. qui guérit en 1748 les brebis d'une Maladie épizootique, & qui leur conſerva le foie ſain, tandis que dans celles qui n'en firent pas uſage, on leur trouva ce viſcere couvert d'hydatides.

Ce reméde conſiſte à prendre en automne une fourmillere, qu'on met dans un four, avec les fourmis, le maſtic, le feuillage & les brins de bois, pour la faire ſécher : enſuite on la réduit en poudre, que l'on conſerve dans un vaiſſeau où il y ait eu du ſel ; & pour en faire uſage, on la mêle avec du ſel & de l'avoine. Mais il eſt aiſé de voir que ce reméde ne doit ſa principale vertu qu'au ſel marin, qui eſt le plus puiſſant ſecours qu'on connoiſſe dans ce cas, à cauſe de ſes vertus diurétique & antiputride.

1762. On apprit, dans le cours de la même année, qu'une Maladie épizootique ravageoit les bêtes à cornes & les chevaux en Suéde. Suivant la relation qui en fut envoyée, alors, à un des membres de la Société Royale d'Agriculture de Paris, il paroît que c'étoit une maladie inflammatoire & peſtilentielle, ſemblable à celle qui avoit été obſervée en France, en Hollande & en Dannemark en 1745 ; avec cette différence néanmoins, qu'il ſe formoit dans celle-ci des

dépôts d'un mauvais caractere aux deux dernieres articulations de la queue ; que le ſang contenoit ſréquemment des inſectes particuliers, & qu'il étoit très-coëneux ; ce qui n'avoit point été obſervé dans les précédentes. Du reſte, les autres ſymptômes étoient conformes à ceux qu'on avoit obſervés en 1745. Les circonſtances tirées du climat, de la ſaiſon & des ſujets (jeunes & robuſtes, comme on le fait remarquer,) pouvoient peut-être avoir apporté quelque différence dans la marche de la maladie. Mais pour ne pas gêner l'opinion du Lecteur ſur ſon diagnoſtic, & pour le mettre à portée de juger par lui-même ; voici le détail de la maladie tel qu'il fut envoyé à la Société Royale d'Agriculture de Paris. On diſoit : » la contagion ſe répand avec » beaucoup de rapidité. Les animaux les plus » jeunes, les plus robuſtes & les mieux portans, » en ſont le plutôt attaqués & en meurent le » plus promptement. On a remarqué que dans » la plupart des ſujets, la toux eſt le premier » ſymptôme du mal. Les yeux deviennent ternes, » humides, chaſſieux : il en diſtille même des » larmes. Un ou deux jours après ce commencement, le lait tarit dans les vaches, & c'eſt » la marque la plus sûre que la maladie les a

An de J. C.

An. de J. C. » gagnées. Au commencement, l'animal a froid
» juſqu'à friſſonner, à peu près, comme dans le
» premier période d'un accès de fiévre dans
» l'eſpece humaine. L'ardeur ſurvient enſuite
» & dure pluſieurs jours : elle eſt ſur-tout ſen-
» ſible à la nuque, ſoit par la chaleur même,
» ſoit par le battement du pouls. L'animal perd
» l'appétit : il boit volontiers, tant que l'inflam-
» mation ne l'empêche pas d'avaler. Il ſort abon-
» damment des narines & de la bouche une
» matiere baveuſe, accompagnée d'une puanteur
» inſupportable. Les dents s'ébranlent chez la
» plupart. La conſtipation ſurvient quelquefois :
» mais dans tous ou preſque tous les ſujets,
» il y a diarrhée dans le commencement : il ne
» ſort guere d'excrémens, mais de l'eau. Vers
» la fin de la maladie, les deux dernieres arti-
» culations de la queue ſe corrompent *, devien-
» nent mollaſſes : ſi l'on enleve la peau qui les
» couvre, il en ſort une matiere purulente &
» fétide. La corruption gagne de proche en pro-
» che juſqu'aux cornes, qui deviennent froides
» & ſe vuident. Le mal eſt à ſon dernier terme,

* On a vu quelque choſe de ſemblable dans l'Epizootie de 1746, décrite par Ens.

» lorſque le froid atteint les oreilles & les nari- An. de J.C.
» nes : c'eſt alors que d'ordinaire l'animal meurt,
» au ſixieme ou au ſeptieme jour, depuis que la
» maladie s'eſt manifeſtée.

» Le ſang qu'on a tiré des animaux étoit d'un
» rouge clair, & décéloit en écumant & en fu-
» mant une grande inflammation. Mais après
» qu'il étoit réfroidi, on ne trouvoit plus rien
» de liquide. Le tout n'étoit plus qu'une maſſe
» coëneuſe, qui pouvoit être tranchée comme
» une gelée. L'ouverture des cadavres montre la
» véſicule du fiel exceſſivement grande & pleine
» d'une liqueur plus ſemblable à de l'urine qu'à
» de la bile. Dans quelques-uns, on a trouvé
» dans cette poche juſqu'à trois livres peſant de
» cette liqueur. Dans beaucoup de ſujets, l'eſto-
» mac & les inteſtins ſe ſont trouvés remplis
» de vers, qui vivoient encore à l'ouverture de
» leurs corps. Il y avoit auſſi dans les vaiſſeaux
» ſanguins certains inſectes qu'on nomme *Plies*,
» à cauſe de leur figure, qui reſſemble à celle de
» ce poiſſon. Quelquefois, le cerveau a paru en-
» tiérement diſſout en pus & en eau. En plu-
» ſieurs ſujets, les veines étoient remplies d'un
» ſang noir. Beaucoup avoient le cou enflammé.
» Dans d'autres, l'inflammation ſe jettoit ſur les

An de J. C. » entrailles. Après la mort, on a vu l'une ou » l'autre de ces parties gangrenée. Les eſto- » macs étoient remplis d'alimens non digérés : » ces alimens étoient ſi deſſéchés & ſi compac- » tes, qu'on ne les diviſoit qu'avec beaucoup de » peine. Les vaiſſeaux qui tapiſſoient la mem- » brane des eſtomacs & des inteſtins étoient mar- » qués de taches noires, livides, qui indiquoient » évidemment la gangrene. Dans certains ſujets, » le foie & la rate étoient couverts de petites » tumeurs, ſi dures, qu'on ne pouvoit les écraſer, » & elles reſſembloient, au toucher, à des grains » de menu ſable : le reſte de la ſubſtance de ces » viſceres étoit au contraire ſi mollaſſe, qu'on la » pénétroit ſans effort, en la preſſant. Quelques » cadavres n'ont fourni aucun indice de maladie.

Cette Epizootie fut très-meurtriere dans la Suéde : elle s'étendit même juſqu'aux frontieres d'Allemagne. Tandis que les beſtiaux du Nord étoient ravagés par ce fléau, la France en avoit pluſieurs autres à combattre.

1762. Vers la fin de l'année, une maladie formidable attaqua les beſtiaux de la Paroiſſe de *Mezieux*, Province du Dauphiné. Les bœufs & les vaches en furent principalement frappés. Il n'y eut qu'un très-petit nombre de chevaux & de mulets, qui en furent atteints.

Un dégoût univerſel, une tête appéſantie, des yeux larmoyants, des oreilles pendantes, un poil terne, une conſtipation décidée; une enflure douloureuſe aux environs de la ganache & le long du cou, un pouls concentré, un flux d'une humeur écumeuſe par la bouche, quelquefois par les nazeaux, étoient les ſymptômes qui ſe manifeſtoient en vingt-quatre heures, & qui ſe ſoutenoient pendant deux, trois, quatre jours, au bout deſquels un grand battement de flancs & la foibleſſe des malades annonçoient une mort prompte & inévitable. An. de J. C.

Dans les cadavres, un premier dégré de putréfaction ſe manifeſtoit dans l'arriere-bouche, dans tous les muſcles du pharinx & du larynx; dans le tiſſu cellulaire voiſin, dans l'éſophage, la trachée artere par une lividité réelle, & par plus ou moins d'engorgement. Dans quelques-uns l'épiploon étoit affecté, dans d'autres les inteſtins: dans pluſieurs la rate étoit engorgée. Dans tous, la *digeſtion dépravée*.

On conjectura que la couleur livide des parties de la gorge étoit la ſuite de quelque inflammation ſourde, d'un engorgement produit par une extravaſation de ſucs, comme on l'obſerve dans les *ſquinancies malignes, gangreneuſes*,

An. de J. C. dont celle-ci fut regardée comme une eſpece. Ce même engorgement s'étendoit à toutes les glandes de la ganache, de l'encolure, ce qui formoit des tumeurs conſidérables au dehors, qui dans pluſieurs parvinrent à ſuppuration, ou ſpontanément ou par le ſecours de l'art. Il y eut des animaux dont la gorge ne fut point dans un état ſi fâcheux, & ſur le corps deſquels il ſurvenoit des tumeurs indiſtinctement dans toutes les parties, mais qui furent toutes regardées comme des dépôts critiques.

Les chaleurs exceſſives, la mauvaiſe nature de l'herbe, & ſurtout la mauvaiſe qualité des eaux ſtagnantes, dont ces bêtes s'abreuvoient, furent regardées comme les principales cauſes du mal.

On s'occupa d'abord du ſoin, le plus important, dans ces fatales conjonctures, de celui d'interdire toute communication entre les bêtes ſaines & les malades. Les ſaines furent conduites hors des étables infectées, après avoir été fortement bouchonnées avec des bouchons de paille qu'on avoit auparavant expoſés à la fumée de pluſieurs plantes aromatiques, ſur leſquels on avoit répandu un peu de vinaigre. Les écuries dans leſquelles on les plaça furent bien nétoyées & parfumées avec des baies de genievre & de laurier, écraſées

& macerées dans du vinagre, qu'on fit brûler sur des charbons ardents. On circonscrivit, pour ainsi dire, la maladie, pour la renfermer comme dans une enceinte & en arrêter les progrès. An de J. C.

On saigna d'abord à la jugulaire tous les animaux qui habitoient les confins du village de Mezieux. Cette opération fut faite également sur les malades, au commencement de la maladie: mais on eut garde de la faire sur ceux en qui les signes de putridité ou de coction se manifestoient. L'eau du Rhône, légerement aiguisée avec du vinaigre servit de boisson aux malades, toute leur nourriture se réduisit à une eau blanchie avec du son de froment, dont on met une jointée sur un seau d'eau. On y ajoutoit une once de crystal minéral. Les lavemens émolliens ne furent point oubliés, on en donnoit deux par jour à chaque malade. On prend feuilles de mauve, de pariétaire, de mercuriale, de chaque une poignée, qu'on fait bouillir dans cinq livres d'eau, jusqu'à diminution d'un quart; on délaye dans la colature deux onces de miel, autant d'huile d'olive & une once de crystal minéral pour un lavement.

On fit des injections antiputrides, que l'on poussoit deux ou trois fois par jour dans les nazeaux & dans la bouche, avec les feuilles d'ai-

An. de J. C. gremoine, de plantain & de ronce, une poignée de chaque, qu'on faiſoit bouillir dans quatre livres d'eau, à laquelle on ajoutoit deux gros de ſel ammoniac, autant d'oximel ſcillitique. On leur faiſoit humer de temps en temps l'eſprit volatil de ſel ammoniac, pour ſolliciter le jeu des parties affectées & engourdies par le mal.

On accélera la ſuppuration des dépôts formés à l'extérieur, avec des cataplaſmes maturatifs, faits avec le vieux levain, le baſilicum, les oignons de lys, cuits ſous la cendre, mêlés & pilés avec de l'oſeille bouillie. On employa le biſtouri & plus ſouvent un bouton de feu, pour ouvrir ces tumeurs, lorſqu'on s'appercevoit de la fluctuation. Lorſqu'elles étoient purgées de leurs humeurs, pour prévenir les ſuites de la réſorption dans la maſſe du ſang, on purgeoit les malades avec une infuſion de ſenné, à la doſe d'une once ſur une livre d'eau : on y ajoutoit une once d'aloës ſuccotrin, qu'on laiſſoit infuſer toute la nuit, ſur les cendres chaudes. On les préparoit la veille avec un lavement émollient, auquel on ajoutoit trois onces de catholicum double : enfin, par ce traitement & par l'attention qu'on eut de donner une eau pure, des alimens ſains à toutes les bêtes, de tenir

leurs demeures propres, & d'empêcher toute communication entre les ſaines & les malades, on compta plus de trois cent bêtes préſervées, & cinquante-trois malades guéries ſur ſoixante-deux; tandis que de quarante-neuf, qui avoient été traitées précédemment par une routine aveugle, il n'y en eut pas une qui en rechappât. Cela prouve l'avantage & la ſupériorité d'un traitement méthodique ſur tout ce que peut preſcrire l'empiriſme. La maniere dont on s'y prit, ſoit pour arrêter les progrès de l'épizootie, ſoit pour ſecourir les malades, fit une honneur infini à M. Bourgelat, qui avoit indiqué le plan de traitement & celui des précautions. An. de J. C.

Si l'on compare les circonſtances dans leſquelles cette maladie parut, qui ſont les mêmes que celles de 1757 & 1758, ſes ſymptômes avec ceux qui accompagnerent les épizooties décrites par MM. de Chaignebrun & Hartmann, on trouve beaucoup de rapport entr'elles; & on ſeroit porté à croire que c'étoit la même maladie, qui reparut, à peu près, avec le même appareil de ſymptômes, en 1762, mais dont le ſiége étoit principalement aux environs de la ganache. La péſanteur de tête, l'enflure douloureuſe, l'état du tiſſu cellulaire, l'épiploon affecté, &c. tout

An. de J. C. ſembleroit le confirmer ; mais le ſiége fixe de la tumeur, l'état inflammatoire & conſtant des muſcles du larynx & du pharynx, celui des dépôts formés à l'extérieur, qui venoient aiſément à ſuppuration, enfin l'abſence d'un caractere gangreneux, ne doivent laiſſer aucun doute ſur le diagnoſtic de la maladie & prouvent que c'étoit une ſquinancie inflammatoire-maligne, ſoit que le même principe qui avoit agi en 1757 l'eut produite, & qu'elle eut pris cette fois la forme d'une ſquinancie, ſoit qu'elle eut pour cauſe un principe tout différent.

On en peut dire autant de l'Epizootie qui attaqua, à peu près, dans le même temps, les Beſtiaux d'Auvergne, d'une partie de la Généralité de Moulins, du Limouſin, de la Province du Bugey, de la Champagne, du Forez, du Dauphiné, &c. Quoiqu'il parut également des tumeurs à la ſurface du corps, comme dans les précédentes ; il y avoit en outre des ſymptômes particuliers qui ſembloient conſtituer une nouvelle eſpece & qui exigeoient auſſi des ſecours différens. Voici le détail de cette derniere, tel qu'on le trouve dans les notes ajoutées au Mémoire de M. Barberet *.

* V. Mémoire de M. Barberet, déja cité.

Dès

Dès qu'un animal en étoit atteint, il refuſoit de manger ; la rumination ceſſoit ; le poil étoit terne & hériſſé ; il avoit la tête baſſe, les yeux larmoyans, il battoit des flancs ; la bouche, les cornes, les oreilles étoient dans une chaleur ardente : il y avoit une douleur conſidérable tout le long de l'épine ; une crépitation en cet endroit, ou un bruit ſemblable à celui que fait un parchemin ſec qu'on comprime, pour peu que l'on paſsât les doigts ſur cette partie. Il ſurvenoit des tumeurs indiſtinctement ſur toute la ſurface du corps, qui diſparoiſſoient quelquefois ſubitement, ce qui aſſuroit toujours la perte de ces animaux. Il y avoit proſtration générale de forces ; un froid exceſſif ſuccédoit à la chaleur ardente dont on a parlé ; le ventre étoit tendu ; la douleur regnant tout le long de l'épine, s'évanouiſſoit ſouvent, ſoit par les révolutions intérieures, ſoit par l'effet des remedes ; des plaintes continuelles précédoient la mort ; enfin les cadavres ouverts offroient des marques évidentes de gangrene & de putréfaction. An de J. C.

On établit le diagnoſtic de la maladie principalement ſur cette crépitation, qui quoique ſymptômatique & accidentelle, formoit néanmoins un caractere frappant, capable de la faire diſtinguer

An de J. C. des autres du même genre ; le défaut d'écoulement de morve, la chaleur des oreilles, des cornes & de la bouche, & la préſence des tumeurs conſtituent un genre particulier peſtilentiel des plus graves.

Le prognoſtic s'aſſure principalement ſur l'état de ces tumeurs, dont la diſparition ſubite, & ſans retour, annonçoit une perte prochaine & inévitable, & ſur le dégré d'abattement des forces de l'animal, &c.

Pour le traitement, on conſidéra deux états, qui exigeoient tous deux des remédes différens ; celui de tenſion, de douleur, d'inflammation, qui n'exigeoit que des tempérans, des rafraichiſſans, des antiphlogiſtiques ; & celui de coction, de putridité & de relâchement, qui ne demandoit que des remédes antiputrides & ſtimulans.

On ordonna donc, dans le premier, l'ouverture de la jugulaire, dès les premiers mouvemens de l'inflammation, des lavemens émolliens, à donner deux ou trois fois par jour, compoſés d'une décoction de mauve, d'une once d'huile d'olive, d'une once de miel commun, & d'une once de cryſtal minéral. On tint les malades au ſon & à l'eau blanche ; on ne donna que très-

peu de nourriture aux chevaux & encore moins aux bœufs, en qui la digeſtion eſt toujours viciée, lorſque la rumination ceſſe. On formoit des billots, pour mettre dans la bouche de l'animal, avec des racines de zedoaire & d'angélique, de chaque demi-once, trois gros de myrrhe, deux gros de ſel ammoniac, un gros de camphre, qu'on pulvériſoit & qu'on broyoit dans ſuffiſante quantité de miel bouilli dans du vinaigre; on mettoit le tout dans un linge roulé, en maniere de billot, ou de frein qu'on contenoit dans la bouche de l'animal. An de J. C.

On donnoit ſoir & matin la valeur d'une livre d'un breuvage fait avec demi-once de nitre dans une infuſion de parietaire. On ajoutoit à l'eau blanche, du vinaigre juſqu'à une certaine acidité. Deux heures après le breuvage nitreux, on donnoit ſoir & matin un verre d'eau-de-vie camphrée, dans un demi-ſeptier d'eau blanche, avec la corne, & enſuite une fois ſeulement le matin, juſqu'à diminution notable des ſymptômes.

Voilà pour le premier temps ou période de la maladie; dans le ſecond, on employa les ſuivans.

On faiſoit bouillir une poignée de racines de grande chélidoine nétoyée, dans une livre de

An. de J. C.

vinaigre roſat, juſqu'à diminution d'un tiers, on ajoutoit à la colature une once de thériaque, qu'on donnoit en deux fois, & en deux jours, le matin à jeun, on avoit ſoin de bien couvrir le malade & de le garantir, pendant l'effet du reméde, de toute impreſſion de froid : une once de racine d'angélique en poudre, dans une demi-livre de vin rouge, produiſoit le même effet, mais d'une maniere plus douce.

Dans la diminution des ſymptômes, on donnoit le quinquina trois fois par jour, à la doſe de deux dragmes, chaque fois, dans une décoction de racine d'énula campana. On traita les tumeurs de la maniere ci-deſſus indiquée, dans l'épidémie de la Paroiſſe de Mézieux.

M. Vitet (*a*) remarque au ſujet de ces tumeurs inflammatoires, qui tenoient, ſelon lui, de la nature du charbon, qu'il eſt plus avantageux de les extirper, en laiſſant ſaigner la plaie, & la lavant avec une infuſion de feuilles de rhue dans le vinaigre ſaturé de ſel marin, &c. que de les conduire à ſuppuration par des cataplaſmes maturatifs, & de les ouvrir avec le biſtouri ou un bouton de feu, &c.

(*a*) Médecine Vétérinaire, tom. 2. p. 306.

Au moyen de ces remédes, on parvint, ſoit à préſerver, ſoit à guérir plus de cinq mille animaux, dans toutes ces Généralités; ſans avoir recours aux ſections, qu'on pratique dans les Campagnes, dans le cas de crépitation & de douleur qui l'accompagne, qu'on ne regarda que comme des accidens ſymptômatiques, qui ſe diſſipoient par l'action des remédes propres à la maladie. Celle-ci fut caractériſée de *fiévre putride, inflammatoire & gangreneuſe.* An de J. C.

En 1763 une autre Maladie épizootique fit périr la plus grande partie des beſtiaux du pays Brouageois, Election de Marennes, Généralité de la Rochelle. Elle fit tant de ravages, qu'elle mérita toute l'attention des Magiſtrats de ce canton. M. Nicolau, Docteur en Médecine, chargé d'en faire le rapport, en donna dans le temps un détail circonſtancié, qui fut communiqué à l'Ecole vétérinaire de Paris, & qui ne laiſſe rien à déſirer ſur ſa nature & ſon prognoſtic. 1763.

Cet Obſervateur fait remarquer d'abord que les Paroiſſes où la maladie exerçoit ſa fureur, ſont ſituées aux environs d'un terrein bas, de près de trois lieues d'étendue, qui formoit autrefois une belle ſaline, où la mer s'introduiſoit par

An de J. C. un canal, appellé le *havre de Brouage*. Cette ſaline & ce canal n'exiſtant plus aujourd'hui, il ne reſte à leur place qu'un ſol inégal, entrecoupé, rempli d'enfoncemens, de marres, de terres élevées, entre leſquelles les eaux pluviales ſéjournent, croupiſſent & s'altérent. Ne pouvant s'écouler, elles forment autant de bourbiers aquatiques. C'eſt de ces eaux que le bétail eſt obligé de boire. Le tout forme une vaſte prairie, couverte de troupeaux de bœufs, de vaches, de jumens, &c. En Eté, ces marres échauffées par l'ardeur du ſoleil, répandent au loin des exhalaiſons putrides, & les habitans y ſont ſujets à des fiévres intermittentes, putrides, malignes, à la fin de l'Eté, ſur-tout.

L'année 1763 fut très-pluvieuſe. Les prairies fournirent un pâturage abondant. Les pluies gâterent les foins : ceux qui en recueillirent ne purent les conſerver. Tous les fruits d'Eté & d'Automne manquerent. Les herbes, examinées avec attention, ne parurent cependant pas mal ſaines. On obſerva que des brebis qui avoient pacagé ailleurs ; des chevaux & des cochons qui n'en avoient point fait uſage, étoient également attaqués de la maladie. La mortalité s'étendit encore ſur les animaux domeſtiques, tels que les

chiens, ſur-tout ceux qui s'étoient nourris des chairs des malades, & juſqu'à la volaille, dans un hameau de S. Symphorien. An de J. C.

Au mois de Mai, il parut ſur les bêtes à cornes quelques maux de langue, qui ne firent pas de progrès. En Juin & en Juillet, la forte Epizootie ſe manifeſta ſur les brebis, qui mouroient preſqu'auſſi-tôt qu'elles étoient attaquées. Les bœufs & les jumens en reſſentirent les attaques au mois de Juillet; & elle duroit encore au mois de Septembre, temps où M. Nicolau en donna la relation.

Le premier ſymptôme qu'on leur reconnoît, dit-il, eſt le refus de toute nourriture : on les voit triſtes; ils ont la tête baſſe, les oreilles froides & pendantes; le poil redreſſé, ſans luſtre; les flancs retirés & battans; le bas-ventre plein & tendu; tout le corps tiraillé & ſemblant faire des efforts pour uriner; les urines qu'ils rendent ſont ſouvent claires comme de l'eau : la rumination ceſſe; l'évacuation des excrémens eſt plus rare que celle de l'urine. Quelques heures après ces premiers ſymptômes, s'il ne ſurvient point de tumeurs à la ſurface du corps, ils friſſonnent, tremblent, leurs yeux ſe terniſſent & deviennent larmoyans; il ſort une bave tenace de

An de J. C. la bouche & des naſeaux : ils ſe couchent, & meurent tranquillement ou agités de convulſions. Ces ſymptômes viennent ſouvent avec tant de rapidité, que la bête périt ſans qu'on les ait vus. On a vu des bœufs mourir ſous le joug.

Tel eſt l'expoſé ſuccinct des ſymptômes de la maladie, donné par M. Nicolau. Elle à quelque reſſemblance avec celle qui fut obſervée aux environs d'Ausbourg, en 1712, & qui s'étendit ſur le gros & le menu bétail. Elle en a encore avec celle qui fut obſervée en Italie par Lanciſi, la même année, ſur les chevaux, avec celle qui déſola l'Auvergne, le Bourbonnois, &c. & dont on vient de rendre compte. Elle en différe néanmoins par le genre de fiévre, qui étoit plus aiguë, par la froideur des cornes, des oreilles, & ſur-tout par le défaut de crépitation au bas de l'épine, qui ne fut point obſervée dans celle-ci. Mais elle a tant de rapport avec celle dont MM. Hartmann & de Chaignebrun ont donné la deſcription, & qui parut dans de ſemblables circonſtances, qu'on ne peut douter que ce ne ſoit la même maladie. L'écoulement accidentel & momentané d'une bave ou d'une autre humeur qui ſortoit du nez, dont M. Nicolau a fait mention, ne forme point un ſymptôme eſ-

ſentiel à cette maladie : cela s'obſerve preſque toujours avant la mort, on voit une humeur mouſſeuſe qui ſort de la bouche : & Hartmann l'avoit obſervé de même. An. de J. C.

Quant au prognoſtic, il eſt détaillé avec exactitude, & ſe trouve conforme à celui des deux Auteurs qu'on vient de citer.

La violence des friſſons, dit M. Nicolau, eſt toujours funeſte. Lorſque les ſymptômes ſe déclarent avec plus de lenteur, il n'y a point ordinairement de friſſons, & le degré du danger ſe meſure toujours par leur véhémence. En mourant, ces animaux ſont eſſoufflés, pouſſent des ſoupirs, & touſſent quelquefois. Lorſque les ſignes ſe développent avec moins de danger, il paroît ſouvent dans leur cours, des tumeurs qui ſe manifeſtent indiſtinctement ſur toute la ſurface du corps. Elles ſont quelquefois fixes : d'autres fois, elles diſparoiſſent, pour reparoître ailleurs. Si elles s'évanouiſſent entiérement, l'animal périt. Si au contraire, elles ſe multiplient, on a lieu d'attendre la guériſon, qui dépend eſſentiellement de leur bonne iſſue & de leur nature phlegmoneuſe. Elles ſont ordinairement œdémateuſes par infiltration. Si on ne ſe hâte de donner iſſue à la matiere extravaſée, elle

An de J. C. produit bientôt la gangrene à la partie, qui ſe communique bientôt aux parties voiſines ; & ſi le mal eſt près de quelque viſcere eſſentiel à la vie, & qu'il l'attaque, la bête meurt. Il ſort de ces tumeurs molles, une ſéroſité rouſſe & ſanieuſe. S'il s'y établit une ſuppuration louable, tout va au mieux : les forces de l'animal ne manquent pas de revenir ; ce qui annonce leur rétabliſſement. Le prognoſtic s'aſſure toujours ſur l'état de ces tumeurs : plus elles ſont molles, flaſques, plus il y a de danger : plus elles ſont dures, rouges, ſenſibles, circonſcrites, plus elles approchent de l'état phlegmoneux, plus il y a d'eſpoir de guériſon. L'humeur contenue dans les tumeurs eſt ſouvent ſi âcre, ſi cauſtique, qu'en coulant, elle détache le poil, vingt-quatre heures après, comme ſi la partie avoit été trempée dans l'eau bouillante. La peau ainſi dépouillée paroît fort rouge & enflammée. Les tumeurs qui ſe forment au poitrail des chevaux, à l'endroit que les Maréchaux appellent *l'avant cœur*, ſont les plus mauvais ; (ce qui eſt conforme au prognoſtic donné par M. de Chaignebrun,) mais ceux qui paroiſſent au fanon des bœufs, ſont les moins dangereux : ceux qui viennent au muſeau, à la bouche, ou à l'anus, ſont d'un pré-

ſage funeſte. Le ſang, avant ou après la mort, ſort à quelques-uns par une de ces parties ainſi affectées. An. de J. C.

Le principal ſymptôme intérieur eſt, dit-on, le *défaut de digeſtion*. On trouve le plus ſouvent, le canal inteſtinal vuide, les eſtomacs pleins. Le ſang qu'on leur tire, devient bientôt coëneux. L'ouverture d'un bœuf, fit voir la rate couverte de quelques taches de gangrene, du côté qui touche au livret & à l'*abomaſus* : la bile parut un peu claire. L'*abomaſus* totalement ſphacelé ; le pſeautier ne l'étoit pas tant. Toutes les autres parties du corps parurent ſaines. Le ſang de la poitrine étoit diſſous, & non coagulé.

Dans une vache, les viſceres de la poitrine & de la tête parurent ſains. Il ſortit de la poitrine & du bas-ventre quelques vents, point puants : (M. de Chaignebrun avoit fait la même obſervation.) Les eſtomacs étoient diſtendus, pleins d'herbes, excepté l'abomaſus, qui contenoit une liqueur boueuſe, brune, en petite quantité. L'intérieur de l'omaſus *, du reticulum, du liber, & de l'abomaſus, étoit dépouillé de leur mem-

* M. Nicolau entend par *omaſus*, le premier eſtomac ou la panſe.

An de J. C. brane interne, qui ſe trouvoit confondue avec les alimens. Le livret avoit des marques viſibles de ſphacéle, & contenoit une maſſe de foin plus ou moins dure. Tout le tuyau inteſtinal étoit enflammé, ainſi que le meſentere ; l'épiploon étoit ſphacelé. Il y avoit néanmoins des viſceres parfaitement ſains. Pluſieurs cadavres donnoient bientôt des marques de putréfaction, & preſque tous des traces d'inflammation ou de gangrene intérieurement.

Dans un cheval, mort à la fin d'Août, après quatre jours de maladie, & ſur lequel il s'étoit manifeſté d'abord à la partie latérale gauche du poitrail, enſuite ſur tout le deſſous du cou, une tumeur qui avoit été cautériſée par un fer rouge, ſans que l'animal eût donné aucun ſigne de ſenſibilité, quoiqu'il fût d'ailleurs très-ſenſible à la piquûre des mouches ; on trouva l'intérieur de la tumeur rempli d'un amas de fibres, dont les unes étoient blanches, les autres livides, toutes macerées & abreuvées d'une lymphe mucilagineuſe, ſemblable à de la morve un peu rouſſe ; les chairs qui étoient deſſous, très-humides & livides ; le ventre enflé & rempli de vents très-puants ; quelques taches d'inflammation ſur les viſceres ; l'eſtomac plein de foin,

quoiqu'il n'eût rien mangé dans ſa maladie ; les inteſtins vuides ; le péricarde rempli d'une grande quantité de lymphe ſanguinolente, dans laquelle le cœur étoit noyé, abreuvé & comme maceré à ſa pointe. An de J. C.

Les brebis offroient quelques phénomènes particuliers. Dans une qu'on trouva morte & qui étoit encore chaude, on remarqua que la peau qui eſt dépourvue de laine, entre les quatre jambes, étoit parſemée de taches rouges & pourprées : il y avoit ſous la gorge, entre les deux branches de la mâchoire inférieure, une tumeur plus groſſe que le poing, qui étant ouverte répandit beaucoup de ſéroſités rouſſes, dont tout le tiſſu cellulaire étoit infiltré ſous la peau, aux environs & dans l'intérieur des muſcles. Cette humeur n'étoit autre choſe qu'un amas de ſéroſités & de fibres macerées, qui s'étendoit depuis le deſſous de la gorge juſqu'à la baſe du cerveau, qui en étoit auſſi abreuvé. D'ailleurs, le reſte du corps étoit ſain, tant en dehors qu'en dedans. Dans une autre brebis, on n'apperçut extérieurement que des taches pourpreuſes aux parties dénuées de laines ; en outre, le ſang lui ſortoit par les narines & le fondement : on ne trouva que le trajet inteſtinal de vicié ; tous les

An de J. C. autres viſceres étoient ſains ; la panſe étoit remplie d'herbes & diſtendue ; le rézeau en contenoit moins à proportion ; le livret en avoit une petite quantité un peu durcie ; la caillette contenoit une liqueur bourbeuſe de couleur verd-brun ; ſes parois étoient rouges & ſes rides un peu gangrenées ; les bords de l'anus infiltrés de ſéroſités, & ſes veines gorgées de ſang.

M. Nicolau, ſans s'attacher à la recherche de la cauſe de cette Epizootie, ce qui eſt ſouvent, dit-il, un temps perdu, paroît néanmoins porté à croire qu'elle dut ſa naiſſance à l'humidité de l'air de cette année, qui n'avoit ceſſé de troubler la végétation & la fructification : mais, ennemi des hypothèſes, il abandonne ce ſentiment, comme une ſimple conjecture ou une ſuppoſition. Il veut, en outre, donner à penſer que la maladie n'étoit pas contagieuſe. Si cela eſt, il falloit néceſſairement qu'une cauſe générale eût agi ſur tous ces animaux dans ce canton, indépendamment des effets contagieux. On ne peut chercher cette cauſe, que dans les choſes dont l'uſage étoit le plus commun, le plus ordinaire, telles que l'air, les eaux, ou les alimens. L'état ſain dans lequel on trouvoit les poumons, paroît exclure celle qui auroit pu dépendre de

l'action de l'air. La dépravation des liquides & des ſolides des premieres voies, fait conjecturer, avec raiſon, qu'elle venoit plutôt des alimens, des boiſſons, &c. La différence des alimens, dont les diverſes eſpeces d'animaux s'étoient nourris, & qui ne les empêchoit pas d'en être attaqués, exclut celle qui auroit pu dépendre excluſivement de leur uſage. Il ne reſte donc que les eaux, dont ils s'abreuvoient tous, qui auroient pu agir comme cauſe générale; & dans l'hypothèſe, que la communication ou les effets contagieux n'aient point ſervi à la répandre, (ce qui eſt fort douteux & directement oppoſé aux obſervations de MM. de Chaignebrun & Hartmann dans la même maladie,) il peut ſe faire, comme dans l'Epizootie de 1757, que la mauvaiſe qualité des herbes, ou bien celle des eaux, l'eût d'abord produite ſur les animaux qui en firent uſage, ſur les herbivores, par exemple, comme les plus expoſés, & que de ceux-ci, elle eût paſſé, ſoit par la voie des alimens, aux animaux carnaciers, tels que les chiens, les porcs, les chats, &c. ſoit par communication à d'autres; & alors, le phénomène rapporté par M. Nicolau, s'explique. Mais, de quelque maniere que la choſe ſoit arrivée, ce qu'il y a de

An de J. C.

An de J. C. plus eſſentiel à connoître & à ſtatuer ; c'eſt qu'une maladie, qui n'exiſtoit pas, d'abord, puiſſe ſe former tout-à-coup dans nos climats, & dans telle ou telle circonſtance. Quant à la faculté de ſe communiquer, quand bien même on ne pourroit pas la démontrer, il faut la ſuppoſer toujours, ſur-tout, lorſqu'il eſt prouvé qu'elle a exiſté dans un cas ſemblable.

M. Nicolau trouva tant de rapport entre cette maladie & celle qu'on appelle dans l'homme, *fiévre putride*, *maligne*, *pourprée & peſtilentielle*, qu'il ne balança pas à lui donner le même nom. Mais, M. Nicolau nous permettra de lui dire, que les taches qu'on apperçoit quelquefois ſur la peau tendre & délicate des brebis, ne conſtituent pas toujours une fiévre pourpreuſe. Ces taches s'obſervent ſouvent dans l'eſpece humaine, avant & après la mort, ſur-tout, chez les femmes, qui ont la peau fine & délicate, ſans qu'il y ait eu auparavant le moindre ſoupçon de ſcorbut ou de fiévre pourpreuſe. Un ſang altéré, qui perd ſa conſiſtance, dont les globules rouges ſe trouvent diſſoutes par l'action d'un ferment qui corrompt les humeurs, qui les gangrene, pour ainſi dire, les met dans un état de putréfaction, paſſe fort aiſément dans les vaiſſeaux lymphatiques,

ques, ſur-tout, lorſque la lymphe elle-même eſt dépravée, briſée, confondue & diſſoute avec la partie rouge du ſang, ou extravaſée : alors, il n'eſt pas rare d'obſerver qu'à la place de la lymphe, ou bien avec elle le ſang paſſe dans les vaiſſeaux capillaires, qui étoient deſtinés à la recevoir. Cela arrive, ſur-tout, ſi à l'effort d'un mouvement de fiévre inflammatoire, ſe joint la circonſtance d'une peau dont le tiſſu eſt tendre & délicat, & celle d'un air ambiant, chaud, qui n'oppoſe aucun obſtacle à la dilatation des vaiſſeaux, au contraire, qui la favoriſe. Dans tous les cas, plus la couleur de ces taches approche du brun & du noir, plus elles annoncent de diſſolution dans le ſang, ou plutôt ſon état gangreneux. Mais on doit bien diſtinguer ces taches, du véritable *pourpre*, qui a toujours une marche réglée & ſes ſymptômes particuliers. An. de J. C.

Il y a peu d'exemples, dans l'eſpece humaine, de maladies ſemblables à celle qui a été obſervée ſur les animaux par MM. de Chaignebrun & Nicolau. Les maladies peſtilentielles, ordinaires à l'homme, offrent ſouvent des exanthêmes de différente eſpece, des bubons aux aînes, ſous les aiſſelles, des gonflemens des glandes parotides, des charbons, des éréſypeles malignes,

An. de J. C &c. mais ces ſortes de tumeurs œdémateuſes ſont très-rares. Les dépôts laiteux chez les femmes, à la ſuite des couches, & après la fiévre de lait, ſont ce qui en approche le plus. Celles-ci ſont formées par un empâtement œdémateux dans le tiſſu cellulaire, accompagné de douleurs lancinantes & de fiévre aiguë, qui a preſque autant de danger que la maladie des animaux, ſur-tout, s'il ſe fait une diſparition ſubite ou métaſtaſe ſur le cerveau, ou ſur la poitrine. Cela forme alors ou une apoplexie, ou une péripneumonie laiteuſe, ordinairement mortelle, ſur-tout, lorſqu'on a épargné les ſaignées, ſoit avant, ſoit après, qui ſont le ſeul moyen d'y remédier. Une autre maladie chez les hommes qui a le plus grand rapport avec celle des animaux, eſt celle qui fut obſervée ſur quelques perſonnes, en Allemagne, dans un temps de peſte, par Camerarius, l'an 1562 (*a*). Elle étoit accompagnée de fiévre, de toux, de ſoif, de douleur de tête, d'aſſoupiſſement, & d'une tumeur œdémateuſe, qui ſe manifeſtoit ordinairement le quatrieme jour, aux environs de la clavicule droite, ſans douleur, & dont la diſparition ſubite oppreſſoit & ſuffoquoit bientôt le malade.

(*a*) Schenckii Obſervat. Medecin. p. 876.

M. Nicolau fait une remarque, au ſujet de la gangrene qui ſurvenoit dans les tumeurs, qui n'eſt point indifférente. Il fait obſerver qu'elle étoit d'une eſpece ſinguliere; les chairs & le tiſſu cellulaire étant plutôt macérés que pourris. Les chairs étoient d'une couleur pâle, preſque livide, & conſervoient une conſiſtance aſſez ferme, quoique leurs fibres fuſſent déſunies; enſorte qu'on pouvoit dire que c'étoit plutôt une macération qu'une putréfaction. Il n'en étoit pas de même de l'eſcarre qui tomboit avant la cicatriſation des plaies, elle étoit noire, tout-à-fait corrompue & fétide. Cet Auteur fait obſerver encore, que le hazard lui fournit la connoiſſance de l'état de forces & d'accélération du pouls des bœufs, avant qu'ils fuſſent ſenſiblement atteints de la maladie; ce qui eſt très-eſſentiel à obſerver, ſoit pour le traitement, ſoit pour les ſecours préſervatifs; & ce qui échappe, la plupart du tems, aux Obſervateurs. An. de J. C.

L'inſpection du ſang coëneux qu'on tiroit des veines de ces animaux, porta M. Nicolau à croire que les humeurs tendoient plutôt à ſe coaguler qu'à s'épaiſſir. Il penſa que pour bien traiter cette maladie, il falloit diſtinguer trois temps, & les bien ſaiſir: ſavoir, le premier ou celui d'invaſion,

An. de J. C. qui étoit le plus difficile à connoître ; le fort ou l'état de la maladie ; & le déclin ou la fin. Pour s'aſſurer du premier, il n'y avoit que l'exploration du pouls qui en pût donner connoiſſance : alors, il étoit fort & accéleré. L'inertie des ſolides & la dépravation des humeurs faiſoient connoître le ſecond ou l'état de la maladie. Le troiſieme état ſe manifeſtoit par l'affaiſſement des ſolides, la putridité décidée des humeurs, &c. Dans le premier dégré, il conſeilla de mettre en uſage ce que l'Ecole Vétérinaire avoit déja preſcrit, c'eſt-à-dire, les breuvages acidulés & nitreux, les lavemens émolliens, la ſaignée, & une diete ſévere. Dans le temps où la nature faiſoit ſes efforts pour ſe débarraſſer des humeurs infectées, les jettoit de toutes parts, & formoit des dépôts, qui étoient toujours d'un mauvais caractere & plus ou moins gangreneux, il conſeilla de réveiller ſes forces & de les ſoutenir par des ſtimulans, pas trop âcres ; par des cordiaux, des antigangreneux qu'on ajouteroit aux breuvages. Il auroit ſouhaité qu'on eût pu placer les émétiques ou les purgatifs, après la diete tempérante & humectante, comme on le fait avantageuſement chez les hommes, avant que l'affaiſſement ne fût venu : mais la ſtructure des eſto-

macs des animaux ruminans, qui rend le vomiſſement impoſſible, & la difficulté de les purger promptement, furent des obſtacles qui empêcherent de remplir cette indication. Il fait remarquer que les animaux qui ont l'eſtomac formé comme celui de l'homme, tels que les chiens & les porcs, attaqués de l'épidémie, furent guéris, à l'aide des émétiques. An. de J. C.

Il fut d'avis d'ouvrir les tumeurs auſſi-tôt qu'elles paroiſſoient, & de faire autant d'ouvertures, qu'il y en avoit de nouvelles. On attira l'humeur dans les parties les moins dangereuſes, au moyen des cauteres & des ſétons, avant même qu'il y eût des tumeurs : on fortifioit en même temps toutes les chairs par des fomentations anti-gangreneuſes, telles que les décoctions de ſcordium, faites avec le vin & aiguiſées d'un peu de ſel, ou marin ou ammoniac. On panſa les plaies avec du ſuppuratif, dont on enveloppoit un morceau de plante, plus ou moins âcre, ſelon qu'il étoit néceſſaire d'attirer l'écoulement de l'humeur ou de la favoriſer. On employa pour cet uſage l'herbe aux gueux, l'hellebore noir, la racine d'iris, &c. Lorſque la plaie étoit belle, on la panſoit avec une mêche garnie de ſuppuratif ou de térébenthine. M. Nicolau aſſure que

An de J. C. cette méthode, aiſée & facile à pratiquer par les perſonnes les moins intelligentes, ſauva beaucoup de bétail. Il finit par dire que les beſtiaux n'avoient jamais paru en meilleur état que cette année, & que l'épidémie ſembloit attaquer les plus beaux & les plus gras. Ce qu'on remarque dans preſque toutes les Epizooties.

L'Ecole Vétérinaire de Paris ayant été conſultée, au commencement de celle-ci, ſur un expoſé bien moins étendu & bien moins circonſtancié que celui de M. Nicolau, enviſagea la maladie dans ſon principe, comme une forte & violente inflammation, & dans ſes progrès, comme une putréfaction générale des humeurs. On preſcrivit alors ce qui avoit été pratiqué avec le plus grand ſuccès contre les maladies qui avoient déſolé l'Auvergne, une partie de la Généralité de Moulins, du Limouſin, &c. & qu'on a déja rapporté ci-deſſus (p. 370.) Quelque prompte que parût cette dégénération d'un état inflammatoire en celui de putridité, on recommanda expreſſément d'obſerver deux temps ou deux périodes de la maladie, dont le premier ne différoit vraiſemblablement de l'autre, qu'en ce qu'on ne devoit pas remarquer, au commencement, l'affaiſſement & la foibleſſe, qui en étoient les ſui-

tes. On penſa que le premier exigeoit la ſaignée, les acidules, les nitreux ; & le ſecond, des remédes antiputrides & ſtimulans, &c. (*voy.* la page 372.) Mais le Mémoire de M. Nicolau exigeant une conſultation plus raiſonnée, & ſuggérant d'autres vues, on donna de nouveaux avis. An de J. C.

La nouvelle conſultation enviſagea la cauſe prochaine de la maladie, à peu près comme M. Nicolau, & la fit conſiſter dans une perverſion totale des humeurs, ainſi que dans le relâchement, la ſtupeur & l'inertie des ſolides : ajoutant que le changement arrivé aux ſolides pouvoit être primitivement l'effet du vice du climat, & que cet effet pouvoit avoir été augmenté par la dépravation des fluides. On regarda le fonds du tempérament comme eſſentiellement affecté, & toute l'économie animale altérée dans ſon principe. On développe dans cette conſultation tous les ſymptômes de la maladie, & on la caractériſe de *fiévre putride & gangreneuſe*. On conſidéra les tumeurs comme des dépôts critiques très-ſalutaires, ſur-tout lorſque les fluides conſervoient encore aſſez de force pour les former complets aux lieux où l'engorgement avoit commencé.

On penſa que la perverſion totale des fluides,

An. av. J. C. (qu'on avoit ſuppoſé) conſiſtoit plutôt dans la déſunion & la diſſolution des parties, que dans leur coagulation, &c. Ce qui étoit directement oppoſé au ſentiment de M. Nicolau, mais prouvé par l'ouverture des cadavres, qui démontroit l'état des humeurs.

D'après ces principes, on ne vit qu'un plan de traitement pour triompher du fléau. Les remédes capables de rappeller les ſolides à leur ton primitif, de fournir au ſang des parties balſamiques, propres à lui donner de la conſiſtance, à empêcher la déſunion de ſes principes, furent jugés les reſſources principales. On conſeilla de conduire les tumeurs critiques à une heureuſe terminaiſon, & d'achever la cure par des évacuans. On regarda tous les animaux de cette contrée, même ceux qui paroiſſoient les plus ſains, comme portant en eux le germe du mal : en conſéquence, on propoſa de les ſoumettre à un traitement préſervatif.

On conſeilla de brûler des plantes aromatiques, ſur-tout le génevrier, pour purifier l'air; de corriger le vice des eaux par toute ſorte de moyens; de brûler du ſoufre, de la poudre à canon, pour obtenir le premier effet; d'avoir la plus grande attention à la propreté des lieux qui

ſervoient d'habitation à ces animaux, & de les parfumer avec des plantes aromatiques, &c : de ſéparer les ſains des malades ; d'enterrer les morts dans des foſſes très-profondes & de les couvrir de chaux * ; d'avoir des fourrages de quelque autre contrée, ſi c'étoit poſſible ; de n'abreuver les beſtiaux que d'une eau courante ; & dans le cas où cela fût impratiquable, de corriger celle qu'ils buvoient avec du vinaigre, juſqu'à une agréable acidité, ou du moins, en y plongeant un fer rougi au feu, & en l'y éteignant pluſieurs fois ; de la faire bouillir ou de la blanchir, & de bouchonner les animaux pluſieurs fois dans le jour avec des bouchons de paille. An. de J. C.

* On doit obſerver au ſujet de la chaux, qu'elle ne remplit pas les vues qu'on ſe propoſe, dans ce cas, qui ſont d'empêcher les exhalaiſons putrides qui peuvent s'élever des cadavres. La chaux, au contraire, eſt un moyen d'accélérer ce développement, en s'uniſſant avec l'acide animal & les autres qui peuvent ſe trouver dans les cadavres : l'alkali volatil devient alors plus libre & entraîne également avec lui les parties huileuſes du corps en putréfaction, ce qui forme la fétidité des vapeurs. D'ailleurs, quand il n'y auroit pas même d'union de la chaux, qui agit comme alkali fixe, avec aucun acide, l'alkali volatil, par ce mêlange, en devient plus libre, & l'exhalaiſon plus prompte & plus fétide.

An. de J.C. Les médicamens préſervatifs, d'après l'idée qu'on s'étoit formée de la maladie, furent les baies de génievre, macerées dans du vinaigre de vin. On prend deux poignées de ces baies qu'on fait infuſer vingt-quatre heures dans une pinte de vinaigre, dont on fait quatre priſes pour deux jours, matin & ſoir. On répéte ce reméde de huit en huit jours. Voilà pour les bêtes ſaines.

A l'égard des animaux dans leſquels on appercevroit les moindres ſignes d'abattement, on conſeille de leur donner, ſoir & matin, pendant huit jours, avec la corne, un breuvage fait avec le quinquina en poudre, & la limaille de fer, de chaque deux gros; un gros de ſel ammoniac dans un demi-ſeptier de vin, ou une décoction de baies de génievre dans l'eau.

La ſaignée parut plutôt contre-indiquée qu'indiquée; la reſſource des émétiques interdite pour les animaux ruminans & le cheval. On recommanda de priver les malades de tout aliment ſolide; de faire diſſoudre dans leur boiſſon l'eau blanche ordinaire & de l'alun de roche, de maniere qu'ils en puiſſent prendre la valeur de demie-once par jour; & de leur donner, le plutôt poſſible, une diſſolution de gomme ammoniac & d'aſſa fœtida, à la doſe de demie-once de chaque,

dans une chopine de vinaigre. Dans le cas où le mal ſeroit plus grave, on conſeilla l'eſprit volatil de ſel ammoniac, à la doſe d'une demi-cuillerée à bouche dans un demi-ſeptier de vin ou d'infuſion de genievre, & cela trois fois le jour. En cas de ſueur, on dit de la ſoutenir avec une once de thériaque ou d'orviétan dans les mêmes véhicules, ayant ſoin de couvrir l'animal, d'abattre enſuite la matiere de la ſueur avec un couteau, & enfin de le bouchonner avec force. An de J. C.

Au moindre ſigne de tumeurs critiques, on recommanda de ne rien négliger pour attirer l'humeur au dehors; de tâcher de fondre & de faire ſuppurer celles qui ſeroient dures avec des épiſpaſtiques & des véſicatoires, faits avec les mouches cantharides, & l'euphorbe, ſur du vieux levain, qu'on laiſſe douze heures ſur la partie, & que l'on réitere, s'il le faut, juſqu'à ce qu'elle vienne à ſuppuration; au premier ſigne de fluctuation ou de molleſſe, de faire une ouverture avec le cautere actuel. Le cautere cutellaire fut jugé préférable au bouton de feu. On doit l'appliquer rouge ſur la tumeur, d'une extrêmité à l'autre, & juſqu'au foyer de la matiere. On panſe avec l'onguent ægyptiac, & le ſuppuratif, mêlés à parties égales, & à chaque panſement on ordonne

An. de J. C. de faire des lotions avec de l'eau ſalée, mêlée à l'eau-de-vie. Lorſque la ſuppuration s'établit, que le pus eſt louable, on panſe la playe avec le digeſtif ordinaire, fait avec la térebenthine, les jaunes-d'œufs, l'huile d'hypericum & l'eau-de-vie. Enfin après la ſuppuration, on doit employer néceſſairement & réitérer même les purgatifs; ce qui eſt indiſpenſable pour terminer heureuſement la cure. On indiqua les mêmes purgatifs, donnés dans l'épidémie de Mezieux, & par intervalles des lavemens ſimples, exceptés dans le temps des ſueurs.

Tels ſont les ſecours qui furent indiquées par l'École Vétérinaire pour cette fatale épidémie. On peut voir le détail curieux & intéreſſant de tout ce qui y a rapport dans les notes ſavantes, ajoutées au Mémoire de M. Barberet ſur les maladies épizootiques, couronné en 1765 par la Société Royale d'Agriculture (*a*).

1763 & 1764. Les années 1763 & 1764 furent funeſtes aux chiens, aux pigeons &c. à toute la volaille : leur

(*a*) V. Mémoire ſur les Maladies épidémiq. des beſtiaux, &c. par M. Barberet. A Paris, 1765, chez la Veuve d'Houry.

mortalité fut assez générale en Europe. L'Espagne surtout perdit une quantité prodigieuse de poules. Par l'ouverture qu'on fit du corps de ces oiseaux, on jugea que leur mort étoit principalement causée par des amas de sérosités répandues & extravasées dans différentes cavités. Les chiens éprouverent aussi plusieurs maladies graves, une péripneumonie, des fiévres malignes : les pigeons une mortalité contre laquelle on trouva un secours efficace. Mais on quitte ici la volaille, & tous les autres animaux moins intéressans que le bétail, pour revenir à leurs maladies, dans des articles particuliers. An de J. C.

Pendant le cours de l'année 1764, on observa à Nordhonsen & ses environs, dans le Holstein, une maladie contagieuse, qui attaqua les bêtes à cornes, les chevaux, les moutons, les cochons, &c. On voyoit sortir une matiere putride & purulente de dessous leurs ongles : le grouin des cochons & la surface de leur corps se peloient en même temps ; aucun de ces animaux n'en mourut.

Cette description imparfaite, qu'on trouve dans les papiers publics, ne mérite pas qu'on s'y arrête; elle ne doit servir qu'à indiquer les lieux où elle regnoit. La même maladie fut observée dans le

An. de J. C. même temps, dans le cercle d'Iglaw en Moravie, & elle ſe trouve décrite avec beaucoup d'exactitude dans un écrit de Michel Sagard Médecin (*a*). Elle attaqua généralement tous les beſtiaux. C'étoit une maladie très-contagieuſe, qui ſe communiquoit même aux hommes. Elle a quelque rapport avec celle de 1695, obſervée dans la Heſſe. Mais le ſymptôme le plus eſſentiel de celle-ci étoit des aphtes. Elle s'annonçoit d'abord par la triſteſſe, & la chaleur du corps : les yeux étoient plus ou moins rouges : l'intérieur de la bouche offroit une couleur d'un rouge plus vif que dans l'état naturel : l'haleine étoit échauffée : le deſir des alimens & de la boiſſon diminuoit ſouvent juſqu'à tout refuſer : l'urine étoit au commencement colorée : l'excrétion des matieres fécales ne préſentoit rien de particulier. Tous ces ſymptômes croiſſoient inſenſiblement. Le ſecond, le troiſieme, ou le quatrieme jour, il ſurvenoit des puſtules dans la bouche, le goſier & le nez qui rendoient la déglutition ſi difficile, que les malades pouvoient à peine avaler les ſubſtances liquides, ce qui les réduiſoit à une

(*a*) V. Mich. Sagard Medic. libellus de aphtis pecorinis. *Viennæ*, 1765, in-12.

maigreur extrême. Les aphtes étoient ſi multi- An de J. C.
pliées, que ſouvent elles occupoient toute la face interne de la bouche & du goſier. Leur figure approchoit de celle d'une demi-ſphere, quelquefois d'un poligone : leur grandeur varioit ; les unes étoient grandes comme un grain de froment, les autres comme un grain de millet & d'autres comme un pois. Elles contenoient une humeur ordinairement tranſparente, rarement opaque ou rougeâtre & jamais livide ou noirâtre. Le ſeptieme jour de la maladie, les aphtes tomboient en croûte ; mais lorſque la maladie étoit dangereuſe, les croûtes tomboient ou plutôt ou plus tard. Il faut obſerver que le jour même où les aphtes commençoient à ſe diſſiper, il ſe formoit des tumeurs plus ou moins grandes ſur la partie poſtérieure de l'un ou l'autre ongle. Dès que la ſuppuration y étoit bien établie, on les ouvroit avec une lancette, le malade boitoit juſqu'à ce que l'ulcere fut détergé : lorſque l'ulcere étoit négligé, les vers ne tardoient pas à s'y loger & prolongeoient la guériſon. Le même jour que les tumeurs critiques du pied arrivoient, les ſymptômes diminuoient conſidérablement & ſenſiblement ; la fiévre diſparoiſſoit, l'appétit revenoit peu à peu, & les forces muſculaires prenoient de jour en jour de

An. de J. C. l'accroiſſement. Auſſi-tôt qu'on approchoit du feu le lait des vaches malades, il ſe ſéparoit en beurre & en fromage ; il n'avoit point ſa douceur & ſa conſiſtance naturelles, & il produiſoit des aphtes aux animaux qui s'en nourriſſoient, ſans en excepter l'homme. Les bœufs furent les premiers attaqués ; mais parmi les bœufs vigoureux & les taureaux, à peine en mourut-il deux ; quelques-uns perdirent leurs ongles. Les brebis furent plus affligées que les bœufs, preſque toutes perdirent leurs ongles, & elles ne ceſſerent de boitter que lorſqu'ils furent entierement régénérés : du reſte il en périt très-peu. Les chevres éprouverent la même maladie, ſans rien offrir de particulier. Les porcs furent de tous les animaux les plus malades ; il en mourut pluſieurs. Il eſt vraiſemblable que l'excès d'embonpoint en fut la cauſe. La plûpart de ceux qui en réchapperent perdirent leurs ongles & attendirent en boittant la régénération & la conſolidation des nouveaux. Les hommes, qui furent attaqués de cette maladie, éprouverent une difficulté, & quelquefois une impoſſibilité d'avaler, une chaleur & une ardeur conſidérable dans la gorge. Le miel roſat en gargariſme, & l'électuaire lénitif avec la rhubarbe, diſſiperent ces accidens & garantirent les

pieds

pieds de tout ulcere. Sagard attribue la cauſe de cette épizootie à une éclipſe de ſoleil, à la rouille qui, en 1763, altéra les plantes & à l'intempérie de l'air. An. de J.C.

Pluſieurs Maréchaux n'adminiſtrerent aucun reméde, parce qu'ils avoient obſervé que la maladie n'étoit pas mortelle. Certains Laboureurs inquiets de voir leurs beſtiaux malades, ſuivirent les conſeils des bonnes femmes. Les uns donnerent de la thériaque délayée dans du vinaigre, les autres du vitriol de mars en ſolution dans l'eau ; ceux-ci des remédes échauffans, tels que l'*aſſa fœtida*, le caſtoreum &c. ceux-là de l'alun. Les médicamens échauffans & aſtringens ne ſervirent qu'à accroître les aphtes. Le reméde qui réuſſit le mieux fut le miel mêlé avec un peu de nitre. La décoction de raves avec un peu de ſel fut encore d'un grand ſecours. Les taureaux & les bœufs ſanguins reſſentirent de bons effets de la ſaignée. Pour les ulceres du pied, l'eſſence de térébenthine les détergea avec aſſez de promptitude, elle fit mourir les vers qui s'y étoient logés. Lorſque la corne s'étoit ſéparée, elle ſe régénéroit au bout de quatorze à vingt jours & prenoit ſon ancienne dureté.

Cette maladie ne fut ni aſſez meurtriere ni aſſez

An de J. C. considérable pour faire une grande sensation en Europe : elle ne fut remarquable que par la singularité de ses accidens, qui n'avoient point été encore observés, tels qu'ils sont décrits par Sagard.

1766. Depuis quelques années on étoit tranquille en Europe, & les animaux paroissoient à l'abri des grands maux épizootiques, lorsqu'on apprit qu'il regnoit dans la Hollande aux environs de Harlem une maladie contagieuse des plus meurtrieres.

M. Cothenius (*a*) a prétendu en 1768 dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, que la contagion de 1711 n'étoit point encore entierement éteinte en Europe, qu'elle n'avoit jamais cessé d'exercer ses ravages, soit dans une partie du monde, soit dans l'autre, & qu'on doit regarder le bœuf emmené de Hongrie en 1711, comme l'auteur d'une infinité de maux de ce genre qu'on a essuyés depuis en Europe. Nous n'entreprendrons pas de discuter ici si le sentiment de Cothenius est fondé ou non. Cela est possible à la vérité : mais les mêmes causes qui ont produit la maladie en 1711, dans la Hongrie, peuvent avoir également agi dans d'autres temps. D'ail-

(*a*) V. Mémoire de l'Académie Royale de Berlin, ann. 1768.

leurs, les faits paroiſſent contraires à cette aſſer- An de J. C.
tion. Le fil de continuité, néceſſaire pour l'établir, paroit interrompu, ou du moins les obſervations néceſſaires manquent pour la confirmer. La maladie de 1711 a eu des intervalles conſidérables en Europe. Il peut ſe faire néanmoins que les germes n'en aient jamais été radicalement détruits, ſurtout en Hollande & en Angleterre où la maladie de 1745, qui eſt la même que celle de 1711, regnoit encore en 1757. Quoi qu'il en ſoit, en 1766, M. de Heshuiſen, Conſeiller & Echevin de la ville de Harlem, fit un rapport de celle qu'on obſervoit alors aux environs de cette ville, dont les ſymptômes s'accordoient tous avec ceux qu'avoit obſervé M. Leclerc en 1745 en Hollande (*a*).

Le Collége de Konigsberg donna, dans le même temps, un détail de ceux qui accompagnoient la maladie qui fut obſervée en Pruſſe & dans la petite Ruſſie ſur les bêtes à cornes.

Les ſignes les plus ordinaires étoient le larmoyement, un écoulement de morve preſque continuel; un friſſon & un tremblement général

(*a*) V. Eſſai ſur les maladies contagieuſes du Bétail, par M. le Clerc.

An. de J. C. pendant lequel les oreilles étoient froides : l'animal portoit la tête baſſe, les oreilles étoient pendantes & froides, il marchoit avec peine ; il ſe plaignoit & ſoupiroit. Les uns buvoient avec avidité, les autres difficilement. La plûpart avoient des grincemens de dents, la reſpiration difficile, une conſtipation opiniâtre ou le cours de ventre. Les vaches perdoient leur lait peu après.

1768. En 1768, la même maladie déſoloit encore le Brandebourg & les Pays voiſins. L'illuſtre Cothenius, Médecin du Roi de Pruſſe, propoſa alors à l'Académie des Sciences de Berlin, le projet d'un établiſſement d'une École Vétérinaire, d'après l'idée que lui en avoit fourni le Roi lui-même.

Cet Auteur, après avoir expoſé tout l'avantage qu'on pourroit retirer d'un ſemblable établiſſement, & les moyens de perfectionner l'Art Vétérinaire, entre enſuite dans le détail des cauſes qui avoient rendu les ſecours employés juſqu'alors contre la maladie, ou inefficaces ou infructueux, & fait connoître pluſieurs voies de communication auxquelles on ne prenoit pas garde en Pruſſe. » Ici, dit-il, on doit beaucoup impu-
» ter à la témérité des hommes, qui ont por-
» té imprudemment la contagion de tous côtés,

» par des moyens innombrables, dans leurs ha- An. de J. C.
» bits, avec le fourrage, les uſtenſiles, &c. ce qui
» a perpétué le mal.

Quant à ce qui concerne la connoiſſance des maladies ou celle de leurs cauſes, il s'éleve avec raiſon contre cet abus ou plutôt cette fureur qu'on a en général, de vouloir tout expliquer, de rendre raiſon de tous les phenomenes que préſente une maladie; de former des concluſions, de tirer des conſéquences avant d'avoir poſé des principes certains; ajoutant que ceux à qui on devroit défendre d'en former, ſont ordinairement les plus prompts à en faire de précipitées, préſumant trop de leur ſçavoir, & n'étant pas encore aſſez inſtruits de tout ce qui peut concourir à former une cauſe de maladie, pour être en droit de la déterminer. Il fait voir combien il faut être réſervé dans ce cas; combien il eſt eſſentiel d'avoir auparavant examiné, peſé, comparé, refléchi toutes les circonſtances qui peuvent lui donner lieu, & finit par dire qu'il n'y a qu'un Phyſicien éclairé & ſans préjugés qui ſoit en état de faire quelque bonne obſervation ſur ce point. En effet, n'eſt-on pas inondé tous les jours d'une foule d'écrits ſur cette matiere, où à peine on peut trouver un ſeul fait bien conſtaté, capable d'éclairer, de diſſiper

An. de J. C. les doutes qu'on a toujours ſur les cauſes de ces maladies ; & dans leſquels néanmoins on explique tout ? Il n'y a pas juſqu'au plus petit Eleve en Chirurgie, qui ne veuille rendre raiſon de tous les phénomenes d'une maladie, l'expliquer à ſa maniere, en développer toutes les cauſes avec le même ton d'aſſurance, la même conviction qu'il auroit s'il avoit reçu la clé de la nature, ou ſi cette bonne mere lui avoit confié ſon ſecret : ſans ſçavoir que, pour parvenir à la ſcience des cauſes, il faudroit commencer d'abord par celle des faits, & qu'au lieu de répéter ſans ceſſe tout ce que les autres ont dit, il faudroit s'aſſurer une fois ſi ce qu'ils ont dit eſt vrai ? Que ne dit-on, par exemple, au ſujet de l'air, qu'on voit toujours rempli de miaſmes, d'atomes peſtilentiels, formant une atmoſphere peſtiférée, dans laquelle tout ce qui vit, tout ce qui reſpire eſt ſans ceſſe plongé impunément ; ſans fournir jamais un ſeul exemple qui prouve qu'une maladie contagieuſe s'eſt communiquée une fois par cette voye ; & ſans faire la diſtinction des maux particuliers produits, par les vapeurs méphitiques & celles qui ſont l'effet des cauſes générales qui les produiſent ou des contagions qui les répandent ? Il faut lire dans le Mémoire de Cothenius les autres abus qui s'op-

poſent aux progrès de la connoiſſance des cauſes, à la perfection de l'Art Vétérinaire, & tout le temps qu'on perd à ſyſtématiſer. An. de J. C.

En 1769 une maladie épizootique d'un autre genre, mais dont on a déja vu pluſieurs exemples, ſe déclara en France, dans le Hainaut & la Champagne, ſur les chevaux & ſur les bêtes à cornes; la premiere fois à *Aveſnes*, parmi les chevaux des Dragons d'Autichamp & de la Rochefoucault, enſuite parmi les bêtes à cornes de pluſieurs Paroiſſes de l'Election de Joinville, Généralité de Champagne. Cette maladie eſt connue en Franche-Comté ſous le nom bizarre de *Murie*, qui ſert au peuple de cette Province à exprimer la plûpart des maladies peſtilentielles des beſtiaux, accompagnées de toux, mais plus particulierement celle-ci. 1769.

La toux, une fiévre ſenſible, & l'oppreſſion ſont les premiers ſymptômes qui ſe préſentent: ils augmentent à meſure que le mal fait des progrès. Le dégoût ſurvient; la rumination ceſſe dans les animaux ruminans; l'haleine a une odeur déſagréable, (ce qui annonce preſque toujours dans tous une ſuppuration d'un mauvais caractere dans la poitrine ou dans l'arriere-bouche.) La

An. de J. C. bouche, la langue, les orifices des nazeaux ſont preſque toujours dans un état de ſéchereſſe, ſurtout au commencement de la maladie ; quelquefois il ſe fait un écoulement par les nazeaux, de matieres plus ou moins épaiſſes & plus ou moins blanchâtres.

L'abattement, la foibleſſe, une grande difficulté de reſpirer, une toux continuelle, la rougeur des yeux, la ſéchereſſe de la langue, le râlement, la puanteur de l'haleine, ſont des ſymptômes mortels, comme l'abſence de ces mêmes ſymptômes, donne lieu d'eſpérer la guériſon, ſurtout ſi l'animal reſpire avec facilité.

L'ouverture des cadavres fait obſerver, dans les poumons, de l'engorgement, de la lividité, comme des échimoſes, des puſtules ulcéreuſes, des taches gangréneuſes, qui en couvrent la ſurface ; des croûtes comme gélatineuſes de diverſes couleurs, qui y tiennent légérement. On y remarque des abcès, des infiltrations purulentes, qui ont délabré l'intérieur des lobes ; & quelquefois une ſeule portion ; leur adhérence à la plevre, qui quelquefois paroît plus épaiſſe, enflammée, ſuppurée, ou gangrenée ; des épanchemens conſidérables d'une eau rouſsâtre, putride, écumeuſe, & aſſez ſouvent, de ſanie, de pus &c.

On croit que les variétés de l'atmoſphere, les pluies froides & abondantes auxquelles les animaux ſe trouvent ſouvent expoſés, le paſſage ſubit d'une étable chaude à un air froid, ou à ces mêmes pluyes, &c. ſont les cauſes les plus ordinaires de cette maladie. An de J. C.

Tout annonce une *fiévre aiguë*, *inflammatoire*, d'un très-mauvais caractere, c'eſt-à-dire, une pleuréſie ou une fauſſe péripneumonie maligne qui demande les ſecours les plus prompts. Il eſt de la plus grande importance de ſaigner à la jugulaire, les animaux, du premier moment qu'ils en ſont atteints, & même de leur tirer une aſſez grande quantité de ſang; de répéter la ſaignée, le ſecond & le troiſieme jour, s'il en eſt beſoin; on en connoit la néceſſité à l'inſpection d'un ſang coëneux, qui forme un coagulum très-fort; car celui qui ne ſe coagule point, qui demeure au contraire, delié & fluide, après la ſaignée, indique l'inutilité d'une pareille opération.

Les lavemens émolliens & rafraîchiſſans, donnés & réitérés deux & même trois fois, dans la journée, pendant cinq ou ſix jours, & tels qu'on les a indiqués dans l'Epizootie de Mézieux, produiſent de bons effets.

An. av. J.C. On ne donne aux malades pour tout aliment ſolide que la farine de froment, mêlée avec du miel, dont on forme des pilules nutritives qu'on leur adminiſtre de temps en temps. Ces pilules ſont, dit-on, préférables à toute ſorte de fourrages, qu'on pourroit leur donner.

La boiſſon ordinaire eſt l'eau blanche; lorſque la toux eſt violente, on y ajoute une infuſion béchique, faite avec deux poignées de fleurs de coquelicot & de violettes, qu'on verſe ſur ſix livres d'eau d'orge bouillante, qu'on laiſſe infuſer pendant une heure, & après l'avoir paſſée, on ajoute à la colature trois onces de miel commun. On mêle cela avec la boiſſon, qui doit être donnée toujours tiéde. Au défaut de ce mêlange, l'eau blanche doit être miellée.

Des billots placés, une ou deux fois par jour, dans la bouche de l'animal, produiſent de très-bons effets : on les garnit avec des remédes pectoraux : on prend, par exemple, ſix figues graſſes, cinq onces de miel commun & roſat; on pile les figues, on mêle & on triture avec le miel : ou bien on prend quatre onces de ſyrop violat, ſix jaunes d'œufs, cinq onces d'eau roſe diſtillée, qu'on mêle enſemble pour garnir un billot.

On leur fait reſpirer de temps en temps la vapeur de l'eau chaude. Lorſque la toux eſt trop forte, trop répétée, on leur donne, outre les remédes ci-deſſus, un bol fait avec trois gros de blanc de baleine & de poudre de réglisſe, une dragme de pilules de cynogloſſe, qu'on mêle avec ſuffiſante quantité de conſerve d'althæa pour un bol béchique anodin. An. de J. C.

Lorſque la fiévre, l'oppreſſion & les autres ſymptômes diminuent, on donne, tous les matins à jeun, un bol compoſé d'agaric en poudre, de fleurs de ſoufre, d'iris de Florence, pulvériſés, deux gros de chaque, qu'on mêle avec ſuffiſante quantité de miel commun.

Mais ſi l'affaiſſement, la putridité, (ſuites ordinaires des fortes inflammations) ſont à craindre, on leur donne un bol, fait avec ſix dragmes de fleurs de ſoufre, deux dragmes de blanc de baleine, une dragme & demie de poudre de cloportes, & autant de gomme ammoniac; un gros de myrrhe, le tout incorporé avec ſuffiſante quantité de miel blanc, pour donner en deux fois. On peut même employer, dans ce cas, un bol fait avec trois gros de quinquina, un gros de camphre qu'on incorpore dans ſuffiſante quantité d'oxi-

An de J. C. mel (*a*) ; qu'on donne le matin à jeûn, en faiſant boire par-deſſus une corne ou deux d'une décoction de baies de genievre ou d'enula campana : & dans le cas où l'animal jette par les naſeaux, on lui donne un breuvage fait avec les feuilles de pervenche, de pied-de-lion, de véronique, de lierre terreſtre, de chaque une poignée, qu'on fait bouillir dans l'eau commune, juſqu'à diminution d'un tiers : on ajoute à la colature quatre onces de miel roſat, & on donne en deux fois. Alors on ne donne le bol fait avec la fleur de ſoufre, qu'une fois le jour, c'eſt-à-dire, le ſoir. Ce dernier breuvage eſt ſur-tout d'une néceſſité abſolue, dans le cas d'une péripneumonie maligne, telle que l'eſt ſouvent celle qui ſe répand ſur les beſtiaux. On en termine la cure par un ou deux lavemens purgatifs, faits avec trois onces de ſenné infuſé dans une décoction émolliente pendant une heure : on délaie dans la colature trois onces de catholicum double, pour un lavement.

Mais on ne doit avoir recours à ce remede ;

(*a*) Cette eſpece d'oximel ſe prépare, en faiſant bouillir du miel dans une ſuffiſante quantité de vinaigre, juſquà ce qu'il ait repris ſa conſiſtance ordinaire.

que lorſque les principaux ſymptômes ſont diſſi- An de J. C.
pés, & que dans les animaux ruminans, la rumination revient & annonce le rétabliſſement des fonctions de l'eſtomac. D'ailleurs, on doit éviter une métaſtaſe du côté des inteſtins, qui, comme chez l'homme en pareille circonſtance, eſt toujours dangereuſe ; ce qu'Hippocrate a fort bien fait entendre par cet aphoriſme : *Pleuritidi aut peripneumoniæ diarrhea ſuccedens, malum* (*a*).

Cette maladie, annuelle & familiere dans nos climats, ſouvent même épizootique, n'eſt point réputée contagieuſe : la prudence veut néanmoins qu'on agiſſe, comme ſi elle l'étoit. On renouvelle l'air des étables & des écuries ; on purifie ces demeures avec du vinaigre qn'on y fait bouillir ou brûler. On évite les paſſages ſubits du chaud au froid ; on tient les malades dans une température d'air toujours à peu près égale, & on leur donne leurs breuvages tiédes.

Quant aux ſecours préſervatifs, ils conſiſtent à remédier à la cauſe générale de la maladie, qui peut encore exiſter dans les alimens ſolides ou liquides, dans l'air environnant, &c. pour

(*a*) Hippocrat. aphoriſ. §. vj. aphor. 16.

An. de J. C. garantir les animaux ſains : on les tient bien couverts, on les met à l'eau blanche, on leur donne quelques lavemens, &c.

Cette méthode, tracée par une main habile (*a*), a été pratiquée avec un ſuccès étonnant, dans l'Epizootie qui déſola les bêtes à cornes aux mois de Mars & d'Avril 1769, dans pluſieurs Paroiſſes de l'Election de Joinville, Généralité de Champagne, puiſqu'il eſt conſtant, par des certificats authentiques, que le ſieur Beauvais, Eleve de l'Ecole Royale Vétérinaire de Paris, qui y fut envoyé, en guérît cent quarante, ſur cent ſoixante malades, & en préſerva trois cent trente-neuf *;

(*a*) V. les Notes de M. Bourgelat, ajoutées au Mémoire de M. Barberet.

* On fera remarquer ici, qu'il n'y a rien de mieux que d'encourager les Eleves de l'Ecole Vétérinaire par toute ſorte d'éloges & de récompenſes : mais, on doit redouter tout ce qui eſt outré. On peut donner au nombre des animaux préſervés une extenſion arbitraire & ſans bornes. Avant de dire que tel nombre a été préſervé, il faudroit commencer par établir qu'ayant été expoſé viſiblement aux attaques de la maladie, il en a été mis à couvert par des préſervatifs, qui en ont détourné l'effet ; ſinon, tous les animaux des environs, tant ceux qu'on a cherché à préſerver, que ceux qui n'ont été ſou-

tandis qu'avant ſon arrivée, il en étoit mort quarante-un, dans la ſeule Paroiſſe d'Echenaie. Il en eut, à cet endroit, quarante-un à traiter, il en ſauva quarante. On ne peut ſe refuſer à des preuves ſi convaincantes de la ſupériorité de cette méthode ſur toutes les autres. An de J. C.

---

mis à aucun ſoin particulier, & qui ont échappé au fléau, peuvent être réputés préſervés. Il n'y a qu'une opération ſemblable à l'inoculation, qui ſoit capable de conſtater que tel animal qui n'a pas eſſuyé la maladie, a été préſervé plutôt qu'un autre qui a été dans le même cas. Tous les certificats qu'on produit, alors, prouvent qu'on a arrêté les progrès de la maladie, & cela fait toujours l'éloge de celui qui a donné des conſeils; mais ne prouvent pas que tous les animaux d'un canton ont été préſervés. Nous avons ajouté cette Note, non pour diminuer le mérite ni affoiblir l'éloge que méritent ceux qui travaillent ſi bien pour le bien public, mais pour éviter, s'il ſe peut, cet étalage pompeux & vain de certificats qui ne prouvent rien, & qui tendent à exclure toute autre maniere de préſerver ces animaux. Quand, par des précautions ſages, on met à l'abri de la contagion un troupeau environné de malades, on peut dire alors qu'il a été préſervé : & dans ce cas, on ne doit attribuer l'avantage qu'on a obtenu, qu'au ſoin qu'on a pris de remédier à la cauſe & d'empêcher toute eſpece de communication entre les ſains ou les malades : mais ſi, malgré la fréquentation,

An de J. C. On ne doit pas cependant négliger l'avis de Columelle, qui conſeille les ſétons dans des maladies ſemblables, ſur-tout, ſi elles ſe terminent par une ſuppuration lente, & jettent l'animal dans un état de langueur ou de maraſme.

---

la cohabitation, il y a eu un certain nombre d'animaux, préparés de telle maniere, qui a été mis à l'abri de la maladie ; alors, cet avantage doit certainement être attribué à la méthode employée : mais ce cas eſt ſi rare, qu'il n'exiſte peut-être pas.

Fin de la premiere Partie.

PRINCIPALES FAUTES A CORRIGER.

Page xv, ligne 6, dans la Province du Devonshire ; *liſez* dans le Devonshire.

Pag. 141, lig. 6, Batz ; *lif.* Bates.

AVIS

Aux Habitans des Provinces méridionales de France, encore infectées ou menacées de la contagion.

AVANT d'expoſer les raiſons qui autoriſent à conſeiller les remédes ſuivans, on déclare à tous ceux qui ont intérêt de conſerver leur bien, que le plus sûr de tous les préſervatifs contre la Maladie, eſt, 1°. d'enfermer, s'il eſt poſſible, tout le Bétail, juſqu'à la fin de la contagion : 2°. d'éviter toute communication directe ou indirecte entre les animaux ſains & les malades : 3°. de tenir leurs étables très-propres, & de laver ſouvent avec de l'eau chaude tous les uſtenſiles qui leur ſervent, comme rateliers, auges, &c. 4°. d'empêcher les Etrangers, les Voyageurs, les Maréchaux, ſurtout, & les prétendus Guériſſeurs qui courent d'un endroit à l'autre, de venir examiner, toucher les Beſtiaux, ſous prétexte de maladie : 5°. d'éloigner, les chiens, ſur-tout, de leurs demeures, & de ne pas leur donner des mêmes eaux qui auront ſervi à abreuver ceux-ci : 6°. de leur fournir un

fourrage où il y ait beaucoup d'oſeille, beaucoup de mauve : 7°. de ne leur jamais donner une eau blanche, ſimple, faite avec le ſon de froment, qui eſt très-putride, ſurtout lorſqu'il eſt ſans addition de vinaigre : 8°. de préférer à cette eau blanche les décoctions de plantes rafraîchiſſantes, une eau de chiendent ou toute autre ſemblable : 9°. de ne mettre dans le fourrage aucune plante âcre ou piquante, telle que la ſanve, la moutarde, la roquette, le chou, &c. 10°. de leur donner, mais en moindre quantité qu'à l'ordinaire, de la paille, peu de foin, du chiendent, de la trainaſſe, du laitron, de l'oſeille & quelques autres ſemblables : 11°. de leur donner auſſi, de temps en temps, des panais, des carottes, quelques pommes crues, & les herbes ordinaires qu'on mange en ſalade; un peu de ſel, ſoir & matin, des eaux bien pures, ou des eaux ferrugineuſes, s'il y en a : 12°. de les faire bouchonner par quelqu'un qui ne ſoit pas expoſé à en toucher d'autres : 13°. de ne jamais expoſer les Beſtiaux aux dangers de la contagion, quelque préſervatif qu'on ait employé pour les en mettre à couvert; parce qu'il n'y en a pas d'autre que le ſoin de les tenir propres & de les éloigner de

tout ce qui eſt infecté : 14°. que parmi les remédes préſervatifs ou curatifs, ceux auxquels on doit avoir le plus de confiance ſont les maſtigadours ou freins, tenus dans la bouche de l'animal pendant une heure, matin & ſoir, entortillés d'un nouet de linge, dans lequel on aura mis du ſel, du poivre, du vinaigre, de la moutarde, de l'aſſa fœtida, &c. & les ſétons ou orties, appliqués au bas de la nape ou fanon des bœufs : 15°. qu'il eſt inutile de tourmenter ces animaux intérieurement avec des drogues cheres, échauffantes & parfaitement inutiles pour les garantir de la contagion : 16°. que lorſque la maladie eſt déclarée, le maſtigadour, le ſéton, les lavemens émolliens, les boiſſons abondantes au commencement avec la décoction des plantes aigrelettes, rafraîchiſſantes, des graminées, des feuilles de ſaule, de jeunes pouſſes de chêne; les fruits aigres, acerbes; les eaux ferrugineuſes, le petit-lait, le vinaigre, un mêlange d'acide & d'un ſpiritueux quelconque, tel que le punch, l'éther vitriolique, &c. le quinquina, le camphre, le vin, & la thériaque, à la fin de la maladie, ſont les remédes ſur leſquels on doit le plus compter : 17°. que lorſque les matieres des déjections ſont ſan-

guinolentes & fétides, il n'y a plus de reſſources, & il faut, le plutôt poſſible, & ſans attendre la mort de l'animal, ou qu'il ait tout infecté par ſes excrémens, le traîner ſur un tombereau, dans une foſſe de dix pieds au moins de profondeur, éloignée des terres labourables ou des endroits cultivés; & là, après l'avoir tué, & tailladé ſa peau, l'enterrer ſous un monceau de groſſes pierres, d'épines, y jetter beaucoup de ſemences de chiendent & autres plantes graminées, & élever au moins trois ou quatre pieds de terre au-deſſus: 18°. que pour emporter les mauvaiſes odeurs, les odeurs putrides, il n'y a rien de meilleur que la vapeur du vinaigre, ou bien l'eſprit de ſel dégagé ſuivant le procédé indiqué par M. de Morvault, & répété par M. Vicq d'Azir; mais que pour déſinfecter véritablement des étables ou des uſtenſiles, il n'y a que le feu & l'eau, & l'eau bouillante ſur-tout, ou bien la deſtruction & la réparation à neuf des ſurfaces infectées.
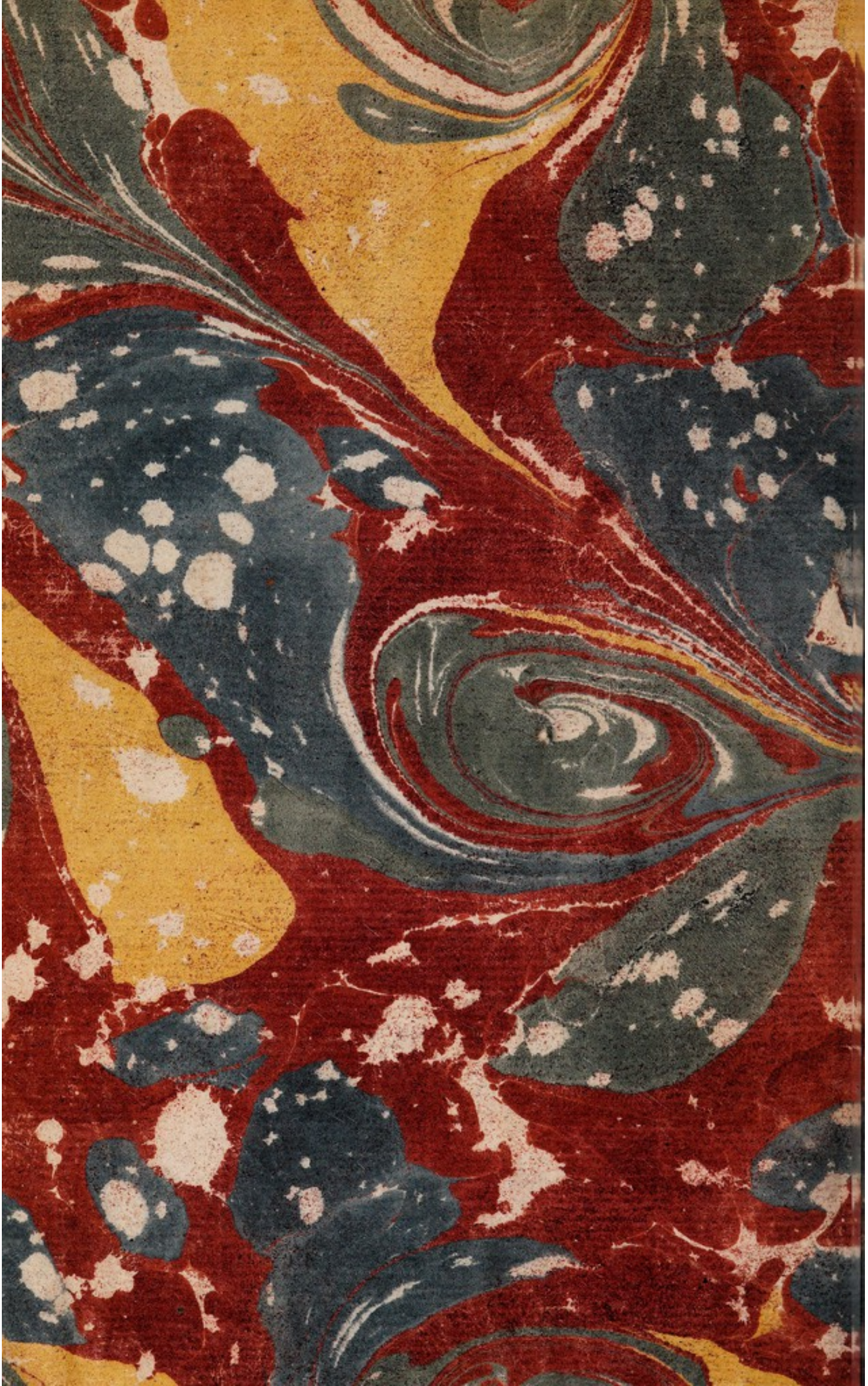
Voilà ce qu'on a cru devoir recommander, en général, avant d'autres détails.